

Remerciements

Mes remerciements vont à mon directeur de recherche, Dr. Karim CHEBOUTI, pour ses encouragements, sa disponibilité et ses conseils judicieux.

Je remercie également le professeur Ahmed BOUALILI pour son encadrement, ses orientations et sa disponibilité pendant mes premières années d'inscription en thèse.

Merci aux membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Merci à mes proches et mes collègues qui m'ont encouragée, soutenue et aidée dans la réalisation de ce travail.

Qu'ils trouvent tous, ici, l'expression de ma profonde gratitude.

Dédicaces

À mes parents ;

À mes sœurs et mes nièces ;

À tous ceux que j'aime...

Sommaire

Sommaire

Introduction	09
Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique	
1- La violence	23
1-1- La violence verbale	23
2- Violence symbolique	26
3- Les représentations sociales	28
4- Représentations et pouvoir symbolique	20
5- Sexe Vs genre	36
6- Identité sexuée Vs identité sexuelle	38
7- Identité sociale et identité discursive	42
8- Ethos et image de soi	45
Chapitre 02 : Discours et stéréotypes : mécanismes et dynamique	
1- La théorie des stéréotypes	52
1-1- Enoncé et point de vue	57
1-2- Polyphonie, dialogisme et énonciation	60
2- Énonciation et stratégies discursives	62
3- Du discours aux stratégies : rapport et dynamique	66
4- L'énonciation	67
4-1- Énonciation Vs énoncé	68
4-2- Énonciation et subjectivité	71
4-3- Déictiques Vs indices anaphoriques	73
4-4- Les subjectivèmes	74
4-5- L'implicite	76
4-6- Le présupposé	78
4-7- Le sous-entendu	79
5- Cadre méthodologique et démarche à suivre	80
Chapitre 03 : Genre féminin et normes imposées	
1- Publication 01	91
2- Publication 02	96
3- Publication 03	102
4- Publication 04	113
5- Publication 05	119
6- Publication 06	128

7- Publication 07	135
8- Publication 08	142
9- Publication 09	147
Chapitre 04 : Comportements sexués et tâches genrées	
1- Publication 01	156
2- Publication 02	162
3- Publication 03	174
4- Publication 04	184
5- Publication 05	191
6- Publication 06	199
Chapitre 05 : Violence, polygamie et points de vue	
1- Publication 01	209
2- Publication 02	216
3- Publication 03	232
4- Publication 04	245
Chapitre 06 : Résultats obtenus et lecture analytique	
1- Résultats et commentaires de l'analyse	256
1-1- Stéréotypes primaires et secondaires recensés	257
1-2- Stratégies discursives déployées	272
2- Stéréotypes globaux reconstitués	275
2-1- Stéréotype du mariage	274
2-2- Stéréotype de la femme à marier	275
2-3- Stéréotype de la femme mariée	277
2-4- Stéréotype de la femme respectable	280
2-5- Stéréotype de la femme mère et des enfants à avoir	283
2-6- Stéréotype de la femme battue	286
2-7- Stéréotype de la polygamie	288
2-8- Stéréotype du père	289
Conclusion	293
Bibliographie	306

« Les individus qui vivent en société sont à la fois producteurs d'imaginaires sociaux par les discours qu'ils produisent, et prisonniers de ceux-ci. Mais ils en sont plus ou moins conscients et se battent pour les revendiquer ou les rejeter, selon les enjeux de communication dans lesquels ils se trouvent. » (Patrick CHARAUDEAU, 2016)

Introduction générale

Inscrit dans le domaine de l'analyse du discours, le présent travail portant sur la violence verbale et sa matérialité discursive autour de la femme sur Facebook, sera à la croisée de plusieurs disciplines qui nous permettront de comprendre les mécanismes sociaux qui régissent les comportements langagiers des locuteurs d'une langue donnée, acteurs, éléments d'une société définie et sujets à observation et analyse.

Avant de définir le concept de violence ou de matérialité discursive, il convient de mettre l'accent sur la précision portée et sur la partition claire que nous faisons dans le choix de notre sujet entre la violence verbale en général et celle qui se fait à l'encontre de la femme en particulier.

Il est donc, ici, question de violence verbale au sujet de la femme uniquement et de la manière dont celle-ci se construit et s'élabore à travers un discours produit sur le réseau social Facebook.

En effet, après de précédentes recherches effectuées sur le pseudonyme sur Facebook entre création ou appropriation, d'autres sur le rôle de l'image dans l'identité virtuelle ou encore la structure compositionnelle, la progression thématique et la nature du commentaire sur Facebook entre genre à part entière ou dérivé du tchat, notre regard se dirige vers la violence verbale qui peut émaner des différentes productions langagières sur les espaces d'échanges virtuels.

Nous démarrons donc avec un postulat stipulant la présence de la violence verbale dans le discours des internautes sur les pages Facebook algériennes puisque ce phénomène a déjà été observé dans nos recherches antérieures (mémoire de magister, article et communications réalisées) et allons, à présent, à travers notre étude, chercher la matérialité de cette violence verbale et en comprendre les mécanismes.

Toutefois, le discours télématique étant un champ de recherche vaste, nous centrons notre intérêt sur les publications faites sur deux espaces d'échanges et avons pris le soin de cibler des énoncés pouvant répondre aux questions que nous nous posons à ce sujet.

Ainsi, dans une perspective intersubjective, nous considérons la femme dans son rapport à l'Autre et nous nous concentrons sur la violence verbale implicite ou explicite qui peut être véhiculée par des énoncés postés sur les pages que nous avons sélectionnées pour en extraire notre corpus.

Par ailleurs, dans l'expression « *matérialité discursive* », nous regroupons l'ensemble des techniques mises en place consciemment ou inconsciemment par le locuteur d'un discours lui permettant de véhiculer une violence directe ou indirecte à l'encontre de l'objet du discours qui est la femme. Cependant, pour mettre à nue cette matérialité discursive, nous serons appelés à convoquer des outils d'analyse précis qui auront pour rôle de l'identifier et d'en déterminer la nature.

Avant d'énoncer notre plan de travail, il convient de mettre l'accent sur quelques notions et concepts clés sur lesquelles reposent les différentes parties de notre travail et que nous allons nous évertuer à définir.

Ainsi, bien qu'il ne soit pas cité comme chapitre, le concept d'altérité est à considérer dans le contexte de notre recherche puisque la femme, prise comme locuteur et comme objet du discours se définit toujours dans son rapport à l'Autre qui n'est pas Soi, c'est dans cette maïeutique que se construit l'image de soi, Ego.

Edmond Marc LIPIANSKY, à cet effet, affirme qu' « *on ne peut être soi-même seul* » (1993 :34), c'est donc dans une dialectique intersubjective seulement que Soi se définit dans ce qui n'est pas Autre.

L'identité de la personne se construit dans ses rapports d'altérité, « *Nous sommes, donc, des êtres à la fois collectifs et individuels, ces deux composantes dialoguant entre elles, s'enrichissent mutuellement et se déterminent réciproquement.* » (CHARAUDEAU Patrick, 2005 :39). Soi est donc, *ipso facto*, défini comme étant ce qui n'est pas autre.

Si nous sommes des êtres collectifs, c'est qu'à l'intérieur de cette collectivité se construit notre identité sociale et ce qui définit chacune des constituantes et des éléments inhérents au groupe en question. Ainsi, dans chaque société, communauté ou groupe d'individus distincts, nous retrouvons des représentations, des stéréotypes ou encore une doxa qui lui est propre.

Les représentations, dans leur sens le plus large désignent un acte de pensée que l'individu construit au sujet d'un objet quelconque, une idée, un point de vue qu'il se fait d'un objet. En psychologie sociale, en revanche, les représentations renvoient à l'organisation de la pensée au sujet d'un objet donné, les représentations sont donc des visions partagées permettant la construction des éléments identitaires d'une communauté ou d'un groupe donné.

Quant au stéréotype, il se construit à travers ces représentations mêmes, il est l'ensemble de représentations faites au sujet d'un objet donné, il désigne l'idée préconçue que l'on se fait de l'objet, une idée qui n'est pas soumise à réflexion ou à analyse, elle est prise dans son acception primaire.

Ainsi, les stéréotypes que l'on se fait des potentiels objets du discours reposent, à leur tour, sur l'identité puisque l'on associe les stéréotypes à des traits définitoires, à priori, de potentiels objets du discours.

La doxa, pour sa part, située au-delà du discours, désigne l'ensemble des opinions, des représentations et des stéréotypes vivant au sein d'un groupe d'individus qui les adopte, les assimile et les reproduit.

L'ensemble de ces éléments dont le foyer est la société ou le groupe social, la communauté, peut être à l'origine de différents habitus tout comme il peut en être la résultante directe puisque l'habitus est défini par Pierre BOURDIEU comme étant l'ensemble de « *structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes* » (1972 :67), structures structurées dans le sens où l'habitus est le résultat direct des éléments inhérents à l'identité sociale et collective et à tout ce qui en découle et structures structurantes dans le sens où c'est plutôt l'habitus qui crée les pratiques sociales collectives.

Identité, altérité, stéréotype, représentations, doxa et habitus sont des notions/concepts que nous retrouvons en sociologie et qui vont nous permettre de remettre les énoncés de notre corpus dans le contexte social de leur production. Ils vont, par ailleurs, nous permettre d'établir le lien entre la dimension discursive de nos énoncés et la dimension sociale des phrases stéréotypiques qui peuvent en découler.

En considérant cette dimension sociale de notre travail, nous inscrivons notre étude dans le champ des études de genre ou de ce qui est communément appelé les gender studies dans la mesure où notre objectif est de mettre en exergue des représentation et des stéréotypes sources de violence verbale à l'égard de la femme dans des discours produits sur des espaces d'échanges virtuels.

Cet aspect de notre recherche est d'ailleurs ce qui a motivé le choix de notre sujet et ce qui en fait l'originalité et la différence quant aux études précédemment réalisées sur la violence verbale en général et envers la femme en particulier.

À cet effet, nous pouvons dresser un topo non exhaustif des travaux, articles et thèses qui ont été réalisés dans le même domaine de recherche ou ayant un lien plus ou moins direct avec notre sujet d'étude.

Dans nos lectures et recherches, nous avons rencontré l'article publié en 2020 en Algérie portant sur « *Le Facebook et la violence numérique : analyse des commentaires des abonnés de la page « Amis de la Kabylie »* » réalisé par HAMDI Naima, c'est un travail qui analyse la violence verbale des commentaires collectés sur une page Facebook, toutefois, l'approche et la problématique visent des objectifs autres que les nôtres.

Nous retrouvons un autre article portant le titre de « *La construction discursive de l'éthos numérique féminin. Cas des commentaires de la page Facebook « femmes insoumises algériennes »* », publié en Algérie aussi en 2022. C'est un article récent produit par MOSTEFAI Amel Zohra Hayet et OULEBSIR-OUKIL Kamila et fort pertinent de part le volet de l'éthos féminin qu'il reconstitue à travers des commentaires pris d'une page Facebook, seulement, l'approche et les outils d'analyse utilisés ne répondent pas au même cadre théorique que celui que nous allons interpeller pour l'analyse de notre corpus.

Nous trouvons aussi des articles du genre « *La violence discursive autour des médias : cas des discussions commentaires sur le réseau social « Facebook » traitant le sujet de la Covid 19* »(2022) ou encore « *Analyse de la violence verbale dans le commentaire des visiteurs du site d'information www.alarabiya.net* » (2015) réalisés respectivement par ZEKRINI Celia et AIT MEZIANE Cherif et dont les recherches ont pour objet d'étude de chercher et d'identifier la violence verbale dans des commentaires recueillis sur des pages Facebook aussi.

Nous retrouvons par ailleurs l'article publié par Erica LIPPERT en 2023 portant le titre de « *violence verbale à l'encontre des femmes artistes sur Facebook, revue de la recherche interdisciplinaire sur le genre et la sexualité* » ou encore « *l'usage de la violence verbale en vue d'une construction/affirmation identitaire en contexte multiculturel* » (thèse de doctorat par Nihad TIGANI, 2019) qui s'inscrivent tous dans le domaine des sciences du langage mais dont les approches et les objets d'étude s'éloignent de notre démarche.

Nous retrouvons aussi dans d'autres domaines comme la sociologie, la psychologie ou encore la criminologie des travaux qui paraissent sous des titres comme « *de quelques facettes des violences faites aux femmes en Algérie* » (Cherifa BETTOUA, 2015),

« multidimensionnalité des violences envers les femmes, La Suisse en regard des Etats-Unis : pertinence et validité d'une comparaison » (JAQUIER Véronique, 2010), « *La violence contre les femmes : un point de vue social* » (SIDI HAMMOU Lalla Aïca, 2014).

Pour ce qui est des travaux relatifs au stéréotype du genre, nous en retrouvons 292 dans la banque de données du site *thesis.fr relatives* ; seulement, pour accompagner ce stéréotype, nous retrouvons diverses approches inscrivant les travaux de recherche dans des disciplines et champs d'étude différents allant de la psychologie sociale, aux sciences économiques, sciences de gestion, sciences de l'information et de la communication, langues étrangères appliquées, les staps, les sciences juridiques ou encore l'anthropologie.

En outre, nous retrouvons quelques rares travaux qui s'inscrivent dans sciences du langage et qui se réfèrent au stéréotype du genre à l'exemple du travail portant comme titre « *les euphémismes et disphémismes en ukrainien pour décrire les hommes et les femmes – aspects linguistiques et ethnoculturels* » soutenu par Aanstasiia KUZNIETSOVA en 2019 en France.

Ou encore « *La théorie de la polyphonie et des stéréotypes au service de l'analyse contrastive des opérateurs discursifs* » soutenu par Carlos Meléndez QUERO en 2019 en France.

Il convient, toutefois, de préciser qu'il existe encore plusieurs travaux (articles et thèses) portant sur la violence verbale mais dont le corpus, l'approche et les objectifs s'éloignent de notre champ d'étude, c'est pourquoi nous ne les citons pas.

Après avoir consulté les différents travaux qui ont, précédemment, été réalisés sur des thématiques proches de la nôtre, il convient de mettre en exergue les apports et l'originalité de notre travail de recherche qui consiste, principalement, en le fait de chercher la violence verbale dans ce qui n'en contient pas *ipso facto*, de voir par quels mécanismes les représentations et stéréotypes sociaux peuvent être des vecteurs de violence implicite ou explicite et comment celle-ci se construit dans le discours de la femme.

Ainsi, nous réaliserons une étude multidisciplinaire et une démarche hybride en nous adossant tantôt à des outils d'analyse du discours divers et tantôt à des notions et concepts socio-psychologiques afin de déceler la violence verbale qui transcende les parties matérielles du discours et s'inscrit dans le cadre d'une violence symbolique.

De la violence symbolique aux stéréotypes, nous allons entrer dans une boucle d'analyse récursive qui fait que chacun de ces éléments peut influencer sur l'autre comme il peut en résulter.

Autrement dit, pour mettre en avant l'originalité de notre recherche, nous la fondons sur la problématique suivante :

- La violence verbale qui s'exprime à travers le discours sur Facebook à l'égard des femmes est-elle implicite ou explicite ?
- La violence verbale présente dans le discours des locuteurs sur Facebook à l'encontre de la femme se base-t-elle sur les stéréotypes primaires ou sur les stéréotypes secondaires¹ ?
- Est-ce que le stéréotype influe sur le discours des locuteurs ?
- Quelles sont les stratégies discursives le plus déployées dans l'expression de la violence verbale à l'égard de la femme sur Facebook ?

Pour répondre à ces questions qui vont constituer le squelette et le fondement de notre travail de recherche, nous émettons les hypothèses suivantes :

- En guise de réponse à la première question de notre problématique, nous supposons que la violence verbale à l'égard de la femme sur Facebook serait explicite en raison de l'aspect virtuel de l'échange. Nous présumons que cet aspect virtuel qui permet à l'internaute de choisir l'identité sur laquelle reposerait ce discours lui donnerait plus de liberté dans l'expression de la violence contre la femme puisque le profil peut en être jugé mais pas l'individu dans son identité sociale.
- Quant à la seconde hypothèse relative à la deuxième question, elle consiste en le fait que nous supposons que la violence verbale dans le discours des internautes à l'égard de la femme se baserait sur des stéréotypes secondaires en vue du fait qu'ils expriment des points de vue personnels et des discours individuels et non partagés par les membres de la même communauté. Ceci permettrait aux locuteurs de véhiculer, à travers leurs discours respectifs, une violence verbale explicite se basant sur des stéréotypes secondaires.
- À la troisième question, nous émettons l'hypothèse qui suit :

¹ Le stéréotype primaire est un concept que nous expliquerons dans le premier chapitre de ce travail et qui, selon Jean-Claude ANSCOMBRE, représente un stéréotype partagé par les membres d'un groupe social. Quant au stéréotype secondaire, il désigne un stéréotype individuel.

En raison du poids que détient le stéréotype en société, nous supposons qu'il ne peut pas y avoir de discours qui échappe à son influence directe. Le stéréotype influencerait donc sur le discours des locuteurs des énoncés de notre corpus.

- Comme dernière hypothèse et suite logique à l'hypothèse précédente, nous supposons que la stratégie discursive qui serait le plus déployée dans le discours des locuteurs pour l'expression de la violence verbale à l'égard de la femme sur Facebook serait la stratégie associative et culturelle en raison du pont qu'elle établit entre la valeur matérielle, tangible et directe du discours d'un côté et sa dimension sociale, extralinguistique qui transcende les mots.

Il s'agira donc dans notre travail d'analyser un corpus recueilli dans deux pages Facebook créées par des internautes algériens et dédiées aux citoyens algériens, en l'occurrence, aux femmes.

Nous avons choisi ces pages là parce qu'elles répondent à notre objectif premier qui est celui d'analyser les discours de locuteurs femmes. En effet, quand bien même l'espace des commentaires ne peut être réservé ou dédié à un genre particulier, l'espace des publications, lui, devant passer par l'administrateur de la page pour approuver l'opération qui se fait toujours en anonyme, du moins, sur les pages que nous avons ciblées, est réservé exclusivement aux femmes désirant s'exprimer sur un sujet ou sur un autre.

Initialement, nous voulions prendre comme banque de données une seule page, puis, en collectant notre corpus, nous avons rencontré des commentaires qui renvoyaient à une seconde page que nous avons jugée aussi pertinente en vue de notre objet d'étude.

Ainsi, la première page qui nous a servi de source de données et d'énoncés à analyser est la page « *Femme Algérienne* » qui est l'une des pages les plus anciennes et les plus suivies par la communauté internaute algérienne, elle comptait, au 24 juin 2023, 3.1 millions d'abonnées, de personnes qui suivent la page et les contenus qu'elle propose. La page en question n'est pas commerciale, elle est, en revanche, dédiée à des sujets relatifs à la femme en général et algérienne en particulier.

Le principe en est soit, que l'administrateur (femme aussi) publie des contenus choisis, souvent en relation avec l'actualité et le quotidien de la femme, parfois des citations, d'autres des productions personnelles accompagnées d'illustrations. Sinon, les publications peuvent être celles de personnes qui, voulant avoir des conseils, transmettre un message ou

simplement se confier, écrivent à l'administrateur de la page qui évalue et juge le contenu et décide de sa publication ou pas. C'est ce dernier type de publications que nous avons pris comme échantillon d'analyse pour notre étude.

Les publications de la page Femme Algérienne suscitent des centaines de réactions rapides (likes et autres) tout comme nous retrouvons des commentaires en réponse aux sujets abordés dans les publications approuvées en anonyme.

La seconde page qui nous servira de source directe d'énoncés à analyser est la page « *Algérienne Rose* » ; elle répond au même principe que la précédente. C'est aussi une page qui jouit de 2.6 millions d'abonnés au 25/06/2023 et qui est consacrée aux sujets qui sont directement liés à la femme en général et algérienne en particulier.

De même que la page « Femme Algérienne », les publications vont des discours produits par l'administrateur lui-même, aux citations reprises et à la fin, à la diffusion anonyme de messages transmis par les internautes.

Il arrive, exceptionnellement que des hommes s'expriment à travers les publications de la page mais c'est toujours en relation directe avec des sujets liés à la femme.

Ainsi, sur le long de quelques années, de 2021 à 2023, nous avons procédé au suivi quotidien du contenu de ces deux pages et nous avons sélectionné les publications que nous avons jugées pertinentes et que nous avons estimées aptes à nous guider vers des éléments de réponse de la problématique que nous nous posons.

Après collecte de l'échantillon à analyser, il nous faudra trouver les outils nécessaires et la méthodologie adéquate à la nature des énoncés et à l'objectif fixé.

Afin de répondre aux besoins de la problématique, nous allons d'abord présenter les notions théoriques que nous jugeons nécessaires pour la présentation globale de notre sujet et pour la contextualisation du corpus et des outils que nous allons convoquer pour le décortiquer et en faire sortir les éléments recherchés.

Ainsi, pour commencer, nous allons présenter un premier chapitre dans lequel nous allons expliquer le concept de violence qui apparaît comme notion clé dès la présentation de notre sujet. Puis, de la violence de manière générale, nous passerons aux définitions relatives au concept de violence verbale étant donné que notre corpus est constitué de données exclusivement verbales.

Nous allons, ensuite, après bref rappel des dimensions discursive et spatiale de la violence verbale, mettre l'accent sur le concept phare de violence symbolique qui nous servira de pont entre les énoncés verbaux dans leur aspect matériel et concret et la violence implicite dont nous supposons l'existence au sein de notre corpus.

Par ailleurs, il est difficile d'approcher la notion de violence symbolique sans passer par ce qui en est une constituante majeure, à savoir, les représentations. En revanche, il est nécessaire de préciser qu'il est ici question de représentations sociales et non linguistiques ou psychologiques puisque l'objet d'étude de notre recherche est intimement lié à la sociologie et aux représentations qui se construisent en société et qui, à leur tour, construisent la société et ses normes.

Par ailleurs, pour compléter cette dimension sociale qu'il nous est impératif de souligner, nous ferons appel à la rhétorique aristotélicienne pour nous éclairer quant à la structure de l'image de Soi et de l'Autre à travers les comportements et habitus en général et le comportement langagier en particulier.

Pour clore le chapitre premier, nous allons reconstituer les concepts de sexe et de genre afin de mieux comprendre « Soi » et l' « Autre » et de dessiner une image plus pertinente de Soi tel que vu par l'éthos et voulu par les représentations sociales.

Ainsi, l'identité sexuelle et l'identité sexuée peuvent nous aider à comprendre les représentations sociales relatives au genre et la construction de l'image de Soi ou de l'Autre à travers le genre ou le sexe des personnes en question.

En établissant en lien entre les concepts relatifs à la violence, aux représentations, à l'image de Soi, au genre et à l'identité sexuée, nous bâtissons un mur de soutènement ayant pour mission de contenir les résultats auxquels nous allons aboutir et de leur servir de référence et de garantie.

Le deuxième chapitre que nous allons réaliser sera un chapitre méthodologique dans lequel nous allons retrouver l'ensemble des outils que nous convoquerons et mettrons en application afin d'analyser notre corpus et d'arriver à des résultats pertinents.

Pour ce faire, nous allons évoquer en premier lieu ce qui va nous servir de base et d'appui majeur pour notre analyse, à savoir la théorie des stéréotypes telle qu'elle a été présentée par Jean-Claude ANSCOMBRE et allons en reprendre les notions clés. La théorie

des stéréotypes se base sur des éléments préexistants dans la théorie des topoi et la théorie de l'argumentation dans la langue pour construire son métalangage à l'exemple du concept de « *point de vue* » ou encore celui de « *garant* ». Nous allons donc sélectionner les parties les plus pertinentes et celles qui répondent aux besoins de notre analyse, les présenter et expliquer comment les manier et les utiliser afin d'analyser un corpus comme le nôtre. Nous allons, par conséquent, voir comment la notion de polyphonie connue chez Mikhaïl BAKHTINE peut s'abriter dans la théorie des stéréotypes et réapparaître sous l'appellation d' « *énonciation* » ou d' « *énonciateur(s)* » ou encore dans les concepts de « *locuteur en tant que tel* » ou « *locuteur en tant qu'être du monde* » que nous expliquerons plus tard.

Du point de vue, des stéréotypes primaires et secondaires, nous allons passer à d'autres éléments d'analyse discursive que nous jugeons indispensables dans ce type d'études. Il s'agit de la théorie de la subjectivité mise en place par Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, elle nous permettra d'identifier les unités lexicales subjectives qui serviront d'argument aux points de vue énoncés. Nous allons scinder ces unités subjectives en diverses catégories de sorte à faciliter l'application sur le corpus à analyser.

À l'instar des éléments de la subjectivité discursive, nous exploiterons aussi les notions/concepts d'explicite et d'implicite, de supposé et de présupposé qui serviront de point de repère et d'appui pour la reconnaissance et la catégorisation de segments de nature violente en violence implicite et/ou explicite et de la mise en relation avec les éléments extra discursifs qui ressortent de chaque énoncé.

Toutefois, il est important de signaler que la théorie de la subjectivité, associée d'ailleurs à certains modèles de stratégies discursives, ne fera ici qu'accompagner la théorie des stéréotypes dans l'accès vers la signification profonde des énoncés à analyser et ne sera pas notre support principal dans l'analyse des données collectées.

Après définition du cadre théorique sur lequel se fondera notre analyse, nous allons présenter notre protocole d'analyse et expliquer la démarche à suivre dans l'analyse de chaque énoncé. Après quoi nous passerons à un troisième chapitre.

Après le volet théorique, nous passerons vers l'analyse des énoncés collectés sur les deux pages Facebook. Cependant, il convient de préciser que notre analyse est, à son tour, fragmentée en chapitres différents en fonction des sujets traités par les énoncés et des objets du discours à étudier.

Ainsi, nous aurons comme troisième chapitre une partie dans laquelle nous retrouverons des énoncés relatifs à la définition des genres féminin et masculin dans le contexte spatiotemporel de notre étude. Nous y analyserons les parties inhérentes à chaque énoncé de notre échantillon. Ces énoncés auront pour point commun le fait de présenter le même objet du discours et d'amener vers des conclusions que nous supposons, convergentes.

Il convient quand-même de préciser que les énoncés regroupés dans le même chapitre ne formeront pas un bloc monolithique et qu'ils peuvent présenter des disparités minimales d'ordre lexical, syntaxique ou autres, voir même des différences au niveau de l'objet du discours qui peut être présenté différemment d'un énoncé à un autre.

Ce chapitre qui portera sur le genre féminin et les normes imposées, comme les autres qui s'inscrivent dans l'analyse de l'énoncé sera un ensemble d'éléments hétéroclites qui regrouperont des énoncés portant, à fortiori, comme principal objet du discours, des points de vue relatifs aux mêmes sujets, aux mêmes significations profondes même si le sens de surface n'en semble pas toujours en corrélation avec les autres.

Le quatrième chapitre, quant à lui, comportera, à l'image du précédent, un ensemble d'énoncés regroupés sous la même thématique qui est celle des comportements sexués et des tâches genrées. Ce qui relie ces énoncés qui, à priori, ne sont pas produits par les mêmes locuteurs/énonciateurs et ne répondent pas à la même situation d'énonciation est qu'ils traitent tous du même sujet et se rattachent au même objet du discours qui est la séparation des comportements, des tâches, des métiers et de toute autre activité sociale selon les genres qui les pratiquent. Ainsi, nous verrons, dans ce chapitre, comment les rôles sont, *de facto*, répartis sur les genres existants en société cible.

En guise de cinquième chapitre, nous regrouperons les énoncés et les analyses qui leur correspondent et qui répondent au même objet du discours relatif aux violences et à la polygamie en contexte d'énonciation et en société contenant les actes d'énonciation et les réalités sociales qui y correspondent. Ce chapitre traitera donc des discours collectés relatifs aux violences faites aux femmes et des réactions suscitées par ces actes dans le contexte de leur production ainsi qu'à la polygamie et à tous les points de vue implicites et explicites qui en découlent et que nous pourrions reconstituer.

Quant au sixième chapitre, nous allons y procéder à la collecte des conclusions de notre analyse, à la reconstitution des résultats globaux en tableaux pour nous permettre d'avoir des chiffres pouvant répondre à la problématique de départ.

Par ailleurs, dans ce chapitre, nous allons reconstruire les stéréotypes basés sur les représentations sociales à travers les phrases stéréotypiques véhiculées par les différents points de vue présents dans les énoncés analysés. Ces stéréotypes ne seront pas propres à chaque énoncé mais seront la somme des phrases stéréotypiques ponctionnées de chaque énoncé, relatives au même objet du discours et pouvant le définir.

Ainsi, nous allons reconstituer, comme un puzzle, les divers stéréotypes qui seront présentés explicitement et/ou implicitement dans les discours énoncés par les locuteurs des énoncés à analyser avant de passer à la conclusion de notre travail qui aura pour objectif de rassembler les données recueillies et d'annoncer les résultats finaux, répondant ainsi à la problématique énoncée et aux hypothèses émises.

« Nous sommes donc des êtres à la fois collectifs et individuels, ces deux composantes dialoguant entre elles s'enrichissent mutuellement et se déterminent réciproquement. »(Patrick CHARAUDEAU, 2005 :39)

Chapitre 01

Identité, violence et pouvoir symbolique

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

Dans ce premier chapitre de notre travail, nous avons choisi de regrouper des notions et concepts qui nous paraissent incontournables pour la contextualisation de notre recherche.

De ce fait, nous avons soigneusement sélectionné les concepts par lesquels doit passer le discours afin d'être appréhendé et analysé dans un carrefour interdisciplinaire qui en fait une source de données hybride et isoforme.

Ainsi, nous passerons de la violence verbale à l'identité discursive à qui en incombe la responsabilité en passant par l'identité sociale et le rapport à l'Autre qui constituent les fondements même de toute étude qui considère le locuteur dans ses interactions et le discours/la parole comme action du langage sur le monde.

Après quoi, nous nous intéresserons au clivage qui existe entre les notions pourtant, à priori, ressemblantes de sexe et de genre, nous allons y établir les rapports directs et indirects qui lient l'identité au genre, le genre au sexe et le sexe de l'individu à son identité sociale et discursive.

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

1- La violence

De manière générale, la violence constitue le fait d'user de la force sur l'Autre. Elle est définie dans le dictionnaire Larousse en ligne comme étant « *le caractère de ce qui se manifeste, se produit ou produit ses effets avec une force intense, brutale et souvent destructrice* » ou encore comme étant l' « *extrême véhémence, grande agressivité, grande brutalité dans les propos, le comportement* ».

La violence est donc une action par laquelle une personne établit un rapport de force avec d'autres personnes dans le but de critiquer, rabaisser, humilier, intimider et tout ce que l'on peut susciter de blessant chez l'Autre.

La violence peut se manifester sous plusieurs formes et différents procédés, elle peut être physique, verbale, psychologique ou économique, de même que les actes de violence peuvent être commis soit envers les autres ou dans certains cas, envers soi-même. Ceci dit, pour les besoins de notre travail, nous allons nous concentrer spécialement sur la violence de type verbal.

1-1- La violence verbale

La violence verbale est la plus fréquente et répandue de toutes les formes de violence. Elle se manifeste soit par les mots utilisés, le ton, l'intonation, la prosodie ou tout élément discursif pouvant exprimer une force exercée sur l'Autre dans le but d'engendrer un sentiment négatif chez lui.

La violence verbale constitue le type de violence le moins redouté et dont nous avons le moins peur et pourtant celui auquel nous faisons le plus recours probablement parce que c'est le type de violence qui ne laisse pas de séquelles ou de traces physiques chez la personne qui la subit. En revanche, même si elle ne laisse pas de traces physiques, la violence verbale a autant d'impacts et d'effets sur l'individu qui en est sujet et bien qu'il n'y ait pas de statistiques qui traitent de l'importance et de l'ampleur de ce phénomène récurrent, il demeure présent partout dans monde et dans toutes les communautés.

Bien que la notion de violence verbale soit utilisée et reconnue, elle reste difficile à délimiter dans la mesure où nous ne pouvons pas réduire le nombre d'éléments qui la définissent dans une liste fermée et parce que, tout comme la subjectivité, elle est souvent définie par le contexte de sa production.

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

Il n'est, donc, pas envisageable, de définir les actes de violence verbale indépendamment du cadre énonciatif dans lequel ils sont produits « *la violence verbale est un terme connoté, à saisir uniquement dans son sens situé, c'est-à-dire dans le contexte de la question à savoir ce qui compte comme violence.* » (HELLER Monica 2008 : 5-8.). Ainsi nous ne pouvons pas considérer les actes de langage « *violents* » dans leur sens premiers ou directs, il est donc nécessaire de se munir des différents outils de l'analyse discursive, notamment des éléments de la subjectivité pour comprendre et définir quels énoncés s'inscrivent dans la violence verbale et quels autres pouvons-nous classer dans d'autres registres tels que la satire ou l'ironie.

Dans ce sens, Monica HELLER rajoute « [...] *se limiter à l'ordre linguistique et son lien avec l'ordre interactionnel. Ces formes d'ordre linguistique sont profondément imbriquées dans des formes qui dépassent le ici et le maintenant. Ainsi donc, la compréhension du phénomène de la violence verbale nécessite une prise en charge de l'ordre linguistique, interactionnel, mais aussi institutionnel et social.* » (2008 : 5-8.). Nous ne pouvons, donc, pas nous contenter de données syntagmatiques ou paradigmatiques, de signes linguistiques choisis pour l'élaboration de l'énoncé en question pour analyser la violence qui apparaît, ou pas. Le contexte et ses différentes valeurs constituent un élément clé dans l'analyse et la catégorisation des différents éléments de la violence verbale qui apparaissent dans l'énoncé.

À l'instar du contexte, tous les éléments de l'énonciation sus-cités jouent, respectivement, des rôles cruciaux dans l'analyse, à savoir, sujet de l'énoncé, sujet de l'énonciation, signes linguistiques choisis, ton et prosodie à l'oral, ponctuation à l'écrit ainsi que tous les facteurs qui désignent le cadre énonciatif en question.

1-1-1- Dimension discursive et spatiale de la violence verbale

Les énoncés ou les actes contenant de la violence verbale sont à considérer, comme toute autre interaction sociale, comme fait de langue mais aussi comme acte discursif qui rend compte d'un sens à construire avec l'ensemble des éléments qui le font.

Cette violence fait partie d'une construction multimodale (pouvant s'exprimer par différents modes), est à considérer dans sa dynamique et dans sa temporalité éphémère, contexte spatio-temporel bien déterminé et qui réunit l'ensemble des éléments. Ainsi, les énoncés, énonciateurs et énonciataires potentiels sont pris dans un ensemble de liens qui participent à la construction du sens et à l'élaboration de l'interaction.

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

Ceci dit, il existe deux types de contextes qui régissent les interactions et les échanges verbaux : contexte intra-discursif et contexte extra-discursif. Pour les besoins de notre recherche, nous définirons le contexte intra-discursif puisque c'est lui qui abrite et contient les discours sujets et objets d'analyse.

1-1-2- Contexte intra-discursif de la violence

Quand bien même le contexte existerait avant l'interaction, il en reste que c'est elle qui le détermine et en dévoile les éléments pertinents.

Le contexte intra-discursif né au cœur de l'interaction constitue les éléments qui lui sont internes : tours de parole, signes linguistiques choisis, ton de l'énoncé, gestes et tout mouvement du corps accompagnant l'énoncé en question ainsi que tous les indices observables dans le même espace-temps qui permet l'élaboration des énoncés et l'existence de l'interaction. Le contexte intra-discursif sert directement à la construction du sens voulu par les interlocuteurs.

Dans un article sur la violence verbale, Monica HELLER considère que :

Le contexte et le positionnement des acteurs nous permettent de mieux comprendre, d'une part, les mécanismes interactionnels (...) constructifs d'un certain déroulement de la violence verbale et, d'autre part, les enjeux sociaux de la violence verbale. Ainsi, la violence verbale est signifiée, d'un côté par le contexte d'énonciation (le co-texte), mais d'un autre côté, par le contexte social ethnique, médiatique, symbolique, voire psychologique. (Congrès Mondial de Linguistique Française : 634).

Ainsi, nous pouvons considérer le positionnement de ce que Monica HELLER appelle les acteurs, autrement dit, les énonciateurs/énonciataires, le cadre énonciatif dans lequel se déroule l'échange est un élément crucial dans la construction du sens et dans son explication et compréhension.

Nous pouvons parler, à ce niveau, de principe d'indexicalité qui représente le fait de n'avoir de sens qu'une fois remis dans son contexte d'énonciation. La violence verbale, dans sa forme latente, ne peut être interprétée que si elle est remise dans le contexte de sa conception et de son énonciation.

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

2- Violence symbolique

BOURDIEU la définit comme antonyme de la violence ouverte en la considérant comme violence douce et invisible, choisie autant que subie résultant du fait que les normes culturelles et institutionnelles exercent une pression sur les dits « dominés ». Ce sont donc, en réalité, les dominants qui affligent cette situation d'infériorité à l'Autre de manière indirecte, implicite et déguisée.

Ainsi, BOURDIEU définit la violence symbolique comme un processus d'inculcation d'une infériorité identitaire à laquelle le dominant croit.

La violence symbolique est cette coercition qui ne s'institue que par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments de connaissance qu'il a avec lui et qui, n'étant que la forme incorporée de la structure de la relation de domination, font apparaître cette relation comme naturelle ; ou, en d'autres termes, lorsque les schèmes qu'il met en œuvre pour se percevoir et s'apprécier ou pour apercevoir et apprécier les dominants (élevé/bas, masculin/féminin, blanc/noir, etc.) sont le produit de l'incorporation des classements, ainsi naturalisés, dont son être social est le produit (BOURDIEU P., 1997 :204)

Nous pouvons déduire à travers cette citation que la violence symbolique représente tout acte violent consenti de manière consciente ou pas, par celui qui le subit. En effet, pour acquérir cette caractéristique de « symbolique », la violence doit passer par cet aspect de reconnaissance du pouvoir de celui qui l'exerce par celui sur lequel il s'exerce, elle devient, de ce fait, une violence invisible et non reconnue comme telle par les deux parties prenantes du processus en question puisqu'elle est exercée par la complicité du dominé qui ne s'identifie pas en tant que tel.

Dans le même sens, BOURDIEU poursuit, « *soumission paradoxale, effet de ce que j'appelle la violence symbolique, violence douce, insensible, invisible pour ses victimes mêmes, qui s'exerce pour l'essentiel par les voies purement symboliques de la communication et de la connaissance ou, plus précisément, de la méconnaissance, de la reconnaissance ou, à la limite du sentiment* » (2014 : 12).

La violence symbolique est donc vécue, selon BOURDIEU, par le dominé comme un non-lieu puisqu'il est dans le déni, voire la méconnaissance totale de l'acte de violence quelque en soit la forme.

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

« la violence symbolique s'institue par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut pas ne pas accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments de connaissance qu'il a en commun avec lui et qui, n'étant que la forme incorporée de la relation de domination, font apparaître cette relation comme naturelle » (idem :55).

L'adhésion dont parle ici Pierre BOURDIEU dans le processus de violence symbolique est celui de complicité du dominant dans le pouvoir exercé sur lui puisque cette relation de domination même lui semble naturelle étant donné que les outils sociaux dont il dispose (représentations sociales dont nous parlerons plus tard) lui fournissent le schéma de domination vécu comme étant « normal » et faisant partie de règles sociales instaurées par la réflexion collective et les représentations sociales construites et partagées par les membres de la même communauté.

« L'effet de la domination symbolique s'exerce non dans la logique pure des consciences connaissantes, mais à travers les schèmes de perception, d'appréciation et d'action qui sont constitutifs des habitus » (ibidem : 59)

Si l'habitus regroupe l'ensemble des habitudes ou des comportements d'un individu ou d'un groupe d'individus en société, il est aussi le résultat de la perception qui est à l'origine des représentations sociales construites en société ; la violence symbolique, reprise ici par BOURDIEU sous le concept de domination symbolique est définie comme étant un processus qui ne résulte pas toujours de la réflexion consciente ou logique du dominé mais comme étant le résultat direct de la perception « collective » ou des idées construites en société et qui font que ces actes de violence symboliques jouissent du statut d' « habitus ».

« La frontière magique entre les dominants et les dominés que la magie du pouvoir symbolique déclenche, et par lesquels les dominés contribuent, souvent à leur insu, parfois contre leur gré à leur propre domination en acceptant tacitement les limites imposées » (ibidem :60).

Par cette dernière citation de l'ouvrage intitulé la domination masculine écrit par Pierre BOURDIEU en 1998, nous confirmons l'aspect de complicité des dominés dans l'exercice du pouvoir des dominants sur eux, ceci dit, l'accent est mis à ce niveau-ci sur la caractéristique d'inconscience vécue par le dominé. Autrement dit, le dominé, en approuvant son statut n'est pas conscient du fait qu'il soit en train de subir ce qui pourrait être vécu dans d'autres situations comme étant de la violence.

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

Cependant, malgré tous les travaux réalisés par les sociologues au sujet de la violence symbolique, notamment Pierre BOURDIEU qui en est reconnu comme le fondateur, le concept verra des critiques émises par des sociologues et des psychologues qui empruntent le chemin de la souffrance qui n'est pas vécue par le dominant dans ce cas puisque cette violence peut, à l'instar d'être subie, être choisie et adoptée par le dominant lui-même pour poser le doute sur l'appellation même de ce phénomène par le concept de violence puisque selon eux et selon les définitions les plus communes, est violence tout ce qui est défini comme étant acte provoquant une réaction émotionnelle négative de celui qui la subit.

Néanmoins, la violence symbolique reste une notion clé dans l'analyse des rapports sociaux de sexe puisqu'il régit, selon lui, toute autre forme de violence sociale contre la femme, il définit ce type de violence comme moyen de domination moderne.

3- Les représentations sociales

La représentation dans le dictionnaire Larousse en ligne est un acte de pensée que l'individu construit au sujet d'un objet donné.

L » concept est considéré en psychologie sociale comme étant une manière d'organiser notre connaissance de la réalité et des choses. La représentation est toujours relative à l'objet de la représentation qui peut être réel sans pour autant être tangible. Ceci dit, l'objet de la représentation doit jouir d'une forte résonance sociale afin de susciter la construction et l'organisation de la pensée à son sujet.

Concept apparu pour la première fois en sociologie et introduit dès 1897 par Emile DURKEIM en psychologie sociale, il définit, selon lui, des modes communs et collectifs de perception et de connaissances par opposition aux points de vue et idées individuels qu'une personne seule se fait d'un objet donné. La représentation sociale est donc construite et forgée au travers des échanges et communications sociaux.

En ce sens, JODELET affirme à propos des représentations que « *dans leur richesse phénoménale, on repère des éléments divers dont certains sont étudiés de manière isolée, éléments informatifs, cognitifs, idéologiques, normatifs, croyances, valeurs, attitudes, opinions, images, etc. Mais ces éléments sont toujours organisés sous l'espèce d'un savoir disant quelque chose sur l'état de la réalité* » (1994 :36).

Ainsi, nous pouvons dire que le concept de représentations sociales est doublement articulé et ce, parce qu'il est composé de deux volets.

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

D'abord, un volet ou un contenu cognitif qui regroupe le nombre de règles qui régissent le processus sociocognitif de la représentation. Ensuite un volet ou un contenu social animé par les éléments culturels, idéologiques et sociaux qui définissent l'individu ou la communauté à laquelle la représentation en question est relative.

De ce fait, la fonction principale de la représentation sociale est bien la socialisation de l'individu et son adaptation à la société dans laquelle il évolue. Dans ce sens, Jean Claude ABRIC définit la représentation sociale comme étant «*une vision fonctionnelle du monde qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites et de comprendre la réalité à travers son système de référence, donc de s'y adapter, de s'y définir une place*» (1994a :13).

Nous pouvons dire aussi, en nous appuyons sur la définition du même auteur de la représentation sociale, que «*La représentation fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement physique et social, elle va déterminer leurs comportements ou leurs pratiques. La représentation est donc un guide pour l'action, elle oriente les actions et les relations sociales. Elle est un système de pré-décodage de la réalité car elle détermine un ensemble d'anticipations et d'attentes*» (idem : 13).

Selon Jean Claude ABRIC, la représentation sociale sert donc de guide à l'individu lui dictant sa démarche en société et déterminant son comportement vis-à-vis des autres membres de la communauté à laquelle il appartient et il s'adapte avec et grâce à celle-ci. C'est à travers celle-ci qu'il est susceptible d'accéder à la réalité sociale et partager les composants de l'identité sociale qui définit sa communauté. Ainsi, la représentation sociale est une sorte de visa permettant à l'individu d'accéder à l'imaginaire et à la réalité sociaux, lui permettant d'intégrer une communauté donnée, d'en comprendre le fonctionnement et les attentes.

Suite à ces définitions, nous pouvons assigner aux représentations sociales plusieurs fonctions :

- **La fonction identitaire** : les représentations sociales permettent la construction des éléments identitaires d'une communauté donnée, elles permettent de s'identifier comme étant un groupe A (endogroupe, groupe auquel nous appartenons) par opposition à l'autre qui serait un groupe B (exogroupe, groupe auquel nous n'appartenons pas).

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

- **La fonction d'orientation** : les représentations sociales servent à guider et à orienter le comportement de l'individu en société en fonction des attentes de cette dernière.
- **La fonction de savoir** : les représentations sociales permettent à l'individu de cerner la réalité sociale et de comprendre les comportements et orientations sociaux dans la communauté à laquelle il appartient.
- **La fonction justificatrice** : les représentations sociales permettent à l'individu de justifier ses prises de position et comportements en société. Elles servent d'argument d'autorité irréfutable puisqu'il est le produit de la réflexion sociale et la construction collective de l'idée en question.

Sandra JOVCHELOVITCH, théoricienne anglo-saxon ayant travaillé sur les représentations sociales propose d'envisager ces dernières comme un espace entre l'individu et la société en reliant objets, sujets et activités (2006). C'est ainsi que les représentations sociales deviennent le point de rencontre entre les sujets pensant (les individus, éléments de la société), les objets autour desquels les représentations sont construites et enfin, les activités et pratiques sociales ainsi que les prises de positions.

4- Représentations et pouvoir symbolique

Dans le cadre de ce que Pierre BOURDIEU appelle la violence symbolique et dans les rapports à l'Autre en général, il y a des rapports d'exclusion qui s'opèrent et s'installent. Ce qui est différent de soi est systématiquement rejeté et exclu du groupe qui représente soi et ceux qui sont comme soi.

Ainsi, bien que l'individu ne puisse se définir que par contraste avec ce qu'il n'est pas, qu'il ne puisse définir les caractéristiques qui représentent son image de soi qu'en relation de dichotomie avec l'image de l'Autre, il demeure en conflit perpétuel, conscient ou inconscient avec l'image de l'Autre qu'il essaie, soit d'adapter à l'image de soi sinon de rejeter et d'exclure.

À cet effet, dans un rapport de domination symbolique, il y a deux groupes qui se créent, un groupe dominé et un autre dominant. Le groupe dominé, dans la violence et domination symbolique applique lui-même sur les éléments internes du groupe, les lois d'exclusion prédéfinies par le groupe dominant, Pierre BOURDIEU, à ce sujet, précise :

Mais par une sorte de redoublement paradoxal, qui est une des effets ordinaires de la domination symbolique, les dominés eux-mêmes, ou du moins certaines fractions d'entre eux, peuvent appliquer à leur propre univers social des

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

principes de division (tels que fort/faible, soumis ; intelligent/sensible, sensuel ; dur/mou, souple ; droit, franc/tordu, rusé, faux, etc.) qui reproduisent dans leur ordre la structure fondamentale du système des oppositions dominantes en matière de langage. (1981 :138)

L'auteur nous explique dans cette citation comment cet effet d'exclusion s'applique sur les membres du groupe dominé par leurs pairs en installant des dualités qui les identifient par opposition à ce qu'ils devraient être et ne sont pas. Nous comprenons par là que cette position de stigmaté, bien que instaurée initialement par des normes sociales régies par le groupe dominant, sont assimilées par les membres du groupe dominé qui opère sur lui-même les sanctions exclusives.

Dans notre travail de recherche qui prend pour objet d'étude la femme comme sujet parlant et objet du discours, nous pouvons placer la femme dans le groupe dominé et par opposition, l'homme dans le groupe dominant. Toutefois, la définition et représentation de ce qui est homme ou femme reste à déterminer en fonction des contextes et des identités sexuées/sexuelles des locuteurs.

À partir des discours/ énoncés que nous avons à analyser, il nous est donné à voir des objets du discours mettant la femme dans la position d'énonciateur véhiculant des discours implicites ou explicites engendrant à leurs tours respectifs, des stéréotypes et points de vue déduits des situations de communication et des contextes de production. Le discours nous sert donc d'intermédiaire entre le dominé et le rapport de domination symbolique présent dans les interactions analysées.

Dans ce lien étroit qui existe entre l'identité du locuteur, son appartenance à un groupe social et le pouvoir de domination symbolique qui régit ses discours en société, PierreBOURDIEU reprend dans le même ouvrage :

Si, comme le remarque Austin, il est des énonciations qui n'ont pas seulement pour rôle de « décrire un état de choses ou d'affirmer un fait quelconque », mais aussi « d'exécuter une action », c'est que le pouvoir des mots réside dans le fait qu'ils ne sont pas prononcés à titre personnel par celui qui n'en est que le « porteur » : le porte-parole autorisé ne peut agir par les mots sur d'autres agents et, par l'intermédiaire de leur travail, sur les choses mêmes, que parce que sa parole concentre le capital symbolique accumulé par le groupe qui l'a mandaté et dont il est le fondé de pouvoir . (1981 :163)

Dans ce passage, pierre BOURDIEU insiste sur le pouvoir du discours qui va au-delà de la valeur informative préalable et se joint à Jean Claude ANSCOMBRE pour attester du pouvoir argumentatif, symbolique, voire performatif du langage.

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

En effet, s'il reprend les travaux de John Langshaw AUSTIN, c'est pour transcender le sens de surface de tout énoncé et d'aller vers l'intentionnalité, vers l'acte illocutoire et vers le résultat, la signification profonde ou l'acte perlocutoire.

En outre, Pierre BOURDIEU dans cette citation met l'accent sur la notion de groupe qu'il désigne comme légitimant et fondateur du pouvoir symbolique.

Dans toute situation du discours où des représentations sociales sont mises en avant ou des pouvoirs symboliques sont exercés, nous retrouvons une instance légitimante qui confère au locuteur ce pouvoir discursif d'approuver un co-énonciateur ou un objet du discours ou, à l'inverse, de l'exclure de l'endogroupe. Cette instance peut être dite société, communauté ou peuple.

Pour mieux expliquer ce concept, nous revenons au même auteur qui précise « Les locutions qui comportent l'épithète magique de « populaire » sont protégées contre l'examen par le fait que toute analyse critique d'une notion touchant de près ou de loin au « peuple » s'expose à être immédiatement identifiée à une agression symbolique contre la réalité désignée » (ibidem : 133). L'épithète « populaire » est qualifiée par le sociologue de magique pour en expliciter le pouvoir infranchissable et l'instance suprême des discours qui en découlent.

Nous comprenons par là que les normes que dicte la société représentent une législation, des lois intransigeantes auxquelles se soumettent les différents groupes qui la composent. Si la société maghrébine dresse une nomenclature précise de ce que doit être une femme en sa qualité d'identité sexuée, toute transgression de ces lois engendre une exclusion irréfutable du groupe d'appartenance préalable.

Le pouvoir symbolique des mots repose donc sur l'instance suprême qui est la société qui confère au discours son pouvoir et aux locuteurs potentiels, membres de la communauté en question, le pouvoir aussi d'inclure ou d'exclure un membre d'un groupe ou d'un autre.

Toutefois, il est important de préciser que dans le langage d'autorité et dans ce rapport de domination symbolique, le dominé doit collaborer, être complice et s'assimiler à ces lois qui le condamnent. Sans consentement du dominé, le pouvoir symbolique n'est pas envisageable, ce dernier doit reconnaître et conférer au dominé le statut de « apte à dominer » et « autorisé à émettre un discours performatif » inclusif ou pas.

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

Ainsi, chaque groupe social s'identifie par des règles et des normes qui le définissent sur lesquelles reposent des représentations sociales qui régissent les comportements sociaux et discursifs. Dans ce sens, Pierre BOURDIEU rajoute « *elles ont (les représentations) pour enjeu le pouvoir d'imposer une vision du monde social à travers des principes de di-vision qui, lorsqu'ils s'imposent à l'ensemble d'un groupe, font le sens et le consensus sur le sens et, en particulier sur l'identité et l'unité du groupe* » (Op.cit : 283).

L'identité sexuée des groupes féminin et masculin sont donc conditionnées par des représentations sociales ayant pour rôle la division des rôles sociaux en fonction de l'identité sexuelle et ou sexuée et des sociétés objet d'analyse

Il est important aussi de souligner le caractère variable des représentations sociales qui varient d'une société à une autre et d'une communauté à une autre des représentations assignées au groupe féminin en société maghrébines ne seraient donc pas forcément les mêmes qu'en société orientale ou occidentale.

Pour récapituler, nous dirons que la société et tout ce qui admet d'adjectif « populaire » a un pouvoir symbolique reposant des représentations sociales propres à chaque communauté et permettant de nommer les traits définitoires des groupes sociaux entraînant ainsi l'exclusion du groupe de tout ce qui n'est pas à l'image de soi, élément endogroupe.

Par ailleurs, tout discours qui s'adosse sur l'instance légitimante « société » ou « populaire » détient un pouvoir performatif symbolique pouvant par sa simple production, exercer une action sur la société ou sur les individus qui la composent.

Dans ce sens, Jean Marie SECA précise que « *ce qu'il faut retenir, pour l'instant, de la notion de représentation sociale, c'est que des informations, des images, des attitudes et des croyances sont partagées par des groupes de personnes qui, quelques fois, ne se connaissent pas personnellement et ont hérité de ce savoir collectif* » (2005 : 13), dans ce passage, Jean Marie SECA nous explique que pour partager des représentation au sujet d'un même objet du discours, les locuteurs ou membres de la communauté ne sont pas tenus de se connaître personnellement puisque les représentations sont, selon lui, des données propres à la communauté qui peuvent être transmises par « héritage ». Il précise aussi que les représentations peuvent être sous forme d'images, d'attitudes, de croyances ou d'informations partagées par ces mêmes membres.

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

Dans le cas de notre étude, les représentations dont il est question et sur lesquelles se reposent les discours sujets d'analyse sont un ensemble hétérogène de ces éléments ayant tous pour objectif de définir ce qui représente l'identité féminine, sexuée et sexuelle puisque dans le contexte de notre recherche, les deux vont de pair et ne s'opposent pas puisque justement, dans les représentations sociales maghrébines, algéro-musulmanes, l'identité sexuée ne se construit que dans son rapport direct avec l'identité sexuelle de l'individu.

Dans le même sens, Patrick RATEAU explique aussi que les représentations naissent, se cultivent et se développent dans les discours quotidiens que peuvent tenir les locuteurs d'une langue donnée, c'est donc, dans l'actualisation quotidienne et individuelle de la langue que vivent les représentations et ce, en se reposant directement sur des données culturelles et historiques propres à chaque communauté. Les représentations sociales sont donc des pensées qui se développent au fur et à mesure à partir d'une base de données hétéroclite incluant données idéologiques, religieuses, scientifiques et autres éléments qui constituent l'identité d'un groupe ou d'une communauté quelconque, d'où le caractère variable de celles-ci et le caractère mutable justifié par la diversité des éléments qui les constituent et l'impact du temps sur ces derniers lorsqu'ils sont remis en diachronie.

Serge MOSCOVICI rajoute « *une représentation sociale contribue exclusivement au processus de formation des conduites et d'orientation des communications sociales* » (1976 : 75). Nous comprenons par là qu'il existe une relation de cause à effet entre les représentations et les discours en société dans le sens où les représentations créent les discours et les comportements langagiers et que le discours perpétue les représentations sociales puisqu'il leur permet de vivre et de résister aux changements potentiels en synchronie.

Il semble donc clair que le discours en société soit régi par des représentations construites de et par la société mais aussi, c'est ce même discours qui permet aux représentations d'être et de se transmettre par « *héritage* ». Toutefois, ces représentations octroient au discours une légitimité, une autorité symbolique, elle lui confère un pouvoir d'action sur les éléments du groupe en question.

Les représentations peuvent donc être considérées comme images mentales mais aussi comme idées ou comportements ayant pour objectif de manipuler, de guider ces images mentales dans un sens ou dans l'autre d'où, l'aspect performatif de tout discours reposant sur des représentations sociales et d'où aussi son pouvoir symboliques puisqu'il acquiert la

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

faculté de diriger les membres d'une communauté vers des idées précises et de porter des jugements inclusifs ou exclusifs quant aux groupes sociaux préétablis.

Pour finir, nous convoquons une citation de Jean Marie SECA qui stipule que :

Un stéréotype ou une idéologie tendent à entériner un état de discrimination ou une domination et finissent par peser sur les normes, les attentes et les croyances au point de devenir des attributs « naturels » et les outils de connaissance, des références créatrices de pratiques conformistes chez les dominés et les exclus autant que chez ceux qui les stigmatisent ou les persécutent. (2005 : 76)

Dans ce passage, le lien est établi entre la notion de dominé, celui de représentations et celui de stéréotype qui est, dans ce cas, considéré comme étant un ensemble de normes et de croyances qui adoptent le caractère de « naturels » dans la définition d'un individu ou d'un groupe. Il est donc ces attitudes, ces idéologies, ces images collectives partagées par les membres d'une communauté et qui sont rattachées à un objet du discours particulier.

De ce fait, le stéréotype peut être défini comme étant un ensemble d'attributs rattachés à un groupe, un ensemble de représentations à son sujet, d'attitudes et de comportements attendus de lui, c'est un modèle préétabli de ce que doit être le groupe en question ou les membres qui le constituent.

Donc, si le stéréotype dans la théorie de Jean Claude ANSCOMBRE désigne l'ensemble des points de vue explicites ou implicites que peut contenir la signification profonde d'un énoncé, en sociologie, il s'agit d'un ensemble d'éléments définitoires d'un objet donné.

Toutefois, le pouvoir symbolique du discours est directement lié aux stéréotypes tels qu'ils sont définis en sociologie puisque si l'on croit la théorie de Jean-Claude ANSCOMBRE, il existe des stéréotypes primaires et des stéréotypes secondaires, or, les stéréotypes secondaires ne disposent pas de cette faculté collective et ne jouissent pas de l'épithète « magique » populaire du moment qu'ils ne sont pas tenus d'être partagés par différents locuteurs.

Nous retenons qu'un stéréotype, pour contribuer à la construction symbolique du discours, doit être à caractère social et non discursif puisque toutes les catégories des stéréotypes dans la théorie des stéréotypes qui représente le soubassement théorique principal de notre analyse, ne sont pas à caractère social et collectif et que, comme nous l'avons déjà expliqué, ce qui confère au discours son pouvoir symbolique, c'est justement l'aspect social

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

ou du moins, les divers idées, images, attitudes et autres validées et légitimées par l'instance sociale qui les abrite.

5- Sexe Vs Genre

Il convient dans notre recherche qui a pour objet d'analyse et objet du discours de faire la distinction des genres homme/femme. D'abord, avant d'accéder aux traits distinctifs qui constituent les deux groupes, il est nécessaire de comprendre la différence entre les deux notions de sexe et de genre qui peuvent parfois se confondre.

André BENOIT dans un article portant sur la construction discursive du sexe par le genre explique que « *Sexe et genre sont donc envisagés comme deux espaces normatifs socialement construits. Ils traduisent les termes anglais « sex » et « gender » : le premier désigne la réalité biologique du corps sexué, quand le second renvoie au mécanisme de détermination sociale des pratiques corporelles et discursives en fonction de la différence de l'homme et de la femme.* » (2017 : 8). Les deux concepts sont donc envisagés comme opposés et complémentaires à la fois puisque l'existence de chacun d'entre eux repose sur l'autre.

Le sexe, désignant la réalité biologique de l'individu et du locuteur dans notre cas semble décisif dans le processus de catégorisation et d'appartenance à un genre ou à l'autre.

Le genre est donc défini comme étant un ensemble de caractéristiques acquises ou apprises par l'individu en société et qui lui permettent de s'identifier à un genre ou à l'autre. L'image ou la représentation de soi portées par l'éthos reposent donc aussi bien sur la notion de sexe que sur celle du genre puisqu'un fait biologique ne conduit pas forcément vers une identification sociale.

À l'acceptation du genre est donc assignée un ensemble de comportements à adopter, de pratiques sociales, de façons d'être, d'« habitus », d'attitudes et de représentations qui font que l'individu, le locuteur ou l'énonciateur soit rangé dans le genre féminin ou masculin.

Pour étayer cette différence entre les deux notions de sexe et de genre, nous convoquons la citation de OUKLEY Ann dans laquelle elle explique que « *le mot sexe se réfère aux différences biologiques entre mâles et femelles ; à la différence visible entre leurs organes génitaux et à la différence corrélative entre leurs fonctions procréatives. Le « genre », lui, est une question de culture ; il se réfère à la classification sociale en « masculin » et « féminin »* » (1972 :146).

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

DELPHY Christine, pour sa part, elle atteste que « Les places et les activités des individus ne sont pas considérées comme découlant de leur nature ou de leur capacités propre mais de l'organisation sociale. (2001 : 245).

Nous comprenons à travers ces citations que les normes sociales distinguent les individus en catégories hétérogènes auxquelles sont rattachés des comportements et attitudes propres à chaque classe sociale, en l'occurrence, classe féminine/classe masculine. Il est donc clair à présent que ce n'est pas la nature biologique de l'individu qui le place dans une classe sociale quelconque mais plutôt l'ensemble des comportements qu'il adopte et des attitudes qu'il peut avoir.

DELPHY Christine irait jusqu'à qualifier le sexe de contenant et le genre de contenu pour expliquer le clivage mais aussi l'indissociabilité entre les deux concepts. Elle rajoute « dans la construction sociale des valeurs, le masculin et le féminin sont les créations culturelles d'une société fondée, entre autres hiérarchies, sur la hiérarchie du genre » (2012 :256).

Nous comprenons à travers ces explications fournies par DELHY et OUAKLEY que les notions de genre homme et genre femme peuvent changer d'une société à l'autre en fonction des valeurs véhiculées par les différentes communautés et des stéréotypes et représentations sur lesquels reposent ces deux concepts.

En effet, si le concept de sexe reste inchangé, celui du genre sera donc variable puisque les éléments qui en définissent la nature et qui en constituent l'identité dépendent du cadre socioculturels dans lequel l'acception est pensée.

Ainsi, allant d'une société occidentale à une société maghrébine ou orientale ou allant d'une communauté musulmane à une autre laïque, les caractéristiques reconnues aux deux genres féminin et masculin ne seront pas les mêmes puisque les représentations sur lesquelles ils sont fondées, elles-mêmes, varient.

Par conséquent, si le fait de consommer du tabac ou de l'alcool à titre d'exemple n'est réduit à aucun genre en société occidentale, il devient un trait spécifique au genre masculin en société maghrébine. L'individu de sexe féminin en contexte socioculturel maghrébin serait classé dans le genre masculin, du moins, dans son action de consommer du tabac ou de l'alcool alors que son appartenance au genre féminin n'est pas remise en cause en société occidentale pour le même comportement.

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

La classification en genre féminin ou masculin est donc variable et relative aux facteurs extra biologiques qui permettent l'accès à l'endogroupe ou, au contraire, rester dans l'exogroupe, exclu.

6- Identité sexuée Vs identité sexuelle

Didier LIPPE dans son article sur la complexité des sexes « *Construire son identité sexuée ?* » définit l'identité comme « *une présentation subjective de soi et de l'image de soi, en même temps qu'une représentation sociale liée à nos groupes d'appartenance et aux rôles qui nous y sont plus ou moins implicitement dévolus* » (2016 :27-28).

Nous comprenons par là que l'identité d'un individu se construit sur deux axes, d'abord sur un axe subjectif individuel dans le sens où l'être ou le locuteur se définit, d'abord par des éléments internes auxquels il s'identifie biologiquement. Quant au second axe, il s'agit de l'axe social qui lui permet de se ranger dans une catégorie ou dans une autre en fonction des rôles qui lui sont assignés et auxquels il s'identifie aussi.

En contre partie, « *La plupart des sociétés partagent l'univers des traits de caractère humain en deux ; elles en attribuent une moitié aux hommes et l'autre aux femmes* » (Margaret MEAD in Christine DELPHY, 2001 :244), nous confirmons donc qu'il existe socialement, deux genres hommes/femmes qui ne s'identifient pas par des réalités biologiques mais plutôt par des rôles sociaux rangés en nomenclatures renvoyant chacune à un genre défini.

Nous rajoutons que « *l'identité sexuelle renvoie plus particulièrement au sentiment d'appartenance au sexe biologique assigné à la naissance et à la psychosexualité ; quant à l'identité sexuée, elle désigne le sentiment d'appartenance à son sexe culturellement défini par les normes sociales de féminité et de masculinité prescrites à chacun des deux sexes biologiques.* » (Françoise VOUILLOT, 2002 : 485-494).

Nous pouvons donc définir l'identité sexuelle comme étant le genre auquel la nature biologique de l'individu l'assigne, c'est une identité qui n'est pas choisie puisque l'individu, au moment de sa naissance est classé dans la catégorie féminin ou masculin sans subjectivité aucune.

Quant à l'identité sexuée, il s'agit de l'appartenance à laquelle nous lient les rôles sociaux qui nous sont affectés et qui nous définissent, ainsi, tout individu ou locuteur jouirait d'une identité sexuelle biologique objective qui le définit et d'une identité sexuée qui peut lui

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

être imposée comme elle peut être choisie de par son attitude et son comportement social qui définit son appartenance à un genre ou à un autre, c'est donc une identité subjective.

Pour illustrer ce concept d'identité sexuée et de rôles et tâches sexués, nous prenons les exemples du métier à tisser et de « *tajma3t*¹ » en société Kabyle. Le métier à tisser, activité exclusive aux femmes n'admet pas d'hommes ou d'élément de genre masculin tout comme « *tajma3t* » du village n'admet pas de présence féminine. Ainsi, sera considérée comme non féminine, non éligible au genre féminin, toute femme qui transgresse cette condition et ose se mélanger aux hommes dans « *tajma3t* » des villages Kabyles et sera exclu du genre masculin tout homme se mélangeant aux femmes dans l'activité du métier à tisser.

Pour récapituler, nous pouvons dire que l'identité sexuelle est une identité objective bien qu'il soit, à l'heure actuelle, possible de transcender cette objectivité, cette réalité biologique et de choisir, dans des cas rares et dans des sociétés bien définies, une réalité biologique autre que celle avec laquelle l'individu naît. L'identité sexée quant à elle, désigne l'identité que la société confère à l'individu de par les rôles, les attitudes et les comportements qu'elle lui assigne. Ainsi, l'identité sexuée pourrait compléter l'identité sexuelle et se joindre à elle pour définir la globalité d'une personne et construire l'image de soi et la représentation de soi. Mais aussi, l'identité sexuelle pourrait ne pas correspondre à l'identité sexuée de l'individu, voire s'opposer à elle et constituer, dans cette situation un dilemme identitaire qui fait que l'individu puisse se retrouver à la croisée des identités sans s'identifier complètement à aucune d'entre elles.

Ainsi, pour séparer entre les deux genres masculin et féminin, nous nous appuyons sur un ordre social variable et non constant d'une société à une autre, d'une communauté à une autre, à ce sujet, Françoise VOUILLOT rajoute, « *le masculin et le féminin ne sont pas équivalents. Depuis toujours et partout, les rapports sociaux de sexe, et donc l'ordre social, sont fondés, comme le dit Françoise HERITIER (1996), sur une « valence différentielle des sexes » »* (idem). Par valeur différentielle, VOUILLOT renvoie à la diversité des découpages sociaux et de l'attribution des rôles et des attitudes qui varient d'une société à une autre. Ainsi, la valeur féminine en société française n'est pas la même que la valeur féminine en société maghrébine puisqu'aux deux catégories ne sont pas rattachées les mêmes comportements, les mêmes images sociales et les mêmes rôles.

¹ Tajma3t est dans les villages kabyles le lieu de rencontre et de concertation des hommes au sujet des questions relatives au village et aux villageois.

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

Il s'agit donc de valeur différentielle puisque, quand bien même la notion de sexe ne pourrait pas avoir de nuances objectives, celle de genre demeure variable et relative à plusieurs facteurs qui définissent la société qui contient le(s) sujet(s) objet(s) du discours.

Ce qui est reconnu comme étant féminin dans une communauté donnée ne l'est pas forcément dans une autre ; prenons l'exemple de la cuisine, si en société maghrébine, le fait de cuisiner au sein du foyer relève systématiquement des tâches de la femme, il n'en est pas de même en société occidentale où le partage des tâches ménagères, en général, n'est pas fait de la même manière. Le fait de cuisiner dans son foyer définit donc le genre féminin en société maghrébine tandis qu'il n'est pas un élément pertinent pour la définition du même genre dans une autre société.

Par ailleurs, si nous prenons l'exemple de conduire une moto qui est un comportement assigné au genre masculin en société maghrébine, il est un comportement non définitoire en société occidentale où le fait qu'une femme conduise une moto est tout à fait normal. Dans ce cas là, la valeur du masculin ne se base pas sur les mêmes données préalables et n'est pas défini par les mêmes facteurs, comportements et attitudes d'une société/communauté à une autre.

A travers ces exemples, nous pouvons confirmer que la société est l'instance majeure qui définit l'appartenance à un genre ou à un autre en défiant ainsi, les lois biologiques qu'elle affronte et critique dans sa conception des genres masculin et féminin.

À cet effet, VOUILLOT reprend la citation de Lilian MATHIEU et affirme que « *cette imposition de comportements sociaux à des personnes sur la base de leur sexe biologique définit l'identité sexuée comme produit d'une « élaboration faite par le social sur le biologique* » » (*ibidem*) ou encore que « *nous nous construisons en « tant que fille ou garçon, femme ou homme » en apportant par nos conduites les réponses « attendues » aux prescriptions sociales faites à notre catégorie de sexe (biologique).* » (Op.cit.).

Nous comprenons à travers ces citations que l'identité sexuelle peut mener à l'identité sexuée puisque ce que nomme Françoise VOUILLOT de « *prescriptions sociales* » est un ensemble d'exigences, d'attentes de la société vis-à-vis de tout individu jouissant d'une identité sexuelle préalable. Elle explique donc que l'identité sexuée ne serait, dans la plupart des cas que des réponses, des réactions à ce qu'attend la norme sociale de l'identité sexuelle, objective de l'individu.

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

En société algérienne par exemple, il est attendu d'une femme de ne pas parler fort en public, de ne pas fumer ou encore de ne pas entrer dans un bar, l'identité sexuée de cette dernière se construit donc sur la base de ces attentes sociales auxquelles elle est tenue de répondre. Il y a donc une relation de cause à effet qui s'instaure entre les deux instances d'identité sexuelle et d'identité sexuelle puisque : une identité sexuelle mène vers une identité sexuée imposée et une identité sexuée repose sur les normes sociales attendues de l'identité sexuelle originelle de l'individu.

Par conséquent, une femme qui parle fort en public, qui fume ou qui entre dans un bar entre dans un processus d'exclusion, elle passe donc dans une identité sexuée autre que celle à laquelle est rattachée son identité sexuelle qui n'admet pas ces comportements. La femme entre dans une autre catégorie qui est celle du masculin puisque c'est l'identité sexuelle à laquelle se rattachent les comportements sociaux qu'elle adopte.

Selon la même auteure, les notions de masculin/féminin induisent implicitement à des découpages tant sociaux que professionnels qui définissent des façons, des manières d'être féminine ou masculin ou encore des métiers pour femmes et d'autres pour hommes, des comportements masculins et d'autres féminins.

Christine DELPHY à ce sujet, rajoute « dans la construction sociale des valeurs, le masculin et le féminin sont les créations culturelles d'une société fondée, entre autres hiérarchies, sur la hiérarchie du genre » (2001 :256). Elle nous confirme donc la valeur variable et sociale de la notion du genre qui se construit différemment selon les règles de chaque société/communauté.

Nous finissons avec Didier LIPPE qui atteste que l'identité sexuée « *le sentiment d'appartenir à l'un des deux sexes, est une construction psychique* » (2016 :17) ou encore que l'identité sexuée « *se retrouve aux trois niveaux biologique, social (en mutation) et psychique (avec tout le développement psychosexuel) qui interagissent pour aboutir à se situer au mieux dans son identité sexuée* » (idem). Si nous avons pris en considération l'aspect biologique et l'aspect social, Didier LIPPE met l'accent sur le volet psychique que nous n'avons pas inclus dans l'équation qui mène vers l'identité sexuée et qui, selon lui, joue un rôle prépondérant dans l'identification à tel ou tel genre. Il nous explique que l'identité sexuée est basée, d'abord sur une valeur biologique incontestable, puis, sur des valeurs sociales mutables dans le sens où les rôles ou les comportements assignés à tel ou tel genre peuvent, tant être différents d'une société à une autre mais aussi évoluer et changer au sein d'une même société.

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

Ainsi, dans les années 90 en orient, conduire une voiture était un comportement propre au genre masculin tandis qu'en 2020, c'est devenu un comportement asexué. Les valeurs qui définissent le genre masculin ou féminin peuvent donc changer en diachronie au sein d'une même société/communauté.

Le troisième paramètre qui définirait l'identité sexuée selon Didier LIPPE serait donc le volet psychique de l'individu puisqu'il inclut le concept de construction psychique dans celui de construction de l'identité sexuée de l'individu. Selon lui, la biologie et les normes sociales, à elles seules, ne suffisent pas pour qu'un individu se sente homme ou femme, il affirme que l'identité sexuée serait la manière dont on se considère et on se représente dans notre façon d'être et que c'est cet aspect psychique qui conduit à répondre, ou pas, aux attentes sociales et aux normes exigées pour tel ou tel genre.

7- Identité sociale Vs Identité discursive

Selon Patrick CHARAUDEAU, l'identité rime avec la prise de conscience de l'existence de Soi dans toutes ses acceptions, de son corps, de son savoir, de ses jugements, de ses croyances et de tous les éléments inhérents à la personne en sa qualité d'être du monde partie d'un tout qui est la société.²

Toutefois, l'identité de la personne ne peut se concevoir et se définir que dans les rapports à l'Autre. L'Altérité devient donc un élément incontournable dans l'accès à l'identité et aux éléments qui la constituent.

Une fois la notion d'identité remise dans le contexte des sciences du langage, elle pose un problème de complexité en vue des différents angles de vue desquels elle peut être appréhendée. De même pour l'analyse du discours qui se veut être à la croisée de plusieurs disciplines, un carrefour des savoir, des théories et des approches, elle adopte le concept d'identité mais lui accorde le bénéfice de relativité et lui octroie une valeur à géométrie variable en fonction du contexte et du corpus à analyser.

En même temps, il convient de préciser que la dimension du rapport de Soi à l'autre est complexe aussi dans la mesure où cette même différence qui définit Soi est celle qui suscite le rejet. En effet, le phénomène d'altérophobie se manifeste dans les pratiques sociales et langagières quotidiennes allant du racisme, au sexisme, aux différents types du rejet de l'Autre qui définissent l'identité de Soi dans sa différence.

²<http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite.217.htm>

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

Quant à l'altérité qui est un élément clé dans la définition de Soi, elle peut être définie comme étant ce qui oppose Ego à l'Autre. D'ailleurs, l'Autre peut être envisagé comme singulier ou comme collectif dans le cas de groupes de personnes, de communautés ou de société, de même que l'identité sociale peut englober dans certains de ses éléments inhérents un groupe d'individus et non une simple personne.

La relation à l'Autre est donc particulièrement intéressante puisqu'elle oriente les rapports sociaux mais aussi les comportements langagiers, les choix onomastiques, les choix lexicaux et tout type de rapport discursif ou autre pouvant s'instaurer entre Soi et l'Autre.

Ainsi, de la violence verbale aux autres phénomènes discursifs récurrents, l'identité se construit et se définit, en revanche, nous pouvons, à ce stade parler de différents types d'identité, notamment l'identité sociale et l'identité discursive.

L'identité objet de connaissance du sujet sur lui-même et sur l'Autre est ce que l'on peut nommer identité sociale, elle se définit par tous les attributs, biologiques, sociaux, professionnels, civils et autres dont jouit l'individu et qui le définissent socialement. L'identité sociale est celle qui est reconnue par les autres, celles que nous confères les autres et nous reconnaissent. En d'autres termes, l'identité sociale consiste en tout ce qui permet à l'Autre de nous définir comme Soi, à Soi de se définir comme Soi et à toutes les attentes, les modèles préétablis, les moules auxquels Soi est associé par lui-même et par l'Autre.

Quant à l'identité discursive, elle peut être appréhendée, elle n'est pas construite par des attentes préalables collectives ou individuelles mais a, plutôt, la particularité d'être pensée et réalisée par le locuteur, sujet parlant, Soi parlant.

L'identité discursive est donc une notion qui prend son sens dans le cadre des études s'intéressant au langage, au discours et toutes les pratiques langagières que l'on peut rencontrer dans le cadre de l'analyse du discours. Le sujet parlant, dans ce sens, a pour but de faire valoir l'image de Soi ou ce que Aristote nomme l'éthos, concept d'ailleurs repris et exploité par les analystes du discours.

À cet effet, l'identité discursive se base sur plusieurs techniques et stratégies discursives et argumentatives afin d'affirmer son existence et de défendre les valeurs et arguments pour lesquels le passage de la langue, de l'abstrait au concret, au tangible à la parole se fait. L'objectif majeur de l'identité discursive sera donc de convaincre et de persuader ses co-énonciateurs potentiels et de se forger une image et ce, à travers les choix

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

lexicaux, syntaxiques, structuraux et autres éléments de surface ainsi que sur des processus de construction discursive susceptibles de lui permettre d'atteindre ses objectifs initiaux et de répondre aux besoins de l'identité discursive voulue et réalisée.

Par ailleurs, il nous paraît inconcevable d'appréhender l'identité discursive sans l'identité sociale et ce, parce que les visées discursives du locuteur sont directement liées à son identité sociale, nous pourrions même dire qu'en dépit des disparités qui les séparent, ces deux notions sont intimement liées puisque chacune assure la survie de l'autre et chacune se construit en relation directe avec l'Autre.

Ainsi, l'identité sociale existerait et s'affirmerait à travers les pratiques discursives de l'individu qu'elle représente, de même, l'identité discursive trouve son essence dans les éléments inhérents et définitoires de l'identité sociale qui est conférée à Soi.

8- Ethos et image de soi

La présentation de soi selon Ruth AMOSSY repose sur trois notions fondamentales, d'abord, l'aspect sociologique dans le sens où le locuteur ou l'énonciateur, à travers son discours, présente l'image qu'il a de lui-même, il parle de la gestion de l'image de soi dans les interactions verbales. Ensuite l'aspect rhétorique dans l'actualisation de la langue, l'usage individuel de la parole et la production unique et singulière de l'énoncé qu'il produit. A la fin, l'aspect linguistique de la présentation de soi qui est imbriqué dans les procédés discursifs déployés par le locuteur, dans les visées argumentatives et dans les forces illocutoires que porte et sur lesquelles repose tout énoncé.

A cet effet, la notion d'Ethos est présentée par AMOSSY comme un concept répondant à une exigence double, exigence immanente et exigence transcendante. Par exigence immanente, nous désignons le fait de reposer sur les conditions internes de la construction discursive, la prise en compte de la valeur co-énonciative, les choix paradigmatiques et les structures syntagmatiques personnelles. Quant à l'exigence transcendante, c'est le fait de remettre la notion de présentation de soi au cœur du contexte socioculturel de sa production, dans la situation d'énonciation et dans ses relations inévitables avec tous les éléments extralinguistiques qui l'entourent.

Ainsi, un énoncé est construit en fonction du temps et du lieu de sa production, en répondant à la stratégie discursive schématique dans laquelle tout discours est produit en

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

fonction de sa recevabilité, des retours attendus et de son acceptabilité par les co-énonciateurs potentiels.

L'éthos, dans ce cas, répond aux principes de cohérence interne et d'adhésion externe afin de dessiner une « *image de soi* », une « *représentation de soi* » véhiculée tant explicitement que implicitement par les composantes internes de l'énoncé.

Ainsi, à l'instar de la valeur argumentative que confèrent les études linguistiques et discursives à l'énoncé, à sa valeur informative intrinsèque, AMOSSY lui assigne une valeur représentative dans le sens où celui-ci a pour rôle de véhiculer, des rendre compte d'une image que le locuteur propose de lui-même à travers ses choix discursifs assumés.

Selon Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, « *L'éthos évoque certaines qualités abstraites des sujets sociaux qui se manifestent concrètement.* »³. Nous comprenons que l'éthos peut être défini comme étant toutes données transmises par l'énoncé de manière implicite, tous les points de vue à déduire de l'acte d'énonciation, les stéréotypes secondaires ou primaires qui peuvent se cacher entre les signes d'un même énoncé et les parties d'un même discours.

Par « *image de soi* » ou « *présentation de soi* », AMOSSY et KERBRAT-ORECCHIONI désignent tout ce qui peut être supposé, présupposé, implicite et explicite et qui présentent l'image de lui-même que le locuteur véhicule à travers son discours.

Toutefois, AMOSSY précise que « l'image discursive de soi est (donc) ancrée dans des stéréotypes, un arsenal de représentations collectives qui détermine en partie la représentation de soi et son efficacité dans une culture donnée » (2002 : 239), nous comprenons par là que l'image de soi présentée par l'éthos repose à son tour sur des valeurs collectives desquelles le discours est puisé, d'un côté et auxquelles il renvoie de l'autre. L'éthos a donc aussi pour rôle de mettre à nue tant les représentations sociales que les stéréotypes véhiculés par l'énoncé en question, par le locuteur qui le produit et par le cadre socioculturel dans lequel il est généré.

Si, dans la théorie des stéréotypes, tout discours porte en lui des phrases stéréotypiques typifiantes locales ou à priori, nous pouvons dire que selon AMOSSY, ces mêmes valeurs stéréotypiques peuvent être dites « éthos » puisqu'elles consistent en l'image de Soi dans l'absolu lorsqu'il s'agit de stéréotypes secondaires, et de l'image de Soi dans son rapport à l'Autre pour ce qui est des stéréotypes primaires, Soi n'étant pas une entité qui vit seule mais

³ <https://journals.openedition.org/praxematique/540?lang=en>

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

comme partie d'un tout, comme élément d'une société à laquelle il s'identifie et de laquelle il puise ses productions discursives leurs rapports dialogiques.

Ainsi, la relation entre l'éthos et la société ou l'éthos et le groupe auquel appartient le locuteur va dans les deux sens dans la mesure où, l'éthos véhiculé par un discours quelconque repose sur les valeurs collectives du groupe et les valeurs mais pour faire partie de ce groupe, la connaissance de l'éthos collectif est une condition sine qua non.

À ce sujet Duygu Curum DUMAN précise, « *pour faire partie d'un groupe ou faire semblant d'en faire partie, la connaissance de l'ethos collectif concerné est primordiale* » (2012 :195).

Nous comprenons que pour jouir du statut d'élément endogroupe, le locuteur doit acquérir les codes de l'éthos collectif, des traits caractéristiques propres au groupe d'appartenance voulu et revendiqué par le locuteur et porté par le discours.

Selon Eithan ORKIBI, « *l'éthos collectif est renforcé sur la base de la race, de l'âge, du sexe (gender) ou du statut professionnel et consiste en l'élaboration de traits caractéristiques propres au groupe, à savoir l'apparence, le langage, les valeurs, les croyances, les symboles visuels* » (2008). L'éthos collectif repose donc sur une multitude de caractéristiques hétérogènes qui définissent le groupe en question.

Ainsi, le groupe sur lequel repose l'éthos véhiculé par un énoncé quelconque n'est pas forcément une société ou une communauté linguistique, il peut aussi bien être un groupe dont les éléments définitoires se basent sur des critères autres tels que l'âge des éléments composant le groupe, le genre féminin ou masculin, une appartenance religieuse, une particularité ethnique, professionnelle ou tout autre élément pouvant dessiner les limites de l'exogroupe et qui exclurait du « *in* » tout ce qui ne porte pas en lui les critères propres au groupe en question.

Nous pouvons affirmer donc que l'éthos est un ensemble d'éléments présentés par le discours produit ayant pour résultat direct la définition de l'image de soi ou du groupe à travers ses composantes internes. Cependant, l'objectif principal de l'éthos n'est pas de présenter des données informatives puisque dans la plupart des situations discursives, il est à déduire de manière implicite mais plutôt d'influer sur le locuteur et d'exercer une fonction conative chez le co-énonciateur.

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

À ce sujet, Duygu Curum DUMAN rajoute, « *étant la première composante de l'identité discursive discutée par P.CHARAUDEAU, la notion d'éthos renvoie à la représentation de soi d'un sujet parlant ou pensant dans son discours. Cette répercussion de l'identité personnelle de l'individu étudiée très longtemps depuis l'antiquité, est considérée en deux domaines majeurs : la rhétorique et l'analyse du discours* » (2012 :191).

Pour notre part, nous retenons de l'éthos l'objet discursif qui pourrait être comparé et assimilé à des notions clés sur lesquelles repose l'analyse de notre corpus dans la théorie des stéréotypes d'un côté et dans l'énonciation en général de l'autre.

Dans le cadre de notre recherche, nous assignerons à l'éthos, tout ce qui découle des énoncés à analyser, de notre corpus en général comme données réalisant l'objectif de dessiner l'image de soi par le locuteur en encore la présentation du groupe auquel il appartient. Ceci est un élément important dans la mesure où notre analyse repose sur des garants, sur la signification et les phrases stéréotypiques typifiantes tant locales qu'à priori, véhiculées par les discours analysés.

Ces garants, points de vue, stéréotypes primaires ou secondaires, phrases stéréotypiques peuvent être considérés comme un éthos puisqu'ils ont pour rôle et fonction de mettre en exergue des caractéristiques spécifiques définissant tant les locuteurs et les énonciateurs potentiels de tout énoncé mais aussi les particularité qui définissent les groupes d'appartenance auxquels s'identifient ces derniers.

Nous pouvons donc parler de construction de l'identité dans et par le discours produit par le locuteur, ce que AMOSSY qualifie de mise en scène de soi, c'est une « *construction d'une image appuyée sur l'imaginaire social grâce à l'activation de schémas de référence (stéréotypes) qui assurent la « lisibilité » de l'image de soi proposée par le locuteur* » (MORGANTE Jole. 2010 :287).

Mais aussi, « *la construction de soi est aussi basée sur la prise en compte de l'éthos préalable, comprenant « la représentation sociale qui catégorise le locuteur, sa réputation individuelle, l'image de sa personne qui dérive d'une histoire conversationnelle ou textuelle, son statut institutionnel et social* » » (idem : 288).

Nous comprenons donc que l'image et représentation de soi traduites par « éthos » repose essentiellement sur ce découpage du réel, sur les représentations collectives figées en synchronie et qui constitue le soubassement inévitable, les références qui assurent le décodage

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

et la compréhension du discours produit ces représentations dites stéréotypes seront aussi définies comme étant des « *représentations collectives qui circulent dans un imaginaire sociodiscursif donné sont en prise sur une doxa : un ensemble d'opinions, de croyances, de représentations propres à une communauté et qui ont à ses yeux valeur d'évidence et force d'universalité* » (AMOSSY Ruth, 2012 : 288).

Dominique MAINGUENEAU précise : « *l'efficacité de cet éthos tient donc au fait qu'il enveloppe en quelque sorte l'énonciation sans être explicité dans l'énoncé* » (1998 :80).

Pour accompagner l'éthos, d'autres notions sont proposées tant par la rhétorique depuis sa naissance que par les linguistes qui estiment que l'éthos ne pourrait avoir de vie sans les éléments qui l'accompagnent.

Dans cette optique, Emile BENVENISTE affirme que « *toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* » (1974 : 241). Cette définition portée sur le discours depuis bien des décennies met en avant la force de la parole et son pouvoir d'agir sur l'Autre.

Dans ce sens, Patrick CHAREAUDEAU, nous dira que « *tout acte de langage émane d'un sujet qui gère sa relation à l'autre (principe d'altérité) de façon à l'influencer (principe d'influence) tout en devant gérer une relation dans laquelle le partenaire a son propre projet d'influence (principe de régulation)* » (2005 : 12).

Nous comprenons à travers ces deux définitions qu'à l'instar du fait de véhiculer des informations et de dresser l'image et la représentation de soi, le discours a aussi pour valeur principale celle d'influer sur l'Autre et d'apporter une réaction chez le co-énonciateur qui devient, à son tour, porteur et vecteur d'influence lorsque l'acte d'énonciation lui est confié.

À ce sujet, les avis divergent, si Aristote estime que seuls certains genres discursifs portent en eux la valeur argumentative, les linguistes des temps modernes ne semblent pas partager le même avis puisque Jean Claude ANSCOMBRE estime que la valeur primaire de tout discours est d'abord argumentative avant d'être informative ou autre.

Par conséquent, l'éthos défini comme étant l'image de soi représentée par le discours semble être accompagné inéluctablement par le processus d'argumentation défini par GRIZE comme suit : « *l'argumentation considère l'interlocuteur, non comme un objet à manipuler mais comme un alter ego auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est chercher à*

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en en occultant d'autres, en en proposant de nouvelles » (1990 : 41). L'argumentation serait donc au service de l'éthos qu'elle défend, véhicule et sur lequel elle agit aussi.

Après avoir levé le voile sur les concepts d'identité et de genre, nous pouvons à présent, concevoir une analyse du discours violent à l'encontre de la femme sur le réseau social Facebook sur des espaces d'échanges algériens.

Nous comprenons après ce bref topo sur l'éthos, l'identité discursive et la violence verbale que ce sont des notions/concepts en perpétuelle interdépendance puisque chacune d'entre elles construit sa structure interne en se basant sur des unités relatives aux autres mise à part la violence verbale qui peut s'extraire de l'identité discursive ou de l'éthos bien qu'ils en constituent le nid et le foyer.

Quant aux acceptions de genre et de sexe et de la différence qui se dessine entre elles, elles vont nous servir d'appui, de point de ralliement entre le concept d'identité en général et le processus de violence verbale implicite dont nous supposons l'existence dans les énoncés de notre corpus.

« Le sens d'un énoncé n'est pas déterminable directement à partir de la forme de surface qui le manifeste. Il faut procéder de façon médiate, par le biais d'entités construites et de règles de manipulation de ces entités »
(ANSCOMBRE, 1995 : 196).

Chapitre 02

Discours et stéréotypes : mécanismes et dynamique

Chapitre 02 : Discours et stéréotypes : mécanismes et dynamique

Ce chapitre a pour but de présenter et d'expliquer l'ensemble des outils et théories que nous convoquerons pour l'analyse de notre corpus. À sa fin, nous devons être prêts à manier ces outils d'analyse et à décortiquer notre corpus de sorte à aboutir à des résultats pertinents pouvant s'expliquer par les notions théoriques qui fondent le chapitre précédent.

De ce fait, nous allons, en premier lieu, exposer les concepts clés de la théorie des stéréotypes, du moins, ceux sur lesquels nous nous appuierons pour transcender l'épaisseur du discours, les sens de surface et percer les significations profondes.

Ensuite, nous établirons les liens qui se tissent entre la théorie de la polyphonie et celle des stéréotypes et mettrons en exergue les points de convergence qui les lient. Pour accompagner ces outils d'analyse, nous présenterons des modèles de stratégies discursives que nous jugeons pertinents en vue de notre objet d'étude afin que nous puissions les exploiter pour comprendre le processus d'argumentation par lequel passe le discours.

À la fin, nous présenterons les éléments de la théorie de la subjectivité qui nous permettront, à leur tour, de tirer les contenus latents des formes de surface et d'accéder aux phrases stéréotypiques recherchées.

1- La théorie des stéréotypes

Pour répondre aux questions de notre problématique, nous allons nous appuyer sur la théorie des stéréotypes développée par Jean-Claude ANSCOMBRE et qui repose sur le principe des points de vue et celui de l'analyse des stéréotypes considérés comme étant une suite ouverte de phrases attachées à un terme, qui en définissent la signification et qui sont convoqués par l'énonciation.

La théorie des stéréotypes a vécu une évolution graduelle jusqu'à présenter ses concepts les plus récents. En effet, la théorie des stéréotypes est la résultante des deux théories qui l'ont précédée, à savoir : la théorie des topoï et la théorie de l'argumentation dans la langue. La théorie des stéréotypes se base donc sur des concepts préexistants pour construire son propre métalangage et ses notions clés.

Pour ce faire, elle démarre de la définition de la signification qu'elle ne considère plus, comme les disciplines précédentes comme mode de référence mais plutôt comme un ensemble de « *caractéristiques sémantiques rattachées à un terme* », la signification ne présenterait pas les éléments nécessaires pour la désignation du référent d'un nom quelconque.

Il convient, pour comprendre cette notion des stéréotypes, de souligner la différence et l'écart que prennent les notions de phrase et d'énoncé dans ce contexte. Ainsi, l'énoncé est un segment du discours qui, à son tour est « *une réalité matérielle, tangible, reproductive qui se prête à l'observation directe ; il est constitué par des séquences sonores-ou écrites-associées à du sens* » (HAILLET Patrick, 2007 :09) tandis que la phrase est un segment calqué d'un produit social et conventionnel régis par des règles et des lois enregistrées, explicitement ou pas, au niveau cérébral et intellectuel n'étant donc pas palpable ou observable. Par conséquent, la phrase est « *une entité linguistique abstraite purement théorique(...) un ensemble de mots combinés selon les règles de la syntaxe, ensemble pris hors de toute situation du discours* » (DUCROT Oswald, 1980 :07).

Ainsi, pour accéder au sens de surface, il convient de passer par la signification profonde et par la multitude de phrases potentielles auxquelles nous renvoie l'énoncé. Autrement dit, la phrase est rattachée à la signification qui n'est déductible que si l'on passe par le décodage du contenu latent que présente un énoncé. Toutefois, l'accès à ces phrases et aux significations probables et potentielles qu'elles portent en elles n'est pas systématique.

Un co-énonciateur qui ne partage pas un même savoir savant et les mêmes références que le locuteur ne détient pas forcément la clé vers les garants qui garantissent l'accès au sens.

Si, à titre d'exemple, un locuteur dans le contexte socialo-religieux algérien produit l'énoncé « *quelle honte de manger à midi en public !* », le co-énonciateur qui ne serait pas algérien et qui ne partagerait pas les mêmes données contextuelles ne comprendrait pas la relation qu'il peut y avoir entre le fait de manger à midi, de manger en public et le fait d'avoir honte, et encore.

Quand-bien même nous dirions au co-énonciateur que cet énoncé a été produit dans un cadre spatiotemporel particulier qui est celui du mois de Ramadan, il ne comprendrait pas forcément le lien qui puisse exister entre les trois points de vue :

- Il mange à midi ;
- Il mange en public ;
- Il n'a pas honte.

Seul un partage total des données, des informations socioculturelles et religieuses relatives au contexte de production de l'énoncé en question et du cadre spatiotemporel peuvent permettre au co-énonciateur de déduire les garants engagés par l'énoncé, à savoir :

- *Il ne faut pas manger à midi ;*
- *Il ne faut pas manger en public ;*
- *Il est honteux de manger à midi ;*
- *Il est honteux de manger en public.*

Le tout, remis dans le contexte d'énonciation nous donne à voir le stéréotype qui ne jeûne pas durant le mois de Ramadan en société algérienne.

Ainsi, la théorie des stéréotypes prend aussi pour principe fondamental le fait que tout énoncé produit par un locuteur donné est doté d'une valeur argumentative et non informative (celle-ci découlerait de la première).

Nous dirons donc que derrière les mots ne se cachent pas des choses mais plutôt d'autres mots qu'ils convoquent et auxquels ils sont liés à travers un garant. Cet ensemble de mots convoqués renvoie aussi au concept de « *topoi* », c'est aussi pourquoi « *le sens d'un énoncé n'est pas déterminable directement à partir de la forme de surface qui le manifeste. Il*

faut procéder de façon médiate, par le biais d'entités construites et de règles de manipulation de ces entités. » (ANSCOMBRE Jean-Claude, 1995 : 196).

Le garant peut donc être défini comme étant une entité abstraite indépendante de l'acte matériel du discours, il est à déduire, ou pas, dans le volet latent de tout énoncé.

Un garant n'est identifiable que si et seulement si les différents participants à l'acte d'énonciation partagent des données extralinguistiques qui transcendent la juxtaposition des mots qui font l'énoncé.

Le garant peut être aussi reconnu comme phrase véhiculant la signification profonde que peut transmettre, explicitement ou implicitement, un discours ou un énoncé. Autrement dit, le garant peut ne pas être dit mais compris à travers les éléments de périphérie qui entourent l'énoncé.

Le garant est appelé ainsi parce qu'il est un gage, une garantie d'accès au sens d'un énoncé qui n'est réalisable que s'il y a partage (condition sine qua non) de données extralinguistiques.

Nous dirons donc que le garant n'a pas d'existence matérielle, il n'est pas tangible, il n'est pas, comme l'énoncé, une suite de sons, de phonèmes ou de monèmes qui s'accordent sur l'axe syntagmatique pour former le discours. Il est, au contraire, abstrait et n'admet pas de structure particulière à laquelle il répond et donc il dépend.

Pareillement, il n'y a pas de nombre limité ou précis de garants auxquels renverrait un énoncé, ni de phrases d'ailleurs puisque c'est cette dernière qui porte le garant. Un énoncé peut convoquer une dizaine de garants comme il peut n'en convoquer qu'un seul ou pas du tout. Nous parlons d'ailleurs de phrases potentielles puisqu'elles dépendent du degré de partage d'information entre les participants à l'acte d'énonciation.

Il convient aussi de préciser que les points de vue rapportés par les garants que l'on déduit d'un énoncé n'incombent pas toujours au locuteur, origine de l'acte d'énonciation. Un locuteur peut émettre des points de vue sous forme de garants mais il peut aussi, juste s'assimiler à des énonciateurs dont l'acte d'énoncer fut antérieur au sien, c'est pourquoi nous expliquerons plus tard comment un locuteur peut assumer l'objet du discours comme il peut rapporter sans pour autant s'assimiler aux voix qu'il porte.

Cependant, le garant demeure une entité à visée argumentative reconnue et défendue par Jean-Claude ANSCOMBRE qui prend le soin de le définir en tant que vecteur du sens mais aussi comme élément indispensable au décodage du message encodé par le discours produit.

Le garant peut donc, à son tour, être classé en différentes catégories en fonction de l'objet de son discours et de son énonciateur direct ou indirect.

Un énoncé serait donc un produit du discours à valeur argumentative qui convoquerait un ensemble de garants sous forme de phrases stéréotypiques afin de lui servir d'argument et d'aboutir à une conclusion donnée. Ceci-dit, cet ensemble de phrases stéréotypiques qu'engage l'énoncé constitue un nombre illimité de potentialités variant en fonction de la communauté linguistique qui les regroupe.

Il y aura donc différents types de phrases stéréotypiques allant des phrases nécessairement vraies (vérités générales), aux phrases analytiques généralement vraies, dites aussi typifiantes à priori jusqu'aux phrases synthétiques, appelées aussi des phrases typifiantes locales qui expriment l'opinion du locuteur seulement et n'engage pas d'opinion collective ou partagée entre les membres d'une même communauté.

Les stéréotypes et les topoï sont tous les deux le résultat d'un consensus au sein d'une communauté linguistique plus ou moins étendue, celle-ci se définit par un ensemble d'individus partageant des circonstances d'énonciation ou un même thème (opinion d'un groupe d'individus sur un sujet donné).

Ainsi, « *les mots se combinent aux autres pour constituer la signification de la phrase et c'est celle-ci qui vu la situation de discours, produit le sens de l'énoncé* » (DUCROT Oswald, 1980 :8-9). Le locuteur d'une langue donnée dispose donc d'un lexique qui lui est propre et dans et à travers lequel il parvient à tisser des réseaux de signification. Chaque mot de la langue est rattaché, selon le locuteur et plus ou moins la communauté linguistique à laquelle il appartient, à un ensemble d'autres mots qu'il convoque et à travers lesquels la signification se construit. ANSCOMBRE affirme « *tout locuteur d'une langue L dispose d'un certain lexique. D'une liste plus ou moins longue de termes (éventuellement des termes complexes) auxquels il est susceptible d'attacher un certain nombre de caractéristiques sémantiques (...)* » (2001 :59-60).

Nous allons dans notre analyse, prendre des échantillons de notre corpus, soit des commentaires Facebook portant des propos violents à l'encontre de la femme en espace internet dédié aux internautes, à priori, algériens et tenter, en suivant le modèle théorique que nous propose la théorie des stéréotypes, de passer par les énoncés à valeur argumentative puisque selon ANSCOMBRE, les données informatives sont considérées comme dérivées des données argumentatives pour identifier les « *relations de type générique* » qui relient les différents mots qui constituent les énoncés.

Les phrases génériques convoquées par les énoncés mettent le locuteur non pas dans le rôle de l'auteur mais plutôt dans celui d'utilisateur qui fait appel à des « *évidences mentales* » liant les mots et construisant la signification de l'énoncé. Nous allons donc traverser ces phrases génériques qui nous serviront de garants afin de tisser des liens conclusifs et tenter d'élaborer une signification de chaque énoncé produit.

Nous allons bien évidemment faire appel à ces outils théoriques afin d'identifier les facteurs et éléments de violence verbale qui se manifestent directement ou pas dans les commentaires des abonnés à la page en question.

Nous ne pouvons, donc, pas nous contenter des signes linguistiques choisis pour l'élaboration de l'énoncé en question pour analyser la violence qui apparaît, ou pas. Cet ordre institutionnel et social duquel relèvent l'explication et la compréhension du phénomène de violence verbale sera dans notre cas représenté par ces phrases stéréotypiques que nous allons assigner à chaque point de vue exprimé dans l'énoncé et qui sont des thèmes représentant l'opinion de la communauté linguistique et sociale à laquelle appartient le locuteur et l'utilisateur de l'énoncé produit.

Nous allons, pour répondre à cette référence institutionnelle et sociale, catégoriser les phrases génériques convoquées par l'énoncé en deux types principaux :

- **Les stéréotypes primaires** : qui sont des phrases génériques (*topoi* en théorie des *topoi*) associées de manière plus ou moins stable aux mots qui les convoquent chez les locuteurs d'une même communauté linguistique (phrases génériques typifiantes à priori).
- **Les stéréotypes secondaires** : ce sont des phrases génériques attachées localement à l'occurrence d'un terme (phrases génériques typifiantes locales induites par le contexte d'énonciation).

1-1-Énoncé et point de vue

Le concept d'énoncé opposé dès les prémices de la théorie des stéréotypes à celui de phrase endosse les notions de contexte, de situation d'énonciation et acte de langage. Pour ce faire, il est associé par ANSCOMBRE et DUCROT au concept de mise en scène dans la mesure où il propose comme données directes ou indirectes un ou plusieurs énonciateurs, des présupposés, des sous-entendus, des mots qu'il convoque, des phrases stéréotypiques de tous degrés ou encore une multitude de points de vue selon le contexte.

Le locuteur responsable de l'énoncé, met donc en scène des discours qui lui sont propres et d'autres rapportés (qui seront des points de vue non assumés) comme un auteur rapporterait le discours de l'un de ses personnages.

Pour mieux expliquer cette notion de mise en scène de l'énoncé, ANSCOMBRE et DUCROT vont établir une distinction judicieuse entre les deux concepts d'énoncé et de locuteur.

Ainsi, sera désigné de locuteur celui qui assume la responsabilité de l'énoncé dont il est question.

À son tour, cet énoncé peut présenter un ou plusieurs énonciateurs en fonction des idées et points de vue véhiculés par l'énoncé. Le locuteur peut assumer un point de vue et s'assimiler à l'énonciateur de ce dernier, il peut également se distinguer d'un point de vue et par conséquent, de l'énonciateur dont il n'assumera pas les propos.

Nous pouvons comparer cette diversité potentielle d'énonciateurs au sein d'un même énoncé assumant différents points de vue à la notion de polyphonie qui donne la parole à plusieurs voix dans un même récit ou scène théâtrale puisqu'elle est l'objet de comparaison des deux linguistes s'étant penché sur la question. De même que le narrateur ou la scène convoque différentes voix et différents discours respectifs, l'énoncé et les locuteurs peuvent, à leur tour, convoquer divers énonciateurs véhiculant des points de vue différents et par conséquent, des garants et des phrases stéréotypiques.

Ainsi, nous pourrions affirmer (en nous appuyons sur l'explication que fournit DURCOT au sujet du trio « énoncé-énonciateur-énonciation » qu'à partir du moment où un énonciateur peut être convoqué sans pour autant être le locuteur de l'énoncé direct, il peut y avoir énonciateur sans être systématiquement accompagné par un acte d'énonciation.

Aussi, à un point de vue convoqué, ne correspondra pas toujours et inconditionnellement un acte d'énonciation ; tant par rapport au fait qu'il puisse être non assumé par le locuteur qui ne fait que rapporter/convoquer une phrase stéréotypique que par rapport au fait, aussi que le point de vue puisse être sous-entendu et donc degré variable d'actualisation de valeurs sémantiques (KERBRAT-ORECCHIONI) ou encore acte de parole présupposé (DUCROT).

Patrick HAILLET expliquera *« j'appelle énonciateurs, ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans pour autant qu'on leur attribue des mots précis ; s'ils parlent c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas au sens matériel du terme, leurs paroles »* (2007 : 34).

Il est à noter que ne pas assumer un point de vue par un locuteur ou attribuer un point de vue à un énonciateur autre que soi (locuteur) n'induit pas spécialement une contestation ou une opposition du locuteur du point de vue en question. Un locuteur peut donc parfaitement reléguer la responsabilité d'un point de vue à un énonciateur auquel il ne s'assimile pas tout en ayant le même avis sur le sujet en question.

Il convient de par cette disparité entre les deux notions de locuteur et d'énonciateur d'expliquer les concepts connexes de locuteur en tant que tel et celui de locuteur en tant qu'être du monde.

Par locuteur en tant qu'être du monde, ANSCOMBRE et DUCROT désignent le locuteur qui est à l'origine du point de vue exprimé. Ainsi, tout énoncé contenant une marque directe d'un énonciateur « je », renvoie à un locuteur en tant qu'être du monde contrairement au locuteur-objet ou au locuteur en tant que tel qui renvoie à l'idée d'un énonciateur convoqué par l'énoncé et n'étant pas résultat direct de l'opération d'énonciation.

Ainsi, nous parlerons de locuteur objet-du discours qui renvoie à tous les énonciateurs potentiels convoqués par les énoncés ou encore de locuteur-origine du discours qui représente le locuteur, celui qui produit l'énoncé objet d'analyse.

Il est aussi un concept clé qu'il est nécessaire d'expliquer afin de mieux comprendre la notion des points de vue dans la théorie des stéréotypes, ce concept est celui de la réalité du locuteur qui est définie comme ayant le pouvoir d'attribuer ou non, l'objet du discours à la

réalité du locuteur porte parole de ses points de vue à lui et de ceux des locuteurs qu'il évoque.

Ainsi, pour faire partie de la réalité du locuteur, un point de vue doit :

- Etre assumé par le locuteur (locuteur origine) ;
- Les événements présentés par le point de vue doivent être antérieurs ou simultanés à l'action d'énonciation qui présente le point de vue.

Autrement dit, un événement incertain (conjugué au conditionnel par exemple) ou un événement futur ne peut pas faire partie de la réalité du locuteur qui n'est en mesure d'assumer que des événements passés (conjugués passé composé ou imparfait par exemple) ou encore des événements (au présent) qui se déroulent au moment même de l'action d'énoncer (du locuteur-origine/locuteur en tant qu'être du monde).

Après ces éclaircissements portant sur les notions de locuteur, d'énonciateur, des énoncés, et de la réalité du locuteur, nous pouvons avancer que « *un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé (...) (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre* » (ANSCOMBRE Jean-Claude et DUCROT Oswald, 1983 :8), la démarche se focalise dès lors sur « *les propriétés d'un énoncé donné qui le prédestinent en quelque sorte à servir d'argument en faveur d'un type déterminé de conclusions mais non à favoriser les conclusions opposées* » (Stéréotypes et points de vue, 49).

Par cela, nous voulons dire qu'un énoncé peut servir d'argument à des conclusions et non à des énoncés intrinsèques. Ainsi, deux énoncés opposés liés par la préposition « mais » peuvent être complémentaires. L'énoncé argumenterait et défendrait la conclusion et non l'énoncé opposé.

Exemple : ce traitement est lourd mais efficace.

Nous pouvons décomposer cet énoncé en deux points de vue convoqués, à savoir :

- A :** Ce traitement est lourd ;
- B :** Ce traitement est efficace.

Ces deux points de vue pourtant rattachés par une préposition ayant pour valeur l'opposition sont complémentaires puisque le point de vue B justifie et argumente le point de vue A.

Ainsi l'énoncé point de vue B ne sert pas d'argument à l'énoncé A dans l'absolu mais sert d'argument à la conclusion qui est donnée à voir par l'association de ces deux énoncés points de vue convoqués. Nous dirons dans le cas où deux énoncés ou deux points de vue favorisent ou défendent la même conclusion qu'ils ont la même orientation, ils servent d'argument pour le même point de vue, la même idée.

À cet effet, « *le locuteur peut utiliser les énonciateurs mis en scène pour réaliser ses propres visées discursives* » (Oswald DUCROT, 1985 :344).

1-2-Polyphonie, dialogisme et énonciation

Il est important pour nous de faire référence et de revenir aux notions de polyphonie et de dialogisme telles qu'elles ont été décrites et expliquées par Michail BAKHTINE dès les débuts du vingtième siècle puisque les concepts de locuteur et d'énonciateur sont remis sur la table et sont comparés à la figure polyphonique présentée par BAKHTINE.

En effet, si DUCROT considère l'énoncé comme une mise en abyme potentielle où le locuteur peut exposer son point de vue en utilisant des voix extérieures et antérieures, tout comme il pourrait exposer des points de vue qu'il n'assumerait pas dans le sens où il ne partagerait pas le point de vue « *rapporté* » ; BAKHTINE quant à lui, propose le concept de polyphonie pour mettre en avant l'image de plusieurs voix orchestrées vues ou pas, implicites ou explicites, présentes dans l'énoncé. Le dialogisme pour sa part, consiste selon BAKHTINE, à « *avant tout à mettre verbalement en scène une interrelation de paroles et de points de vue imputés à des instances plus ou moins abstraites, que l'interprète est chargé d'identifier pour comprendre ce qui est dit* » (PERRIN Laurent, 2004 : 8).

Nous remarquons que la notion de point de vue ne naît pas avec ANSCOMBRE ou DUCROT mais qu'elle voit le jour depuis bien avant dans les travaux de BAKHTINE où elle prend déjà le sens d'énoncé sous-entendu ou présupposé présent de manière implicite dans un segment du discours.

Quant à ce que BAKHTINE ou DUCROT appellent la mise en scène énonciative, il s'agit du non figement de l'énoncé et de la présence de voix multiples, d'énonciateurs potentiels multiples au sein d'un même énoncé-origine dans lequel la mobilité se présente sous forme de points de vue à comprendre ou à déduire.

Ainsi, BAKHTINE distingue deux types d'influences exercées sur le locuteur, de manière consciente ou pas et donnant à voir pour résultat cette multiplicité de voix et de points de vues

dans un même énoncé. Ces influences sont nommées par BAKHTINE par « *dialogisme interdiscursif* » et « *dialogisme interlocutif* ».

Par dialogisme interdiscursif, BAKHTINE entend toutes les influences discursives antérieures influant d'une manière ou d'une autre sur la production de l'énoncé. Ainsi, il considère qu'il n'existe pas d'énoncé complètement autonome. Les énoncés, selon lui, entrent dans une résonance interdiscursive ou intertextuelle de manière systématique et inévitable et il n'existerait pas d'énoncé intrinsèque qui n'ait aucun lien ni avec d'autres énoncés ni d'autres textes ou discours antérieurs quelconques. Tout discours est donc à la croisée d'autres discours, tout énoncé rencontre d'autres énoncés ou points de vue lors de sa production.

Pour le dialogisme interlocutif, en revanche, il explique « *se constituant dans l'atmosphère du déjà dit, le discours est déterminé en même temps par la réplique non encore dite, mais sollicité et déjà vue* » (BAKHTINE, 1934 :103). Par cela, BAKHTINE désigne par dialogisme interlocutif l'influence que va exercer l'Autre (les interlocuteurs potentiels) sur la construction de l'énoncé-origine. Ainsi, un locuteur produit un énoncé en corrélation obligatoire et incontestable avec des énoncés et discours antérieurs mais aussi en relation directe avec le ou les interlocuteurs, leurs points de vue et leurs réponses et réactions potentielles à l'énoncé-origine

L'interaction entre locuteur et interlocuteurs n'est pas réduite aux dialogues où le partage des tours de parole est systématique mais va même dans les formes du discours les plus détachées de toute interaction apparente.

Mikhaïl BAKHTINE par ces explications met en avant et affirme l'existence d'interrelations abstraites impliquant d'autres formes discursives, d'autres points de vue et d'autres participants à la construction de l'énoncé. Selon lui, le langage est une caisse de résonance où des voix se répandent, interagissent, s'articulent à différents niveaux derrière ce qui est dit.

BAKHTINE ne réduit donc pas l'énoncé ou le segment du discours aux mots ou à la structure formelle mais il en associe plus le sens aux différentes voix qui s'y expriment et aux points de vue défendus. Il considère le sens de l'énoncé comme produit et résultat de cette interaction de voix étrangères qui entrent en corrélation avec l'énoncé qui, pour sa part, est une réponse et réaction potentielle à l'Autre dont le locuteur anticipe la présence et lui associe l'ensemble de ce qu'il utilise comme matériaux pour la construction de son énoncé.

Les concepts de polyphonie et de dialogisme bakhtiniens sont donc inséparables et complémentaires dans la mesure où ils représentent tous deux, pour lui, des éléments indissociables de l'opération d'énonciation.

Si nous établissons l'analogie entre la théorie des stéréotypes qui constitue le fondement de notre support théorique et les notions de bases mises en place par BAKHTINE, nous pourrions dire que le concept de polyphonie peut être associé à celui des locuteurs en tant que tels, locuteurs objets dont les points de vue sont rapportés par un locuteur être du monde qui assume, ou pas, les positions de ces voix étrangères (BAKHTINE) ou des énonciateurs potentiels (ANSCOMBRE et DUCROT).

Pour ce qui est du dialogisme interdiscursif, nous pouvons le comparer, en partie, à la notion de points de vue elle-même présentée par DUCROT et ANSCOMBRE puisque les points de vue exprimés par le locuteur peuvent être les points de vue de « voix » étrangères qu'il assimile aux siens comme il peut s'en distancier en n'assumant pas les positions prises dans les points de vue avec lesquels il ne s'accorde pas. Chaque point de vue exprimé peut donc être considéré comme une voix interne ou externe à la polyphonie que la production de l'énoncé met en place.

Le dialogisme interlocutif, pour sa part, il peut être assimilé non aux concepts développés par DUCROT et ANSCOMBRE mais plutôt une stratégie discursive décrite par Kintsch et van Dijk comme étant une stratégie motrice servant de guide pour la construction de l'énoncé. Cette stratégie est la stratégie schématique du discours développée et expliquée par ces deux analystes du discours comme étant le fait de produire un énoncé cible en fonction de l'Autre (le ou les interlocuteurs) et ce que le locuteur anticipe comme réponses ou réactions de celui-ci ; c'est donc l'équivalent du dialogisme interlocutif qui considère l'énoncé comme étant une construction énonciative relative non seulement au locuteur mais aussi à tous les interlocuteurs potentiels et à leurs réponses, réaction et interaction probables.

2- Énonciation et stratégies discursives

Les propriétés d'un énoncé à leur tour, l'environnement discursif du point de vue sont les éléments qui déterminent la stratégie discursive adoptée. Nous ne pouvons pas dire d'un énoncé qu'il joue le rôle de telle ou telle stratégie discursive s'il n'est pas remis dans le contexte de son énonciation ou invocation. Les points de vue précédant et suivant un énoncé quelconque ainsi que tous les éléments périphériques qui l'entourent définissent la nature de la stratégie discursive qu'il véhicule et qui le dirige ou pas.

Tout énoncé et tout point de vue est présenté suivant la structure d'une stratégie discursive bien précise.

Par stratégie, nous désignons toute action visant un but bien précis, elle est intentionnelle et consciente. Le locuteur use d'une stratégie discursive dans le but d'argumenter puisqu'elle a le pouvoir de produire et d'agir sur quelqu'un ou quelque chose. Dans notre cas, user de stratégie discursive renvoie au fait que le locuteur élabore et construit son énoncé de sorte à ce qu'il puisse servir d'argument, en plus de présenter une valeur informative (*de facto*).

Ainsi, la stratégie discursive fait appel aux choix et décisions lexicales du locuteur qui construit son énoncé de sorte à ce que les différents points de vue qu'il veut présenter soient argumentés et justifiés par la forme, la structure et le lexique choisis.

Plusieurs linguistes ont défini et classifié les stratégies discursives, il en émane différents modèles qui donnent tous à voir des stratégies sous différentes appellations mais appartenant aux mêmes axes de signification et d'argumentation.

2-1- Modèle de Patrick CHARAUDEAU

Le premier modèle que nous allons voir propose ce qui suit :

- **Stratégie de légitimation** : elle a pour rôle de déterminer la position ou l'autorité du locuteur quant aux énonciateurs et aux points de vue présentés dans l'énoncé. Il s'agit du fait que le locuteur use de son degré d'autorité dans son discours afin de convaincre ses co-énonciateurs potentiels de l'idée et du point de vue qu'il souhaite défendre. Les indices de subjectivités servent à retrouver et identifier ce type de stratégies dans le discours ;
- **Stratégie de crédibilité** : son objectif est de rendre compte de la véracité ou pas du sujet présenté par le ou les énonciateurs ainsi que des points de vue qui y sont véhiculés. Ce type de stratégie peut être reconnu grâce aux verbes modalisateurs ainsi que toutes les modalités que l'on peut déceler dans le discours analysé ;
- **Stratégie de captation** : il s'agit du fait d'amener l'interlocuteur dans le cadre de la pensée du locuteur afin qu'il puisse en saisir les points de vue. C'est un type de stratégies qui n'est pas souvent explicite puisque le locuteur use, généralement, de techniques indirectes afin d'amener son co-énonciateur à se mettre à sa place et à comprendre ses points de vue potentiels.

2-2-Modèle de Dominika TOPA-BRYNIARSKA

La linguiste s'est basée et inspirée des travaux de KERBRAT-ORECCHIONI et de Patrick CHARAUDEAU pour élaborer son propre modèle de stratégies discursives qui est le suivant :

- **Stratégies définitionnelles** : il s'agit du fait que le locuteur adopte et assume un point de vue au sujet d'un objet quelconque. Prendre position et user de cela dans le but de la persuasion de l'interlocuteur. Par ce type de stratégie, nous regroupons tous les énoncés ayant pour argument le fait que le locuteur-origine (locuteur en tant qu'être du monde) assume le point de vue présenté tant par lui que par des énonciateurs potentiels qu'il convoque dans son énoncé à lui ;
- **Stratégies quantitatives** : nous parlons de stratégie quantitative lorsque le locuteur, pour persuader son interlocuteur fait appel à des éléments du lexique qui renvoie à des quantités, des données chiffrées, des nombres ou encore des pronoms personnel désignant la quantité : nous, vous, ils, ...des pronoms indéfinis comme chacun ou aucun ou encore des déterminants comme toutes et tous. L'usage de ces éléments quantitatifs du discours peut servir à persuader et à influencer sur l'opinion de l'autre ;
- **Stratégies associatives** : par l'adjectif associatives, la linguiste désigne l'association de deux compétences voulues chez le locuteur et ses interlocuteurs. Ces deux compétences peuvent être présentées sous les dénominations de compétence linguistique et de compétence culturelle. La compétence culturelle telle que définie par KERBRAT-ORECCHIONI est l'ensemble des savoirs explicites et implicites que détient le locuteur accompagné du système d'interprétations et de raisonnements qui peuvent le structurer. Ainsi la stratégie associative constituerait le fait de faire appel à ces données relatives à l'objet du discours, à ces informations connexes extralinguistiques, de les relier directement à l'objet de l'énoncé afin de pouvoir convaincre ou persuader son interlocuteur.

2-3-Modèle de KINTSCH et VAN DJIK

Le modèle de Kintsch et van Dijk quant à lui, propose un panel plus large de stratégie argumentatives, elles sont présentées sur sept axes comme suit :

- **Les stratégies culturelles** : elles représentent tout énoncé faisant appel aux compétences culturelles du locuteur et de ses interlocuteurs potentiels, elle fait appel aussi à tous les éléments de périphérie, les éléments extralinguistiques et contextuels qui entourent

l'énoncé produit, aux dits et aux non dits, aux compétences requises pour la compréhension de tout sous-entendu ou présupposé véhiculé par l'énoncé explicite ou implicite ;

- **Les stratégies sociales** : ce concept désigne les énoncés contenant des informations au sujet d'éléments sociaux, idéologies, stratifications, structures sociales ou autres. Il s'agit des énoncés faisant appel ou mettant en exergue des données relatives à des faits sociaux spécifiques à une ou des communautés bien précises ainsi que sur la relation des énoncés produits avec les données sociales présentées explicitement ou celles auxquelles les énoncés font éventuellement appel ;
- **Les stratégies interactionnelles** : nous pouvons associer ce type de stratégies à la fonction conative dans les fonctions du langage telles que expliqués par Roman JAKOBSON. En effet, le contenu propositionnel et la force illocutoire de l'énoncé à stratégie interactionnelle ont pour but principal afin d'amener l'Autre à agir. Par Autre, nous désignons le ou les interlocuteurs potentiels d'une situation de communication quelconque et par le verbe agir, nous regroupons l'ensemble des actions exercées par le locuteur sur ses interlocuteurs en terme de persuasion, par son énoncé, il les incite à suivre son avis, son opinion, il tente d'influer sur leurs positions potentielles sur les sujets des énoncés en question ;
- **Les stratégies pragmatiques** : elles regroupent les énoncés contenant les verbes performatifs, ceux qui par leur simple usage exercent déjà une action, à l'exemple de promettre, féliciter, s'excuser,... les énoncés présentant ces stratégies ont donc pour fonction de se suffire à eux-mêmes pour exercer l'action voulue sur le ou les interlocuteurs potentiels ;
- **Les stratégies sémantiques** : ce type de stratégies, à son tour pourrait correspondre à ce qui est désigné par fonction métalinguistique dans les fonctions du langage telles que présentées et expliquées dans le modèle de Roman JACKOBSON, elles englobent les énoncés contenant des explications visant à s'assurer de la compréhension globale de l'énoncé présenté. Ce type de stratégies est conduit par des reformulations, des parenthèses, les deux points, les guillemets et toute autre marque discursive qui a pour but d'assurer la bonne compréhension de l'énoncé et la réussite de la communication ;
- **Les stratégies schématiques** : ce type de stratégies, quant à lui, ne prend pas en charge la compréhension globale de l'énoncé mais se focalise plus sur la réception de celui-ci et sa perception par le ou les interlocuteurs. Elles regroupent les énoncés portant leur intérêt non sur la structure globale de l'énoncé mais sur l'interprétation individuelle et distincte que

pourrait en faire chaque interlocuteur. Ce type de stratégies est donc un discours ciblé, un discours variant non en fonction des données à présenter mais en fonction des interlocuteurs auxquels on s'adresse et des interprétations qu'ils font ou pourraient faire du sujet en question et donc, de leurs points de vue initiaux ;

- **Les stratégies stylistiques et rhétoriques** : cette stratégie pourrait, à son tour, correspondre à ce que Roman JACKOBSON nomme comme fonction poétique dans son modèle des fonctions du langage. Elles regroupent, en effet, les énoncés faisant appel à des structures formelles particulières, des formulations élaborées et des énoncés travaillés sur le plan structurel et superficiel. Ainsi, nous dirons que sont munis de stratégies stylistiques et rhétoriques les énoncés qui contiennent des structures grammaticales atypiques, un choix lexical soigné et rythmé, des figures de style, des comparaisons, des analogies, hyperboles,...

3- Du discours aux stratégies : rapport et dynamique

« Selon BANGE, un modèle de l'action adéquat aux besoins de l'analyse des interactions verbales doit avoir, d'une part, une dimension sociologique, pour tenir compte du fait que les actions sociales et les actions de communication ne sont possibles que sur la base d'un savoir partagé sur le monde et de conventions de comportement, et, d'autre part, une dimension psychologique, car il s'agit d'analyser des comportements individuels coordonnés » (SIMUNIC Zrinca, 2004 : 21)

Cette citation nous sert de préambule pour définir ce que la stratégie peut être dans un contexte discursif.

Selon BANGE et SIMUNIC, on ne peut, en aucun cas, considérer ni appréhender le discours ou l'énonciation dans sa forme structurale ou saussurienne ; autrement dit, l'énoncé, produit discursif ne peut exister en dehors des rapports extralinguistiques qui lui donnent vie.

C'est justement la dynamique et l'interaction, la corrélation entre les facteurs sociologiques et psychologiques des différents participants à la communication, remis dans le contexte de production qui regroupe des éléments de périphérie comme le lieu et l'espace du déroulement de la communication et de la réalisation de l'opération d'énonciation, le temps de la réalisation de l'énoncé, la structure et la construction de l'énoncé, l'impact de l'énonciataire ou des énonciataires potentiels sur le produit final de l'énoncé-origine, l'influence, intrusion ou collaboration de points de vue externes ou de « voix étrangères » dans les choix lexicaux, les structures énonciatives adoptées et les points de vue défendus.

À l'instar de ces modèles de stratégies discursives que nous conjuguons pour analyser notre corpus, nous allons aussi faire appel à des stratégies plus connues et plus souvent rencontrées et identifiées dans le discours, il s'agit des stratégies du type opposition, répétition, analogie ou encore ironie ou comparaison.

L'opposition étant l'une des stratégies les plus utilisées dans le discours, elle introduit souvent les arguments avancés pour étayer leur valeur contraire à ce qui suit ou à ce qui est précédé, elle peut être véhiculée directement par un « mais » ou un « or » mais elle peut aussi être implicite.

Quant à la répétition, son pouvoir d'argumentation n'est pas des moindres puisqu'elle peut réaliser un effet de conviction inconscient chez le co-énonciateur qui enregistre et approuve inconsciemment les données qui sont répétées.

L'analogie, pour sa part, est une stratégie dans laquelle nous pouvons regrouper le syllogisme, l'entymème, la comparaison et toutes les structures discursives où se retrouvent deux ou plusieurs éléments objets de comparaison.

L'ironie, basée sur diverses techniques, peut aussi figurer dans les stratégies discursives à convoquer dans notre analyse, il s'agit d'une stratégie implicite qui impose la connaissance des éléments du contexte pour la comprendre.

Toutefois, nous précisons que la liste des stratégies que nous présentons n'est pas exhaustive et le choix de celles que nous avons citées et expliquées est simplement lié aux besoins de notre analyse ; il existe encore plusieurs modèles et types de stratégies à découvrir et à exploiter à d'autres fins.

4- L'énonciation

Emile Benveniste dans son ouvrage « *problèmes de linguistique générale* » consacre tout un chapitre pour à la notion de l'Homme dans la langue, nous voulons dire par Homme dans la langue tout ce qui, dans cette dernière, nous dévoile la présence du locuteur, tout signe pouvant renvoyer à un ou des éléments extralinguistiques relevant du contexte de l'énonciation. Pour résumer cette notion d'énonciation, Benveniste rassemble les deux principaux pôles de l'échange dans la citation suivante : « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (1980.80).

À partir de là, nous voyons naître ce qui sera appelé « *les marques de subjectivités* », autrement dit, tous ces éléments reconnus par Emile BENVENISTE, Catherine KERBRAT-ORECCHIONI et plus tard, par les linguistes de manière générale comme étant des indices langagiers de présence extra-langagière, des marques de présence des éléments contextuels dans les énoncés verbaux. Ce sont, selon BENVENISTE, des entités qui permettent d'identifier l'énonciateur dans le cœur des structures langagières.

Or, pour KERBRAT-ORECCHIONI, cette définition demeure incomplète et elle explique, dans son ouvrage intitulé « *l'énonciation : de la subjectivité dans le langage* » que *l'énonciateur n'est pas seule partie prenante à un échange verbal quelconque, elle complète alors la définition de l'énonciation émise par BENVENISTE stipulant que c'est « une activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle » « mais aussi par celui qui écoute au moment où il écoute »* (ANSCOMBRE Jean-Claude et DUCROT Oswald, 1976 :27-28).

Les propos de KERBRAT-ORECCHIONI sont pertinents dans la mesure où ils élargissent la superficie des éléments influents sur l'échange et la subjectivité dans le langage. Si BENVENISTE se contente de l'énonciateur comme pôle principal, entouré des différents éléments spatio-temporels qui constituent la situation d'énonciation, KERBRAT-ORECCHIONI, pour sa part, y verra le schéma dans sa globalité et va intégrer, aussi, la notion de l'énonciataire qui est un élément clé dans la communication ceci dit, tout comme l'énonciateur est pris dans le cadre contextuel dans lequel il produit son énoncé (temps et lieu), l'énonciataire, aussi, sera considéré dans l'espace-temps auquel il reçoit le message ; nous parlerons, donc, de contexte de production et de contexte de réception du message.

4-1- Énonciation Vs énoncé

Par énonciation, nous désignons l'action d'énoncer ainsi que tous les paramètres pouvant influencer sur celle-ci. En effet, le suffixe « ation » désigne l'action, c'est donc l'acte d'énoncer, quoi ? Comment ? Et Quand ?, par ces trois interrogations, nous regroupons les éléments du paratexte pouvant restituer la situation d'énonciation dans laquelle l'acte est produit. En revanche, l'énoncé est le résultat de l'action, le produit final à travers lequel un message est construit et véhiculé.

En effet, selon BENVENISTE, l'énoncé est défini comme étant le résultat d'un acte individuel d'actualisation de la langue et de production de signes linguistiques par un

énonciateur qui élabore son message/énoncé en fonction du récepteur visé par l'opération d'énonciation mais aussi en fonction des différents éléments qui constituent la situation de l'énonciation. Le locuteur, alors, adopte différentes positions dans la construction de son énoncé liées de manière directe ou indirectes aux facteurs sus-cités et qui définissent le choix des signes, leur structure ainsi que le message véhiculé.

Ces positions, à leur tour, sont traduites et manifestées par des marques et des traces linguistiques qui rendent compte du contexte de production, des protagonistes de l'énonciation ainsi que des éléments spatio-temporels qui encadrent cette dernière et les objets qui l'entourent.

Ces marques ont été définies par KERBRAT-ORECCHIONI comme étant des marques de subjectivité discursive, puisque, selon elle, le discours est tout ce qui nous donne à percevoir ou à comprendre un sens donné et que l'énoncé adopte donc le statut de « discours ». Ces marques seront définies par KERBRAT-ORECCHIONI comme étant des marques de subjectivité langagière et discursive, en décortiquant cette notion de « discours », elle lui confère la définition de tout ce qui peut porter ou véhiculer du sens. Nous déduisons, donc, que tout énoncé, selon la linguiste, est un discours.

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI nous explique donc qu'il ne peut pas y avoir de discours dépourvu de ces marques de subjectivité et qu'il n'existe pas d'énoncé purement objectif, elle établit, par conséquent une nomenclature d'éléments et de signes linguistiques qu'elle reconnaît comme étant des traces de subjectivité langagière et dote ainsi l'énoncé de deux types de contenu : un contenu explicite et un contenu latent à ne pas dissocier de la subjectivité apparente ou implicite. L'énoncé ou le discours serait, donc, indissociable de la subjectivité langagière.

Ceci-dit, pour passer de l'énonciation à l'énoncé, il faut passer par plusieurs étapes de transition qui se résument en trois étapes principale comme suit :

D'abord assumer le message, le penser, ensuite la construction ou l'élaboration (élaboration linguistique, traduction des signifiés par des signifiants) et enfin, l'extériorisation, dernière étape qui consiste en la mise en pratique, l'actualisation de l'énoncé qui devient un point rassemblant un énonciateur et un énonciataire.

L'énonciation sera définie par BENVENISTE comme étant « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (1980.80), pour identifier alors la valeur des marques et traces de la subjectivité dans l'énoncé, telles qu'elles ont été définies par KERBRAT-ORECCHIONI, la linguiste est amenée à prendre en compte les différentes composantes du contexte et se voit donc, tenue d'entrer dans des considérations sociales, historiques, psychologiques ou encore de prendre en compte la kinésique, les gestes, les mouvements et tout ce qui, chez les parties prenantes de l'échange, peut aider à identifier la valeur des éléments langagiers subjectifs.

L'énonciation, selon BENVENISTE, accomplit ce qu'il qualifie de « *conversion du langage en discours* », acte individuel qui d'appropriation de la langue pris en charge par un énonciateur, il définit ce que KERBRAT-ORECCHIONI nomme subjectivité comme étant la capacité du locuteur à se poser comme sujet. Pour lui, la subjectivité est « l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est « égo » qui dit « égo » » (BENVENISTE Emile, 1966 : 254), il distingue, ainsi entre sujet d'énoncé, lié directement à celui qui assume l'acte de parole et sujet d'énonciation qui devient co-énonciateur et collabore à la réussite de l'opération d'énonciation.

Il existe, donc, une différence de taille entre un sujet d'énonciation et un sujet d'énoncé. Le sujet d'énonciation et le sujet d'énoncé sont à la croisée des trois étapes sus-citées et qui regroupent l'opération d'énonciation.

En effet, le titre de sujet d'énonciation est attribué à celui qui assume et élabore l'énoncé, à celui qui le produit, autrement dit à l'énonciateur émetteur tandis que le titre de sujet d'énoncé est attribué à celui qui complète l'opération, celui sans laquelle l'énonciation n'aurait pas lieu d'être, le récepteur.

Ces deux sujets d'énonciation et d'énoncé sont liés par une fonction communicative qui fait que le sujet d'énonciation assume et élabore son énoncé en fonction de la situation d'énonciation certes, mais aussi et surtout en fonction du sujet d'énoncé visé par l'acte d'énonciation même. Cette fonction est traduite par des éléments que nous classerons, ultérieurement, en nous référant aux travaux d'Emile BENVENISTE et de Catherine KERBRAT-ORECCHIONI principalement ; ces éléments sont les pronoms personnels : Je, tu, nous et vous qui sont les premières marques linguistiques à indiquer la présence d'un sujet parlant ou d'un sujet récepteur dans un énoncé quelconque.

4-2- Enonciation et subjectivité

Pour Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, « *Il va de soi que toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les mots de la langue ne sont jamais que des symboles substantifs et interprétatifs des choses* » (2009 : 79), elle affirme donc qu'il n'existe pas de discours hors subjectivité et que la situation de situation, le contexte ou les éléments extralinguistiques encadrant l'opération d'énonciation. Ces éléments, quels qu'ils soient, ne peuvent éloigner l'énoncé produit de la subjectivité et ne peuvent le rapprocher non plus de l'objectivité absolue. La linguiste, dans ses travaux, a établi la nomenclature des différents éléments par lesquels s'expriment les positions du sujet parlant, les différents signes linguistiques par lesquels s'exprime sa présence au sein de l'énoncé de manière explicite ou implicite. Ces unités linguistiques ont été classifiées et catégorisées en fonction de l'unité lexicale et de la nature de l'objet ou de la/les personne (s) à laquelle elle réfère. Ceci-dit, la valeur de ces éléments ne peut être définie qu'en se référant au contexte de production et à la situation d'énonciation. Ces marques de la subjectivité ont été classifiées en trois catégories principales à savoir : les déictiques, les subjectivèmes et les modalisateurs.

4-2-1- Les déictiques

Il est rassemblé sous l'appellation de déictiques l'ensemble des pronoms personnels qui, selon Emile BENVENISTE, sont des « *unités psychiques qui transcendent la totalité des expressions qu'elles rassemblent et qui assurent la permanence de la conscience* » (1966 : 260), pour Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, ce seraient aussi des « *unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel [...] implique une prise en considération de certains éléments constitutifs de la situation de communication* » (1999 :41).

Les déictiques sont qualifiés par ORECCHIONI comme faisant partie ou référant à la subjectivité au premier degré contrairement aux autres catégories des marques de subjectivité qu'elle identifie comme étant des éléments ou des marques de subjectivité au second degré les déictiques ont, donc, été classifiés comme suit :

4-2-1-1- Les pronoms personnels

Les pronoms personnels sont des éléments dans l'énoncé qui désignent, d'abord, la présence d'un énonciateur, ORECCHIONI se réfère aux travaux préalables de BENVENISTE et se prononce « *On retiendra des enseignements de Benveniste la nécessité de tenir compte*

de l'existence d'un énonciateur dans la constitution des discours » (SALAZAR ORVIG Anne, 1999 :19). Les pronoms personnels rendent compte de la présence d'un sujet parlant, c'est la première marque de subjectivité que nous pouvons déceler dans une activité d'énonciation quelconque. Les pronoms personnels peuvent, à leur tour être classifiés :

- **Je, nous** : ces deux pronoms renvoient au sujet parlant, ils indiquent la présence de l'énonciateur dans l'énoncé, singulier ou pluriel, affirmé ou pas, directe ou pas. L'énonciateur peut aussi bien être représenté par le pronom personnel « *on* » dans les cas des discours rapportés ou dans les cas où le sujet parlant est indéfini.
- **Tu, vous** : ils renvoient aux sujets de l'énonciation, à celui, celle ou ceux à qui s'adresse l'énoncé, aux personnes chargées de recevoir l'énoncé. Le « *tu* » désigne un co-énonciateur (Nous parlons de co-énonciation puisque l'énonciataire contribue à l'activité d'énonciation qui sans lequel l'opération de communication serait incomplète, il collabore à sa réussite) singulier, tout comme il peut nous renseigner sur la nature de la relation existant entre énonciateur et co-énonciataire. En revanche, le « *vous* » peut désigner à la fois un co-énonciateur pluriel tout comme il peut être singulier ; dans ce cas, aussi, le recours au pronom personnel « *vous* » peut nous renseigner sur le lien social entretenu entre les deux protagonistes de l'activité d'énonciation en question ainsi que sur le contexte de sa production.
- **Il, elle, ils et elles** : ces pronoms personnels renseignent sur le ou les référents de l'énoncé, référent objet ou personne, référent présent ou absent, conscient ou pas de sa présence dans l'échange et l'activité de l'énonciation.
- **Me, te, se, nous, vous** : ces pronoms personnels accompagnent exclusivement les verbes pronominaux, ils rendent compte de la nature du sujet d'énonciation ainsi que du sujet d'énoncé, du nombre de participants à l'échange ainsi que de la nature de l'action introduite par le verbe qui accompagne le pronom personnel.

4-2-1-2- Les indices d'ostension

Est regroupé sous cette appellation l'ensemble des unités lexicales rendant compte du cadre spatial qui encadre l'activité d'énonciation et qui fait la situation d'énonciation, ces indices d'ostension sont, également, nommés par Dominique MAINGUEAU des indicateurs de la déixis « *Autrement dit indicateurs de la déixis organisant les relations spatiales autour du sujet et les nombreuses corrélations* » (Maingueneau Dominique, 2011 : 49). Ces

indicateurs de la déixis sont donc, toutes les unités lexicales qui expriment une valeur spatiale dans l'énoncé : à côté, devant, ici, derrière, près de, loin de...

4-2-1-3- Les indices temporels

Par indices temporels, nous désignons toute unité lexicale pouvant renseigner sur le temps du déroulement de l'activité langagière ou sur un temps quelconque exprimé dans l'énoncé à l'exemple de : maintenant, tout à l'heure, hier, jadis, prochainement,...

4-2-1-4- Les indices de monstration

Par indices de monstration, nous désignons tous les articles qui servent à définir un objet ou une personne quelconque faisant partie de l'activité d'énonciation à laquelle il y est référé. Ces articles sont : voilà, ceci, ça, cela, ce ,... ce sont des indices dépendants dans la mesure où ils sont toujours rattachés à d'autres unités lexicales avec lesquelles ils se définissent mutuellement. Tout comme tous les autres types de déictiques, les indices de monstration n'ont de valeur qu'une fois remis dans le contexte de leur insertion dans une activité d'énonciation et ne sont définis que dans le contexte de leur usage.

4-3- Déictique Vs indice anaphorique

Nous avons défini, dans les éléments précédents, les déictiques comme étant des éléments dont on ne peut définir la valeur qu'une fois remis dans le contexte de leur usage et de l'élaboration de l'énoncé. N'est déictique que ce dont la valeur n'est pas préalablement connue est définie. Est déictique toute unité lexicale à valeur variable en fonction de la situation d'énonciation, nous appellerons, en revanche, les unités lexicales dont la valeur est fixée au sein de l'énoncé « *indices anaphoriques* ». Nous parlons, alors, de plusieurs types d'indices anaphoriques :

- **Indices temporels** : Nous qualifions d'indice anaphorique temporel toute unité lexicale relative au temps et dont la valeur est définie : aujourd'hui, le 13 décembre, maintenant, en 2019,...
- **Indices spatiaux** : est dite indice anaphorique spatial toute unité lexicale relative à l'espace et dont la valeur est bien fixée dans l'énoncé : ici, à la maison, le paragraphe dans le cahier...
- **La répétition** : les unités lexicales répétées simplement sans modification aucune, à plusieurs reprises dans les éléments de l'énoncé sont considérées comme étant des indices anaphoriques à part entière.

- **La pronominalisation** : dans ce cas aussi, nous parlons des unités lexicales répétées mais cette fois-ci avec substitution du groupe nominal de l'énoncé par un article le définissant.
- **La pronominalisation fidèle** : ici encore nous parlons de répétition ou reprise de la même unité lexicale mais avec un autre article la définissant, passer de l'indéfini au défini ou du défini à l'indéfini en gardant la même unité lexicale de base.

Après les déictiques catégorisés comme des marques de la subjectivité au premier degré, nous allons, à présent, énumérer les éléments que KERBRA-ORECCHIONI définit comme indices de la subjectivité au second degré, ils se subdivisent en deux catégories principales : les subjectivèmes et les modalisateurs.

4-4- Les subjectivèmes

S'il existe des classes de mots, des catégories d'unités lexicales dont la valeur, dans l'énoncé est évidente, dont la valeur est explicite et sans ambiguïté aucune, il en existe d'autres dont le sens n'est pas directement perceptible, des unités de différentes classes lexicales qui peuvent porter de manière explicite ou implicite différentes positions de l'énonciateur : avis personnels, jugements de valeurs et toute autre unité lexicale pouvant témoigner de la présence d'un énonciateur révélé, ou pas, dans l'énoncé.

Ces unités sont, souvent, à valeur connotative et leurs sens à déduire, tout comme les indices de subjectivité du premier degré, à partir de la situation d'énonciation. Ces unités sont classées dans la catégorie des indices de subjectivité au second degré parce que, contrairement aux déictiques dont la valeur est facilement identifiable et qui renvoient à la présence directe de l'énonciateur et du co-énonciateur, les subjectivèmes, pour leur part, rendent compte de valeurs connotées qui renvoient à une présence indirecte des protagonistes de l'énonciation.

Il existe deux catégories de subjectivèmes :

4-4-1- Les axiologiques

Nous regroupons sous l'appellation de subjectivèmes axiologiques toutes des unités lexicales, ils peuvent apparaître sous formes de signes indépendants, unités lexicales libres, tout comme ils peuvent être sous forme de monèmes dépendants, suffixes ou préfixes exprimant la position d'un sujet d'énonciation ou d'énoncé sur un objet donné.

Le subjectivème axiologique est donc, tout monème libre ou dépendant exprimant une valeur allant du péjoratif au mélioratif, du laudatif au valorisant. Le sens peut ne pas être

directement explicite et doit être déduit de l'ensemble des éléments de la situation d'énonciation. Le signifiant du monème subjectivème axiologique est donc, explicite contrairement au signifié qui peut l'être aussi, tout comme il peut varier d'une situation à une autre, d'un contexte à un autre.

4-4-2- Les affectifs

Les adjectifs en plus de qualifier l'objet qu'ils déterminent peuvent, aussi, apporter un témoignage affectif des différentes parties prenantes de l'activité d'énonciation, ils peuvent rendre compte de la réaction émotionnelle de l'énonciateur dans son énoncé, de son engagement affectif vis-à-vis de l'objet en question.

Les subjectivèmes affectifs énoncent, donc, en plus d'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, la réaction émotionnelle et affective de l'énonciateur face à l'objet d'énonciation.

4-4-3- Les modalisateurs

Les modalisateurs ou la modalisation permet d'exprimer les positions de l'énonciateur vis-à-vis de son énonciataire ou vice-versa.

Les orientations énonciatives considèrent la modalisation non pas comme une catégorie grammaticale, mais comme une catégorie conceptuelle regroupant diverses catégories lexicales : verbes, adverbes et adjectifs. Elle indique, d'abord, des moyens d'expression, ensuite, des opérations mentales qui reflètent des modes de prise en charge de l'énoncé par l'énonciateur.

Cette catégorie se subdivise, à son tour, en plusieurs types :

4-4-3-1- La modalité appréciative

Elle regroupe un ensemble d'unités lexicales verbes, adverbes ou adjectifs qui expriment un jugement de valeur ou avis personnel par rapport à l'objet de l'énoncé. La modalité peut être appréciative exprimée par des unités lexicales positives tout comme elle peut être dépréciative lorsque les unités lexicales qui la véhiculent sont péjoratives.

4-4-3-2- La modalité épistémique

Cette modalité peut être exprimée par des verbes ainsi que par des adverbes pouvant rendre compte du jugement du sujet d'énonciation ou d'énoncé quant au degré de vérité et de

véracité de l'énoncé. Elle peut aller de la certitude, à la probabilité, à l'éventualité ou à la supposition.

Cette modalité peut être exprimée par des unités lexicales libres tout comme elle peut l'être à travers des temps de conjugaison à l'exemple du conditionnel qui exprime des réserves émises par l'énonciateur à l'égard de l'objet d'énonciation.

La modalité épistémique peut, aussi, être exprimée par la force illocutoire d'un énoncé, l'intonation exclamative ou interrogative que prend l'énoncé à l'oral ou par la ponctuation à l'écrit. Le même contenu propositionnel peut être associé à différentes forces illocutoires et peut varier d'un degré de véracité à tout son contraire en fonction de la nature affirmative, exclamative ou interrogative de l'énoncé.

4-4-3-3- La modalité déontique

Souvent exprimée par des verbes, la modalité déontique rend compte de la position d'autorité postulée par le sujet d'énonciation ou d'énoncé, elle se manifeste par l'expression de la volonté, de l'ordre, de la nécessité, du conseil ou de la consigne. Elle a donc cette faculté de transformer l'énoncé en prescription, consigne ou ordre.

Nous remarquons, donc, qu'aucune marque de subjectivité ne répond à des règles grammaticales fixes mais elles relèvent, toutes, plutôt d'un champ conceptuel toujours en corrélation avec la situation d'énonciation et le contexte de production de l'énoncé.

Dans le cas des dialogues ou des échanges verbaux, il est impératifs de prendre connaissance des énoncés précédents et ou suivants afin de pouvoir attribuer la valeur adéquate aux unités marques de subjectivité ; Dominique MAINGUENEAU dit, en ce sens que «*tout discours est en relation dialogique avec d'autres discours* », théorie soutenue par MAINGUENEAU, CHARAUDEAU et BAKHTINE.

4-5- L'implicite

D'après KERBRAT-ORECCHIONI, «*on ne parle presque jamais directement* » (1986), elle affirme aussi que «*un locuteur peut en énonçant une phrase, vouloir dire autre chose que ce que la phrase signifie, comme dans le cas de la métaphore où il peut vouloir dire le contraire de ce que la phrase signifie, comme dans le cas de l'ironie ou encore, il peut vouloir dire ce que la phrase signifie et quelque chose de plus* » (1986). L'implicite, selon la linguiste est, donc, tout ce qui devrait être reçu et compris par le co-énonciateur sans pour

autant être dit par l'énonciateur. C'est donc une activité dans laquelle participe les deux protagonistes de l'énonciation afin que le décodage de l'énoncé aboutisse.

Ceci-dit, il n'existe pas de règles grammaticales, linguistiques ou autres qui permettent à l'énonciataire de décoder l'énoncé en question. Pour ce faire, il faut recourir à des éléments périphériques intra ou extra énoncé tels que les connaissances encyclopédiques de l'énonciataire, ses compétences linguistiques et discursives ainsi que des compétences interprétatives suffisantes permettant au co-énonciataire de déceler l'implicite de l'énoncé en question.

Selon Philippe BLANCHET, « *toute communication est partiellement explicite, et partiellement implicite. Toute signification se construit en partie sur des données implicites. [...] l'implicite est partout, car tout n'est pas dit [...] Faute de cet implicite, il serait impossible de communiquer, puisqu'il faudrait toujours tout expliciter, et le moindre message serait une spirale sans fin s'auto-explicitant et explicitant son auto-explicitation.* » (1995: 90). BLANCHET avance, donc, la thèse selon laquelle il n'existerait pas de discours ou d'énoncé purement explicite, l'implicite serait présent dans chaque segment de la communication ou dans chaque production langagière.

Selon Dominique MAINGUENEAU, le recours à l'implicite serait un fait d'économie linguistique dans la mesure où toute prise de parole ou activité d'énonciation est basée sur la supposition de l'existence préalable, chez le co-énonciateur, d'un certain nombre d'acquis permettant à l'énonciateur d'élaborer son énoncé de sorte à ce qu'il soit décodé par son énonciataire sans avoir à redire tout ce que ce dernier est supposé déjà savoir, tout ce qui n'est pas explicitement dit est « *implicite* »,

« *L'existence du présupposé est manifestement liée à des principes d'économie ; la communication serait impossible si l'on ne présupposait pas acquis un certain nombre d'informations, à partir desquelles il est possible d'en introduire de nouvelles.* » (MAINGUENEAU, 1990 : 78). Les linguistes sont unanimes sur la présence quasi-permanente de l'implicite dans toute activité d'énonciation.

Le linguiste GRICE, pour sa part, oppose l'implicite et l'explicite en les définissant comme suit :

- **Explicite** : to tell something = dire quelque chose.

- **Implicite** : to get someone to think something = amener quelqu'un à penser quelque chose.

L'implicite, dans ce cas, jouerait le rôle attribué en pragmatique à l'acte perlocutoire du langage qui consiste, justement, en le fait d'inciter son énonciataire à penser une chose sans, pour autant, qu'elle ne soit dite dans l'énoncé.

Genevière ZARATE rejoint cette idée et atteste qu' « *il y a implicite quand, en faisant référence à quelque chose, on se tait sur l'essentiel* » (1985 : 60), cependant, KERBRAT-ORECCHIONI, pense plutôt que c'est l'essentiel qui est dit dans un énoncé tandis que ne l'est pas ce qui serait « *moins important* ».

Nous comprenons donc que les avis des linguistes divergent au sujet de la primauté de l'implicite et de l'explicite dans les énoncé, en revanche, ils convergent tous sur le fait que l'implicite et le non dit sont présents dans toute activité d'énonciation.

KERBRAT-ORECCHIONI distingue deux types d'implicites :

Le présupposé et le sous-entendu.

4-6- Le présupposé

KERBRAT-ORECCHIONI définit comme présupposées « *toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (sans constituer en principe le véritable objet de du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif* » (1986 :25).

Selon DUCROT(1985), le présupposé est une donnée stable résultant de l'énonciation qui peut être reconnu comme condition d'emploi ainsi que comme élément du contenu, il est défini par le même linguiste comme étant un acte de parole particulier au même titre que l'affirmation ou l'interrogation et non comme une modalité (au sens technique).

Le présupposé renvoie, donc, à toute information découlant de l'énoncé, de manière directe et automatique. Il désigne tout ce que l'on apprend, systématiquement de l'énoncé sans qu'il n'ait été dit. Il n'exige pas de connaissances linguistiques spécifiques ni de connaissances encyclopédiques et contrairement au sous-entendu d'un énoncé qui ne pas être décrypté par tout le monde (il faut détenir des éléments linguistiques et/ou extralinguistiques

concernant la situation de communication et suivre un certain raisonnement pour pouvoir relever le sous-entendu qui émane d'un énoncé quelconque).

Le présupposé est, selon DUCROT « *incontournable, quelle que soient les conditions particulières de son énonciation* » (DUCROT, 1991 :25). Incontournable dans la mesure où sa valeur est fixée chez tous les interlocuteurs de la même langue. MAINGUENEAU rajoute à ce sujet que « *tout locuteur connaissant le français peut, en principe, identifier les présupposés, alors que le décryptage des sous-entendus est plus aléatoire et leur nombre est par définition, ouvert.* » (1990 :79-80). Parler de locuteur français n'exclue, en aucun cas, les locuteurs des autres langues. À travers cette citation, Dominique MAINGUENEAU explique que les présupposés d'un énoncé peuvent être compris par tous les locuteurs d'une même langue et qui serait la langue de l'élaboration de l'énoncé en question et que contrairement aux présupposés qui, à leur tour, ne se suffisent pas de compétences linguistiques communes pour aboutir à un même décryptage des sous-entendus mais qu'il faut, à l'instar de ces compétences, jouir de compétences externes liées aux informations fournies par l'énoncé.

4-7- Le sous-entendu

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI considère comme sous-entendu « *toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du texte énonciatif* » (1986 :39). Par là, la linguiste entend que l'on peut qualifier de sous-entendu toute information découlant de l'énoncé sans pour autant avoir été dite.

Ceci-dit, contrairement au présupposé qui est souvent univoque et dont la valeur se cache au sein même de l'énoncé, le sous-entendu, pour sa part, peut avoir différentes valeurs en fonction de la situation d'énonciation et de son contexte de réalisation, ce qui fait qu'en changeant de contexte, le même énoncé peut avoir des sens complètement différents.

Contrairement au présupposé qualifié de stable et fixe selon DUCROT, le sous-entendu est, en revanche, instable et dépendant des éléments externes et extralinguistiques. Ceci-dit, il existe pour chaque énoncé un sens littéral qui exclue tout sous-entendu probable, c'est un sens perceptible pour tous.

Le décryptage du sous-entendu est une responsabilité laissée au co-énonciataire, c'est à lui de dépasser le sens premier d'un énoncé, le sens littéral et d'aller vers l'interprétation et le décryptage de tout ce qui pourrait se cacher derrière le sens.

Le sous-entendu est considéré par les linguistes comme étant un acte de langage à part entière mais un type reposant sur un calcul, RECANATI classe ces calculs comme suit : « laisser entendre, donner à entendre et sous-entendre » (François RECANATI, 1981 :146-152) le type de calcul que prend un énoncé pour sous-entendre quelque chose varie de sa visée et de son objectif.

Il arrive aussi qu'un énoncé puisse sous-entendre une information ou une idée qui, au préalable, n'était pas programmée par l'énonciateur, autrement dit, l'énonciateur, en élaborant son énoncé laisse entendre des informations sans pour autant avoir voulu le faire. Ces types de calculs sont aussi appelés par KERBRAT-ORECCHIONI « *degrés d'actualisation des valeurs sémantiques* », à ce sujet, elle rajoute que « *certaines s'imposent avec évidence, constance et obstination, cependant que d'autres se contentent d'orienter plus ou moins timidement l'énoncé vers telle ou telle interprétation plus ou moins vraisemblable* » (1986 :49). Ces degrés là, iraient de « laisser entendre » à « sous-entendre » en fonction de l'objectif du message et de l'énoncé, le laisser entendre pourrait être une conséquence de l'énonciation sans avoir été programmé par l'énonciateur tandis que le faire entendre ou le sous-entendre seraient bel et bien calculés et seraient le but même de l'énoncé dont le sens premier et littéral ne seraient qu'un moyen de transmission et d'accès au message réellement voulu.

Si l'on établit la comparaison entre le présupposé et le sous-entendu du point de vue du sens, nous dirons que contrairement au sous-entendu, le présupposé n'a pas cette caractéristique de s'opposer au sens littéral qui peut être observée dans le sous-entendu.

Le présupposé observe plutôt un sens complémentaire, DUCROT appuie cette idée en affirmant que « *sauf effet de style particulier, les présupposés sont présents dans toutes les énonciations de l'énoncé. Ils ne peuvent pas, d'autre part, être opposés à un sens littéral* » (1991 : 132). Il qualifie, par conséquent, le présupposé d' « *implicite immédiat* » tandis qu'il qualifie le sous-entendu d' « *implicite discursif* ».

5- Cadre méthodologique et démarche à suivre

L'essentiel de notre travail reposera comme toute recherche scientifique sur une analyse qu'on appliquera sur un corpus bien défini.

Toutefois, avant d'arriver à cette analyse, nous avons expliqué ce qui suit :

- Le soubassement théorique et les concepts tant sociologiques que linguistiques qui serviront de base et de soutènement aux résultats de notre analyse que nous allons interpréter en fonction du/des rapport(s) qu'ils entretiendront avec les concepts théoriques ;
- Convoqué et expliqué les fondements et les notions clés de la théorie des stéréotypes telle qu'elle a été présentée et expliquée par Jean Claude ANSCOMBRE et Oswald DUCROT. Toutefois, il convient de préciser que nous n'avons pris de cette théorie que ce qui peut servir d'outil d'analyse direct aux constituantes de notre corpus ;
- Présenté les éléments de la théorie de la subjectivité élaborée par Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, nous avons aussi pris ceux qui servent d'outils et qui nous permettront de décortiquer les éléments internes des énoncés à analyser ;
- Choisi quelques modèles de stratégies discursives qui accompagneront l'analyse des stéréotypes et de la subjectivité et que nous appliquerons sur les énoncés du corpus de sorte à faire valoir la valeur argumentative de ces derniers et d'identifier les processus utilisés dans la construction de l'énoncé argument au service du point de vue et de la phrase stéréotypique typifiante locale/à priori.

Ces parties scindées en chapitres selon ce qu'elles présentent comme données et ce qu'elles donnent à voir comme référent et appui à notre analyse nous permettent d'élaborer un protocole d'analyse à suivre afin d'aboutir à des résultats pertinents.

5-1- Corpus choisi

Comme nous l'avons précisé dans l'introduction générale de notre travail, nous nous sommes, pour la collecte de notre corpus, limités à deux pages Facebook que nous avons choisies en raison de la force et de la pertinence des énoncés/publications que nous y retrouvons.

Nous avons, pour en arriver là, pendant quelques années, observé plusieurs pages Facebook algériennes (*puisque nous voulions dès le départ étudier le phénomène de violence verbale à l'égard de la femme en société algérienne*) afin d'en sélectionner celles qui présentent des données riches en matière grise et en éléments à analyser.

Le choix du réseau social Facebook est venu après différentes études que nous avons précédemment réalisées sur des corpus qui en proviennent mais aussi parce que nous avons

observé, dans notre vie et interactions quotidiennes que cet espace d'échange virtuel constitue l'une des plateformes le plus utilisées par les locuteurs algériens dans la communication, la diffusion de l'information, la distraction et pour toute autre activité sociale.

Les deux pages que nous avons sélectionnées après longue observation sont la page « *Femme Algérienne* » et la page « *Algérienne Rose* ».

« *Femme Algérienne* » est l'une des plus anciennes pages connues chez les internautes algériens, créée depuis la venue du réseau social Facebook dans la vie sociale du citoyen algérien, elle compte, au 24/06/2023, 3.1 millions d'abonnées, c'est-à-dire, de personnes, de profils qui suivent quotidiennement les contenus proposés par la page en question.

Comme son nom l'indique, c'est une page gérée par une femme algérienne et dédiée à la femme algérienne en général. Elle propose des contenus divers mais tous liés aux sujets traitant de la femme.

Les publications y sont toutes faites par l'administrateur de la page (personne qui en gère les paramètres) bien qu'elles peuvent provenir d'autres personnes.

En effet, les publications sont, soit des contenus et énoncés personnels produits par l'administrateur lui-même, soit des citations reprises d'autres sources et souvent accompagnées d'illustrations ou encore de discours d'internautes voulant s'exprimer mais qui doivent passer par l'administrateur pour valider ou non le contenu à publier.

En revanche, sur une page Facebook, nous ne pouvons pas contrôler les personnes qui suivent ou interagissent aux publications, il arrive donc que des hommes commentent ou expriment des réactions rapides (likes, solidaire ou autre type de réactions préconçues).

Par ailleurs, nous tenons à préciser que des hommes peuvent s'exprimer à travers les publications de la page mais ça ne se fait que rarement et c'est toujours, sans exception, en relation direct avec la femme.

Seulement, nous tenons à préciser que les publications/discours/énoncés que nous avons choisis sont exclusivement produits par des locuteurs féminins et que ce fut le premier critère de choix et de sélection.

Pour ce qui est de la page « *Algérienne Rose* », elle répond au même principe que la précédente. Elle compte, elle aussi, au 25/06/2023, 2.6 millions d'abonnées et de profils qui en suivent les contenus.

Les publications de cette page, comme celles de la page « *Femme Algérienne* » récoltent des dizaines de milliers de réactions rapides et des centaines de commentaires, les chiffres varient d'une publication à une autre.

Quant aux contenus proposés par les deux pages, ils se ressemblent sur le plan des thématiques exploitées et des sujets traités, les publications sont mêmes parfois copiées de l'une vers l'autre intégralement.

Les publications de la page répondent au même principe que la précédente. Elles vont des citations, aux discours du ou des administrateurs qui contrairement à ceux de la page *Femme Algériennes* ne s'affichent pas mais nous avons pris le soin, ici aussi, de récolter les publications discours de locuteurs femmes afin d'exploiter pleinement le concept de violence symbolique dont nous avons soupçonné l'existence dès les prémices de notre recherche.

Il convient quand-même de préciser qu'au début de notre recherche, nous comptions prendre comme seule source de données la page « *Femme Algérienne* » que nous connaissions depuis de nombreuses années mais en nous intéressons de près aux pages dédiées aux femmes et en lisant les interactions faites sur la page de départ, nous avons été amenés à découvrir la page « *Algérienne Rose* » dont les contenus nous ont vite parus pertinents en vue de notre objet d'étude.

Dans l'énumération des énoncés de notre analyse, nous n'allons préciser de laquelle des deux pages proviennent les énoncés puisque ce n'est pas pertinent comme donnée, en revanche, il existe des énoncés qui ne sont pas complètement exprimés et présenté en langue française, nous allons, donc, immédiatement, après l'énumération de chaque énoncé, en faire la traduction.

Bien que certaines acceptions considèrent la traduction comme étant un acte de trahison aux discours initiaux mais il est, dans notre cas, impératif d'analyser des énoncés en langue française afin que nous puissions appliquer dessus les outils d'analyse précédemment cités.

Toutefois, nous avons fait de notre mieux pour rester fidèles tant au lexique choisi par les locuteurs qu'aux structures syntaxiques déployées et ce, afin de respecter les points de vue

Chapitre 02 : Discours et stéréotypes : mécanismes et dynamique

exprimés dans chaque énoncé et de préserver l'authenticité du sens de surface et des significations profondes de chaque énoncé.

Nous noterons comme remarque le fait que nous ne présentons pas notre corpus sous forme de tableaux ni autres bloc de données à scinder mais que nous allons présenter chaque discours/publication de manière singulière afin qu'il n'y ait pas confusion.

Nous retrouvons après chaque publication choisie, sa traduction si nécessaire et directement après l'analyse qui correspond aux éléments inhérents au discours.

Par ailleurs, nous tenons aussi à noter qu'il y aura une disparité dans le niveau de profondeur de l'analyse apportée à chaque énoncé et ce, en raison de l'évolution de notre recherche et de la découverte de nouveaux éléments. Ainsi, nous retrouvons des analyses plus longues que d'autres mais pas moins pertinentes.

Si nous n'avons pas comblé cette disparité, c'est pour préserver l'authenticité de la recherche, nous choisissons, par conséquent, de laisser paraître l'évolution que nous avons connue au fil du travail et l'amélioration que nous avons connue après plusieurs applications du protocole d'analyse.

D'ailleurs, pour ce qui est du protocole d'analyse, nous en avons dressée un à la confection de notre problématique de sorte à ce qu'il nous permette d'exploiter les énoncés et de répondre au mieux aux questions posées.

Seulement, le protocole d'analyse a, lui aussi, connu une évolution avec la sélection des outils d'analyse et après observation profonde et mure réflexion autour des discours/énoncés choisis.

Ainsi, au départ, nous n'avions pas prévu d'inclure les outils de la subjectivité langagière dans notre analyse, nous n'avions pas non plus prévu de recourir aux stratégies discursives. Seulement, lors de notre observation des données du corpus, nous nous sommes rendu compte de l'importance cruciale des éléments subjectifs qui s'y manifestent dans l'accès au sens et à la signification à la fois et dans l'optique de reconnaissance de la valeur argumentative de facto que reconnaît la théorie des stéréotypes à l'énoncé, nous avons jugé incontournable le fait de passer par les stratégies discursives et des processus de construction de l'argument qu'elles offrent au discours de manière général et à la théorie des stéréotypes en particulier.

Nous avons donc revu le protocole d'analyse initial pour en faire une démarche plus profonde qui puisse aboutir à des résultats authentiques et pertinents.

Ainsi, le protocole initial fut le suivant :

- 1- **Introduction** : nous allons, pour décortiquer et analyser un énoncé, d'abord reconstituer les éléments de son contexte d'énonciation ;
- 2- **Repérer les points de vue présentés dans l'énoncé** : ce que nous pouvons comprendre comme idées véhiculées par l'énoncé ;
- 3- **Définir la position du locuteur quant à son énoncé** : points de vue assumés ou pas dans l'énoncé ;
- 4- **Analyse des stéréotypes** : cette étape consiste en le fait d'arriver à la conclusion qui permet de construire la signification à travers les différentes phrases stéréotypiques, le contexte de leur convocation ainsi que les différentes stratégies discursives et argumentatives déployées pour l'élaboration de cette signification qui reste une potentialité, une probabilité parmi tant d'autres ;
- 5- **Violence verbale présente ou pas** : après analyse des points de vue et des stratégies discursives déployées dans les énoncés, préciser s'il y a violence verbale exprimée ou pas et dans le cas positif, définir le type de violence, implicite ou explicite, exprimée dans l'énoncé.

5-2-Protocole d'analyse revu et appliqué

1. **Introduction** : avant de passer à l'application des outils d'analyse sur le contenu de chaque énoncé, il convient d'en présenter le sujet et les principales caractéristiques apparentes afin de le remettre son contexte de production ;
2. **Segmentation** : afin de pouvoir analyser toutes les parties des énoncés, nous allons le scinder en plusieurs compartiments en réduisant au maximum le nombre de points de vue par segment analysé et ce, afin de pouvoir en dégager le maximum de phrases potentielles et de garants probables ;
3. **Identification de(s) énonciateur(s)** : à chaque point de vue, il convient de déléguer un énonciateur, locuteur ou pas du discours produit, locuteur en tant que tel locuteur en tant qu'être du monde et ce, en rattachant chaque objet du discours à la réalité du locuteur qui le produit ;
4. **Identification des éléments de la subjectivité et des stratégies discursives** : dans cette étape, il est question de repérer les éléments subjectifs et les stratégies discursives

apparents déployés par le locuteur et leur apport dans la construction de la valeur argumentative de l'énoncé et dans l'accès à la signification profonde ;

5. **Accès aux phrases stéréotypiques typifiantes directes ou latentes** : après application des multiples outils d'analyse qui sont à notre disposition, nous pouvons dégager les phrases stéréotypiques typifiantes que véhicule le segment en question et en préciser la nature (phrases stéréotypiques typifiantes locales (stéréotypes secondaires)/ phrases stéréotypiques typifiantes à priori (stéréotypes primaires) qui servent de garant et de pont entre la dimension matérielle du discours et sa valeur abstraite sociale, psychologique, culturelle ou autre ;
6. **Conclusion** : mettre en corrélation les analyses des différents segments de l'énoncé et résumer les données et les particularités de l'énoncé analysé.

5-3- Collecte des données

Comme nous l'avons précédemment expliqué, la collecte de notre corpus constitué de 20 publications sur les pages choisies, s'est faite sur plus de 20 mois, allant de mars 2020 à janvier 2022, dans lesquels nous avons suivi quotidiennement l'activité d'abord de la page « *Femme Algérienne* » puis de la page « *Algérienne Rose* » aussi. Nous ne nous sommes, clairement pas attardés sur les citations qui y sont reprises, ni sur les discours énoncés des administrateurs mêmes de ces pages, mais nous nous sommes concentrés plutôt sur les publications émanant de locuteurs anonymes et ayant été approuvées et partagées par les administrateurs de la page.

Il est à noter que nous n'avons aucun moyen de vérifier la provenance réelle des énoncés analysés puisque ce sont des publications « *anonyme* » qui peuvent, en effet, émaner de locuteurs qui se sont adressées aux administrateurs ou alors être des discours d'administrateurs sous couvert d'anonymat.

Pour ce qui est du choix de ces publications, c'est un choix pragmatique et une sélection que nous avons faite sur la base de quelques dizaines d'énoncés, en nous basant sur plusieurs critères qui sont les suivants :

- Le premier critère que nous avons considéré dans la sélection des énoncés analysés est le genre des locuteurs origine de l'énoncé qui doit être féminin afin de faire valoir le concept de violence symbolique que nous avons exploité ;
- En second lieu, nous avons tenu compte de l'applicabilité des outils d'analyse théoriques sur le contenu des énoncés ;

- Ensuite, nous avons favorisé les énoncés dont le sens de surface est, à priori, susceptible de répondre aux questions de la problématique ;
- Pour finir, nous avons opté pour les énoncés présentés en langue française d'un côté et pour ceux dont la traduction ne nous éloignerait pas des éléments internes aux structures compositionnelles et aux progressions thématiques des énoncés afin de sauvegarder les points de vue authentiques et les phrases stéréotypiques potentielles.

5-4- Difficultés rencontrées

Comme nous avons jugé pertinent de jumeler un ensemble hybride d'éléments théoriques conjuguant théorie des stéréotypes, théorie de la subjectivité et stratégies discursives afin de garantir l'originalité de la recherche et la pertinence tant de l'analyse que des résultats, il nous a fallu surmonter les difficultés auxquelles nous confrontait cette multitude d'outils convoqués.

En effet, cette démarche double n'a pas été simple à réaliser dès le départ, c'est pourquoi, il est lisible dans les diverses analyses que nous avons effectuées qu'il y a une évolution dans le mode de déconstruction des énoncés et de la reconstruction des stéréotypes potentiels qui en découlent.

En outre, la terminologie et le métalangage de la théorie des stéréotypes qui repose sur des nuances très fines n'a pas été des plus simples à adopter puisque, à titre d'exemple, les concepts de garant, de phrase stéréotypique ou encore de stéréotype peuvent se montrer synonymes aux égards de la théorie des stéréotypes qu'il a fallu distinguer de la théorie des topoi et de la théorie de l'argumentation dans la langue dont elle est la continuité.

Il nous a donc fallu faire plusieurs lectures des mêmes documents afin de parvenir à la compréhension et à la maîtrise des outils d'analyse en question et à leur application sur les énoncés qui constituent notre corpus.

À la fin, nous citerons la particularité des phrases stéréotypiques typifiantes qui peuvent découler des points de vue qui constituent un énoncé et mettrons l'accent sur le fait que ce soit un ensemble de potentialités à déduire mais qui restent variables d'un co-énonciateur à un autre, d'un récepteur à un autre et d'un individu à un autre.

Ainsi, les phrases stéréotypiques (qui peuvent elles aussi, à leur tour, contenir des points de vue) que nous déduisons d'un segment discursif quelconque ne seraient pas les mêmes que ce

Chapitre 02 : Discours et stéréotypes : mécanismes et dynamique

qu'en déduirait une autre personne n'ayant pas les mêmes références socioculturelles que nous, pas les mêmes capacités d'analyse et de déduction et plein d'autres facteurs extradiscursifs qui peuvent influencer sur l'interprétation que peut faire l'analyse d'un point de vue lambda.

Dans le même sens, l'identification des voix et des énonciateurs potentiels de tous les points de vue et phrases stéréotypiques que l'on peut déduire d'un énoncé reste aussi relative à la lecture de chacun bien que le cadrage théorique et le soubassement sur lequel se fonde l'analyse exige de la précision et de la clarté. Cet élément, comme le précédent peut être compris et interprété de manières différentes par des locuteurs, personnes ou analystes n'ayant pas appréhendé l'objet du discours de la même manière et n'ayant pas les mêmes repères et point de références extralinguistiques.

L'ensemble des outils présentés dans ce chapitre vont nous permettre de percer le sens de surface des énoncés à analyser, de contourner ses éléments in vitro pour aller puiser les significations profondes in vivo.

Nous allons, pour ce faire, suivre le protocole d'analyse expliqué plus haut et préserver l'authenticité des énoncés et discours initiaux afin de comprendre la matérialité discursive réelle de la violence verbale qui se manifeste, à l'encontre de la femme, dans les espaces d'échange choisis.

« La frontière magique entre les dominants et les dominés que la magie du pouvoir symbolique déclenche, et par lesquels les dominés contribuent, souvent à leur insu, parfois contre leur gré à leur propre domination en acceptant tacitement les limites imposées. »(Pierre BOURDIEU, 1998 :60)

Chapitre 03

Genre féminin et normes imposées

Après avoir, dans le chapitre précédent, expliqué la démarche à suivre et le protocole d'analyse à appliquer sur notre corpus pour obtenir des résultats pertinents, nous présenterons, dans le présent chapitre la première partie de notre analyse.

Cet ensemble de publications, énoncés et analyses qui les accompagnent rassemblera les discours recueillis portant sur le genre féminin et ses conditions d'éligibilité en société algérienne tel qu'il est défini et reconnu par les locuteurs de notre corpus.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'il ne s'agira pas d'un bloc monolithique et que les publications, discours à analyser dans cette partie ne seront pas similaires tous azimuts, tant mieux !

Si les énoncés donnaient à voir les mêmes structures compositionnelles et les mêmes contenus, l'étude n'en serait pas pertinente, nous dirons donc que la richesse de chaque chapitre d'analyse résidera dans les points de divergence entre les énoncés et non dans leurs points de convergence.

Cela dit, les énoncés et discours regroupés dans ce chapitre comme dans les deux à suivre traiteront du même sujet principal et auront des objets du discours majeurs ressemblants et tous rattachés au noyau qui est le genre, le genre féminin, comment il est appréhendé et comment il est vu, attendu et reconnu par les locuteurs algériens sur les deux pages Facebook que nous avons prises comme bases de données.

Publication 01

Coucou chabbat !

Alors, ana étudiante w j'ai 22 ans, rani 7abbandir hijab char3i bach nreddi wal-diya w nti3 rabbi. Déjà que rani nokhrodj ne9ra et tout, manicha 7abba nwasi f dnoub. Mmalakach boutique à me conseiller wellakach astuces tmeddoui.

Rabbi yahdina kamel.

Traduction de la publication

Coucou les jolies !

Alors, je suis étudiante et j'ai 22 ans, je voudrais porter le voile intégral pour satisfaire mes parents et suivre la voie de Dieu. Déjà que je sors pour étudier, je ne veux pas pécher plus que ça. Alors si vous avez des boutiques à me conseiller ou des astuces à me donner.

Que Dieu nous guide toutes vers le droit chemin.

Introduction

L'énoncé à analyser présente le discours d'une femme locuteur en tant qu'être du monde qui s'adresse à un co-énonciateur défini dès le début de l'énonciation.

Cet énoncé présente des données informatives qui vont servir d'arguments aux points de vue concernant l'objet du discours qui est le fait de porter le voile intégral pour une jeune femme en société algérienne.

Le locuteur en tant qu'être du monde va tisser des relations argumentatives entre plusieurs objets du discours, à savoir la femme, porter le voile intégral, satisfaire les parents et suivre la voie de Dieu.

L'énoncé peut être segmenté comme suit :

« *Coucou les jolies !* » est le premier segment, il consiste en une séquence d'ouverture basée sur le signe « *coucou* » qui a pour visée la fonction phatique du langage afin d'établir le contact entre l'émetteur et le récepteur.

Quant au subjectivème axiologique « *jolies* », il est convoqué pour définir le co-énonciateur et préciser le fait que le discours s'adresse à des filles.

Le segment en entier va donc servir à préciser le co-énonciateur et à établir le contact avec lui.

La suite de l'énoncé est « *Alors, je suis étudiante et j'ai 22 ans, je voudrais porter le voile intégral* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur pour la première partie exprimée au présent et assumé par ce dernier et comme ne faisant pas encore partie de sa réalité pour la deuxième dont le temps est incertain.

Le déictique pronom personnel « je » convoqué dans ce segment renvoie au locuteur en tant qu'être du monde qui affirme sa présence et sa subjectivité dans l'énoncé.

Le segment « *je suis étudiante et j'ai 22 ans* » sert d'argument au segment qui va suivre et qui consiste en le fait de vouloir porter le voile intégral. Nous décelons ici une stratégie discursive quantitative qui a pour objectif de mettre en chiffres les données fournies afin de s'en servir comme argument.

Quant à la modalité déontique véhiculée par le verbe vouloir de la seconde partie du segment, elle sert à modaliser et à préciser que l'action est souhaitée mais pas encore réalisée.

Nous comprenons par-là que :

- *Je voudrais porter le voile intégral parce que j'ai 22 ans (et que je suis adulte) ;*
- *Je voudrais porter le voile intégral parce que je suis étudiante (donc je sors de la maison).*

Ces deux phrases stéréotypiques nous expliquent comme les données informatives se transforment en arguments et nous présentent aussi des stéréotypes secondaires puisqu'il s'agit de points de vue du locuteur en tant qu'être du monde.

Toutefois, ces phrases stéréotypiques typifiantes locales nous conduisent vers les stéréotypes primaires suivants :

- *A 22 ans, une fille doit porter le voile intégral ;*
- *Lorsqu'une fille est étudiante, elle doit porter le voile intégral.*

Nous comprenons donc que les stéréotypes secondaires précédents reposent sur ces garants socioculturels, phrases stéréotypiques typifiantes à priori qui véhiculent la voix d'un locuteur en tant que tel et d'une société qui s'exprime à travers ses locuteurs.

La suite de l'énoncé est « *pour satisfaire mes parents et suivre la voie de Dieu* » dont l'objet est présenté comme ne faisant pas partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les actions en sont rattachées au verbe « vouloir » qui est présenté à un temps incertain.

Les deux objets du discours « *satisfaire mes parents* » et « *suivre la voie de Dieu* » sont conditionnés par le point de vue « *je voudrais porter le voile intégral* ». Ces deux objets du discours se joignent donc aux deux autres « *j'ai 22ans* » et « *je suis étudiante* » pour servir d'arguments et justifier le point de vue « *porter le voile intégral* ».

De là, nous pouvons déduire les garants suivants :

- *Pour satisfaire ses parents, une fille doit porter le voile intégral ;*
- *Pour suivre la voie de Dieu, une fille doit porter le voile intégral,*
- *Une fille de 22ans qui ne porte pas le voile intégral ne satisfait pas ses parents ;*
- *Une fille de 22ans qui ne porte pas le voile intégral ne suit pas la voix de Dieu.*

Ces garants peuvent être considérés comme étant des stéréotypes primaires puisqu'ils ne représentent pas que le point de vue du locuteur en tant qu'être du monde mais qu'ils sont plutôt basés sur des données socioculturelles et religieuses qui établissent des liens étroits entre le fait de porter le voile intégral et satisfaire ses parents d'un côté et suivre la voie de Dieu de l'autre.

La suite de l'énoncé est : « *Déjà que je sors pour étudier, je ne veux pas pécher plus que ça* » dont l'objet du discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque l'ensemble des actions est présenté au présent.

La première partie de ce segment est présentée comme étant une partie de la seconde, nous comprenons que « *je sors pour étudier* » fait partie de pécher et ce grâce à l'expression « *plus que ça* ».

L'indice de monstration « *ça* » renvoie au fait de sortir étudier qui est assimilé dans ce segment à l'action de pécher. Le verbe pécher dans ce cas adopte une valeur axiologique péjorative qui désigne ce que fait l'humain et qui va à l'encontre de ce que dictent la morale ou les religions.

Nous en déduisons les phrases suivantes :

- *Pour une fille de 22ans, sortir étudier est un péché ;*
- *Pour une fille de 22ans, ne pas porter le voile intégral est un péché ;*
- *Porter le voile intégral éloigne du péché.*

Ces phrases stéréotypiques exprimées implicitement par le locuteur en tant qu'être du monde sont l'expression de normes instaurées en société algérienne par le dogme religieux qui désigne de péché tout acte ne répondant pas aux principes imposés.

Ainsi, ces phrases sont des stéréotypes primaires, des phrases stéréotypiques typifiantes à priori reposant sur la voix d'un locuteur en tant que tel.

La suite de l'énoncé « *Alors si vous avez des boutiques à me conseiller ou des astuces à me donner.* » présente un objet du discours ne faisant pas partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisqu'il n'assume pas les actions présentées mais ne véhicule pas de points de vue implicites.

Le segment « *Que Dieu nous guide toutes vers le droit chemin.* » représente la séquence de clôture de l'énoncé, l'objet de son discours ne fait pas partie de la réalité du locuteur puisqu'il est à valeur déontique sous forme de souhait.

Le déictique pronom personnel « nous » convoqué dans l'énoncé renvoie au locuteur en tant qu'être du monde et au co-énonciateur. Par le signe « toutes » le locuteur en tant qu'être du monde signifie les filles (récepteurs) qui ne portent pas encore le voile intégral.

Quant au subjectivème axiologique « droit » qui qualifie le chemin vers lequel Dieu guide, il renvoie au fait de porter le voile intégral ; nous comprenons donc que ne pas porter le voile intégral c'est être sur le mauvais chemin.

Ce segment nous permet de déduire les garants suivants :

- *C'est Dieu qui guide vers le droit chemin ;*
- *Porter le voile intégral c'est être sur le droit chemin ;*
- *Ne pas porter le voile intégral c'est être sur le mauvais chemin.*

Ces phrases sont des stéréotypes primaires puisqu'ils reposent tous sur une assise religieuse encadrée par des éléments socioculturels véhiculés par un locuteur en tant que tel

et par des voix off qui se prononcent implicitement dans les opérations d'énonciation de divers locuteurs en tant qu'êtres du monde.

Conclusion

L'énoncé analysé présente le discours d'un locuteur en tant qu'être du monde qui véhicule à travers sa voix explicite plusieurs points de vue et stéréotypes relatifs à l'objet du discours qui est le fait de porter le voile intégral.

Ainsi, l'énoncé, en passant par quelques stéréotypes secondaires, nous donne à voir des stéréotypes primaires pour la plupart reposant sur des données tirées de la religion musulmane et sur l'usage qu'en fait la société algérienne qui l'adopte.

Publication 02

Salam les filles, Ana mra makhtouba la39iiba lli mazal, problème ta3i c'est que ana r9i9a bezzaf w rako te3arfou le3rayes ta3 nakifach lazem nkounou debdoubat byoda ; klit l7elba chrabt même Grossivite ma dar walou w l3ars9reb, wech ndir sellkouniiii.

Traduction de la publication

Salut les filles, je suis une femme fiancée la39ia¹ à celles qui ne le sont pas encore, mon problème c'est que je suis trop maigre et vous savez comment doivent être nos mariées, grosses blanches, j'ai pris de l'anneau j'ai pris même Grossivite ça ne donne rien et la fête se rapproche, je fais quoi sauvez moi.

Introduction

L'énoncé à analyser nous donne à voir le discours d'un locuteur en tant qu'être du monde qui désigne un co-énonciateur précis dès le début de l'énonciation.

Le locuteur en tant qu'être du monde présente des points de vue, des stéréotypes dont la nature est à définir après analyse et ce en présentant un objet du discours auquel il s'identifie puisqu'il marque sa présence à travers des marques de subjectivité apparentes.

L'objet du discours dans ce contexte est le poids de la femme à l'approche de son mariage et les normes à adopter ou à respecter afin de répondre aux critères exigés par un locuteur en tant que tel.

L'énoncé peut être segmenté comme suit :

Le premier segment discursif est comme dans la majorité des énoncés analysés une séquence d'ouverture « *Salam les filles /Salut les filles* », il sert de fonction phatique du langage, à établir le contact entre l'émetteur et le récepteur.

« *Les filles* », pour sa part, consiste en une précision du co-énonciateur direct du discours produit.

La suite de l'énoncé « *Je suis une femme fiancée la39iba à celles qui ne le sont pas encore* » présente un objet du discours qui fait partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les actions sont présentée au présent et sont assumées par le locuteur.

¹La3qiba est un mot que nous n'avons pas traduit parce que nous n'y voyons pas d'équivalent en langue française, toutefois, nous pouvons dire que c'est une expression qui renvoie au fait de souhaiter aux autres un fait dont il est question dans le discours en question.

Le déictique pronom personnel « *je* » renvoie au locuteur en tant qu'être du monde origine de la production de l'énoncé, il est convoqué afin de marquer la présence du locuteur en tant qu'être du monde et de le désigner en tant que tel.

Il est à noter que nous n'avons pas traduit le mot/signe « *la3qiba* » parce qu'il n'admet pas d'équivalent en langue française et qui véhicule une modalité déontique puisqu'il s'agit d'un vœu/souhait exprimé par un seul mot. En le convoquant, le locuteur en tant qu'être du monde exprime le vœu de voir fiancées toutes les femmes qui ne le sont pas encore.

Nous comprenons donc que l'objet du discours « *je suis une femme fiancée* » est à valeur positive puisque le locuteur en tant que tel souhaiterait voir cet objet du discours s'appliquer sur toutes les femmes ; de là, nous pouvons déduire les phrases stéréotypiques suivantes :

- *Se fiancer est une bonne chose pour une femme ;*
- *Les femmes qui ne sont pas fiancées doivent se fiancer ;*
- *Il faut que toutes les femmes se fiancent.*

Ces garants véhiculés implicitement par le locuteur en tant qu'être du monde sont la voix implicite de locuteur(s) en tant que tel(s), éléments sociaux, normes socioculturelles imposées et souhaitées. Ce sont donc des stéréotypes primaires, des phrases stéréotypiques typifiantes à priori exprimées par un locuteur en tant qu'être du monde qui s'assimile à ces voix off.

Nous rappelons seulement que ces garants sont une multitude de significations potentielles, une liste ouverte qui peut être modifiée et complétée afin d'aboutir au sens de surface de l'énoncé analysé.

Par le segment « *je suis une femme* », le locuteur en tant qu'être du monde confirme son identité et sa subjectivité et affirme aussi le fait d'assumer ces points de vue dont l'objet du discours le concerne directement.

La suite de l'énoncé est « *mon problème c'est que je suis trop maigre* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque celui-ci présente les actions au présent et qu'il les assume.

Le segment est introduit par un déictique pronom possessif qui renvoie à ce qui appartient au locuteur en tant qu'être du monde et qui désigne le « *problème* ».

Le segment « *trop maigre* » est présenté comme subjectivème axiologique péjoratif puisqu'il est directement relié à l'autre axiologique « problème ». Nous comprenons donc que pour le locuteur en tant qu'être du monde, l'objet du discours « être trop maigre » est un problème.

Nous pouvons donc en déduire les phrases stéréotypiques suivantes :

- *Etre trop maigre est un problème pour une femme ;*
- *Etre trop maigre est un problème pour une femme fiancée ;*
- *Une femme qui s'apprête à se marier ne doit pas être trop maigre ;*
- *Une femme qui s'apprête à se marier doit être grosse (avoir des formes).*

Ces phrases exprimées implicitement par le locuteur en tant qu'être du monde ne sont pas des stéréotypes secondaires mais plutôt primaires puisqu'il s'agit de représentations sociales au sujet de l'objet du discours. Le locuteur en tant qu'être du monde, bien qu'il soit locuteur direct de cet énoncé, il n'est pas le seul à assumer ces points de vue puisqu'ils représentent le discours de toute une société qui porte des jugements sur les normes à adopter pour une femme qui s'apprête à se marier en société algérienne.

La suite de l'énoncé « *et vous savez comment doivent être nos mariées* » dont l'objet du discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les actions au présent sont assumées et véhiculent une stratégie discursive de captation et ce à travers la modalité épistémique rattachée à « *vous* ».

Le déictique pronom personnel « *vous* » convoqué dans ce segment discursif renvoie au co-énonciateur qui représente les filles. A travers la stratégie de captation déployée, le locuteur en tant qu'être du monde invite et incite le co-énonciateur à partager son objet du discours et à s'assimiler à ses divers points de vue.

Le déictique pronom possessif « *nos* » renvoie à l'appartenance de l'objet du discours au locuteur en tant qu'être du monde et au co-énonciateur à la fois.

A partir de là, nous pouvons déduire les phrases suivantes :

- *Les mariées doivent suivre une norme sociale ;*

- *Les mariées doivent peser un poids précis ;*
- *Pour être une mariée en société algérienne, il ne faut pas être trop maigre.*

Ces phrases stéréotypiques se joignent aux précédentes pour porter la voix de la doxa et constituer des stéréotypes primaires dans les représentations sociales en société algérienne au sujet de l'objet du discours.

La suite de l'énoncé est « *debdoubat blanches* » ; ce segment est la suite du précédent, il sert à porter une définition précise de la représentation sociale de la mariée en société algérienne.

Il à noter que nous même si nous avons traduit le mot/signe « *debdoubat* » par « *grosses* », nous reprenons le signe authentique par souci de précision puisque « *debdoubat* » renvoie, dans la représentation socioculturelle algérienne dont le garant est indispensable pour le comprendre, à la femme qui a des rondeurs comparée ici à « *debdoub* » qui est le petit ourson et non à la femme explicitement « *grosse* ».

Compte tenu du fait que l'ourson est relativement gros, l'analogie est donc faite sous forme de stratégie discursive indirecte pour comparer comment doit être la mariée à l'ourson.

Nous comprenons donc par là que la mariée en société algérienne doit être grosse mais pas trop non plus puisqu'elle n'est pas comparée à l'ours adulte (qui serait trop gros) mais à l'ourson jeune qui est censé avoir des rondeurs sans pour autant être « *gros* ».

À l'instar de ce critère de poids que l'on assigne à l'objet du discours qui est la mariée algérienne, nous retrouvons un autre subjectivème axiologique « *blanches* » qui est ici à valeur méliorative.

Ce segment discursif nous amène à comprendre que, selon le locuteur en tant qu'être du monde, la mariée algérienne doit être ronde et blanche et donc, ni maigre, ni noire (brune).

Nous pouvons donc déduire les phrases suivantes :

- *Une mariée en société algérienne doit être ronde ;*
- *Une mariée en société algérienne doit être blanche ;*
- *Une mariée en société algérienne ne doit pas être maigre ;*
- *Une mariée en société algérienne ne doit pas être brune.*

Ces phrases stéréotypiques exprimées par le locuteur en tant qu'être du monde tant explicitement qu'implicitement sont la voix de la société et des normes qu'elle établit au sujet de l'objet du discours. Il s'agit donc de phrases stéréotypiques typifiantes à priori, des stéréotypes primaires qui rendent compte de discours antérieurs ayant porté sur cet objet du discours et ayant émis des représentations, des positions auxquelles s'assimile le locuteur en tant qu'être du monde pourtant femme et concerné directement par l'objet du discours, il tombe ainsi dans la violence symbolique.

La suite de l'énoncé est « *j'ai mangé l'elba j'ai pris même Grossivite² ça ne donne rien* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui présente des actions au passé et au présent qu'il assume.

Le déictique pronom personnel « *je* » renvoie toujours au locuteur en tant qu'être du monde qui réalise l'action de manger et de prendre.

Nous remarquons le mot/signe « *elba* » afin de préserver sa connotation dans le contexte d'énonciation, renvoie à une épice connue pour ses vertus liées au grossissement et consommée dans cet objectif.

À ce segment discursif, le précédent sert d'argument puisque le fait de manger cette épice grossissante et de prendre Grossivite (médicament conçu pour faire grossir) sont argumentés par le fait de devoir être ronde et blanche afin d'être une mariée algérienne telle que voulue et exigée par la société en question.

A partir de ce segment, nous pouvons déduire les phrases suivantes :

- *La femme doit tout faire pour grossir avant de se marier ;*
- *Grossir avant de se marier est un objectif qu'une femme doit atteindre.*

Ces phrases stéréotypiques, bien qu'elles relatent la propre expérience du locuteur en tant qu'être du monde, ils reposent sur des garants socioculturels qui font qu'il s'agisse de discours antérieurs assumés par des locuteurs en tant que tels et qui en font des stéréotypes primaires, des phrases stéréotypiques typifiantes à priori.

Dans le même segment, le déictique indice de monstration « *ça* » renvoie aux actions de manger et de prendre dont le résultat est assignée à une valeur négative exprimé par « *rien* ».

² Complément nutritionnel qui favorise la prise de poids.

Nous comprenons donc que l'objet du discours « être ronde et être blanche » n'est pas réalisé par le locuteur en tant qu'être du monde, ce qui va servir d'argument direct à la suite des actions de l'énoncé.

La suite de l'énoncé est la suivante : « *la fête se rapproche, je fais quoi sauvez moi* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les actions sont présentées au présent.

La première partie « *la fête se rapproche* » sert d'argument direct à la seconde « *sauvez-moi* », quant à sauvez-moi, il est justifié par le segment précédent « *ça ne donne rien* ». Nous remarquons que les différentes parties de cet énoncé servent d'arguments les unes aux autres et que la valeur argumentative accompagne la valeur informative mais prime sur elle puisque chaque information avancée par un segment discursif sert, dans sa valeur absolue, d'argument à des points de vue passés ou suivants.

Le segment « *la fête se rapproche* » sert dans ce cas d'indice anaphorique ayant pour objectif de placer l'action de l'énonciation dans le temps.

Quant au verbe « *sauver* » qui est une action attendue du co-énonciateur et qui est à valeur déontique, il est aussi argumenté par le segment « j'ai un problème ».

A partir de là, nous pouvons déduire les phrases stéréotypiques suivantes :

- *Quand une femme est maigre avant de marier, elle se fait aider pour grossir ;*
- *Etre maigre avant de se marier est un problème auquel il faut trouver des solutions.*

Ces phrases viennent accompagner les précédentes pour constituer des stéréotypes primaires qui régissent l'objet du discours « *une femme ne doit pas être maigre* » en société algérienne.

Conclusion

L'énoncé analysé porte sur le discours d'un locuteur en tant qu'être du monde femme qui s'assimile à des locuteurs en tant que tels pour porter des stéréotypes primaires autour de l'objet du discours « *comment doit être une femme pour se marier en Algérie*, ».

Les points de vue avancés par le locuteur en tant qu'être du monde portent sur des critères physiques auxquels doit répondre une femme qui s'apprête à se marier afin de répondre aux exigences et aux normes sociales qui régissent cet objet du discours

Publication 03

Salam,

Ana mra metzewja, nhar khetboni dar rajli cherto 3liya ma nekhdemch w no93od f ddar nerfed 3jouzti w chikhi. Maliya 9ablou 9alouli ghir lliyebghi sla7ek yechret 3lik teb9ay f ddar parce que machi 7abbin lek tjerjir w tmermid, aya khdit rayhom w 9belt.

Doka3 andi 3amin zwaj, khrej 9elbi ya lebnat, 9rib nehbel f ddar, ma nokhroj ma nchouf 7etta wa7ed men ghir rajli w mmalih, ana darna b3ad w y9ololi ma 3andek ma tdiri barra, nti eltay b ddar rajlek yjib lek koullech.

Wash ndir dok anaya, ra7 nehbel ya lebnat !

Traduction de la publication

Salut,

Je suis une femme mariée, le jour où ils ont demandé ma main, ils ont exigé de moi que je ne travaille pas, que je reste à la maison prendre soin de mes beaux-parents. Ma famille était d'accord, elle disait que seul celui qui te veut du bien peut exiger de toi de rester à la maison parce qu'il ne veut pas que tu souffres, je l'ai écoutée et j'ai accepté.

Maintenant, ça fait deux ans que je suis mariée, mon cœur va mal les filles, je vais devenir folle à la maison, je ne sors pas et je ne vois personne à part mon mari et ses parents, mes parents à moi sont loin et ils me disent que je n'ai rien à faire dehors, ils me disent de m'occuper de la maison et que c'est à mon mari de tout me ramener.

Je fais quoi moi maintenant, je vais devenir folle les filles !

Introduction

L'énoncé à analyser consiste en le discours d'une femme locuteur en tant qu'être du monde qui s'adresse à un co-énonciateur qui n'est défini qu'à la fin de l'acte d'énonciation.

L'objet de ce discours présente les points de vue véhiculés par le locuteur en tant qu'être du monde au sujet de la question du travail de la femme en société de production de l'énoncé qui est la société algérienne.

Composé de plusieurs segments, cet énoncé repose sur plusieurs déictiques et indices anaphoriques qui font que ses valeurs informative et argumentative varient selon le contexte d'énonciation.

L'énoncé peut être segmenté comme suit :

« *Salut* » ce mot est à lui un segment discursif compte tenu du fait qu'il véhicule, à lui seule, la fonction phatique du langage qui a pour but d'établir le contact entre l'émetteur et le récepteur et qu'il est ainsi la séquence d'ouverture de l'énoncé.

Le second segment est « *Je suis une femme mariée, le jour où ils ont demandé ma main, ils ont exigé de moi que je ne travaille pas,* » dont l'objet du discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui en assume les actions en les mettant au présent et au passé.

Ce segment discursif est introduit par le déictique pronom personnel « je » qui renvoie au locuteur en tant qu'être du monde qui présente des données à valeur informative immédiate et à valeur argumentative à suivre.

Le second déictique pronom personnel que nous retrouvons dans ce segment est « ils », il renvoie à la belle famille du locuteur en tant qu'être du monde. De ce segment discursif, nous pouvons mettre en avant des points de vue exprimés explicitement par le locuteur en tant qu'être du monde et qui sont les suivants :

Je suis une femme mariée ;

Ma belle-famille a exigé de moi que je ne travaille pas.

Seulement, ces points de vue qui sont des stéréotypes secondaires nous conduisent vers des stéréotypes primaires qui sont véhiculés implicitement par le locuteur en tant qu'être du monde.

- *Avant le mariage, la belle-famille a le droit d'exiger des choses de la mariée ;*
- *Pour se marier, la femme doit se soumettre aux exigences de sa belle-famille ;*
- *C'est la belle famille qui émet les exigences du mariage et non le mari ;*
- *Ce sont les familles qui concluent les accords de mariage et non les mariés ;*
- *Le mariage est un accord entre deux familles ;*
- *Le mariage est un accord, un arrangement.*

Ces phrases déduites du segment analysé sont des stéréotypes primaires, des phrases stéréotypiques typifiantes à priori puisqu'il ne s'agit pas d'avis du locuteur en tant que tel mais d'énoncé potentiels véhiculés par le locuteur en tant qu'être du monde mais énoncés par un ou des locuteurs en tant que tels indéfinis à des instants antérieurs à celui de l'acte d'énonciation.

Ces stéréotypes reposent sur des données socioculturelles qui font que le contexte est le seul à pouvoir nous y conduire.

La suite de l'énoncé est « *que je reste à la maison prendre soin de mes beaux-parents* » ; l'objet de son discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les actions en sont assumées et présentés au présent.

Ce segment qui vient compléter le précédent lui sert aussi d'argument puisqu'au fait de ne pas travailler est présenté l'argument de « *rester à la maison et prendre soin des beaux-parents* ».

Nous comprenons donc que :

- *Une femme ne travaille pas pour rester à la maison ;*
- *Une femme ne travaille pas pour ne pas sortie ;*
- *Une femme ne travaille pas pour prendre soin de ses beaux-parents.*

Ces phrases stéréotypiques véhiculées explicitement et assumées par le locuteur en tant qu'être du monde sont l'expression de représentations sociales et de voix indéfinie de la société sous forme de locuteur(s) en tant que tel(s). Il s'agit donc, malgré le fait d'être explicites, de stéréotypes primaires.

Donc, rester à la maison est argumenté par le fait de prendre soin des beaux parents tandis que ne pas travailler est argumenté par ces deux actions à a fois.

La suite de l'énoncé est « *Ma famille était d'accord, elle disait que seul celui qui te veut du bien peut exiger de toi de rester à la maison* ». L'objet du discours est présenté ici comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume les actions présentées en les mettant au passé et au présent.

Ce segment peut, à son tour, être divisé en deux :

« *Ma famille était d'accord* »

« *Elle disait que seul celui qui te veut du bien peut exiger de toi de rester à la maison* »

La seconde partie sert d'argument direct à la première « *ma famille était d'accord* » puisqu'elle le justifie.

Le déictique pronom personnel « *elle* » renvoie à la famille qui, nous le comprenons, a le droit d'accepter un mariage avant que la fille concernée ne le fasse.

« *Seul celui qui te veut du bien peut exiger de toi de rester à la maison* » est un segment qui sert d'argument au fait que la belle-famille exige du locuteur en tant qu'être du monde de ne pas travailler.

De là, nous pouvons déduire les garants suivants :

- *Ne pas travailler pour une femme est quelque chose de bien ;*
- *Une famille qui exige que leur belle fille ne travaille pas lui veut du bien ;*
- *Celui qui exige de la femme de ne pas travailler lui veut du bien ;*
- *Celui qui n'exige pas de la femme de ne pas travailler ne lui veut pas du bien ;*
- *Celui qui demande à une femme de travailler lui veut du mal.*

Ces phrases stéréotypiques véhiculés par le segment discursif représentent des stéréotypes primaires puisqu'il ne s'agit pas seulement de l'avis du locuteur en tant qu'être du monde qui s'y assimile mais c'est aussi celui de la famille du locuteur et de toute la société qui exprime ses positions et ses normes à travers les membres qui la constituent. Seuls des garants socioculturels nous permettent d'aboutir à des phrases stéréotypiques typifiantes à priori de ce type.

La suite de l'énoncé est « *parce qu'il ne veut pas que tu souffres, je l'ai écoutée et j'ai accepté.* » ; l'objet du discours y est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur puisqu'il en assume les actions présentées au présent et au passé.

Le segment discursif est introduit par « *parce que* », ce qui met directement en avant la valeur argumentative de ce qui va suivre.

Le déictique pronom personnel « *il* », convoqué dans ce segment, renvoie au mari qui est appelé pour la première fois à participer aux points de vue exprimés dans l'énoncé.

Tandis que le déictique pronom personnel « *je* » renvoie au locuteur en tant qu'être du monde, de pronom personnel « *elle* » renvoie à la famille. Par je « *l'ai écoutée* », le locuteur en tant qu'être du monde justifie de fait d'accepter de ne pas travailler.

Ainsi chacune des parties de ce segment du discours porte en elle une valeur argumentative apparente et directe nous permettant d'aboutir aux phrases suivantes :

- *Une femme ne travaille pas pour ne pas souffrir ;*
- *Une femme qui travaille souffre ;*
- *Un homme exige d'une femme de ne pas travailler pour la protéger de la souffrance.*

Ces points de vue véhiculés par le segment représentent à la fois la voix du locuteur en tant qu'être du monde mais aussi celle d'un locuteur en tant que tel, élément de la société qui contient l'opération d'énonciation. Il s'agit donc de stéréotypes primaires présentés explicitement et implicitement par le segment analysé.

La suite de l'énoncé « *je l'ai écoutée et j'ai accepté* » est présentée comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisqu'il en présente les actions au passé en les assumant.

Le déictique « *l'* » renvoie dans ce cas à la famille du locuteur en tant qu'être du monde qui a accepté que celui-ci ne travaille pas.

Nous comprenons donc que le mariage du locuteur en tant qu'être du monde est influencé par sa famille, ce qui nous permet d'aboutir aux phrases stéréotypiques suivantes :

- *La famille influe sur la décision de mariage de sa fille ;*
- *La fille dépend de sa famille pour les choix de son mariage.*

Ces garants sont, comme les précédents, des stéréotypes primaires reposant sur des garants socioculturels, rattachés à un locuteur en tant que tel et à une action d'énonciation indéfinis.

La suite de l'énoncé est : « *Maintenant, ça fait deux ans que je suis mariée, mon cœur va mal les filles* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume les actions présentés au présent et au passé.

Le segment est introduit par un indice anaphorique « maintenant » dont la valeur renvoie à l'instant T de la production de l'énoncé, quant au déictique indice de monstration « ça » il renvoie au fait d'être mariée.

Ces déictiques sont accompagnés d'une stratégie discursive quantitative qui a pour but de mettre en chiffres la valeur temporelle de l'objet du discours qui est « ça fait deux ans ».

Le segment « *maintenant ça fait deux ans que je suis mariée* » sert d'argument direct à celui « *mon cœur va mal les filles* ». « *Mal* » est ici un subjectivème axiologique péjoratif qui renvoie à l'état du cœur du locuteur en tant qu'être du monde depuis qu'il est marié.

Nous retrouvons aussi une stratégie discursive de captation véhiculée par le fait d'interpeler le co-énonciateur « *les filles* » dont le but est d'amener ce dernier à se mettre à la place du locuteur et de se servir de cela comme argument.

Nous comprenons donc, d'après ce segment, que cela fait deux ans que le locuteur en tant qu'être du monde est marié et que depuis ces deux ans là, son cœur va mal, autrement dit, il va émotionnellement mal.

La suite e l'énoncé « *je vais devenir folle à la maison, je ne sors pas et je ne vois personne à part mon mari et ses parents* » sert d'argument direct pour comprendre les raisons qui font que le locuteur en tant qu'être du monde va mal.

L'objet de ce discours est présenté comme ne faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde au début puisque le premier verbe est mis au futur tandis que le reste du segment est assumé par le locuteur en tant qu'être du monde, il fait donc partie de sa réalité.

« *Je vais devenir folle* » qui sert d'argument va lui aussi être justifié par « *à la maison* », « *je ne vois personne* ». Ainsi, l'indice d'ostension « *à la maison* » n'est pas présenté ici comme valeur explicite seulement mais le sens implicite est le fait de ne pas travailler.

« *Je ne vois personne à part mon mari et ses parents* » sert aussi d'argument pour étayer tant le segment qui le précède directement que celui d'avant.

De là, nous pouvons déduire les phrases stéréotypiques suivantes :

- *Une femme qui ne travaille pas va mal ;*
- *Une femme qui ne travaille pas ne sort pas ;*
- *Une femme qui ne travaille pas ne voit pas de monde à part sa famille.*

Ces phrases représentent l'état émotionnel du locuteur en tant qu'être du monde qui les véhicule comme stéréotypes secondaires puisqu'ils ne reposent sur aucune assise socioculturelle.

Nous pouvons aussi lire les phrases suivantes :

- *Une femme qui ne sort pas devient folle ;*
- *Une femme qui ne voit pas de monde devient folle.*

Là encore, il s'agit de phrases stéréotypiques typifiantes locales puisqu'elles émanent du locuteur en tant qu'être du monde et non d'un locuteur en tant que tel quelconque.

La suite de l'énoncé « *mes parents à moi sont loin et ils me disent que je n'ai rien à faire dehors* » présente un objet du discours qui fait partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les actions sont assumées et présentés au présent.

Les deux déictiques pronoms possessif et personnel « *mes* » et « *moi* » sont dans ce cas convoqués afin de marquer la différence entre les parents et les beaux-parents du locuteur en tant qu'être du monde qui, dans ce cas, véhicule implicitement le stéréotype :

- *Les beaux-parents ne sont pas les parents.*

Ce stéréotype secondaire véhiculé implicitement par le locuteur en tant qu'être du monde est suivi par un indice anaphorique « *sont loin* » dont la valeur ici est argumentative puisque cela explique le fait que le locuteur en tant qu'être du monde ne voit pas d'autres personnes à part son mari et la famille de son mari.

A partir de là aussi, nous pouvons déduire les phrases suivantes :

- *Une femme qui ne travaille ne sort que pour voir ses parents.*
- *Une femme mariée ne voit, à part son mari et sa famille, que ses parents.*

Ces phrases stéréotypiques peuvent être mises, à priori, dans la catégorie des stéréotypes secondaires et nous amènent à penser qu'il s'agit du point de vue personnel du

locuteur en tant qu'être du monde. Mais si l'on pousse la réflexion plus loin et si l'on se penche sur l'avis de la société au sujet de cet objet du discours, nous comprenons qu'il s'agit, en réalité de points de vue primaires puisqu'ils sont véhiculés par les normes socioculturelles de la société algérienne dans laquelle se produit l'énoncé et l'énonciation.

« *Ils me disent que je n'ai rien à faire dehors* », dans ce segment présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde dont ne découle pas le discours mais qu'il assume et auquel il s'assimile quand-même.

Ainsi, l'indice d'ostension « *dehors* » renvoie à l'extérieur de la maison de la femme qui ne travaille pas.

Ainsi, nous pouvons déduire les garants suivants :

- *Une femme qui ne travaille pas n'a rien à faire dehors ;*
- *Une femme qui ne travaille pas ne sort pas ;*

Ces phrases stéréotypiques typifiantes à priori sont véhiculées non seulement par la voix d'un locuteur en tant qu'être du monde « *je* » mais aussi par celle d'un locuteur en tant que tel, voix de la société et des normes qu'elle établit au sujet de l'objet du discours.

Il est à noter que le déictique pronom personnel « *ils* » que nous retrouvons dans ce segment pourrait aussi bien renvoyer au mari et sa famille qu'aux parents du locuteur en tant que tel puisque la valeur n'en est pas précisée.

Ainsi, nous pouvons aussi déduire ce qui suit :

- *La famille d'une femme a le droit de la juger même quand elle est mariée ;*
- *La belle famille d'une femme a le droit de la juger.*

Là encore, il s'agit de stéréotypes primaires puisqu'il s'agit de normes sociales et non d'avis personnel du locuteur en tant qu'être du monde.

Ainsi, le segment « *je n'ai rien à faire dehors* » est un argument direct avancé pour justifier le fait qu'une femme qui ne travaille pas ne doit pas sortir. Ce segment, puisqu'il est assumé par le locuteur en tant qu'être du monde témoigne d'une violence symbolique où le locuteur femme s'assimile à un jugement à son égard, à une réduction des droits de la femme en société algérienne à laquelle elle s'assimile, elle accepte et cautionne.

La suite de l'énoncé est « *ils me disent de m'occuper de la maison et que c'est à mon mari de tout me ramener.* », l'objet du discours y est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume les actions et les met au présent.

Le déictique pronom personnel « *il* » reste avec la même valeur hybride qui vacille entre le mari et sa famille d'un côté et les parents du locuteur en tant qu'être du monde de l'autre.

Ce segment va lui aussi, servir d'argument au point de vue « *une femme qui ne travaille pas ne sort pas* » en justifiant cela par le fait qu'elle s'occupe de la maison.

La seconde partie du segment « *c'est à mon mari de tout me ramener* » est encadrée par une modalité déontique qui indique que c'est le mari qui doit tout ramener (de dehors) et c'est pourquoi la femme n'a rien à faire dehors.

Ce segment bien qu'il ne soit que rapporté par le locuteur en tant qu'être du monde, il est quand-même assumé par lui, nous comprenons que ce dernier s'assimile aux points de vue qui y sont exprimés en rendant ainsi compte d'une violence symbolique dans laquelle le locuteur femme accepte et assume un jugement fait à son égard par le mari, sa famille et les parents, d'abord, puis par la société et par les normes qui la régissent.

Les phrases stéréotypiques qui en découlent sont les suivantes :

- *La femme ne sort pas pour s'occuper de la maison ;*
- *La femme ne travaille pas pour s'occuper de la maison ;*
- *La femme mariée ne sort pas parce que son mari lui ramène tout ;*
- *Une femme ne sort que pour faire des courses ;*
- *C'est l'homme qui ramène tout de l'extérieur.*

Ces phrases sont exprimées par le locuteur en tant que tel origine de l'énoncé mais ils véhiculent la voix d'un locuteur en tant que tel, d'un garant socioculturel qui en fait des stéréotypes primaires, des phrases stéréotypiques typifiantes à priori

Le dernier segment de l'énoncé « *Je fais quoi moi maintenant, je vais devenir folle les filles !* » est présenté dans sa première partie comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde pendant que la deuxième n'en fait pas partie et ce parce que l'action de la première partie est exprimée au présent tandis que la seconde est mise au futur.

La première partie « *je vais faire quoi moi maintenant* » véhicule une modalité déontique qui fait que le segment est sous forme de demande et de conseil tandis que la seconde « *je vais devenir folle les filles* » présentée sous forme informative véhicule une valeur argumentative au premier segment.

Nous comprenons que le locuteur en tant qu'être du monde demande des conseils pour ne pas devenir « *folle* ». Nous précisons que « *folle* » est un subjectivème axiologique péjoratif qui désigne le résultat direct des points de vue « une femme qui ne travaille ne sort pas », « une femme qui ne travaille pas s'occupe de la maison » et de tous les autres qui contraignent la femme à ne pas travailler et à ne pas sortir de chez elle.

De ce dernier segment nous pouvons déduire les phrases stéréotypiques suivantes :

- *Une femme qui ne travaille pas devient folle ;*
- *Une femme qui ne sort pas devient folle ;*
- *Une femme s'occupe de la maison devient folle.*

Ces garants véhiculés par le dernier segment de l'énoncé analysé représentent l'avis personnel du locuteur en tant qu'être du monde qui, malgré le fait d'assumer les points de vue qui le contraignent à la maison, ce dernier juge quand-même que cela engendre des résultats péjoratifs traduits par le mot « *folle* » qui revient à deux reprises dans l'énoncé.

La répétition du mot « *folle* » et son occurrence qui est supérieure à celle des autres signes/mots convoqués par le locuteur en tant qu'être du monde va servir aussi d'argument pour justifier les points de vue exprimés.

Ainsi, ces dernières phrases consistent en des stéréotypes secondaires, des phrases stéréotypiques typifiantes locales puisqu'elles n'engagent pas de locuteur(s) en tant que tel(s) et qu'ils représentent les points de vue individuels du locuteur en tant qu'être du monde.

Conclusion

L'énoncé analysé présente le discours d'un locuteur en tant qu'être du monde femme qui exprime des points de vue tant implicites qu'explicites au sujet d'un objet du discours précis qui s'agit de la femme et de son droit à travailler en société algérienne.

L'énoncé véhicule différents points de vue et stéréotypes tant primaires que secondaires, les primaires d'entre eux reposent sur une assise socioculturelle qui dicte les normes à suivre par les éléments de la société et qui les contraint à suivre le modèle imposé.

Le locuteur en tant qu'être du monde s'assimile dans cet énoncé à des voix off qui portent des stéréotypes au sujet de la femme et entre ainsi dans un processus de violence symbolique implicite qui se lit à travers les différents points de vue avancés.

Publication 04

Ma sœur meskina n'a pas de chance, elle s'est toujours sentie écartée parce qu'elle est assez âgée et pas encore mariée. Et là, enfin, un homme a demandé sa main, en plus il travaille à Sonatrach mais il a une condition, qu'elle arrête de travailler. Ma sœur a accepté de quitter son poste d'enseignante c'est normal puisque lui travaille à Sonatrach mais moi, ghadni ta3b, 9rat toute sa vie à la fin ma tekhdemch.

Al hamdoulillah 3ala kouli hal w la3qiba l koul wahda mazal ma tzewjetch.

Introduction

Le paragraphe sus-cité est le témoignage d'une femme dont la sœur a tardé à trouver un prétendant, ce qu'elle qualifie de malheur puisqu'elle considère sa sœur comme malchanceuse. A présent, un homme qui travaille dans une grande entreprise a demandé sa main mais celui-ci exige que sa fiancée cesse de travailler alors qu'elle est enseignante. La fiancée accepte mais la sœur de la concernée est désolée et affirme qu'elle trouve dommage que sa sœur ne travaille pas après tous les efforts fournis pour sa formation.

L'énoncé peut être reformulé et segmenté en plusieurs points de vue comme suit :

« *Ma sœur meskina n'a pas de chance* », l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde fait appel au présent de l'indicatif pour garder constant et toujours d'actualité l'adjectif dont qualifie le locuteur la personne objet du discours, à savoir sa sœur. La subjectivité du locuteur est marquée dès le début de l'énoncé avec le pronom possessif « ma » qui est un déictique qui marque la présence du locuteur ainsi que le fait qu'il énonce un discours complètement assumé par lui.

Ainsi, l'adjectif subjectivème axiologique en langue arabe « *meskina* » que nous pouvons traduire par « *malheureuse* » associé à la suite du segment discursif « *n'a pas de chance* » rend compte d'une stratégie du discours stylistique parce que le locuteur reformule afin d'étayer sa position et son point de vue quant à l'objet du discours.

La suite du discours est présentée comme suit :

« *Elle s'est toujours sentie écartée parce qu'elle est assez âgée et pas encore mariée* ».

Ce segment est présenté comme argument direct au précédent puisqu'à travers celui-ci nous comprenons les raisons qui font que le locuteur considère la personne objet du discours comme étant malheureuse.

Ainsi, l'objet du discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque le verbe est conjugué au passé composé et que c'est une action passée. Il en assume donc les propos bien qu'ils soient remis à la responsabilité d'une autre voix qui est celle de « *elle* » et qui désigne la personne qualifiée de *meskina* au premier segment.

Nous pouvons dans ce cas parler de stratégie discursive définitionnelle puisque le locuteur, même s'il met en avant un autre énonciateur, locuteur en tant que tel au début du segment pour expliciter qu'il ne s'agit pas de son point de vue à lui, affirme, qu'il partage le point de vue de l'énonciateur objet et l'assume donc avec lui.

Le premier segment de l'énoncé sert donc à assumer le second avec l'énonciateur/objet, la voix off à laquelle le locuteur cède la parole et partage le point de vue.

Les phrases stéréotypiques que nous pouvons dégager ici sont les suivantes :

- *Une femme assez âgée et pas mariée est une femme malheureuse.*
- *Une femme assez âgée et pas mariée est écartée.*

Il s'agit de phrases stéréotypiques typifiantes à priori puisqu'elles portent en elles la voix de la société qui émet ces jugements au sujet de l'objet du discours. Le locuteur en tant qu'être du monde n'en est ici que le porte-parole.

La suite de l'énoncé est présentée comme suit :

« *Et là, enfin, un homme a demandé sa main, en plus il travaille à Sonatrach* ».

L'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les deux verbes sont conjugués au présent de l'indicatif. Le locuteur assume son énoncé et fait appel à des éléments du discours qui serviront d'arguments aux segments précédents.

Ainsi, l'indice temporel « *enfin* » désigne une longue attente qui se termine, ici, en l'occurrence, l'attente qu'un homme demande la main de la sœur assez âgée.

Nous pouvons en déduire les stéréotypes suivants :

- *Une femme assez âgée attend longtemps qu'on demande sa main ;*
- *Une femme qui attend qu'on demande sa main est une femme malheureuse ;*
- *Une femme que l'on demande au mariage est une femme délivrée.*

Le dernier garant (phrase stéréotypique typifiante à priori/locale) est déduit à partir des de tous les segments de l'énoncé déjà analysés. C'est l'association de l'adjectif « *meskina* » et de l'indice temporel « *enfin* » qui nous amène à comprendre que le fait que l'on ait demandé la main de la sœur « *assez âgée* » marque la fin d'une longue attente qui a fait d'elle une personne malheureuse et qui nous permet de parler de délivrance.

« *En plus il travailler à Sonatrach* » ce segment est une suite qui complète le précédent.

Ce discours assumé par le locuteur désigne, à priori, l'emploi de l'homme qui a demandé la main de la sœur malheureuse, or, le fait de nommer l'entreprise qui l'emploie rend compte d'une charge sémantique plus complexe puisque Sonatrach est reconnue comme étant la première entreprise africaine est clairement comme locomotive de l'économie algérienne. Spécialisée dans l'industrie pétrolière, Sonatrach est connue aussi pour les salaires alléchants qu'elle propose à ses employés et dans ce cas précis, désigne que non seulement, un homme a demandé la main de la sœur *meskina* mais aussi, il aurait un bon salaire et donc, beaucoup d'argent.

Ce détail qui concerne la situation financière du prétendant peut aussi servir d'argument à l'indice temporel « *enfin* » puisqu'il désigne la fin d'un malheur doublement justifié ; d'abord, un homme qui demande sa main malgré son âge assez avancé, puis, l'homme qui demande sa main a beaucoup d'argent.

De là, nous pouvons déduire les stéréotypes:

- *Se marier est une délivrance ;*
- *Se marier avec un homme qui a de l'argent est une délivrance.*

Nous pouvons qualifier ces garants de phrases stéréotypiques typifiantes à priori.

L'objet de la suite de l'énoncé est présenté comme suit :

« *Mais il a une condition, qu'elle arrête de travailler* » : ce segment est directement présenté sous forme de stratégie discursive, une opposition introduite par « *mais* » et qui désigne ce qui pourrait altérer ou remettre en cause la délivrance exprimée précédemment.

« *Mais il a une condition* » est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque le verbe est conjugué au présent de l'indicatif. Le locuteur assume cette partie contrairement à celle qui suit « *qu'elle arrête de travailler* » guidée par un verbe conjugué au conditionnel et qui porte la voix d'un locuteur objet qui est celle de l'homme qui travaille à Sonatrach et qui demande la main de la sœur malheureuse.

Ainsi, cette partie du discours (qu'elle arrête de travailler) ne fait pas partie de la réalité du locuteur qui d'ailleurs, l'introduit avec une opposition pour désigner le fait que cette condition ne concorde pas avec le sentiment de « *délivrance* » exprimé par le fait de se marier malgré l'âge avancé de la sœur et malgré aussi le fait que le prétendant soit un homme qui a de l'argent.

La suite de l'énoncé présente le point de vue suivant :

« *Ma sœur a accepté de quitter son poste d'enseignante, je sais que c'est normal puisque lui travaille à Sonatrach* ».

L'objet de ce discours est entièrement présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur puisque les verbes sont conjugués au passé composé et au présent de l'indicatif. Le locuteur origine assume donc la totalité de la valeur informative véhiculée par l'énoncé.

De cette partie du discours, nous retenons que la femme malheureuse parce qu'elle a tardé à se marier, est une enseignante et qu'elle accepte d'abandonner ce poste à la demande de son mari.

La partie « *c'est normal puisque lui travaille à Sonatrach* » est présentée comme argument pour justifier le fait que la femme enseignante ait accepté de quitter son poste d'enseignante.

Le fait de nommer ici le poste occupé par la femme objet du discours et de préciser qu'il s'agit d'un poste d'enseignante est fait dans le but de valoriser le rôle qu'occupe la femme malheureuse dans la société.

Nous en déduisons que bien que la femme occupait un bon poste de travail, elle était malheureuse et se sentait écartée parce qu'elle a tardé à se marier. Nous rappelons que le fait d'être malheureuse était tout autant assumé par le locuteur origine et par le locuteur objet.

De là, nous pouvons déduire les garants/ phrases stéréotypiques typifiantes à priori suivants :

- *Une femme qui tarde à se marier est malheureuse même si elle a un bon poste de travail ;*
- *Une femme qui tarde à se marier est malheureuse même si elle est instruite.*

N.B : le fait qu'elle soit instruite est déduit du fait qu'elle soit enseignante.

Le locuteur trouve normal que la femme enseignante accepte de quitter son poste puisque l'homme qu'elle va épouser travaille à Sonatrach et donc, a de l'argent.

De là, nous pouvons déduire d'autres phrases stéréotypiques typifiantes à priori :

- *Un homme qui a de l'argent a le droit d'exiger de sa femme d'arrêter de travailler ;*
- *Une femme doit quitter son poste de travail si son mari a de l'argent.*

La suite de l'énoncé est présentée comme suit :

« *Mais moi, ghadni ta3b, 9rat toute sa vie à la fin ma tekhdemch* », nous pouvons traduire ce point de vue par :

« *Mais moi, j'ai de la peine pour ses efforts, elle a étudié toute sa vie, à la fin elle ne travaille pas* ».

L'objet de ce discours est en partie assumé par le locuteur et fait partie de sa réalité en tant que locuteur être du monde puisqu'avoir de la peine est conjugué au présent de l'indicatif et fait appel à la stratégie argumentative extralinguistique. En effet, le locuteur met en avant un aspect affectif pour justifier l'opposition exprimée au début du segment du discours mais aussi pour en justifier la suite qu'il n'assume pas puisqu'elle est conjuguée à un temps futur.

Le locuteur assume donc le fait d'avoir de la peine quant au fait que la personne objet du discours accepte de quitter son poste de travail d'enseignante. Il se retrouve mitigé entre une voix off qui dit qu'il est normal de quitter son poste de travail lorsqu'on a un mari qui a

de l'argent et une autre voix assumée qui dit que ça lui fait de la peine qu'une personne ayant passé toute sa vie à étudier accepte de quitter son travail.

Entre énoncé assumé et non assumé, le locuteur fait donc appel à deux voix, la sienne et celle de la doxa qui dicte qu'il est normal que la femme d'un homme qui a de l'argent ne travaille pas.

« *C'est normal* » du segment discursif précédent peut donc être assigné à un énonciateur objet bien qu'il soit, à priori, assumé par le locuteur origine.

Le dernier point de vue « *elle a étudié toute sa vie à la fin elle ne travaille pas* » va servir d'argument au précédent où le locuteur exprime ouvertement sa peine et son regret quant à la situation en question.

De là, nous pouvons conclure les phrases stéréotypiques typifiantes locales suivantes :

- *Il est dommage qu'une femme instruite arrête de travailler même si son mari a de l'argent.*

Conclusion

À travers tous les points de vue dégagés de cet énoncé/paragraphe, nous pouvons avancer que la femme, qu'elle soit instruite ou qu'elle occupe un bon poste de travail reste malheureuse si elle n'est pas mariée. Aussi, si un homme qui a de l'argent la demande au mariage, il est dommage mais normal qu'elle quitte son poste de travail même si c'est un bon poste.

Publication 05

Coucou lebnat, jit na7kilkoum hammi. Alors, J'ai 37 ans, je suis mariée hamdoulillah mais malheureusement je n'ai pas eu la chance netzewej bekri. Doka 3andi zouj bnat w rani 7abba nzid mais rani khayfa nzid tanit tefla, rani khayfa men wach ra7 i9oulou nas wella 3jouzti kach ma tdir rakou te3arfou.

9alouli belli doka kayen des astuces tdirhom lemra bech tjib tfel, kach ma te3arfou 9oulouli t3ichou, lazem njib wled bih n3emmar dari w nsekke ennas.

Traduction de la publication

Coucou les filles, je viens vous raconter mon problème. Alors, j'ai 37ans, je suis mariée Dieu merci mais malheureusement, je n'ai pas eu la chance de me marier jeune. Maintenant j'ai deux filles et je voudrais avoir un autre enfant mais j'ai peur que ça soit encore une fille, j'ai peur de ce que vont dire les gens ou de ce que ferait ma belle-mère, vous savez comment ça se passe.

On m'a dit que maintenant, il y a des astuces que peut faire la femme pour avoir un garçon, si vous en savez quelque chose, dites-le moi s'il vous plait, je dois avoir un garçon pour remplir ma maison et faire taire les gens.

Introduction

L'énoncé à analyser présente le discours d'une femme locuteur en tant qu'être du monde qui s'adresse à un co-énonciateur précis dès le début qui est les femmes.

Le locuteur vient exposer des faits et émettre des points de vue et ce en mettant en avant des arguments directs et indirects remis dans le contexte de production de l'énoncé afin qu'ils jouissent de leur pouvoir d'argumentation.

L'objet principal de ce discours est les enfants, le fait d'en avoir et les représentations sociales quant au fait d'avoir des garçons ou des filles.

A la fin de l'énoncé, le locuteur en tant qu'être du monde va demander conseil auprès du co-énonciateur.

L'énoncé peut être segmenté comme suit :

Le premier segment discursif à analyser est : « *Coucou les filles, je viens vous raconter mon problème* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde en présentant des actions qu'il assume au présent.

« *Coucou les filles* » peut être considéré comme séquence d'ouverture faisant office, comme les autres de son genre, de fonction phatique du langage puisque le but en est d'établir le contact entre l'émetteur et le récepteur.

Cette séquence d'ouverture sert aussi à préciser le co-énonciateur et le récepteur auquel s'adresse le locuteur en tant que tel et qui est réduit uniquement aux filles et pas à toutes les personnes qui peuvent lire cette publication.

Nous retrouvons ensuite le déictique pronom personnel qui renvoie et marque la présence du locuteur en tant qu'être du monde de manière explicite dans son énoncé.

L'objet de ce discours est défini dans ce segment, c'est « je viens raconter mon problème ».

Nous comprenons donc que le locuteur en tant qu'être du monde a un problème qu'il vient raconter.

La suite de l'énoncé est « *J'ai 37ans, je suis mariée Dieu merci mais malheureusement, je n'ai pas eu la chance de me marier jeune.* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur qui assume son discours puisqu'il convoque le passé et le présent pour la conjugaison de ses actions.

Le segment commence directement avec le déictique pronom personnel « je » qui renvoie au locuteur en tant qu'être du monde suivi directement d'une stratégie discursive quantitative avec laquelle le locuteur avance des données chiffrées qui vont servir d'argument aux points de vue suivants.

« *Je suis mariée Dieu merci* » est un segment dans lequel le locuteur en tant qu'être du monde remercie Dieu d'être marié, nous comprenons donc que d'après le locuteur en tant qu'être du monde, être mariée est une chance pour laquelle il faut remercier Dieu.

Nous pouvons aussi comprendre que c'est Dieu qui donne la chance de se marier ou pas.

Le mariage est donc présenté comme un objet du discours positif relatif à la femme dans le contexte social de la production de l'énoncé.

Les phrases stéréotypiques à déduire de ce segment sont donc les suivantes :

- *Etre mariée est une chance pour la femme ;*
- *C'est Dieu qui offre à la femme la chance de se marier.*

Si c'est Dieu qui offre à la femme la chance de se marier, la femme célibataire n'est donc pas à blâmer ou à stigmatiser puisque le choix ne dépend pas d'elle.

Ces points de vue sont l'expression de représentations sociales au sujet de l'objet du discours, ce sont donc des phrases stéréotypiques typifiantes à priori véhiculées explicitement par un locuteur en tant qu'être du monde auquel se juxtaposent des voix indéfinies qui représentent la doxa.

Le segment suivant « *mais malheureusement, je n'ai pas eu la chance de me marier jeune.* » présente une stratégie discursive d'opposition qui affronte deux actions, celle d'être mariée et celle de ne pas s'être mariée jeune.

L'adverbe malheureusement, modalité épistémique véhicule une valeur négative quant au fait de ne pas s'être mariée jeune. Nous pouvons comprendre à partir de là que ne pas se marier jeune est un malheur pour une femme et que, au contraire, se marier jeune est une chance.

Nous pouvons traduire cela en phrases stéréotypiques:

- *Se marier jeune pour une femme est une chance ;*
- *Ne pas se marier jeune pour une femme est un malheur ;*
- *A 37ans, la femme n'est plus jeune depuis longtemps.*

Ces phrases véhiculées par le discours du locuteur en tant qu'être du monde sont, comme les précédents, l'expression d'une voix indéfinie émanant de la société et de ses normes pour représenter le rapport de la femme au mariage et à l'âge.

Le dernier point de vue n'est pas dit par le locuteur en tant qu'être du monde mais il est sous-entendu. S'il considère qu'une femme qui a 37ans et qui a eu le temps d'avoir deux enfants ne s'est pas mariée jeune, c'est que la notion de jeunesse est loin de l'âge de 37ans.

Ces phrases sont donc des stéréotypes primaires, des phrases stéréotypiques typifiantes à priori.

La suite de l'énoncé est : «*Maintenant j'ai deux filles et je voudrais avoir un autre enfant mais j'ai peur que ça soit encore une fille* » ; l'objet de ce discours présente les deux actions d'avoir deux filles et d'avoir peur comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde. En revanche, les actions de vouloir d'un autre enfant et de vouloir une fille sont des actions qui ne sont pas assumées par le locuteur en tant que tel et qui ne font pas partie de sa réalité puisqu'elles sont introduites par des temps incertains contrairement aux deux premières qui sont exprimées au présent.

Le point de vue «*j'ai deux filles* » est assimilé à l'indice anaphorique maintenant qui désigne l'instant T de la production de l'énoncé mais la valeur des indices anaphoriques étant variable en fonction du contexte, le point de vue peut également changer et le locuteur en tant qu'être du monde à un autre temps, pourrait avoir autre que deux filles.

Cette action est suivie d'une modalité déontique exprimée par le verbe vouloir à un temps incertain exprimant ainsi un souhait, celui d'avoir un autre enfant. Seulement, ce souhait est conditionné par une peur exprimée sous forme d'opposition qui est une stratégie discursive qui met en avant la valeur argumentative du discours.

Dans le segment «*j'ai peur que ça soit encore une fille* », être une fille est considéré comme un objet péjoratif du discours puisque nous n'avons pas peur des choses positives.

Nous comprenons donc que le locuteur en tant qu'être du monde voudrait avoir un autre enfant à condition qu'il ne soit pas une fille puisque ceci est un objet péjoratif.

La valeur péjorative associée par le locuteur en tant qu'être du monde à l'objet «*avoir une fille* » est à son tour conditionné par «*encore* ». Ce qui nous laisse comprendre que ce n'est pas le fait d'avoir une fille qui est péjoratif mais plutôt le fait de n'avoir que des filles, d'avoir trois filles, de ne pas avoir des garçons ou encore d'avoir beaucoup de filles mais pas de garçons.

Ce segment discursif nous conduit vers les garants suivants :

- *La femme a peur de n'avoir que des filles ;*
- *La femme a peur de pas avoir de garçons ;*
- *La femme a peur d'avoir beaucoup de filles ;*

- *La femme a peur d'avoir beaucoup de filles mais pas de garçons ;*
- *Avoir trois filles, c'est beaucoup.*

Ces points de vue exprimés par le locuteur en tant qu'être du monde reposent sur des représentations sociales au sujet de l'objet du discours et peuvent, de ce fait, être considérés comme des stéréotypes primaires portés par les voix implicites d'un locuteur en tant que tel indéfini.

La suite de l'énoncé est : « *j'ai peur de ce que vont dire les gens ou de ce que ferait ma belle-mère, vous savez comment ça se passe.* » ; l'objet de ce discours est présenté comme ne faisant pas partie de la réalité du locuteur, excepté la dernière action qui est au présent puisque tout le reste est à des temps futurs et incertains et donc pas assumés par le locuteur.

L'expression « *avoir peur* » qui désigne des objets négatifs du discours est ici associée au déictique pronom personnel « *je* » qui renvoie au locuteur en tant qu'être du monde et à deux actions qui la suivent : ce que vont dire les gens et ce que ferait la belle-mère du locuteur en tant qu'être du monde.

Ce segment est présenté comme argument au fait d'avoir peur que l'enfant soit encore une fille, ce que vont dire les gens et ce que ferait la belle-mère sont des arguments directs qui justifient le point de vue suscité.

Nous y comprenons donc que si le locuteur en tant qu'être du monde a une troisième fille, les gens vont dire et la belle-mère ferait. Par les gens vont dire, nous comprenons que le fait d'avoir une troisième fille est sujet au jugement des gens (de la société) et que c'est donc un acte condamné par la société et donc, un acte pas bien.

Tandis que par « *ce que la belle-mère ferait* » nous comprenons, et ce compte tenu du contexte d'énonciation et des points de vue retrouvés dans d'autres énoncés analysés, que la belle-mère pourrait penser à prendre une seconde épouse pour son fils afin qu'il puisse avoir des garçons avec elle. Nous déduisons donc que le locuteur en tant que tel a peur que son mari prenne une autre épouse si elle accouche d'une troisième fille.

A partir de ce discours, nous pouvons déduire les phrases stéréotypiques suivantes :

- *La société juge le fait d'avoir trois filles ;*
- *La société condamne le fait d'avoir trois filles ;*
- *La famille condamne le fait de n'avoir que des filles ;*

- *Un homme qui n'a que des filles avec son épouse peut en prendre une autre pour avoir des garçons avec elle ;*
- *C'est la belle-mère qui décide de prendre une seconde épouse pour son fils ;*
- *La femme ne veut pas que son mari prenne une autre épouse.*

Ces garants ne sont pas la position individuelle du locuteur en tant qu'être du monde face à l'objet du discours. Il les exprime explicitement en introduisant de manière implicite des énonciateurs implicites qui portent la voix de la doxa, de la société qui porte des jugements sur l'objet du discours et qui passe, dans cette situation, pour un locuteur en tant quel et en mettant ces points de vue dans la catégorie des stéréotypes primaires.

Ce segment est suivi d'une séquence qui sert de stratégie de captation dans laquelle le locuteur en tant qu'être du monde désigne et interpelle son co-énonciateur afin de l'amener à partager sa pensée et à comprendre ses points de vue et les justifier. La séquence est «*vous savez comment ça se passe.*» où la modalité épistémique véhiculée par le verbe savoir est mise au service de l'argumentation puisque ce que «*vous*» sert d'argument au point de vue «*j'ai peur de ce que vont dire les gens*» et de celui «*j'ai peur de ce que ferait ma belle-mère*».

Le co-énonciateur étant les filles appartenant à la même société que le locuteur en tant qu'être du monde sont appelées à se servir des représentations sociales qu'elles ont de l'objet du discours afin de comprendre les points de vue avancés. La suite de l'énoncé est «*On m'a dit que maintenant, il y a des astuces que peut faire la femme pour avoir un garçon*» ; l'objet de ce discours bien que relégué à la responsabilité d'un autre locuteur fait quand-même partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui en assume les actions puisqu'il les présente au présent et au passé.

Le déictique pronom personnel «*on*» reste ici indéfini et est associé au verbe dire et à l'indice anaphorique temporel «*maintenant*» qui nous indique qu'il y a un changement qui est survenu, une différence entre avant et maintenant.

Nous comprenons donc que :

- *Avant, il n'y avait pas d'astuces que pouvait faire la femme pour avoir un garçon ;*
- *Maintenant, il y a des astuces que peut faire la femme pour avoir un garçon.*

Ces phrases stéréotypiques sont des stéréotypes secondaires puisqu'ils ne reposent pas sur un appui socioculturel ou religieux quelconque et qu'ils sont l'avis personnel du locuteur en tant qu'être du monde assimilé à celui de « on ».

A l'instar de ces stéréotypes, nous pouvons aussi en déduire d'autres du même segment :

- *La femme peut décider du genre de l'enfant qu'elle aura ;*
- *Il existe des astuces pour décider du genre de l'enfant à avoir.*

Là encore, nous sommes face à des stéréotypes secondaires puisqu'ils ne représentent que la voix on du locuteur en tant qu'être du monde et celle de « on ».

La suite de l'énoncé est « *si vous en savez quelque chose, dites-le moi s'il vous plait* » ; l'objet de ce discours est présenté comme ne faisant pas partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui n'en assume pas les actions puisqu'il les présente au conditionnel.

En faisant appel au déictique pronom personnel « *vous* », le locuteur en tant qu'être du monde désigne directement le co-énonciateur et l'incite à participer à l'échange et à lui donner des conseils. La demande de conseil, quant à elle, est étoffée d'une formule qui peut être, soit une formule de politesse ou une manière de supplier son co-énonciateur.

Or, nous supplions lorsqu'ils s'agit de choses importantes, nous comprenons donc que « *avoir des astuces pour avoir un garçon* » est important pour le locuteur en tant que tel qui formule sa demande de sorte à supplier son co-énonciateur à lui donner l'objet du discours.

De là, nous pouvons déduire la phrase stéréotypique suivante :

- *Avoir un garçon est important.*

Contrairement aux précédentes, cette phrase repose sur des données socioculturelles qui font qu'il s'agit d'un stéréotype primaire et non secondaire dont l'énonciateur n'est pas que le locuteur en tant qu'être du monde puisqu'il représente la voix de toute la société.

Le segment suivant « *je dois avoir un garçon pour remplir ma maison et faire taire les gens.* » présente un objet du discours qui fait partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui en assume les actions et les présente au présent.

Ce segment qui repose sur une modalité déontique véhiculée par le verbe devoir sert d'argument direct aux points de vue précédents dans lesquels nous avons déduit l'importance d'avoir un garçon pour une femme. Ainsi, la modalité déontique est rattachée au fait d'avoir un garçon qui n'est pas formulé sous forme de souhait mais de devoir pour en étayer et confirmer l'importance. Seulement, ce qui suit le segment « *je dois avoir un garçon* » sert d'argument direct à la modalité déontique puisque le fait de devoir avoir un garçon est justifié par deux stéréotypes :

- *Un garçon remplit la maison de ses parents ;*
- *Avoir un garçon fait taire les gens.*

Ces deux stéréotypes nous conduisent, à leur tour, vers d'autres :

- *Une fille ne remplit pas la maison de ses parents ;*
- *Avoir des filles fait parler les gens ;*
- *Avoir un garçon cesse le jugement des gens ;*
- *Avoir une fille n'est pas important.*

Ces phrases stéréotypiques véhiculées par le dernier segment de l'énoncé représentent tous des stéréotypes primaires puisqu'il s'agit de représentations sociales basées sur des données socioculturelles de la communauté dans laquelle se déroule l'action d'énoncer.

Ces phrases stéréotypiques typifiantes à priori sont la voix d'un locuteur en tant que tel qui se superpose à la voix du locuteur en tant qu'être du monde qui en devient le porte-parole et qui en présente, implicitement, les positions et les avis au sujet de l'objet du discours.

Conclusion

L'énoncé analysé et produit par un locuteur en tant qu'être du monde s'adresse à un locuteur précis dès le départ auquel il présente tant des données informatives qu'argumentative.

L'énoncé, à travers ses différents segments présente de multiples points de vue qui sont en réalité une liste ouverte de significations profondes au sens de surface des mots qui composent l'énoncé.

Les points de vue qui y sont présentés sont hybrides puisqu'ils vacillent entre stéréotypes primaires et secondaires, entre avis personnels et représentations sociales de

l'objet du discours. Ainsi, l'énoncé traite principalement le sujet d'avoir des garçons ou des filles en société algérienne mais il passe aussi, pour argumenter ses différents points de vue par d'autres sujets qu'il présente et que le locuteur défend et justifie comme l'importance du mariage pour la femme ou encore, son rapport à l'âge, à la jeunesse et à la vieillesse.

Publication 06

Salam lebnat, ana mra metzewja depuis deux ans, quand mon mari a demandé ma main, kan biensûr kheddama, même si kan haltou 9is9is 9belt bih bi houkm même ana kheddama.

Aya au début kan yebricoli mais ma3lich, lmouhim kheddama w dok ki tzewejna hebbes lkhedma w 9ali serfinti 3laddar en attendant kach ma nel9a.

Bayna ana ma 9beltch, men we9tach lemra hiya li tekhdem 3la rajel ?

Wella wech 9oltou lebnat ?

Traduction de la publication

Salut les filles, je suis une femme mariée depuis deux ans, quand mon mari a demandé ma main, il travaillait bien sûr, même s'il n'avait pas une très bonne situation financière mais j'ai quand-même accepté parce que moi aussi je travaille.

Au début, il bricolait mais ce n'était pas grave, l'essentiel est qu'il travaillait mais maintenant que nous sommes mariés, il a arrêté le travail et m'a demandé de prendre en charge les frais du foyer en attendant qu'il trouve quelque chose.

Evidemment, je n'ai pas accepté, depuis quand est-ce la femme qui prend en charge les dépenses de l'homme ?

Introduction

Cet énoncé présente une femme qui souhaiterait avoir l'approbation des filles internautes pour étayer sa position. En effet, il s'agit d'une dame qui a épousé un homme qui n'avait pas de travail stable lors de leurs fiançailles, seulement, après leur mariage, l'homme en question arrête de travailler et demande à la femme de prendre en charge les frais de leur foyer. La femme dit avoir refusé parce que, selon elle, c'est une responsabilité qui incombe à l'homme et parce qu'il n'est pas du rôle de la femme d'assumer la charge financière du mari et du foyer qu'ils partagent.

L'énoncé de la publication 06 peut être segmenté comme suit :

« *Salut les filles* » : l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur puisqu'il s'agit d'une interjection, cela présuppose que le locuteur s'adresse

uniquement aux filles qui peuvent voir cette publication et que les hommes sont exclus de l'interaction.

À travers cela, nous pouvons comprendre aussi que le locuteur attend un retour de la part de(s) co-énonciateur(s) potentiels.

La stratégie discursive mise en place dès le début de ce discours est donc une stratégie schématique puisque nous comprenons dès le premier segment que ce qui va suivre sera un discours adressé uniquement aux filles et qu'il sera élaboré en fonction des réactions et retours attendus de la part de celles-ci.

Ce qui pourrait être considéré dans la théorie conversationnelle comme séquence d'ouverture peut servir ici de stratégie pour délimiter le(s) co-énonciateur(s) et le définir.

La suite du discours nous présente le point de vue suivant :

« Je suis une femme mariée depuis deux ans, quand mon mari a demandé ma main, il travaillait bien sûr, ».

L'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les verbes sont conjugués au présent de l'indicatif et au passé composé et imparfait. Le locuteur assume donc ce segment discursif.

La valeur de cet énoncé est tant informative qu'argumentative. Au début, le locuteur présente des données qui nous permettent de contextualiser et de comprendre la suite des points de vue.

« Quand mon mari a demandé ma main, il travaillait bien sûr », la modalité épistémique exprimée par l'adverbe « bien sûr » renvoie à un stéréotype véhiculé de manière implicite par l'énoncé en question. Ce subjectivisme rend compte de la position du locuteur qui estime que travailler est une condition sine qua non pour l'homme pour se marier, cela présuppose aussi que ce n'est pas le cas pour la femme.

De cet énoncé nous pouvons déduire les phrases stéréotypiques typifiantes à priori suivantes :

- *Pour se marier un homme doit absolument avoir un travail ;*
- *Avoir un travail est une condition pour l'homme pour pouvoir se marier ;*
- *Avoir un travail n'est pas une condition pour la femme pour pouvoir se marier.*

De là, nous comprenons que, selon le locuteur, l'homme est celui des deux conjoints à qui incombe la charge financière du foyer. La femme peut travailler mais ce n'est pas une obligation tandis que pour l'homme, si.

L'objet du discours « *même s'il n'avait pas une très bonne situation financière mais j'ai quand-même accepté parce que moi aussi je travaille* » est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur puisque les temps sont conjugués au présent de l'indicatif et au passé.

Le locuteur ici est présenté en tant qu'être du monde puisqu'il assume l'énoncé en question et parce qu'il n'y a pas d'énonciateur en tant que tel présenté en arrière-plan.

L'expression « *même si...quand-même* » qui encadre l'énoncé exprime une concession faite par le locuteur. L'énoncé précédent s'annonce comme argument pour celui-ci, nous comprenons donc que la concession faite est justifiée, argumentée par le fait que le « *mari* » travaille. Par contre, nous comprenons aussi que le fait que la femme ait accepté d'épouser un homme qui n'a pas « *une bonne situation financière* » est un fait qui ne répond pas à la norme sociale. La stratégie discursive déployée dans ce segment est une stratégie sociale qui avance un argument justifiable par les références sociales auxquelles s'identifie (ent) le(s) co-énonciateur(s).

Nous pouvons comprendre à travers cet énoncé que dans la société algérienne, on n'accepte pas d'épouser un homme qui n'a pas de bonne situation financière et dégager les pharases stéréotypiques suivantes :

- *On n'épouse pas un homme qui n'a pas une bonne situation financière* (phrase stéréotypique typifiante à priori) ;
- *Epouser un homme qui n'a pas une bonne situation est une concession/sacrifice* (phrase stéréotypique typifiante locale).

C'est à ce moment que se révèle la valeur argumentative du segment discursif « *il travaillait bien sûr* ». Cet argument justifie la concession faite lorsque le locuteur femme a accepté d'épouser son mari, un homme qui n'a pas une bonne situation financière mais qui travaille quand-même.

La suite du segment « *parce que moi aussi je travaille* » présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume son énoncé est un argument direct au segment précédent.

Nous avons donc deux segments, un qui précède le segment informatif conditionné « *même s'il n'a pas une bonne situation financière* » et un autre qui le suit dont la valeur argumentative est de justifier la position du locuteur d'un côté mais aussi pour porter une stratégie discursive schématique qui fait que le locuteur avance ces deux arguments parce qu'il anticipe la réaction de l'énonciataire qui est ici « *les filles* ».

En effet, si les points de vue précédents reposent sur une stratégie discursive sociale, ces arguments reposant sur une stratégie schématique justifiant le non suivi de la norme dictée par la société dans laquelle évolue le locuteur et qui fait que l'on n'épouse pas un homme qui n'a pas une bonne situation financière.

Le locuteur, en anticipant la réaction du locutaire, avance des arguments justifiant son choix.

La suite de l'énoncé présente le segment : « *Au début, il bricolait mais ce n'était pas grave* » comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'objet du monde puisque les verbes sont conjugués à un temps passé qui est l'imparfait.

L'indice temporel « *au début* » présuppose que les faits qui vont suivre ne sont plus d'actualité et que si au début, l'objet du discours « *bricolait* », ce n'est plus le cas à présent.

Par le verbe bricoler, le locuteur désigne le fait de travailler mais sans avoir un emploi stable, nous comprenons donc que ce n'est plus le cas.

La stratégie discursive d'opposition exprimée par « *mais* » indique-le fait que « *bricoler* » n'est pas grave et donc accepté par la norme sociale, toutefois, cela ne serait pas suffisant.

Nous comprenons à travers ce segment discursif que ne pas avoir d'emploi stable pour un homme est acceptable mais pour se marier, il vaudrait mieux avoir un emploi stable et une bonne situation financière qui l'accompagne.

La suite de l'énoncé « *l'essentiel est qu'il travaillait* » sert d'argument direct au précédent puisque cela justifie le fait que « *bricoler* » ne serait pas grave et serait accepté chez un homme désirant se marier.

La modalité appréciative exprimée par « *l'essentiel* » rend compte de l'importance d'avoir un travail pour un homme qui se marie.

De là, nous pouvons déduire les garants phrases stéréotypiques typifiantes à priori suivants :

- *Pour se marier, un homme doit avoir un emploi ;*
- *Pour se marier, un homme doit avoir un emploi même s'il n'est pas stable ;*
- *Un homme peut se marier même s'il n'a pas une bonne situation financière s'il a quand-même un emploi.*

La suite de l'énoncé se présente comme suit :

« *Mais maintenant que nous sommes mariés, il a arrêté le travail et m'a demandé de prendre en charge les frais du foyer en attendant qu'il trouve quelque chose* » : l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume ses points de vue puisque les verbes sont tous conjugués au présent de l'indicatif et au passé composé. Le segment est introduit par une stratégie discursive d'opposition puisqu'il est la suite du segment tronqué qui annonçait un changement de situation.

L'indice temporel *maintenant* confirme le fait que ce qui était avant n'est plus maintenant quant à l'objet du discours. Si le mari du locuteur bricolait avant, ce n'est plus le cas maintenant. L'argument annoncé pour justifier le fait que le locuteur ait fait la concession d'épouser cette personne n'est plus valable puisqu'il est rejeté par l'opposition exprimée par « *mais maintenant* ».

Les indices d'opposition sont directement suivis par l'argument lui-même qui est « *il a arrêté le travail* ». Si le fait de bricoler était qualifié de « *pas grave* », cela présuppose que « *arrêter de travailler* » puisque introduit par une opposition, est grave.

De là, nous pouvons déduire la phrase stéréotypique typifiante locale (point de vue individuel) suivant :

- *Pour un homme marié, ne pas travailler est grave.*

La suite de l'énoncé « *et m'a demandé de prendre en charge les frais du foyer en attendant qu'il trouve quelque chose* » semble, à priori être plus à valeur informative qu'argumentative, cependant, il comporte des éléments qui serviront d'argument à ce qui va suivre.

Ainsi, l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les verbes sont au présent de l'indicatif et au passé composé, toutefois, l'énoncé n'est pas assumé par le locuteur puisqu'il est rattaché à un locuteur en tant que tel, un locuteur objet qui est le mari.

L'expression « *en attendant* » intervient au milieu du segment discursif pour présenter une situation qui n'est pas définitive. Le locuteur en tant qu'être du monde est donc confronté à une situation conditionnée par le fait de « *trouver* » autre chose.

De là, nous pouvons déduire que le fait de demander à une femme d'assumer la charge financière d'un foyer n'est pas normal puisqu'il est proposé à titre temporaire.

Nous pouvons comprendre que ce n'est pas à la femme d'assumer les frais d'un foyer mais que, en attendant que l'homme trouve un nouveau travail, il lui demande de le faire.

Le locuteur origine en n'assumant pas ces propos affiche implicitement le fait qu'il ne partage pas l'avis du locuteur objet. Nous en déduisons les garants inspirés de phrases stéréotypiques typifiantes à priori suivants :

- *Selon la femme, la femme en société algérienne ne devrait pas assumer les frais de son foyer ;*
- *En société algérienne, seul l'homme doit assumer les frais de son foyer ;*
- *La femme en société algérienne ne devrait pas assumer les frais de son foyer même lorsque l'homme ne travaille pas ;*
- *En société algérienne, la femme ne devrait pas assumer les frais de son foyer même lorsqu'elle est la seule qui travaille ;*
- *En société algérienne, la femme ne devrait pas assumer les frais de son foyer même de façon temporaire.*

La suite de l'énoncé est présentée comme suit : « *Evidemment, je n'ai pas accepté, depuis quand est-ce la femme qui prend en charge les dépenses de l'homme* ».

Le point de vue est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les verbes sont conjugués au passé et au présent. Le locuteur assume cet énoncé introduit par un adverbe subjectivème qui confirme d'emblée le fait que le locuteur adopte une stratégie discursive schématique puisqu'il s'agit d'un subjectivème présenté comme réponse à la réaction attendue de la part du co-énonciateur qui est ici « *les*

filles ». Le subjectivème évidemment vient comme réponse à une question qui n'est pas posée mais qui est anticipée par le locuteur origine.

L'énoncé nous donne donc à voir un locuteur origine, c'est celui qui énonce ce discours et l'assume et un locuteur objet, une voix off sur laquelle la mesure est prise pour élaborer le discours d'une réponse à une question présumée posée par le locuteur en tant que tel, les filles. La suite de l'énoncé est présentée comme réponse explicite à la question « *as-tu accepté ?* » « *je n'ai pas accepté* » suivi d'une question argument interpellant une phrase stéréotypique typifiante à priori qui serait « *depuis quand les femmes prennent-elles en charge les dépenses de l'homme ?* ». Cet énoncé interrogatif endosse une valeur affirmative qui est celle que la femme ne prend pas en charge les dépenses de l'homme, mais aussi une valeur argumentative puisque ce dernier sert d'argument au subjectivème évidemment qui étouffe tant l'énoncé que la position du locuteur origine face à la situation.

Le dernier segment : « *depuis quand les femmes prennent-elles en charge les dépenses de l'homme ?* » présente clairement le fait que selon le locuteur origine, les dépenses du foyer sont systématiquement associées à l'homme.

Conclusion

En société algérienne, pour qu'un homme puisse se marier il doit impérativement avoir un emploi, même si ce n'est pas un emploi fixe ou stable parce qu'il est le seul à avoir l'obligation d'assumer les frais de son foyer. Quant à la femme, elle peut travailler ou pas, mais même si elle a un emploi, ce n'est pas à elle d'assumer les charges financières de son foyer ; si elle le fait, ça sera une concession, un choix individuel.

Publication 07

Je suis une femme brisée, imaginer, j'ai tout fait pour aider mon mari, w9eft m3ah we9fet rjal, be3t dehbiiii ya lebnat dehbi, timaginiw, w à la fin je découvre qu'il me trompe avec une minette de 20 ans. Rani habba ntella9 mais ma ndirch lkhol3, frank de plus ma nkhelliha louch.

Traduction de la publication

Je suis une femme brisée, imaginez j'ai tout fait pour aider mon mari, je l'ai aidé comme l'aiderait un homme, j'ai vendu mes bijoux en or les filles, vous imaginez ! Mes bijoux en or et à la fin, il me trompe avec une minette de 20ans. Je voudrais divorcer mais je ne ferai pas el khol3, je ne lui laisserai pas un franc de plus.

Introduction

Cet énoncé présente le discours d'une femme dont le mari a traversé une période difficile et qui dit l'avoir aidé à surmonter cette épreuve. Pour dépasser les problèmes financiers que son mari a connus, cette femme dit avoir vendu ses bijoux en or. Nous rappelons qu'en société algérienne, en se mariant, la fille doit impérativement prendre des bijoux en or avec elle en guise de garantie pour le jour où elle aurait besoin d'argent. L'énonciateur de cet énoncé insiste sur le fait d'avoir vendu ses bijoux en or en faisant appel à la répétition dans le but de qualifier l'importance de cet acte.

Le locuteur femme s'étonne qu'après un tel acte reconnu comme étant un sacrifice, son époux l'a trompée avec une femme plus jeune qu'elle désignée ici de « minette » et exprime explicitement le fait de vouloir divorcer face à cette situation mais que même pour le divorce, elle ne voudrait plus faire aucune concession au profit de son mari qualifié implicitement d'ingrat.

Le premier segment de ce discours présente le point de vue comme qui suit :

« Je suis une femme brisée, imaginez j'ai tout fait pour aider mon mari, je l'ai aidé comme l'aiderait un homme ». Cet énoncé est présenté comme faisant partie de la réalité d'un locuteur en tant qu'être du monde dont la présence est explicitée par le déictique pronom personnel « je » puisque les actions principales sont conjuguées au présent et au passé. Le locuteur assume donc la totalité de ces verbes.

Le contenu propositionnel ou la charge sémantique de surface de cet énoncé propose une valeur informative dont la valeur argumentative suivra plus tard dans l'acte d'énonciation.

Ainsi, par l'adjectif « *brisée* », le locuteur désigne un état péjoratif dans lequel il se retrouve à cause de ce qui va suivre comme données.

La suite de l'énoncé est introduite par le verbe « imaginez » à l'impératif. Ce verbe joue à la fois le rôle d'une interjection ainsi que celui d'une stratégie discursive de captation ayant pour principe le fait d'amener les récepteurs potentiels à entrer dans les pensées du locuteur afin de comprendre son ressenti et ses positions.

En faisant appel à cette stratégie, le locuteur invite l'ensemble des co-énonciateurs potentiels à se mettre dans sa peau afin de défendre et de cautionner ce qui va suivre comme données informatives. Ainsi, le fait d'être brisée pourrait servir d'argument aussi, à son tour, à des informations qui pourraient suivre dans le même énoncé.

Dans la suite de l'énoncé « *j'ai tout fait pour aider mon mari, je l'ai aidé comme l'aiderait un homme* » le locuteur présente des faits qu'il assume et qui font partie de sa réalité en tant qu'être du monde. Toutefois, l'analogie établie entre l'aide du locuteur qui est une femme et l'aide d'un homme nous laisse penser que les deux genres aideraient de manières différentes.

De là déjà, nous pouvons dégager les stéréotypes suivants :

- *Un homme n'aide pas de la même manière qu'une femme ;*
- *Un homme aide mieux qu'une femme.*

Ces points de vue peuvent être classés dans la catégorie des phrases stéréotypiques typifiantes locales mais aussi à priori puisque si l'on reprend l'expression authentique qui est « *we9fa ta3 rjal* », il s'agit d'une expression idiomatique et non d'un énoncé personnel. Par cette expression, le locuteur reprend donc la voix du peuple et de la société qui juge que l'aide d'un homme est meilleure que l'aide d'une femme.

Le locuteur en tant qu'être du monde de cet énoncé, énonciateur femme tombe dans la violence symbolique puisqu'il approuve lui-même un jugement fait à son égard et ce, de manière implicite et inconsciente en faisant appel à l'analogie comme stratégie discursive

stylistique et rhétorique pour étoffer son discours et argumenter les faits précédemment cités et ceux à suivre.

Le segment qui suit va identifier les faits qui sont qualifiés d'aide « *d'homme* » et sera présenté comme suit :

« *J'ai vendu mes bijoux en or les filles ! Vous imaginez ! Mes bijoux en or* », ce segment du discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui présente les faits à un temps passé.

Encore une fois, la stratégie de captation revient avec le même verbe « imaginer » afin d'amener les co-énonciateurs potentiels à se mettre à la place du locuteur et de comprendre son/ses points(s) de vue.

Une autre stratégie discursive fait surface dans cet énoncé afin de mettre l'accent sur l'objet du discours, il s'agit de la répétition de l'expression « *mes bijoux en or* » qui revient à deux reprises dans le même énoncé et ce, dans le but de renforcer l'argument utilisé pour justifier l'énoncé précédent qui disait que l'énonciateur avait aidé son mari comme le ferait un homme.

Le fait d'avoir vendu ses bijoux en or est présenté ici comme un « *argument supérieur*³ » puisque il est d'une occurrence de deux, puis, il est associé à une stratégie de captation directe véhiculée pour la seconde fois dans l'énoncé par le verbe « *imaginer* ».

Les stratégies de captation présentes dans cet énoncé sont donc, toutes les deux exprimées par une occurrence de deux pour chaque stratégie. Seulement, nous pouvons considérer le verbe imaginer comme une stratégie de captation directe tandis que « *j'ai vendu mes bijoux en or* » et « *mes bijoux en or* » comme stratégie de captation indirecte bien que étayée par l'expression « *les filles* » qui sert ici la fonction du langage conative qui s'assure de l'établissement et du maintien de la communication avec le co-énonciateur potentiel.

Le co-énonciateur est donc ici défini, il s'agit des filles. Nous pouvons donc dire que la violence symbolique identifiée dans l'expression « *je l'ai aidé comme l'aiderait un homme* » n'est pas propre au locuteur en tant qu'être du monde mais pourrait concerner, aussi, le récepteur qui est ici à la fois co-énonciateur et objet de la violence symbolique. Il y est appelé à comprendre et à cautionner puisque « *les filles* » sont incitées, à travers une

³ Par argument supérieur, nous désignons un argument qui est au service d'un autre argument, qui est là pour l'étayer et le renforcer.

stratégie de captation réitérée dans cet énoncé à valider les arguments avancés par le locuteur en tant qu'être du monde.

Le fait de vendre son or est exprimé dans l'ensemble de l'énoncé analysé comme étant un sacrifice, un acte que les autres femmes ne commettraient pas puisqu'il est assigné au comportement, à l'aide d'un homme et non d'une femme.

De là, nous pouvons dégager les stéréotypes suivants :

- *Une femme ne vend pas ses bijoux en or ;*
- *Une femme qui vend ses bijoux en or n'est pas comme les autres ;*
- *Vendre ses bijoux en or est un sacrifice ;*
- *Vendre ses bijoux en or est un acte courageux pour une femme.*

Ces garants peuvent être relégués à la catégorie des phrases stéréotypiques typifiantes à priori puisqu'ils passent d'abord de la position individuelle (phrase stéréotypique typifiante locale) puis vers l'aspect collectif et sociétal exprimé par les stratégies de captation présentes de l'énoncé et qui incitent les récepteurs potentiels, en l'occurrence « *les filles* » à assumer avec le locuteur en tant qu'être du monde les différents points de vue exprimés.

Le dernier garant déduit (vendre ses bijoux en or est un acte courageux pour une femme) est déduit de l'aspect masculin octroyé à l'action de vendre ses bijoux en or.

Par « *je l'ai aidé comme l'aiderait un homme* », nous déduisons le volet courageux de l'action accomplie qui est présent et véhiculé implicitement dans le segment discursif en question.

À travers ces phrases stéréotypiques, nous pouvons affirmer que la voix du locuteur en tant qu'être du monde n'est pas la seule à s'exprimer dans cet énoncé puisque la présence de phrases stéréotypiques typifiantes à priori inclut et induit forcément à des voix multiples, des voix plurielles indéfinies mais des voix de la société, des voix du peuple qui font et qui jugent que le fait de vendre ses bijoux en or est, pour une femme, un acte courageux à ne pas commettre, des voix du peuple qui font que la violence symbolique soit portée par le discours collectif des femmes qui, elles-mêmes, jugeraient que les actes des hommes sont plus courageux que les actes des femmes, que vendre son or est un acte courageux et d'où aussi le fait de vendre son or est un acte courageux que les femmes ne feraient pas contrairement aux hommes.

Ainsi, nous pouvons aussi rappeler la valeur non financière des bijoux en or que peut avoir une femme. En effet, les bijoux en or que prend avec elle toute femme en se mariant représentent, pour elles, une assurance en cas de besoin, un capital à n'exploiter qu'en cas d'extrême urgence, de maladie ou de situation qui n'admet pas d'autres solutions.

Vendre ses bijoux en or équivaut à renoncer à cette garantie au profit de quelqu'un d'autre, c'est pourquoi vendre ses bijoux en or pour aider financièrement son mari peut être considéré comme un acte courageux et héroïque.

La suite du discours est présentée comme suit :

« *À la fin, il me trompe avec une minette de 20ans* », l'objet du discours de ce point de vue est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque le verbe est conjugué au présent de l'indicatif.

L'indice temporel « *à la fin* » qui introduit le segment discursif indique que ce qui va suivre est une conséquence à des faits précédemment cités.

Le déictique « *il* » renvoie au mari du locuteur origine de l'énoncé auquel est associé ici l'action de tromper.

Nous comprenons que l'acte de tromper sa femme par « *il* » est survenu après que celle-ci, locuteur en tant qu'être du monde ait fait pour lui l'acte courageux de vendre ses bijoux en or pour l'aider.

Pour désigner la personne avec laquelle le mari trompe le locuteur origine de l'acte d'énonciation, un adjectif axiologique est appelé. L'adjectif « *minette* » peut à la fois être péjoratif et mélioratif. Mélioratif dans le sens où il qualifie la personne à laquelle il est assigné de jeune et péjoratif dans le cas où il désigne la personne de gamine ou de trop jeune pour quelque chose.

Compte tenu du contexte et du reste de l'énoncé, nous pouvons dire que cet adjectif axiologique n'est pas laudatif mais qu'il est au contraire, péjoratif puisqu'il est suivi d'une stratégie discursive quantitative exprimée par la fonction métalinguistique du langage qui consiste en le fait d'avancer des données chiffrées pour justifier ou argumenter un point de vue. Par fonction métalinguistique, nous représentons aussi le fait d'expliquer en chiffrer la valeur réelle de l'adjectif axiologique « *minette* ».

Par « *minette de 20ans* », le locuteur en tant qu'être du monde qualifie la femme avec laquelle son mari la trompe.

Etant donné la valeur péjorative que nous assignons à l'adjectif axiologique « *minette* », nous pouvons déduire les phrases stéréotypiques suivantes :

- *Une femme de 20ans est trop jeune pour être en relation avec un homme ;*
- *Un homme ne devrait pas tromper sa femme avec une autre femme de 20ans ;*
- *On ne change pas une femme courageuse contre une femme de 20ans ;*
- *On ne trompe pas une femme qui fait des sacrifices pour son mari par une autre de 20ans.*

Toutefois, ces stéréotypes peuvent être considérés comme des phrases stéréotypiques typifiantes locales puisqu'il s'agit du point de vue individuel du locuteur en tant qu'être du monde et qu'il n'engage pas de voix off implicites.

Nous pouvons affirmer cela puisqu'en société algérienne, une femme de 20ans est considérée comme étant apte à se marier et n'est pas considérée comme étant trop jeune. Seulement, le locuteur origine de l'énoncé, en vue de tous les arguments énoncés et en vue de sa position qui fait qu'il adopte une position subjective considère, que la personne avec laquelle le mari trompe sa femme est trop jeune pour jouer ce rôle.

La suite de l'énoncé présente le point de vue suivant :

« *Je voudrais divorcer mais je ne ferai pas el khol3⁴, je ne lui laisserai pas un franc de plus* », l'objet de ce discours est présenté comme ne faisant pas partie de la réalité du locuteur qui n'assume pas encore les propos avancés. Nous avons pu déduire cela à travers le temps de conjugaison des verbes qu'il contient qui sont conjugués entre temps futur et incertain.

Le premier segment « *je voudrais divorcer* » exprime le souhait du locuteur en tant qu'être du monde rattaché par une stratégie discursive d'opposition au segment suivant qui va justifier et argumenter l'incertitude de l'action souhaitée.

Le segment « *je ne ferai pas el khol3* » introduit donc par l'opposition sert d'argument direct au fait d'en rester au faire de « *vouloir seulement* » divorcer et de ne pas passer à

⁴**El Khol3** : « *l'épouse peut se séparer de son conjoint sans l'accord de ce dernier, moyennant le versement d'une somme à titre de khol3* » article 54 du code de la famille algérien.

l'action de le faire. La stratégie discursive pragmatique véhiculée par le verbe performatif « *divorcer* » est annulée par le verbe vouloir conjugué à un temps incertain.

« *Je ne lui laisserai pas un franc de plus* » est un segment qui vient argumenter le précédent puisqu'il justifie le refus de la formule « *el khol3* » par le locuteur en tant qu'être du monde. Cet argument et cette valeur financière accordée à la position du locuteur justifie aussi l'usage des temps incertains pour la conjugaison des verbes de ce segment. Ce segment véhicule aussi, à son tour, une stratégie discursive quantitative puisqu'il justifie le point de vue du locuteur origine de l'énoncé par une valeur financière bien que pas fixée en terme d'argent.

Nous comprenons donc que le souhait de divorcer est annulé par la valeur financière de celui-ci qui ferait que le locuteur devra donner de l'argent à son mari en plus de ses bijoux en or qu'il a vendu pour l'aider.

Nous avons là deux faits qui se complètent mais s'opposent, le locuteur souhaiterait divorcer parce qu'il a offert de l'argent à son mari (argent des bijoux en or) qui l'a trompé malgré ça mais le locuteur ne souhaiterait pas non divorcer pour ne pas donner plus d'argent à son mari.

Nous avons là plusieurs points de vue imbriqués les uns dans les autres, servant d'arguments les uns pour les autres mais s'opposant les uns aux autres.

Conclusion

L'énoncé analysé présente le discours d'un locuteur femme qui assume ses propos et qui raconte des faits vécus avec son mari. Le locuteur femme a accompli des actes courageux dignes d'un homme, elle a vendu ses bijoux en or et a renoncé à sa garantie et à son capital pour aider un mari qui n'a pas été reconnaissant et qu'il a trompée avec une femme plus jeune, une femme de 20ans.

La femme de 20ans est qualifiée par le locuteur comme étant trop jeune pour être avec son mari et le conduit vers le souhait de divorcer, seulement, divorcer sans l'accord du conjoint induirait des frais à payer par le demandeur de divorce, en l'occurrence, le locuteur en tant qu'être du monde qui reste sceptique quant au fait de divorcer par refus de donner plus d'argent au mari. Pour justifier ses points de vue, le locuteur origine de l'acte d'énonciation fait appel à des arguments garants, des phrases stéréotypiques typifiantes tant locales qu'à priori pour étayer ses positions et justifier ses actes discursifs.

Publication 08

« Un cousin à moi nous a demandé de lui proposer une femme pour le mariage en sachant qu'il a 43ans, je lui ai proposé ma collègue du bureau, elle a 37ans et « je me suis dit qu'elle serait parfaite pour lui par rapport son âge » eh ben j'étais choquée par sa réaction, il m'a dit WESH c'est tout ce que tu as trouvé pour moi, une vieille dame BAYRA comme a dit lui pour l'épouser. Oui, elle a 37ans, bientôt 40 et à son âge elle est déjà chef de département dans une grande entreprise mais tout ce que monsieur voit en elle c'est une vieille dame bayra !!! ».

Introduction

Ce paragraphe est le témoignage d'une femme chargée de trouver une épouse à son cousin, elle raconte son histoire sur cette page pour dénoncer la réaction de l'homme en question, en premier lieu, mais surtout pour dénoncer les clichés sociaux qui condamnent la femme à suivre une norme fixe et des règles qui ne s'appliquent qu'à elle et auxquelles l'homme n'est pas soumis.

Nous pouvons dégager de ce paragraphe plusieurs stéréotypes :

- *Quand un homme veut se marier, il demande à ses proches de lui trouver une femme ;*
- *Les femmes sont proposées au mariage et donc traitées comme des objets commercialisés ;*
- *Le mariage est un acte de vente et non une union entre des personnes qui désirent être ensemble ;*
- *La femme idéale pour un homme est celle qui a le même âge que lui ou quelques années de moins ;*
- *Pour un homme, une femme de 37ans est vieille ;*
- *Une femme célibataire à 37ans est « bayra », donc une femme qui n'a pas de prétendants ;*
- *Le fait qu'un homme trouve une femme de 37ans trop vieille pour le mariage est choquant ;*
- *Avoir un bon poste à l'âge de 37ans pour une femme est un atout qui peut compenser ses défauts ;*
- *La priorité pour un homme chez une femme est le fait qu'elle soit jeune ;*
- *Le niveau d'instruction d'une femme ou son statut social ne met pas en valeur une femme si elle dépasse l'âge « normal » du mariage ;*

- *Il existe une limite d'âge pour le mariage pour la femme mais pas pour l'homme.*

Nous avons pu dégager dix points de vue différents de la publication sus-citée, ils traitent tous du sujet du mariage en société algérienne, des normes connues et des clichés et stéréotypes connus des deux sexes face à cette question.

Les points de vue exprimés dans cette publication sont divisés entre ceux assumés par le locuteur et ceux qui ne le sont pas.

En effet, les points de vue 1, 2, 3 et 7 et 8 sont présentés comme faisant partie de la réalité du locuteur A, pour ce faire, il conjugue ses verbes au passé composé et les assume. Le point de vue 04 est présenté comme intégré à la réalité du locuteur A aussi qui en partage l'avis mais ne l'assume pas puisqu'il fait recours au conditionnel présent pour la conjugaison du verbe être qui constitue le cœur du point de vue en question.

En revanche, les points de vue 5, 6, 8, 9 et 10 sont présentés comme ne faisant pas partie de la réalité du locuteur A puisqu'ils constituent un discours rapporté auquel le locuteur A n'adhère pas. Nous nommerons l'énonciateur direct de ces points de vue « *locuteur B* » ou locuteur en tant que tel, énonciateur indirect imbriqué dans les significations profondes potentielles véhiculées par l'énoncé.

Pour se défaire de la responsabilité des points de vue 5, 6, 9, 10 et 11, le locuteur A utilise la réfutation et fait recours à des arguments d'opposition qui décrédibilisent et dévalorisent ceux utilisés par le locuteur du discours rapporté.

Les points de vue 1,2 et 3 expriment donc la première thèse qui est celle que lorsqu'un homme veut se marier, il demande à des membres de sa famille (représentés par le terme « *cousin* ») de lui proposer une femme, le locuteur A qui est une femme adopte cette thèse et y adhère puisqu'elle a voulu répondre à la demande du cousin en lui proposant une autre femme qu'elle connaît, le locuteur origine s'assimile donc au point de vue de l'énonciateur homme dont la voix est rapportée par le discours du locuteur en tant qu'être du monde.

De ces points de vue explicites, nous pouvons déduire les phrases stéréotypiques suivantes :

- *Le mariage n'est pas une affaire personnelle et individuelle mais une affaire familiale ;*
- *Le mariage n'allie pas seulement deux êtres mais également deux familles ;*
- *On propose de la marchandise à des acheteurs potentiels ;*
- *On propose un produit au marché de la vente ;*

- *Proposer un nouveau projet ;*
- *Proposer un arrangement.*

L'ensemble de ces phrases stéréotypiques nous conduit vers la conclusion suivante :

La femme est un produit que l'on met ou propose à la vente en exposant ses avantages et inconvénients (points de vue 8 et 10) et le l'homme ne choisit pas seul la femme avec laquelle il doit passer sa vie mais c'est plutôt toute la famille qui choisit avec et pour lui la femme qui va intégrer leurs vies à tous (les membres de la famille).

Le point de vue 4, par contre, n'est pas assumé par le locuteur A, il utilise le présent du subjonctif pour le présenter comme un point de vue dont la source est inconnue. Il exprime un doute au sujet du point de vue, une idée incertaine exprimée par l'usage du présent du subjonctif. Une femme de 37ans est, donc « parfaite » pour un homme de 43ans est le point de exprimé. L'adjectif subjectivème axiologique mélioratif utilisé rend compte de l'adhésion du locuteur A à ce point de vue mais l'usage du présent du subjonctif en exprime, à son tour, l'incertitude.

Du point de vue 4, la femme de 37ans proposée à l'homme de 43ans serait « parfaite », à partir de là, nous pouvons conclure avec les phrases stéréotypiques typifiantes à priori suivantes :

- *La perfection n'existe pas ;*
- *Personne n'est parfait.*

L'existence de la négation dans ces phrases génériques relatives aux termes parfait/perfection expliquent l'usage du présent subjonctif par le locuteur A qui utilise l'adjectif « parfait » laissant une marge relative à cette négation présente dans les phrases génériques et stéréotypiques relatives au terme en question.

Jusqu'ici, le locuteur assume les points de vue exprimés, l'opposition se lit au point de vue 7 et s'exprime avec le verbe « *j'étais choquée* » suivi des points de vue du locuteur B qui constituent la partie rapportée du discours dans la publication en question.

Les points de vue présentés par le discours du locuteur B rapporté par le locuteur A expriment le fait qu'à 37ans, une femme est trop vieille pour se marier, qu'elle a dépassé l'âge du mariage et que si elle ne l'est pas encore jusque-là, c'est qu'elle est « *bayra* » (sans prétendants). Ce subjectivème axiologique péjoratif pour lequel il n'existe pas d'équivalent en langue française sous-entend que la femme en question n'est pas « *assez bien* » pour le

mariage puisqu'à 37ans, personne n'a encore voulu d'elle. C'est un argument d'opposition exprimé par le locuteur B pour exprimer son désaccord face à la thèse défendue par le locuteur A qui a son tour, n'a pas trouvé de mal à proposer une femme de 37ans au mariage.

Du terme « *bayra* », nous pouvons avoir les phrases stéréotypiques suivantes :

- *Tegga-kem tmacint en kabyle qui veut dire que tu as raté le train ;*
- *Vieille fille.*

Pour défendre sa thèse, le locuteur B fait donc recours à la stratégie d'opposition en utilisant ce subjectivisme axiologique péjoratif qui renvoie à toute fille ne s'étant pas mariée à l'âge voulu par la société et qui n'a pas été fixé à un chiffre précis, à toute fille ayant raté le train du mariage (un train que nous ratons est un train que nous ne pouvons pas prendre). Le locuteur B signifie donc que puisque cette fille n'a pas pu se marier à l'âge voulu, elle ne peut plus maintenant, du moins, pas avec lui parce qu'elle est trop vieille selon lui.

Une troisième opposition est exprimée dans la publication par le locuteur A qui exprime encore son désaccord et sa réfutation de la thèse du locuteur B en utilisant une stratégie discursive qui consiste en le fait de faire des concessions à la thèse adverse, reconnaître qu'elle est valable sur certains points (oui, elle a 37ans, bientôt 40) cela sous-entend qu'à 37ans, la personne se rapproche de la quarantaine d'années et n'est donc pas « *jeune* » mais le locuteur enchaîne directement avec la partie de la phrase qui met en avant les avantages de la personne en question en précisant que « *à cet âge-là, elle est déjà chef de département dans une grande entreprise* ».

L'adverbe complément circonstanciel de temps « *déjà* » sous-entend que la personne en question est relativement jeune comparée au poste qu'elle occupe. Une autre stratégie discursive est présente ici, celle de l'analogie qui compare entre éléments, dans ce contexte, pour en mettre un en avant et diminuer la valeur de l'autre. L'âge de la personne importe donc peu comparé à son poste de travail, selon le locuteur A qui argumente au profit du point de vue 8 et l'assume.

La dernière opposition exprimée dans le paragraphe est représentée par la conjonction de coordination « *mais* » que le locuteur A utilise pour distinguer son point de vue de celui du locuteur B entre les atouts et avantages de la personne proposée au mariage et ses inconvénients. Les atouts sont défendus par la thèse du locuteur A tandis que les inconvénients sont présentés et soutenus par les points de vue du locuteur B.

Conclusion

Le mariage est un arrangement, une affaire conclue entre deux familles, celle du mari qui fait appel à ses proches pour le choix de cette dernière et l'épouse proposée au marché du mariage. Cette dernière doit répondre à un certain nombre de normes sociales et de critères de sélection qui lui permettent d'être choisie ou pas comme produit de l'arrangement.

En outre, pour pouvoir se marier et être choisie, la femme ne doit pas dépasser un certain âge tandis que l'homme n'a aucune limite d'âge ni aucune autre condition contraignante qui puisse faire de lui une personne ne pouvant plus être marié ou choisi comme époux.

Nous concluons aussi, que pour la femme, pouvoir faire des études supérieures et occuper des postes importants peut constituer un atout et un avantage vis-à-vis de l'homme tandis que pour l'homme, cet élément ne fait pas le poids devant celui de l'âge qui semble être crucial dans le choix de la partenaire.

Publication 09

Les filles j'ai 25 ans et lui 31, mes amies et mes proches n'arrêtent pas de me dire qu'il ne me convient pas et que je vais vieillir avant lui. Ils me disent toujours que l'homme ne vieillit pas et qu'il paraîtra jeune quelque soit son âge, on me dit que je dois épouser un homme qui a en mois 40 ans, en moins 15ans d'écart sinon quand moi j'aurais 30ans, lui n'en aura que 36 et sera toujours jeune et voudra se remarier avec une plus jeune que moi.

Introduction

Ce paragraphe est le discours d'une femme âgée de 25ans en relation avec un homme de 31ans et dont l'entourage déconseille l'union en vue de l'écart d'âge jugé de pas assez grand pour que la relation réussisse sur le long terme. Les proches de la concernée lui conseilleraient de se mettre avec un homme qui la dépasse en moins de 14ans pour qu'à l'avenir, elle ne paraisse pas plus âgée que lui et que celui-ci ne soit pas intéressé par une plus jeune.

Cet énoncé peut être reformulé et fragmenté en points de vue comme suit :

« *Les filles, j'ai 25ans et lui 31* », l'objet du discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui marque sa présence par le déictique « *je* » et qui assume les propos présentés à travers le verbe avoir conjugué au présent de l'indicatif.

Ce segment a, à priori, une valeur informative qui se transformera en valeur argumentative lorsqu'elle s'associera aux autres points de vue. Les informations avancées par ce discours sont :

Que la femme locuteur origine a 25ans

Que son conjoint a 31ans

Qu'elle s'adresse « aux filles ».

Le fait de s'adresser ainsi aux filles en interjection est une façon implicite de les solliciter et de demander leurs avis quant à la situation que le locuteur va exposer.

Quant à la relation qui lie les deux individus protagonistes de la situation de communication et qui n'est pas explicite, elle est déduite de l'appellation qu'assigne le

locuteur en tant qu'être du monde/locuteur origine de l'énoncé en question à la personne dont elle parle et qui est « *lui* ».

Cette appellation remplacerait plusieurs possibilités : mon conjoint, mon mari, mon compagnon, mon petit ami,...mais le locuteur en choisissant d'utiliser le déictique « *lui* » donne la parole à une autre voix qui dirait que l'on n'a pas le droit de nommer son conjoint dans certaines sociétés, en l'occurrence, en société algérienne.

Ainsi, nous aurions un autre énonciateur et qui serait locuteur en tant que tel et qui viendrait, à travers l'acte d'énonciation du locuteur origine, apporter la voix de toute une société qui ferait que la femme ne doit pas nommer son conjoint/partenaire devant les autres. Ceci est un garant qui explique le choix lexical du locuteur, une phrase stéréotypique typifiante à priori du type :

- *Une femme ne doit pas nommer son conjoint devant les autres.*

Par la suite, l'objet du discours présente le point de vue : « *mes amies et mes proches n'arrêtent pas de me dire qu'il ne me convient pas et que je vais vieillir avant lui* » qui, à son tour, expose plusieurs éléments.

D'abord, les déictiques pronoms possessifs désignent l'appartenance des éléments « *amies* » et « *proches* » à la réalité du locuteur en tant qu'être du monde, ce dernier fait appel au présent de l'indicatif pour s'approprier le discours énoncé et l'assumer.

Quant au point de vue « *qu'il ne me convient pas* », il fait aussi partie de la réalité du locuteur bien qu'il s'agisse d'un discours rapporté et d'une voix autre que celle du locuteur en tant qu'être du monde, celui-ci s'assimile à ceux voix inconnues en faisant appel au présent de l'indicatif. Nous comprenons donc que le point de vue rapporté par le locuteur en tant qu'être du monde et véhiculés par des énonciateurs autres est aussi assumé par le locuteur en tant qu'être du monde qui n'en réfute pas la thèse.

Pour ce qui est du segment « *et que je vieillirai avant lui* » c'est un segment non assumé par le locuteur en tant qu'être du monde et est conféré à un locuteur objet qui est « *les amies et les proches* » du locuteur origine et ce parce que le verbe utilisé pour désigner le fait de vieillir est conjugué à un temps futur qui ne peut être assumé par le locuteur.

Ainsi, la deuxième partie de ce segment, le point de vue « *que je vieillirai avant lui* » sert d'argument direct à ce qui le précède, à savoir « *il ne me convient pas* ».

Les amies et les proches du locuteur se serviraient de l'argument de la vieillesse pour justifier le fait que le conjoint du locuteur ne lui convienne pas.

A son tour, le segment entier « *mes amies et mes proches n'arrêtent pas de me dire qu'il ne me convient pas et que je vieillirai avant lui* » est argumenté et justifié avec le premier segment qui est « *j'ai 25ans et lui 31* ». L'âge des deux personnes serait donc la raison pour laquelle l'entourage du locuteur lui dit qu'il ne lui convient pas.

A ce moment, nous pouvons dire que les énonciateurs, locuteurs objets porteurs de la voix qui dit « *il ne me convient pas et je vieillirai avec lui* » font appel à la stratégie quantitative du discours pour justifier le point de vue. L'écart d'âge qui sépare les deux personnes protagonistes de la situation est donc l'argument avancé pour justifier le fait que l'un ne convient pas l'autre mais aussi celui que la femme vieillira avant l'homme.

La notion de temps est ici variable en fonction du sexe désigné puisque le même âge ne représente pas la même vitesse de vieillissement selon qu'il s'agisse de l'homme ou de la femme selon les locuteurs objet de cet objet du discours.

De ces segments du discours, nous pouvons déduire les stéréotypes suivants :

- *Une femme vieillit avant l'homme ;*
- *Un homme jeune ne convient pas à une femme jeune ;*
- *A une femme jeune, un homme plus âgé convient mieux ;*
- *L'écart d'âge entre une femme et son conjoint doit être grand.*

Il s'agit de phrases stéréotypiques typifiantes a priori puisqu'elles ne véhiculent pas seulement la voix du locuteur en tant qu'être du monde mais plutôt celle de locuteurs multiples et éventuellement celle de toute la société dans laquelle elles prennent vie en se reposant sur des représentations sociales partagées et transmises implicitement dans l'énoncé analysé.

Dans la suite de l'énoncé, nous retrouvons le point de vue « *ils me disent toujours que l'homme ne vieillit pas et qu'il paraîtra jeune quel que soit son âge* ».

Bien que le point de vue avancé dans ce point de vue soit, dès le départ, relégué à un énonciateur autre que le locuteur en tant qu'être du monde désigné par « *mes amies et mes proches* », le premier segment « *que l'homme ne vieillit pas* » est présenté comme faisant

partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque le verbe y est convoqué au présent de l'indicatif.

Par ailleurs, le(s) locuteurs(s) objet de ce segment usent de la stratégie interactionnelle pour convaincre le locuteur origine de suivre leur opinion.

Ainsi, le(s) locuteur(s) objet va à travers la voix du locuteur origine, revenir sur la notion de vieillissement et faire appel à la stratégie d'opposition en présentant dans un même segment du discours les deux signes « *vieillissement* » et « *jeune* ». Ces deux subjectivèmes axiologiques appréciatifs s'opposent pour servir d'argument.

Ainsi, le segment « *l'homme ne vieillit pas* » veut implicitement dire que la femme elle, vieillit.

Quant au point de vue « *il paraîtra jeune quel que soit son âge* », il renvoie à l'homme et exclue la femme de la notion de jeunesse.

Dire que l'homme paraîtra jeune quel que soit son âge nous conduit vers la conclusion suivante :

- *À un certain âge, la femme ne paraîtra plus jeune alors que l'homme si.*

Cette conclusion peut être considérée comme étant un stéréotype primaire puisqu'il s'agit d'une opinion, une croyance exprimée par le locuteur en tant qu'être du monde mais reposant sur la voix du peuple, de la communauté et de la société dont découle l'idée.

Ce segment ne fait pas partie de la réalité du locuteur puisque le verbe est conjugué à un temps futur. L'action ne s'est donc, pas produite ; aussi, le locuteur n'assume pas ce segment discursif puisqu'il désigne « ils » comme énonciateur indirect de ce qui a suivi.

De ce segment du discours nous pouvons déduire les stéréotypes suivants :

- *L'homme ne vieillit pas ;*
- *La femme vieillit ;*
- *L'homme ne vieillit pas quel que soit son âge ;*
- *La femme vieillit à un certain âge.*

Ces stéréotypes peuvent être classés dans la catégorie des stéréotypes primaires puisqu'il ne s'agit pas uniquement de l'avis du locuteur en tant qu'être du monde mais de

représentations sociales au sujet de l'objet du discours qui sont véhiculées par l'énoncé que nous analysons.

Dans la suite de l'énoncé « On me dit que je dois épouser un homme qui a en mois 40 ans, en moins 15ans d'écart sinon quand moi j'aurais 30ans, lui n'en aura que 36 et sera toujours jeune et voudra se remarier avec une plus jeune que moi », nous retrouvons les points de vue suivants :

« *On me dit que je dois épouser un homme qui a en moins 40ans* » ;

« *Je dois épouser un homme qui me dépasse d'en moins 15ans* » ;

« *Si j'épouse un homme qui me dépasse de 6ans, je vieillirai avant lui* » ;

« *si j'épouse un homme qui ne me dépasse beaucoup d'années, il voudra se remarier avec une plus jeune que moi* ».

Dès le début du segment discursif, le locuteur incombe la responsabilité des propos à « on » qui renvoie toujours à « *mes amies et mes proches* » il n'assume donc pas ce discours qui ne fait partie de sa réalité puisque le verbe est présenté sous forme de modalité déontique exprimée par le verbe « *devoir* » qui éloigne les faits du locuteur origine.

Ainsi, épouser un homme d'en moins 40ans devient une condition et un argument pour le segment qui va suivre et qui est exprimé par la stratégie discursive d'opposition exprimée explicitement par « *sinon* ».

Donc, pour ne pas que le mari soit plus jeune que le locuteur et qu'il ne veuille pas se remarier avec une femme plus jeune, l'écart d'âge entre eux doit être d'en moins 15ans.

Dans ces segments discursifs, la relation qui lie le locuteur à lui est enfin nommée, il s'agit donc d'une relation homme/femme, mari/épouse, le locuteur n'a donc pas de mal à parler de mariage mais ne dis pas de « *lui* » mon mari ou mon époux.

Dans le segment « *quand moi j'aurais 30ans, lui n'en aura que 36* », il y a une contradiction et les règles de la logique sont transgressées puisque le chiffre 36 semble être inférieur à celui de 30. Or, c'est l'association des chiffres aux sexes des protagonistes qui leur confère leur valeur. Là encore, c'est la stratégie extralinguistique appuyée sur un garant phrase stéréotypique typifiante local, qui est mise en avant puisque les éléments de la langue à eux seuls ne permettent pas de comprendre cette analogie ni les résultats qui en découlent ;

seuls les éléments socioculturels qui encadrent la situation d'énonciation permettent de défier les règles mathématiques et justifier des données pareilles.

Nous parlons de phrase stéréotypique typifiante locale dans ce cas et non à priori puisque l'objet du discours est assigné à un locuteur objet identifié et aussi parce que la polyphonie dans ce cas est explicite et passe par les pronoms personnels « ils » et « on » qui renvoient au même locuteur objet.

Des segments précédents, nous pouvons aboutir aux stéréotypes suivants :

- *Une femme de 25ans doit épouser un homme d'en moins 40ans ;*
- *Un homme de 36 ans est jeune ;*
- *Une femme de 30ans est vieille ;*
- *Un homme jeune peut se remarier si sa femme est vieille ;*
- *Un homme de 36ans peut se remarier si sa femme est vieille ;*
- *Un homme jeune ne convient pas à une femme jeune ;*
- *Un homme doit dépasser sa femme d'en moins 15ans.*

Ces phrases stéréotypiques représentent des stéréotypes primaires, elles sont typifiantes à priori puisque le locuteur en tant qu'être du monde reprend des voix multiples qui se basent sur représentations sociales, des croyances et attitudes partagées par les membres de la communauté dans laquelle elles s'expriment.

Conclusion

Pour et ne pas avoir de problèmes à l'avenir, la femme doit épouser un homme qui la dépasse d'en moins 15ans, sinon, elle vieillira avant son mari, lui paraîtra donc jeune (plus jeune qu'elle) et voudra se remarier avec une femme comme lui (jeune), d'en moins 15ans de moins que lui.

Comme l'identité sociale construit Ego dans un rapport d'intersubjectivité récursif avec Alter, le genre s'élabore dans son opposition à l'Autre.

De ce fait, est féminin ce qui, par définition, n'est pas masculin.

Dans ce chapitre, nous avons relevé différentes phrases stéréotypiques que nous sommes allés chercher dans la signification profonde de chaque énoncé et nous y avons vu, comment le genre, basé initialement sur le sexe de l'être social construit une image de lui, donc de Soi, à travers un discours, le sien.

Nous avons donc pu relever divers stéréotypes primaires et secondaires nous permettant de reconstruire, plus tard dans notre travail, les stéréotypes globaux qui ont été déchiquetés et semés consciemment ou inconsciemment dans le discours des locuteurs femmes qui (re) produisent un discours à violence implicite avérée après analyse à l'égard de son propre genre soumis au joug de la doxa, des représentations, des habitus et de toute disposition qui génère les normes imposées.

« La femme demeurera la main gauche de l'humanité et son action continuera d'être plus importante à la maison que dans la rue » L'imam Mohamed El Ghazali in (Nouredine SAADI, 1991 :120)

Chapitre 04

Comportements sexuels et tâches genrées

Dans le présent chapitre, nous rassemblons les discours, publications, énoncés de notre corpus tous rattachés, peu ou prou, au découpage de la réalité en deux genres distincts, masculin et féminin.

En effet, après les définitions du genre que nous avons précédemment vues, nous comprenons que l'attribution de certaines tâches et rôles sociaux font partie de l'identité sociale du genre, de ce qui en est attendu et de ce qui en est assimilé, accepté et exigé.

Nous verrons donc, dans les différents énoncés qui constituent cette partie de notre travail comment le discours détient le pouvoir sur la réalité, comment les mots peuvent rendre compte de stéréotypes qui s'y abritent et qui refont surface de manière tant explicite que latente.

Nous allons donc, dans cette partie mettre à nue ces normes d'exclusion qui rejettent certains rôles du genre et certains genres des rôles sociaux auxquels ils n'ont pas accès, auquel cas, ils seraient jugés par l'instance légitime et légitimante qui est la société.

Publication 01

Les filles sauvez-moi, je suis mariée depuis 3 mois et on reçoit des invités chez ma belle mère demain. Le problème je ne sais pas quoi cuisiner, j'ai peur que ça soit pas bon et qu'ils disent de moi machi chatra tbehdila, aidez-moi b kach idée wella kach recette garantie n7memarbiha wejhi w wejh rajli pliz.

Traduction de la publication

Les filles sauvez-moi, je suis mariée depuis 3 mois et on reçoit des invités chez ma belle mère demain. Le problème je ne sais pas quoi cuisiner, j'ai peur que ça soit pas bon et qu'ils disent de moi que je ne sais rien faire la honte, aidez-moi avec une idée ou une recette garantie pour sauver mon honneur et celui de mon mari s'il vous plait.

Introduction

Ce post présente une femme fraîchement mariée et qui demande de l'aide quant au plat à cuisiner pour des invités qu'elle recevrait chez sa belle mère. Elle exprime sa peur d'échouer dans cette mission qui causerait sa honte et celle de sa famille si jamais elle ne donne pas satisfaction.

Nous pouvons reformuler le segment discursif comme suit :

L'objet du discours du point de vue « *les filles sauvez-moi* » est présenté comme ne faisant pas partie de la réalité du locuteur parce que le verbe est conjugué à l'impératif, le locuteur souhaite donc réaliser l'objet du discours mais ne peut l'assumer puisque c'est une action future et incertaine.

Toutefois, cet objet du discours transpose deux voix simultanées, la première, la plus apparente, est celle du locuteur origine qui interpelle son récepteur afin de lui demander de l'aide, la seconde voix est celle d'un locuteur en tant que tel, un locuteur objet qui est celui d'une voix inconnue qui nous informe que toute femme ne sachant pas quoi ou comment cuisiner est en danger et qu'il faut la sauver. Cette seconde voix est celle d'une phrase typifiante à priori, celle d'une vox populi, d'un stéréotype et d'un garant (société) qui justifie la peur du locuteur origine (locuteur en tant qu'être du monde) face au fait de ne pas savoir cuisiner aux invités à recevoir chez la belle-mère.

Le discours énoncé repose donc sur la phrase générique typifiante à priori et qui est :

- « *a besoin d'être sauvée une personne qui est en danger* » ;
- « *Je suis mariée depuis 3 mois et on reçoit des invités chez ma belle mère demain.* ».

L'objet du discours de ce point de vue est présenté aussi comme faisant partie de la réalité du locuteur puisque le verbe est conjugué au présent de l'indicatif, ça donne un énoncé assumé par le locuteur.

La suite de l'énoncé, le point de vue « *on reçoit des invités chez ma belle mère demain* » présente aussi un objet du discours faisant partie de la réalité du locuteur qui assume ses propos puisqu'il fait recours au présent de l'indicatif pour la conjugaison de ses verbes.

Toutefois, ce n'est qu'en liant le premier segment du discours avec ces deux autres qui ont suivi que nous pouvons aboutir aux phrases stéréotypiques véhiculées par l'énoncé puisque ces derniers, bien qu'ils ne soient pas tous assumés par le locuteur origine se complètent d'un point de vue sémantique puisque ni le sens, ni la signification globale de l'énoncé ne peuvent être atteints sans l'une ou l'autre des parties fragmentées de celui-ci.

Ainsi, des segments précédents découlent les phrases stéréotypiques suivantes :

- *Une femme mariée depuis peu doit être sauvée ;*
- *Une femme mariée depuis peu est en danger ;*
- *Recevoir des invités chez sa belle mère est un danger ;*
- *Il faut sauver une femme mariée depuis peu et qui reçoit des invités chez sa belle mère parce qu'elle est en danger.*

Ces phrases stéréotypiques peuvent être classées dans la catégorie des typifiantes locales puisqu'il s'agit du point de vue du locuteur en tant qu'être du monde qui émet un avis au sujet d'un objet du discours qui va le conduire vers des stéréotypes primaires.

La suite de l'énoncé va expliciter la nature du danger représenté dans l'objet du discours suivant :

Dans le point de vue « *le problème, je ne sais pas quoi cuisiner* », encore une fois, l'objet du discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur à travers le verbe conjugué au présent de l'indicatif et qui nous renseigne sur le fait que le locuteur

assume bien son énoncé et le fait de qualifier le point de vue « *ne pas savoir cuisiner aux invités qu'il reçoit chez sa belle-mère* » de danger.

De ce point de vue découle la phrase stéréotypique suivante :

- *Ne pas savoir cuisiner est un problème pour la femme.*

Cette phrase stéréotypique, en revanche est une typifiante à priori puisqu'il s'agit d'un stéréotype, d'une représentation collective au sujet de la femme mais aussi au sujet de la répartition des rôles et des tâches à accomplir pour l'homme et pour la femme en société.

Si nous relient cette phrase stéréotypique aux points de vue précédents, nous aboutissons aux stéréotypes suivants :

- *Ne pas savoir quoi cuisiner aux invités chez sa belle-mère est un danger pour une femme mariée depuis peu ;*
- *Il faut sauver une femme du danger de ne pas savoir quoi cuisiner aux invités de sa belle-mère.*

Pour leur part, ces phrases stéréotypiques représentent des stéréotypes primaires puisqu'elles rendent compte d'idées reçues et partagées par l'ensemble de la communauté à laquelle appartient le locuteur en tant qu'être du monde, il ne s'agit donc pas d'un avis individuel lié à la situation de communication mais plutôt d'une représentation sociale contextualisée et étoffée par des éléments de la situation de communication.

« *j'ai peur que ça soit pas bon et qu'ils disent de moi machi chatra tbehdila.* » :

L'objet du discours de ce segment discursif peut être reformulé par les points de vue suivants :

- J'ai peur que ça ne soit pas bon ;
- J'ai peur qu'ils disent de moi machi chatra tbehdila.

L'objet du discours « *j'ai peur que ça ne soit pas bon* » présente le fait d'avoir peur comme faisant partie de la réalité du locuteur, tandis que le conditionnel utilisé pour la conjugaison du verbe être accompagné de l'adjectif qualificatif « *bon* » rend compte d'un verbe incertain qui se traduit par un segment non assumé par le locuteur puisqu'il s'agit d'une probabilité et non d'une certitude.

Cet énoncé sert d'argument direct au point de vue dont l'objet du discours est « *les filles sauvez-moi* » et justifie la notion de danger représentée implicitement par le verbe sauver.

Ainsi, la valeur argumentative des deux énoncés prend son sens puisque chacun des points de vue « *sauvez-moi* » et « *j'ai peur que ca soit pas bon* » sert d'argument à l'autre.

La suite du discours va étayer la stratégie argumentative déployée dans cette publication, l'objet du discours en est présenté « *qu'ils disent de moi machi chatra tbehdila* » peut être traduit comme suit :

Dans le point de vue « *Qu'ils disent de moi que je ne sais rien faire, la honte* », l'objet du discours ne fait pas partie de la réalité du locuteur puisque le verbe dire est conjugué à un temps incertain rattaché à l'expression « *peur que* ». Ce point de vue pourrait, à son tour, présenter plus d'une voix et plus d'un énonciateur puisqu'il repose sur deux actes d'énonciation, le premier qui est celui du locuteur en tant qu'être du monde et qui s'exprime en mettant en avant sa peur face à une situation donnée. Le second est celui d'un locuteur en tant que tel dont l'énoncé n'est pas accompagné par un acte d'énonciation puisqu'il s'agit d'un garant, d'une phrase intermédiaire véhiculée par l'énoncé principal et qui est basé sur les deux phrases stéréotypiques typifiantes à priori suivantes :

- *Savoir cuisiner c'est savoir tout faire ;*
- *Ne pas savoir cuisiner c'est ne savoir rien faire.*

Quant au point de vue « la honte », le locuteur y fait appel en guise de fonction métalinguistique puisque c'est une reformulation et explication du sentiment que cela lui procurerait du fait que l'on dise de lui qu'il ne sait rien faire (*machi chatra*), c'est un axiologique affectif à valeur laudative qui peut, à lui seul servir d'argument dans la mesure où il peut justifier et la peur et le danger que ressent le locuteur vis-à-vis de la situation en question.

De ce segment du discours, nous pouvons déduire les phrases stéréotypiques typifiantes qui suivent :

- *Une femme qui ne cuisine pas est jugée ;*
- *La femme a peur de ne pas savoir cuisiner ;*
- *Ne pas savoir cuisiner est un fait grave ;*
- *Ne pas savoir cuisiner est une honte.*

Il s'agit là de stéréotypes primaires puisqu'ils ne représentent pas seulement l'avis du locuteur en tant qu'être du monde mais qu'ils reposent, au contraire, sur des idées et points de vue partagés par les membres de la société et donc, par la voix du peuple.

Le segment du discours suivant « *aidez-moi b kach idée wella kach recette garantie, n7memarbiha wejhi w wejh rajli pliz.* » peut être fragmenté en différents points de vue comme suit :

- Aidez-moi avec une idée ou une recette garantie ;
- Aidez-moi avec une recette qui nous fasse honneur mon mari et moi.

Le point de vue « *aidez-moi avec une idée ou une recette garantie* » présente un objet du discours qui ne fait pas partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque le verbe est conjugué à l'impératif et qu'il ne sait pas encore si sa requête va se réaliser ou pas en vue des éléments et des arguments présentés implicitement ou explicitement dans le reste de l'énoncé en question.

Ainsi le locuteur n'assume ni le premier verbe du segment « *aider* », ni le second « *faire honneur* » puisque les deux sont conditionnés par une multitude d'éléments précédemment présentés.

L'adjectif « *garantie* » utilisé par le locuteur pour qualifier l'idée ou la recette qu'on devra lui proposer pour la « *sauver* » de cette situation de « *danger* » renvoie au fait de ne pas avoir droit à l'erreur, ceci pourrait être considéré comme un autre argument dans le sens où la situation de danger dans laquelle se retrouve le locuteur doit faire appel à une solution extrême où l'échec serait impossible. Cela nous renseigne sur la nature du danger et de la peur ressentis par le locuteur.

Ceci pourrait être considéré comme une stratégie d'amplification dans le sens où cet adjectif sert à amplifier le degré du danger ressenti par le locuteur. La suite du segment va d'ailleurs dans ce sens puisque après avoir évoqué la honte (axiologique péjoratif), le locuteur origine fait recours à un autre axiologique mélioratif qui est « *honneur* ».

Ce segment discursif sert d'argument direct au précédent puisque, selon le locuteur, pour être sauvée de la honte de cuisiner quelque chose qui pourrait ne pas être bon, on devrait lui proposer une recette garantie pour sauver son honneur non seulement à lui mais aussi celui de la famille. La stratégie d'opposition reliant ces deux segments pourrait aussi être associée à

la stratégie associative ou extralinguistique véhiculée tant par le fait de présenter des données psychologiques en présentant le ressenti du locuteur origine que socioculturelles puisque la position du locuteur est argumentée et justifiée par des garants, des phrases stéréotypiques typifiantes à priori.

Ainsi, de ce segment discursif, nous pouvons déduire les phrases stéréotypiques suivantes :

- *Savoir cuisiner est une affaire familiale et non individuelle ;*
- *Savoir cuisiner est une question d'honneur de la famille ;*
- *Pour honorer son mari, une femme doit savoir cuisiner.*

Ces phrases stéréotypiques peuvent être classées dans la catégorie des stéréotypes primaires puisqu'au-delà de la voix du locuteur en tant qu'être du monde, elles transposent les voix multiples d'une société qui construit ces représentations au sujet de l'objet du discours qui est la femme

Conclusion

En se mariant, la femme est mise à l'épreuve de la cuisine, notamment face à sa belle famille, ne pas savoir cuisiner serait une honte pour elle et son mari, en revanche, savoir cuisiner serait un honneur pour la femme et pour son mari.

Pour éviter la honte pour la femme et son mari en société algérienne, la femme doit absolument savoir cuisiner sinon elle serait en danger et pourrait être assimilée à une personne qui ne sait rien faire et qui fait la honte de sa belle famille.

Publication 02

Salut les filles, j't pour exprimer un coup de gueule, ana rani mrida diabète w mdayra sport w régime, kima ta3arfou f remdan naklou bezzaf aya 9olt ndir footing 9bel ma nebda tyab. Lbara7 kount f bouchawi w b tenue mestora el hamdoulillah malgré que ma ndirch khimar (rabbi yahdini), kount ndir footing tla9it b deux gardiens, 9alouli e7achmi chwia 3la ro7ek w ro7i taybi kima ntajek, wach tdiri b Bouchawi fi remdan. Ma 7ewsouch même pas yefahmou, loukan kount temmak berk bach ndir la taille n9olo 3andhoum l7a9 mais ana mrida ya nas ! berkaw ma tjujiw bla ma te3arfou.

Traduction de la publication

Salut les filles, je viens exprimer un coup de gueule. Je suis atteinte de diabète et je fais du sport et un régime, comme vous le savez, au mois de ramadan, nous mangeons beaucoup, du coup, je me suis dit que j'allais faire des footings avant de commencer à cuisiner.

Hier, j'étais à Bouchaoui avec une tenue respectable el hamdoulillah même si je ne porte pas le voile (que dieu me guide vers le droit chemin), j'étais en train de courir et j'ai croisé deux gardiens, ils m'ont dit « respecte-toi et va cuisiner comme les filles de ton âge, qu'est ce que tu fais à Bouchaoui en plein ramdan ». Ils n'ont même pas cherché à comprendre, si j'étais là pour me faire une belle taille, ils auraient eu raison mais je suis malade.

Arrêtez de juger sans savoir.

Introduction

L'énoncé à analyser représente le discours d'une femme vivant en société algérienne. Le discours est introduit par une séquence d'ouverture comme quasiment tous les énoncés analysés ciblant directement le récepteur et co-énonciateur de la situation. La séquence d'ouverture est suivie directement d'un déictique pronom personnel marquant la présence d'un « je » locuteur en tant qu'être du monde, marque de subjectivité explicite.

Le discours en question consiste en la position et points de vue du locuteur quant à une situation vécue et qu'il juge inconfortable puisqu'il qualifie son discours de coup de gueule.

Après avoir donné des informations qui vont servir d'arguments directs aux points de vue du locuteur, celui-ci va exprimer comment le fait qu'il soit une femme faisant du sport

pendant le mois de ramadan dans une forêt pour maintenir sa santé est perçu par les hommes de la société.

Le locuteur explique qu'il fait du sport et du régime pour freiner son diabète qui pourrait s'aggraver pendant le mois de ramdan puisque, selon lui, nous y mangeons beaucoup.

La réaction des hommes croisés dans la forêt vis-à-vis de l'activité physique et sportive de la femme locuteur n'est pas tolérée par le locuteur qui estime qu'il a des raisons valables pour se comporter ainsi.

L'énoncé peut être segmenté comme suit :

« *Salut les filles* », ceci est un segment discursif ayant pour fonction le fait d'être une séquence d'ouverture ayant pour but d'établir le contact avec les récepteurs potentiels. Nous pourrions tout autant assigner à ce segment du discours la fonction phatique du langage telle qu'elle a été définie par Roman Jakobson.

Toutefois, cette séquence d'ouverture nous permet d'identifier le co-énonciateur et récepteur direct de cet énoncé qui est « *les filles* ».

L'énoncé s'adresse donc aux filles ainsi que tous les contenus propositionnels et arguments qui y sont présents.

La suite de l'énoncé « *je* » suis venue exprimer un coup de gueule » est présentée comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume son discours à travers un verbe conjugué au présent de l'indicatif et d'un déictique pronom personnel « *je* » qui marque sa présence explicite en tant que locuteur origine de l'acte d'énonciation.

Ce segment est accompagné de la fonction expressive du langage qui est représentée par les discours expressifs ou émotifs.

Le locuteur en tant qu'être du monde déclare exprimer un « *coup de gueule* », c'est une locution à valeur axiologique péjorative, ceci nous informe de la valeur négative de ce que va exprimer le locuteur comme émotion et comme situation.

Toutefois, il n'y a pas de garant appelé pour le moment afin de saisir le sens de surface qui se construit à travers les significations profondes potentielles et à nombre indéfini.

La suite de l'énoncé est présentée comme suit :

« *Je suis atteinte de diabète et je fais du sport et un régime* », ce segment discursif est aussi présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume son discours à travers un verbe conjugué au présent de l'indicatif.

À priori, la valeur de cet énoncé est informative puisque le contenu propositionnel présenté n'est, pour le moment, pas doté de force illocutoire lui assignant une direction argumentative.

Toutefois, comme précisé par Jean Claude Anscombe, la valeur d'un énoncé est d'abord argumentative ; nous allons donc, dans sa relation avec la suite de l'énoncé, chercher la valeur argumentative et les actes illocutoires et les points de vue que défend ce segment du discours.

Nous pouvons déjà déceler dans ce segment une stratégie discursive définitionnelle dans la mesure où ces données sont présentées afin de persuader le co-énonciateur de faits qui sont à suivre.

De ce segment peuvent se dégager des points de vue les points de vue suivants :

- Je suis atteinte d'un diabète ;
- Je fais du sport ;
- Je fais un régime.

La suite de l'énoncé présente le discours suivant : « *comme vous le savez, au mois de ramadan, nous mangeons beaucoup* ».

L'objet de ce discours est présenté aussi comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui fait recours à la stratégie discursive de captation en incitant les récepteurs potentiels à s'assimiler à sa pensée à travers l'expression « *comme vous le savez* ».

Le déictique pronom personnel « *vous* » dans ce segment renvoie au co-énonciateur défini dès le début de l'énoncé qui est « *les filles* ».

La stratégie discursive de captation est suivie d'un indice temporel qui est désigné par « *au mois de ramadan* ». Cet indice temporel définit à la fois le cadre temporel dans lequel se

déroulent les actions exprimées et présentées par l'énoncé en question mais il indique aussi le cadre spatial du déroulement des actions.

N.B : Ramadan, neuvième mois du calendrier hégirien, il est pour les musulmans un mois sacré parce qu'il est le mois du jeûne.

Nous déduisons à travers cet indice temporel que les actions présentées se déroulent dans une société musulmane.

À partir de ce segment discursif, nous pouvons dégager un point de vue exprimé de manière directe ne faisant pas appel à des données implicites pour être déduit et ne faisant pas appel non plus à un garant, le point de vue ne consiste pas en une position individuelle seulement mais collective, ceci est affirmé à travers l'expression inclusive « *comme vous le savez* » qui indique que la donnée informative qui va suivre n'est pas personnelle mais sociale.

Dans ce cas là, l'aspect collectif renvoie aux filles vivant dans la société musulmane à laquelle appartient probablement le locuteur en tant qu'être du monde et les co-énonciateurs inclus dans le fait de « *savoir* ».

Par le verbe savoir « *comme vous savez* », une autre stratégie discursive peut être interprétée, il s'agit de la stratégie discursive de crédibilité qui mise sur le discours, sur le choix des unités lexicales et syntaxiques pour défendre la véracité de l'objet du discours, du sujet et des points de vue défendus.

La phrase stéréotypique typifiante a priori à dégager de ce segment du discours est :

- *Pendant le mois de ramadan, les gens mangent beaucoup.*

« *Les gens* » va inclure tant le locuteur en tant qu'être du monde de cet énoncé que le récepteur identifié qui est les filles.

Nous pouvons à présent comprendre la valeur argumentative du segment « *je suis atteinte d'un diabète, je fais du sport et un régime* » puisqu'il va servir d'argument direct à celui « *comme vous le savez, au mois de ramdan, nous mangeons beaucoup* ». Chacun de ces segments va servir d'argument à l'autre.

Nous pouvons déceler une autre stratégie discursive dans ce segment, il s'agit de la stratégie associative/culturelle qui fait appel à des références socioculturelles pour argumenter des faits.

Ainsi, le fait de préciser le cadre spatio-temporel qui est le fait d'être en mois de ramdan dans une société musulmane amène le co-énonciateurs à inviter toutes les données qui accompagnent ces faits pour comprendre la suite des actions.

La suite de l'énoncé est la suivante :

« Du coup, je me suis dit que j'allais faire des footing avant de commencer à cuisiner. » l'objet de ce discours, est, comme ce qui a précédé, présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant que tel qui l'assume à travers des verbes conjugués à des temps passés.

Ce segment du discours commence par la locution « du coup » qui renvoie au fait que ce qui va suivre est une conséquence de ce qui a déjà été exprimé et présenté.

« Je me suis dit que j'allais faire du footing » est donc la conséquence de *« en mois de ramdan, nous mangeons beaucoup »*. Donc pour éviter que le fait de beaucoup manger impacte le diabète du locuteur « je », celui-ci va se mettre à faire du footing seulement, ceci est conditionné par le fait de cuisiner.

Ce segment discursif est suivi d'un indice temporel qui est « avant » et qui place le fait de faire du footing sur l'échelle du temps des journées du mois de ramdan.

Puisque, particulièrement durant ce mois, il n'est permis de manger qu'au coucher du soleil, la cuisine se fait donc généralement en après-midi, nous comprenons donc que l'activité du footing se fait ou en matinée ou en début d'après-midi mais pas le soir.

Ce que nous comprenons à travers ce segment c'est que cuisiner est une activité quotidienne et systématique puisqu'elle n'est conditionnée par aucun autre élément, ce qui nous pousse vers le stéréotype suivant :

- *Pendant le mois de ramdan, les filles cuisinent.*

Nous parlons ici des filles en général et non du locuteur en tant qu'être du monde seulement puisque celui-ci précise, dès le début de l'énoncé qu'il s'adresse aux filles puis, parce que l'énoncé ne contient pas de précisions quant au fait de cuisiner.

Cuisiner ici est présenté comme une action naturelle et automatique à accomplir pour les filles durant le mois de ramdan puisque le contexte et le cadre spatio-temporels sont définis (société musulmane pendant le mois de ramdan).

Le point de vue véhiculé par ce segment du discours représente non pas l'opinion individuelle du locuteur origine de l'énoncé seulement, mais aussi celui des filles incluses dans les actions présentées (manger beaucoup et cuisiner), nous pouvons donc dire qu'il s'agit d'une phrase stéréotypique typifiante à priori.

La suite de l'énoncé est la suivante :

« Hier, j'étais à Bouchaoui avec une tenue respectable el hamdoulillah même si je ne porte pas le voile (que dieu me guide vers le droit chemin) ». Ce point de vue présente un objet du discours qui fait partie de la réalité du locuteur qui l'assume à travers des temps de conjugaison des verbes présent et passé.

Le segment est d'abord remis dans le contexte du déroulement des actions, le cadre spatio-temporel est défini avant de présenter les actions.

D'abord, un déictique indice temporel est présenté « hier » pour placer les actions dans un passé proche et pour préciser que les actions relatées se sont déroulées dans le contexte socioreligieux prédéfini (pendant le mois de ramdan).

Ensuite, un déictique indice d'ostension rendant compte du lieu de déroulement des actions relatées.

Par Bouchaoui, le locuteur désigne une forêt sise dans la périphérie d'Alger et qui contient des espaces de jeu et de pratique d'activités physiques et sportives.

« J'étais avec une tenue respectable » est un segment du discours qui contient un adjectif axiologique mélioratif qui est « respectable ». Cet adjectif est utilisé par le locuteur en tant qu'être du monde afin de qualifier la tenue portée pour l'activité sportive qui est le footing.

Cet adjectif est suivi d'une locution en arabe « *al hamdoulillah* » qui pourrait être traduite par « *Dieu merci* » et qui désigne la subjectivité explicite du locuteur et son point de vue quant à la tenue qu'il a choisi de porter.

Seulement, cette satisfaction et approbation exprimée par ce segment discursif se voit remise en cause par le segment qui le suit et qui est introduit par une stratégie discursive d'opposition exprimée par la locution « *même si* » suivie par « *je ne porte pas le voile* ».

Cela pourrait véhiculer des voix antérieures qui diraient que pour être respectable, il faut porter le voile. Ainsi, le locuteur en tant qu'être du monde porte la voix d'un locuteur en tant que tel, une voix off qui viendrait se superposer à la voix on du locuteur en tant qu'être du monde pour véhiculer les garants, phrases stéréotypiques typifiantes à priori suivantes :

- *Pour être respectable, il faut porter le voile ;*
- *Porter des tenues respectables est une bonne chose ;*
- *Celle qui ne porte pas le voile devrait suivre la voie de Dieu et le porter.*

Le dernier garant déduit est lié à l'expression véhiculée par la fonction métalinguistique du langage, expression explicative « *(que dieu me guide vers le droit chemin)* ».

Ce segment exprimé sous forme de souhait ne peut donc pas être assumé par le locuteur en tant qu'être du monde puisqu'il est porté par un verbe conjugué à un temps incertain.

On peut y lire d'abord, une stratégie discursive de légitimation qui relègue l'autorité non pas au locuteur ni aux énonciateurs potentiels mais à Dieu qui aurait la faculté de guider l'objet du discours vers le « *droit* » chemin.

L'adjectif droit est un axiologique mélioratif qui qualifie le chemin d'une personne qui porte le voile, cela nous mène vers les stéréotypes suivants :

- *Porter le voile est le droit chemin ;*
- *Ne pas porter le voile est le mauvais chemin ;*
- *Etre respectable ne suffit pas pour être sur le droit chemin, il faut porter le voile ;*
- *Seul Dieu peut nous guider vers le droit chemin.*

Ces garants ainsi que ceux exprimés par le segment discursif ayant précédé celui-ci sont les traces d'un dialogisme interdiscursif et interlocutif mettant en scène des discours portés par une polyphonie représentée par la société musulmane. Seuls les garants nous mettant en lien direct avec ces données socioreligieuses peuvent nous permettre de déduire des points de vue phrases stéréotypiques typifiantes à priori de ce type.

Le segment « *j'étais en tenue respectable* » va, lui aussi, servir d'argument à des faits qui vont suivre.

La suite de l'énoncé est présentée comme suit : « *j'étais en train de courir et j'ai croisé deux gardiens, ils m'ont dit :* ».

Ce segment discursif est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui l'assume à travers des verbes conjugués au passé.

Ce segment à valeur informative, à priori, va servir d'argument à ce qui va suivre dans le discours des gardiens rapportés par le locuteur origine de l'énoncé.

Les deux points à la fin de ce segment font office de fonction métalinguistique du langage et marquent le passage du discours assumé vers le discours rapporté.

Le segment suivant « *respecte-toi et va cuisiner comme les filles de ton âge, qu'est ce que tu fais à Bouchaoui en plein ramdan* » est mis entre des guillemets qui conforment encore le discours rapporté et en dégage la responsabilité du locuteur en tant qu'être du monde pour céder la parole à un co-énonciateur qui devient locuteur à son tour.

Les verbes de ce segment discursif ne sont donc pas assumés par le locuteur en tant qu'être du monde puisqu'ils sont à l'impératif (pour la première partie), seul le verbe faire est assumé par le locuteur représenté ici par « *les gardiens* » puisqu'il est conjugué au présent de l'indicatif. Ce segment ne fait donc pas partie de la réalité des locuteurs en tant qu'être du monde ni de celle du locuteur en tant que tel.

Dans cette partie, une stratégie discursive est glissée implicitement, il s'agit de l'opposition puisque le verbe pronominal « se respecter » s'oppose ici à « *cuisiner* ».

Nous comprenons que pour se respecter, au mois de ramdan, une fille ne doit pas faire du sport, elle doit cuisiner.

Donc, selon les gardiens, pendant le mois de ramdan en société musulmane, pour être une fille respectable, il ne faut pas aller dans la forêt mais il faut cuisiner.

Une autre stratégie discursive est appelée dans ce discours, il s'agit de l'analogie exprimée par « *comme les filles de ton âge* ». Le locuteur en tant que tel « les gardiens » compare le locuteur origine de l'acte d'énonciation aux filles de son âge qui, par déduction, sont respectables puisqu'au mois de ramdan, elles cuisinent et ne vont pas à la forêt pour faire du sport.

De là, nous pouvons déduire les points de vue suivants :

Pendant le mois de ramdan en société musulmane,

- *Pour être respectable, une fille ne doit pas aller dans la forêt ;*
- *Pour être respectable, une fille doit rester cuisiner ;*
- *Toutes les filles restent chez elles pour cuisiner.*

Le discours du locuteur « *les gardiens* » fait appel à des garants socioculturels pour nous conduire vers ces points de vue qui sont des phrases stéréotypiques typifiants à priori puisqu'ils ne représentent pas que le point de vue du locuteur direct mais aussi celui de toute la société musulmane qui se transpose dans la voix des gardiens.

Après cette analyse et d'après les voix multiples qui sont exprimées implicitement ou explicitement à travers cet énoncé, nous pouvons avancer les garants suivants :

En société musulmane,

- *Une fille respectable est celle qui porte le voile ;*
- *Une fille respectable est celle qui ne va pas en forêt en mois de ramdan ;*
- *Une fille respectable est celle qui ne fait pas de sport au mois de ramdan ;*
- *Une fille respectable est celle qui reste chez elle pour cuisiner au mois de ramdan.*

Après ce segment, le locuteur en tant qu'être du monde reprend la parole en fermant les guillemets du discours rapporté et avance un discours qui fait partie de sa réalité et qu'il assume avec un verbe conjugué au passé composé « *Ils n'ont même pas cherché à comprendre* ». Le déictique pronom personnel « *ils* » renvoie au locuteur en tant que tel « *les*

gardiens » qui le locuteur accusent de ne pas avoir cherché à comprendre les raisons qui l'ont poussé à aller dans la forêt et de faire une activité physique et sportive au mois de ramdan.

Autrement dit, le locuteur objet de l'acte d'énonciation avance que si le locuteur en tant que tel avait cherché à comprendre les raisons qui l'ont poussé à ses actions, il aurait eu un point de vue différent.

Nous comprenons que selon le locuteur en tant que tel, il est permis pour une fille de faire du sport en forêt au mois de ramdan lorsqu'elle a un justificatif qui dans ce cas est médical. Par conséquent, lorsqu'une fille n'a pas de raison valable, elle n'a pas à aller faire du sport en forêt au mois de ramdan.

Le locuteur tombe implicitement dans la violence symbolique qui fait qu'il condamne, au même titre que la doxa ou la vox populi le fait qu'une fille fasse du sport en forêt au mois de ramdan lorsque celle-ci ne le fait pas pour des raisons de santé. Le locuteur étant une fille tombe dans l'auto-sanction et s'assimile à la voix du peuple en portant un jugement négatif sur son propre comportement.

Donc, selon le locuteur en tant qu'être du monde et selon les locuteurs potentiels en tant que tels :

- *Lorsque ce n'est pas pour des raisons de santé, une fille ne doit pas aller faire du sport en forêt au mois de ramdan.*

Ce garant peut être considéré tant comme une phrase stéréotypique typifiante locale que comme une phrase stéréotypique typifiante à priori puisqu'elle regroupe les voix du locuteur origine et de tous les locuteurs objet potentiels faisant appel à des garants socioculturels.

La suite de l'énoncé est présentée comme suit :

« Si j'étais là pour me faire une belle taille, ils auraient eu raison mais je suis malade. »

L'objet de ce segment discursif est présenté comme ne faisant pas partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les temps sont conjugués au conditionnel et à des temps incertains.

Nous avons là la stratégie discursive d'opposition qui oppose deux états différents :

« *Se faire une belle taille* » vs « *être malade* ».

Nous comprenons à travers ce segment que se faire une belle taille n'est pas un argument recevable pour faire du sport en forêt pendant ramdan pour une fille, en revanche, être malade, si.

Si l'on associe toutes les conclusions auxquelles nous sommes parvenus à travers cet énoncé depuis son début, nous pouvons déduire ce qui suit :

- *Une fille qui va faire du sport en forêt pendant ramdan pour se faire une belle taille n'est pas respectable ;*
- *Une fille qui va faire du sport en forêt pendant le mois de ramdan parce qu'elle est malade est une fille respectable.*

Toutefois, le temps incertain auquel sont conjugués les verbes de ce segment fait que le locuteur en tant qu'être du monde n'assume pas ces points de vue mais les relègue à des voix antérieures et indéfinies provenant de la société musulmane à laquelle il appartient, il s'agit donc de phrases stéréotypiques typifiantes à priori.

Le dernier segment de l'énoncé est « *Arrêtez de juger sans savoir.* » : l'objet de ce discours est présenté comme ne faisant pas partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui ne l'assume pas puisque le verbe est conjugué à l'impératif.

Si le locuteur demande au co-énonciateur d'arrêter de juger sans savoir, nous comprenons que le co-énonciateur juge sans savoir.

Ce segment renvoie au fait que le locuteur en tant qu'être du monde ait été jugé quant au fait de faire du sport en forêt pendant ramdan sans savoir que celui-ci était malade.

Nous déduisons : en société musulmane (puisque'il s'agit du contexte socioculturel de l'énoncé) « *on* » juge sans savoir, autrement dit « *on* » porte des jugements sur des faits sans connaître les raisons qui les motivent.

Nous pouvons donc dégager le point de vue suivant :

- *En société musulmane, on juge sans connaître les raisons.*

Ceci est le point de vue du locuteur en tant qu'être du monde qui fait appel à des garants socioculturels pour justifier cette phrase stéréotypique typifiante locale.

Conclusion

L'énoncé analysé présente plusieurs voix on et off qui s'expriment directement ou indirectement pour véhiculer des points de vue, tous rattachés à des données socioculturelles.

Les actions de cet énoncé se déroulent dans une société musulmane et l'acte d'énonciation ainsi que le discours qu'il transpose se déroulent au mois de ramdan qui est une période particulière pour les membres de cette société.

Ainsi, plusieurs points de vue sont présentés, certains assumés par le locuteur en tant que tel, d'autres pas. Nous voyons donc, tout au long de l'énoncé entrer en scène un locuteur en tant qu'être du monde ainsi que plusieurs autres locuteurs potentiels en tant que tels.

Pour finir, nous pouvons dire que cet énoncé véhicule les points de vue de la société musulmane quant au comportement que doit adopter toute fille en faisant partie pendant le mois de ramdan.

Publication 03

Bonjour, je viens prendre conseil chez vous les filles.

J'ai 26ans et je fais du judo depuis mon enfance, hat lkhetra jatni occasion nro7 ndir compétition en France, hiya mon père ma 9al walou mais khoya lekbir 9alli déjà normalement à ton âge ma mazalekch f hadi, sport machi l lewliyat w fi 7alet ida tinsisti, lazmlék mahrem w ma tro7ich wa7dek.

Ana dok ma fhamtch, mat9oulouch na3si rabbi wella mais 7yati ga3 w ana neddabez wa7di f la salle w lyoum ki jatni enfin occasion bach nokhrej tfekkar belli lazelmi mahrem.

Wach tenas7oni lebnat ?

Traduction de la publication

Bonjour, je viens prendre conseil chez vous les filles.

J'ai 26ans et je fais du judo depuis mon enfance, cette fois, l'occasion m'est venue d'aller faire une compétition en France, en fait, mon père n'a rien dit mais mon grand frère m'a dit que déjà, normalement à mon âge je ne ferai pas encore ça, que le sport n'est pas fait pour les filles de bonne famille et que dans le cas où j'insisterais, il me faudrait un mahrem et tu ne partiras pas seule.

Maintenant je ne comprends pas, ne dites pas que je trahis la voie de Dieu ou je ne sais pas mais toute ma vie je me suis battue seule en salle et aujourd'hui que l'occasion m'est enfin venue d'aller à l'étranger, il s'est souvenu qu'il me fallait un mahrem.

Que me conseillez-vous les filles ?

Introduction

L'énoncé à analyser présente le discours d'un locuteur en tant qu'être du monde femme qui marque sa présence dès le début de l'énonciation. Le co-énonciataire de l'énoncé est, lui aussi défini dès le premier segment de celui-ci.

L'objet du discours consiste en un locuteur femme qui vient exposer des actions et des points de vue qui sont liés et qui demande conseil auprès de son co-énonciataire afin de trancher quant à l'objet du discours.

Le locuteur en tant que tel présente donc des données tant informatives qu'argumentatives et met en avant la femme dans l'exercice d'activités sportives en société algérienne au cœur du discours.

Le locuteur va donc opposer à travers cet acte d'énonciation les points de vue de femmes ainsi que celui d'hommes de la même société.

L'énoncé peut être segmenté comme suit :

« *Bonjour, je viens prendre conseil chez vous les filles.* » ; ce premier segment consiste en une séquence d'ouverture accompagnée d'une présentation de l'objectif du discours qui a aussi une valeur argumentative puisque le but du discours justifie l'acte même d'énonciation.

Ainsi, l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume les actes présentés en les mettant au présent.

La séquence d'ouverture dotée de la fonction phatique du langage telle que définie par Roman JACKOBSON consiste en « *bonjour* » qui a pour objectif d'établir le contact entre le locuteur et le co-énonciateur.

Après l'ouverture, nous retrouvons directement le déictique pronom personnel « je » qui renvoie et marque la présence d'un locuteur en tant qu'être du monde qui assume les actions présentés dans le segment qui le suit directement.

Le déictique indice d'ostension « *chez vous* » que nous retrouvons dans ce segment renvoie à « *les filles* » qui désigne ici de récepteur direct ciblé par l'énonciation.

L'ensemble de ce segment discursif est régi par une modalité déontique véhiculée par les deux signes « *demander* » et « *conseil* ».

De ce segment ne se dégage pas de point de vue implicite mais une valeur argumentative suscitée pour justifier l'acte d'énonciation en en précisant le but. Le fait de demander conseil est présenté comme un argument direct à l'énoncé même et aux points de vue qui y seront présentés.

La suite de l'énoncé est : « *J'ai 26ans et je fais du judo depuis mon enfance* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur qui assume les actions présentées puisqu'elles sont mises au présent.

Ce segment présente des points de vue explicites de type « *j'ai 26ans* », « *je fais du judo depuis mon enfance* » qui ne portent pas de connotation ou de voix off véhiculées par des énonciateurs autres que le locuteur en tant qu'être du monde.

Le déictique pronom personnel de segment renvoie au locuteur en tant qu'être du monde qui produit un discours dont la valeur argumentative ne figurera que plus tard dans l'énoncé mais dont la valeur informative est directe et explicite.

L'expression « *depuis mon enfance* » convoquée dans ce segment du discours est constituée de plusieurs déictiques, un pronom personnel et un indice anaphorique le tout pour porter le sens de « *depuis longtemps* ».

Toutefois, ce segment comporte une stratégie discursive quantitative qui consiste en le fait de donner une valeur chiffrée à l'âge du locuteur en tant qu'être du monde et ce pour servir l'argumentation déployée dans l'ensemble de l'énoncé.

La suite de l'énoncé est : « *cette fois, l'occasion m'est venue d'aller faire une compétition en France* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume les actions présentées puisqu'elles sont exprimées au passé et au présent.

Ce segment est introduit par un déictique indice anaphorique « *cette fois* » pour désigner l'instant T auquel se produit l'action qui suit.

Le fait d'aller faire une compétition est représenté comme étant une occasion qui se présente cette fois. Le signe occasion dans ce contexte est à valeur axiologique méliorative puisqu'il désigne un objet du discours positif.

Nous pouvons, à partir de là, déduire les phrases stéréotypiques suivantes :

- *Aller en France est une occasion ;*
- *Aller en France est une occasion qui se présente cette fois ;*
- *Aller une France est une occasion qui ne se présente pas toujours.*

Le fait de désigner l'action d'aller faire une compétition en France comme une occasion qui se présente cette fois (seulement) exclue donc la récurrence de cette occasion, c'est ce qui nous amène à avancer le dernier point de vue qui est déduit des présupposés

véhiculés par le discours direct du locuteur en tant qu'être du monde qui les avance comme étant des stéréotypes secondaires (pour le moment) puisqu'ils ne découlent pas, à priori, de représentations sociales.

L'indice anaphorique « *en France* » est le vecteur de la valeur argumentative du point de vue « *une occasion m'est venue* » puisque c'est lui qui définit la valeur intrinsèque de ce qui est défini comme étant une occasion.

La suite de l'énoncé est la suivante : « *en fait, mon père n'a rien dit mais mon grand frère m'a dit que déjà, normalement à mon âge je ne ferai pas encore ça*, » ; l'objet de ce discours est présenté comme ne faisant pas partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume les actions avancées et les présente au passé et au présent.

Bien que l'action de « *dire* » est reléguée à un locuteur autre que le « *je* » du locuteur en tant qu'être du monde, celui-ci s'assimile quand-même aux points de vue de l'énonciateur « *mon grand frère* ».

Ce segment discursif est introduit par l'expression « *en fait* » qui dans ce cas, peut être traduit par une stratégie discursive de crédibilité qui appuie la véracité des actions à venir et qui sont ce que le père a dit et ce que le grand frère dit.

Dans le segment « *mon père n'a rien dit* », nous comprenons que le père pourrait dire mais il n'a rien dit, par dire ici, le locuteur en tant que tel renvoie au fait de donner son avis quant à la pratique du judo à 26ans. Nous comprenons aussi que le fait de fait du sport à 26ans pourrait être l'objet de points de vue divers ; d'ailleurs, nous déduisons les phrases stéréotypiques typifiantes locales suivantes :

- *Le père d'une fille/femme de 26ans peut ne pas accepter que celle-ci fasse du sport ;*
- *A 26ans, une fille/femme est toujours sous la tutelle de son père ;*
- *Le fait qu'une fille/femme de 26ans fasse du sport peut ne pas plaire à sa famille ;*
- *Le père décide des activités de sa fille/femme de 26 ans.*

Le segment suivant qui complète le porteur de ces points de vue « *mais mon grand frère m'a dit que déjà, normalement à mon âge je ne ferai pas encore ça* » véhicule la stratégie discursive d'opposition portée par « *mais* » qui oppose ici deux points de vue quant l'objet du discours : le point de vue du père du locuteur en tant qu'être du monde et le point de vue du frère du locuteur en tant qu'être du monde.

Nous comprenons donc que le père n'a pas dit, autrement dit, n'a pas émis d'avis négatif contrairement au frère qui a dit.

Cependant, ce que le frère a dit est aussi assumé par le locuteur en tant que tel qui assume les actions présentées.

Le frère a dit que « *normalement, à mon âge, je ne ferai pas encore ça* ». Par l'adverbe *normalement*, le locuteur en tant qu'être du monde place le discours du « *grand frère* » sous la couverture de la norme et donc de la norme sociale.

Il est à noter que le signe « *frère* » est accompagné par l'adjectif *grand* et qui, par leur association mettent en avant la valeur sociale du frère aîné en société algérienne.

Quant à « *mon âge* », il renvoie à l'âge du locuteur en tant qu'être du monde qui a été précisé par une valeur fixe qui est de 26ans.

Nous comprenons par là qu'il y a un âge pour faire du sport pour une femme et un âge où le sport ne se fait plus et ce, à travers l'indice de monstration « *ça* » par lequel se termine le segment.

À travers cette analyse, nous déduisons les garants suivants :

- *Le grand frère peut juger sa sœur ;*
- *A 26ans, la fille/femme est toujours sous la tutelle de son grand frère ;*
- *A 26ans, une fille/femme peut se faire juger par son grand frère ;*
- *A 26ans, une fille/femme ne fait plus de sport ;*
- *Il y a un âge pour une fille/femme pour faire du sport ;*
- *A partir d'un certain âge, une femme ne fait plus de sport ;*
- *Le grand frère peut décider à la place du père.*

Ces phrases stéréotypiques sont une suite ouverte de potentialités à déduire de l'énoncé analysé, toutefois, dans ce cas précis, il s'agit de représentations sociales basées sur des « *normes* » socioculturelles qui mettent la femme au cœur de l'objet du discours.

Ainsi, le locuteur en tant qu'être du monde s'assimile à un locuteur en tant que tel portant la voix de la société pour assumer ces stéréotypes primaires qui sont aussi des phrases stéréotypiques typifiantes à priori.

En assumant ce discours dans lequel il est question de réduire le droit d'une femme à l'exercice d'un sport ou d'en remettre la décision entre les mains du grand frère, le locuteur en tant qu'être du monde qui est ici une femme tombe dans un processus de violence symbolique dans lequel il approuve, cautionne et justifie des points de vue qui sont, dans leur valeur absolue, réduisent ses droits en société.

Il est à noter que la partie « *à mon âge* » sert ici d'argument direct à « *normalement, je ne ferais pas encore ça* » tandis que « *normalement* » est aussi un argument pour justifier « *à mon âge, je ne ferai pas encore ça* ». Nous remarquons donc que les éléments internes d'un même segment discursif peuvent servir d'arguments les uns aux autres afin de justifier les points de vue qu'il véhicule.

La suite de l'énoncé est : « *que le sport n'est pas fait pour les filles de bonne famille et que dans le cas où j'insisterais, il me faudrait un mahrem et tu ne partiras pas seule.* » ; l'objet de ce discours est divisé en deux parties, la première action est assumée par le locuteur en tant qu'être du monde puisqu'elle est présentée au présent tandis que celles qui suivent ne font pas partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisqu'elles sont à des temps futur et incertains et donc pas assumées.

Le point de vue exprimé explicitement « *le sport n'est pas fait pour les filles de bonne famille* » est assumé par le locuteur en tant qu'être du monde qui s'assimile à la voix du locuteur en tant que tel du grand frère et celle de toute la société qui font déjà la différence entre des filles de bonne famille et des filles de mauvaise famille. Cette distinction est justifiée par les garants suivants :

- *Une fille de bonne famille ne fait pas de sport ;*
- *Une fille qui fait du sport n'est pas une fille de bonne famille ;*
- *Une bonne famille ne laisse pas sa fille faire du sport.*

Ces garants exprimés par un discours rapportés sont assumés par le locuteur en tant qu'être du monde femme qui fait du sport qui porte un jugement sur elle-même en s'assimilant aux représentations sociales d'un côté et au discours du grand frère de l'autre.

Ces stéréotypes primaires ne sont donc pas des avis personnels mais la position de toute la société qui condamne et juge les filles qui font du sport et qui les met dans la case des filles de mauvaise famille.

La suite du segment discursif « *dans le cas où j'insisterais, il me faudrait un mahrem et tu ne partiras pas seule.* » qui ne fait partie de la réalité du locuteur présente des actions au conditionnel puisque le fait de partir est conditionné par une modalité déontique « falloir ».

Nous comprenons que « *partir* » ici est conditionné, non seulement par « *falloir* », mais aussi par « *insister* » et « *ne pas partir seule* ».

La modalité déontique « *falloir* » est associée au mot « *mahrem* » que nous n'avons pas traduit puisqu'il n'a pas d'équivalent exact en langue française mais il peut quand-même être remplacé par « *tuteur* ».

Nous déduisons que pour partir en France, le locuteur en tant qu'être du monde est conditionné par trois éléments : insister, ne pas partir seule, partir avec un mahrem.

De là, nous déduisons les phrases stéréotypiques suivantes :

- *Pour voyager, une fille/ femme de 26ans doit insister auprès de sa famille ;*
- *C'est le grand frère qui décide si sa sœur de 26ans peut voyager ou pas ;*
- *Une femme de 26ans ne doit pas voyager seule ;*
- *Pour voyager, une femme de 26ans doit être accompagnée par un mahrem.*

Ces stéréotypes qui ne sont pas assumés par le locuteur en tant qu'être du monde sont la voix de la doxa et de la société musulmane locuteur en tant que tel qui émet des jugements et des conditions quant à la capacité d'une femme musulmane à voyager seule. Il s'agit donc de stéréotypes primaires, de phrases stéréotypiques typifiantes à priori.

La suite de l'énoncé est « *Maintenant je ne comprends pas, ne dites pas que je trahis la voie de Dieu ou je ne sais pas* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les actions sont au présent.

Le segment discursif est introduit par un indice anaphorique « *maintenant* » qui renvoie à l'instant T de la production de l'énoncé suivi du déictique pronom personnel « *je* » qui renvoie au locuteur en tant qu'être du monde et une négation du verbe comprendre.

Ce segment sera argumenté par la suite des actions présentées.

«*Ne dites pas que je trahis la voie de Dieu ou je ne sais pas* » est un segment discursif qui véhicule une stratégie discursive schématique puisque le locuteur en tant que tel produit ce discours en fonction de la réaction de son co-énonciateur qu'il anticipe.

Dans «*ne dites pas que je trahis la voie de Dieu* », nous comprenons que le locuteur en tant que tel va présenter un point de vue qui pourrait être considéré comme étant une trahison pour la voie de Dieu. En revanche, nous ne pouvons comprendre quel est ce point de vue objet de jugement négatif probable que dans la suite de l'énoncé qui est :

«*Mais toute ma vie je me suis battue seule en salle et aujourd'hui que l'occasion m'est enfin venue d'aller à l'étranger, il s'est souvenu qu'il me fallait un mahrem.* » ; d'abord, l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui en assume les actions et les présente au passé et au présent excepté la dernière action que le locuteur n'assume pas et dont il relègue à la responsabilité à « il ».

En suite, ce segment discursif est introduit par «*mais* » véhiculant la stratégie discursive d'opposition qui affronte le point de vue attendu du co-énonciateur et celui du locuteur en tant qu'être du monde.

Les points de vue présentés par ce segment sont :

- Toute ma vie j'ai fait du sport ;
- Toute ma vie je n'ai pas eu besoin de mahrem ;
- Aujourd'hui, l'occasion m'est venue d'aller à l'étranger ;
- Aujourd'hui il me faut un mahrem.

À travers ces points de vue stéréotypes secondaires, nous comprenons que ce qui est sujet au jugement du co-énonciateur et que le locuteur en tant qu'être du monde anticipe et justifie est son incompréhension face au point de vue du grand frère et le fait de ne pas assumer le fait qu'il lui faille un mahrem pour voyager.

Les points de vue «*toute ma vie j'ai fait du sport* » et «*toute ma vie je n'ai pas eu besoin de mahrem* » servent d'argument direct à «*maintenant que l'occasion m'est venue d'aller à l'étranger, il s'est souvenu qu'il me fallait un mahrem* ».

Nous comprenons aussi que l'argument qui pousse le grand frère à ses points de vue est le fait que cette fois, le locuteur en tant que tel doive aller à l'étranger.

Nous pouvons en déduire les garants suivants :

- *Aujourd'hui, il s'est souvenu qu'il me fallait un mahrem ;*
- *Avant, il avait oublié qu'il me fallait un mahrem ;*
- *Aujourd'hui, il s'en est souvenu parce que je dois aller à l'étranger ;*
- *Aujourd'hui, il s'en est souvenu parce que lui aussi veut aller à l'étranger ;*
- *Aujourd'hui, il s'est souvenu qu'il me fallait un mahrem parce que c'est une occasion pour lui d'y aller.*

Ces garants sont des stéréotypes secondaires puisqu'il s'agit des points de vue du locuteur en tant qu'être du monde qui dit implicitement que le grand frère exige de lui un mahrem pour aller à l'étranger afin de saisir l'occasion et de l'y accompagner.

Le fait d'aller à l'étranger sert d'argument au point de vue du grand frère qui stipule qu'une femme ne peut pas voyager sans mahrem.

Si nous associons ce segment à celui qui a précédé, nous pouvons déduire ce qui suit :

- *Refuser de voyager avec un mahrem serait trahir la voie de Dieu.*

Ce point de vue, contrairement au précédent représente un stéréotype primaire puisqu'il ne s'agit pas de l'avis du locuteur en tant qu'être du monde mais de celui attendu du co-énonciateur parce que c'est ce qui est dicté par la norme sociale.

À ce point de vue, nous allons donc assigner un locuteur en tant que tel donc l'existence n'est pas matérielle dans cet acte d'énonciation et dont la valeur repose sur la société et la religion.

L'ensemble de ces segments peut aussi nous conduire vers un point de vue concernant un autre objet du discours qui est :

- *Le grand frère cherche des excuses pour aller à l'étranger.*

Là aussi nous pourrions dire qu'il s'agit d'un stéréotype secondaire puisqu'il s'agit du point de vue du locuteur en tant qu'être du monde mais c'est un point de vue qui représente des faits sociaux qui font qu'en société algérienne, les jeunes garçons acceptent toutes les excuses et usent de tous les arguments afin de voyager (à l'étranger).

Le dernier segment de cet énoncé est « *Que me conseillez-vous les filles ?* » dont l'objet du discours fait partie de la réalité du locuteur qui en assume l'action.

Ce segment sert de séquence de clôture et d'argument justifiant les points de vue présentés dans l'énoncé et donc l'objectif serait la recherche de conseils.

Le locuteur en tant qu'être du monde réitère sa confirmation du co-énonciateur qui est les filles ainsi que la valeur déontique de l'ensemble de l'énoncé dans le but est de demander conseil.

Conclusion

L'énoncé analysé présente un discours par un locuteur en tant qu'être du monde qui assume certaines actions exprimées et pas d'autres.

Cet énoncé traite un objet du discours relatif à la femme et à ses droits et libertés en société algérienne ainsi qu'à sa relation avec les membres de sa famille et son statut de citoyen adulte.

Les points de vue présentés dans les segments de cet énoncé sont, pour la plupart, des stéréotypes primaires qui rendent compte de normes sociales et de représentations partagées autour de l'objet du discours.

Publication 04

Hello, jit nchawer

3andi khti sghira elle 25ans, hna nesouknou quartier populaire aya ddatha la mauvaise fréquentation wellat tetkeyyef wa l3iyadou billah. Loukan yesma3 biha khoya yo9tolha w yo9tolna kamel m3aha kir ana satrinha mal9itch wach ndir, 9edd ma nensa7ha ma tesma3ch klami.

Traduction de la publication

Salut, je viens demander conseil

J'ai ma petite sœur elle a 25ans, nous habitons un quartier populaire du coup, elle a de mauvaises fréquentations maintenant elle fume que Dieu nous en éloigne. Si mon frère venait à le savoir, il la tuerait et nous tuerait tous puisque nous la couvrons, je n'ai pas trouvé quoi faire, j'ai beau la conseiller elle ne veut pas m'écouter.

Introduction

L'énoncé à analyser présente le discours d'un locuteur en tant qu'être du monde « je » qui présente un objet du discours véhiculant plusieurs points de vue.

Ainsi, le locuteur en tant qu'être du monde va traiter l'objet du discours « *ma sœur fume* » et présenter les stéréotypes qu'il y lie.

A travers une présence marquée et affirmée depuis le début de l'énoncé, le locuteur en tant qu'être du monde va s'adresser à un co-énonciateur indéfini qui sera reconnu au cours de l'analyse.

L'énoncé peut être segmenté comme suit :

«*Hello, je viens demander conseil* », ce premier segment présenté un objet du discours qui fait partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque l'action est mise au présent. Ce segment sert de séquence d'ouverture à valeur principalement phatique permettant ainsi d'établir le contact entre émetteur et récepteur d'un côté et à préciser l'objectif de l'énoncé en lui assignant une modalité déontique qui signifie que la suite des segments informatifs et argumentatifs à suivre auront pour objectif d'avoir des conseils.

Le déictique pronom personnel « *je* » renvoie au locuteur en tant qu'être du monde qui s'affirme et marque sa présence.

La suite « *J'ai ma petite sœur elle a 25ans* » présente aussi un discours faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les actions sont assumées par celui-ci qui les mets au présent.

Le déictique pronom personnel « *je* » est suivi du déictique pronom possessif « *ma* » pour signifier la filiation, la relation qui existe entre « *je* » et l'objet du discours et qui va justifier les points de vue à suivre.

Le mot/signe « *sœur* » est accompagné d'un subjectivème axiologique qui qualifie la sœur de 25ans de « *petite* ». Quant à la stratégie discursive quantitative véhiculée par « *elle a 25ans* », elle est à valeur argumentative puisque le chiffre présentée justifie l'axiologique « *petite* » qui accompagne la sœur.

De là, nous pouvons déduire le stéréotype suivant ;

- *A 25ans, une sœur est petite (relativement).*

Etant donné l'aspect relatif de l'axiologique « *petite* », nous comprenons que ce point de vue est un stéréotype secondaire puisqu'il dépend de la situation d'énonciation et du contexte dans lequel le discours est produit.

La suite de l'énoncé « *nous habitons un quartier populaire du coup, elle a de mauvaises fréquentations* » présente un objet du discours qui fait partie de la réalité du locuteur puisque les actions sont présentées au présent et sont assumées par lui.

Le déictique pronom personnel « *nous* » renvoie au locuteur en tant qu'être du monde et à la sœur qu'il désigne de « *ma* » et qu'il assimile donc à sa propriété ou sa filiation.

Le subjectivème axiologique « *populaire* » qui désigne le quartier qu'habite le locuteur en tant qu'être du monde et la sœur de 25ans est ici à valeur péjorative puisqu'il est désigné comme étant la raison qui va justifier l'action qui suit.

L'expression « *du coup* » établit une relation de cause à effet entre le premier objet du discours « *habiter un quartier populaire* » et le second « *avoir de mauvaises fréquentations* ».

Ainsi, nous comprenons que « *habiter un quartier populaire est un argument direct pour avoir de mauvaises fréquentations* ».

Quant au subjectivème axiologique « *mauvaises* », il est à valeur péjorative puisqu'il désigne un objet du discours négatif qui renvoie aux conséquences du fait d'habiter dans un quartier populaire.

A partir de là, nous pouvons déduire les phrases stéréotypiques suivantes :

- *Habiter un quartier populaire conduit aux mauvaises fréquentations ;*
- *Les mauvaises fréquentations sont dues au fait d'habiter des quartiers populaires ;*
- *Pour avoir de bonnes fréquentations, il faut habiter des quartiers non populaires.*

Ces phrases exprimées par un locuteur en tant qu'être du monde ne sont pas que des avis personnels mais plutôt des représentations sociales assumées par un locuteur en tant que tel qui en fait des stéréotypes primaires basés sur des garants socioculturels.

Ce dernier segment « *du coup, elle a de mauvaises fréquentations* » va lui aussi, à son tour, servir d'argument aux actions qui vont suivre dans l'énoncé.

La suite « *maintenant elle fume que Dieu nous en éloigne* » présente un objet du discours qui renvoie à l'action de fumer comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisqu'elle est présentée au présent et qu'elle est assumée, quant à la seconde partie « *que Dieu nous en éloigne* », elle est à modalité déontique et donc à un temps incertain qui fait que l'action ne fait pas partie de la réalité du locuteur.

Le déictique indice anaphorique « *maintenant* » renvoie à l'instant T où l'énoncé est produit mais il peut être aussi à valeur d'opposition implicite puisque le fait que « *maintenant elle fume* » sous-entend qu'elle ne fumait pas avant.

Nous avons donc une stratégie d'opposition implicite véhiculée par les segments de cet énoncé.

Le déictique pronom personnel « *elle* » renvoie à la sœur de 25ans à laquelle est relatif l'objet du discours.

La modalité déontique exprimée par « *Dieu nous en éloigne* » qui traduit une expression idiomatique en langue de production de l'énoncé exprime un souhait, le souhait de

voir éloigner de « nous » l'action de fumer. Nous comprenons donc que cette action est à valeur négative puisqu'il faut s'en éloigner.

De là, nous pouvons déduire les phrases suivantes :

- *Fumer n'est pas bien ;*
- *Une fille ne doit pas fumer ;*
- *Une fille se met à fumer à cause des mauvaises fréquentations ;*
- *Fumer est une action dont il faut s'éloigner.*

Nous pouvons, à ces phrases stéréotypiques , rajouter d'autres qui sont liées à Allah cité dans l'expression idiomatique en langue arabe et qui nous amène à comprendre que fumer n'est pas conforme à ce que Allah nous demande de faire et donc de ce que dicte la religion.

Nous pouvons donc déduire ce qui suit :

- *Un musulman ne doit pas fumer ;*
- *Une fille musulmane ne doit pas fumer.*

L'ensemble de ces points de vue exprimés implicitement par le locuteur en tant qu'être du monde ne sont pas assumés que par lui, mais c'est plutôt lui qui s'assimile à la voix de locuteur(s) en tant que tel(s) basée sur des garants socioculturels et religieux et qui font qu'en société algérienne, fumer ne correspond pas aux valeurs musulmanes mais aussi qu'une fille musulmane ne doit pas fumer.

Nous comprenons donc que ces points de vue sont des stéréotypes primaires, des phrases stéréotypiques typifiantes à priori.

La suite de l'énoncé est « *Si mon frère venait à le savoir, il la tuerait* » ; l'objet de son discours est présenté comme ne faisant pas partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les actions sont au conditionnel et donc ni certaines, ni assumées.

Le déictique pronom possessif « *mon* » renvoie au frère du locuteur en tant qu'être du monde et donc par déduction à la sœur aussi de 25ans.

Quant au déictique pronom défini « *le* », il renvoie à l'objet d'étude « *ma sœur fume* » qui conjugue une modalité déontique à la forme négative et qui donne les points de vue implicites suivants :

- Mon frère ne sait pas que ma sœur fume ;
- Mon frère ne sait pas que sa sœur fume.

Ces stéréotypes secondaires ne reposent sur aucun garant socioculturel et ne sont relatifs qu'à la situation d'énonciation.

Le déictique pronom personnel « *la* » convoqué dans le segment « *il la tuerait* » renvoie à la sœur de 25ans qui réalise l'action de fumer.

Quant au verbe « *tuer* », il est à valeur axiologique péjorative puisque l'action de tuer est réalisée pour les causes graves. Ainsi, l'objet du discours « *savoir que ma sœur fume* » sert d'argument direct à l'objet « *mon frère tuerait ma sœur* ».

Nous comprenons donc que l'action de « *fumer* » est considérée par le locuteur en tant qu'être du monde comme étant une action « *grave* » ; nous en déduisons les phrases stéréotypiques suivantes :

- *Fumer pour une fille est grave ;*
- *La famille d'une fille n'accepterait pas qu'elle fume ;*
- *A 25ans, une fille ne doit pas fumer ;*
- *A 25ans, une fille se fait juger par son frère ;*
- *Un frère a le droit de juger sa sœur ;*
- *Un frère peut tuer sa sœur si elle fait quelque chose de grave ;*
- *Un frère peut tuer sa sœur de 25ans s'il apprend qu'elle fume.*

Ces stéréotypes véhiculés tant explicitement que implicitement par le locuteur en tant qu'être du monde sont des stéréotypes primaires, des phrases stéréotypiques typifiantes à priori qui rendent compte de représentations sociales autour des objets du discours traités.

La suite de l'énoncé « *et nous tuerait tous puisque nous la couvrons* » présente un objet du discours hybride puisque la première partie de fait pas partie de la réalité du locuteur qui présente une action incertaine et non assumée et une seconde partie basée sur une action au présent que le locuteur en tant qu'être du monde assume et intègre à sa réalité.

Le déictique pronom personnel « *nous* » convoqué dans ce segment renvoie au locuteur en tant qu'être du monde et à toutes les personnes qui comme lui, réalisent l'action

de couvrir la sœur qui fume. Nous comprenons donc que l'action de couvrir (ne pas dénoncer) la sœur qui fume est condamnable au même titre que l'action de fumer.

L'objet du discours « *nous la couvrons* » sert d'argument direct à celui « *il nous tuerait tous* » et ce, grâce à « *puisque* » qui explicite la relation de cause à effet qui existe entre les deux objets du discours.

Il est à noter que « *nous* » et « *tous* » ont la même valeur dans ce segment discursif.

De là, nous pouvons déduire les phrases suivantes :

- *Il ne faut pas couvrir une fille qui fume ;*
- *Il faut dénoncer une fille qui fume ;*
- *Le frère a le droit de juger ceux qui couvrent la sœur qui fume.*

Ces points de vue se joignent aux précédents dans la catégorie des stéréotypes primaires puisqu'il s'agit de représentations sociales autour de l'objet du discours et non de l'avis personnel du locuteur en tant qu'être du monde.

La suite de l'énoncé est « *je n'ai pas trouvé quoi faire, j'ai beau la conseiller elle ne veut pas m'écouter* », l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les actions sont présentées au passé et aux présent et sont, de ce fait, assumées par celui-ci.

Le déictique pronom personnel « *je* » renvoie au locuteur en tant qu'être du monde auquel est assignée l'action de « *trouver quoi* » faire à valeur négative. Nous comprenons donc que le locuteur en tant qu'être du monde cherche quoi faire.

Par « *quoi faire* », il est désignée « *quoi faire pour que la sœur de 25ans cesse de fumer* », nous comprenons donc que fumer est un problème auquel les membres de la famille cherchent des solutions.

Nous pouvons déduire les phrases suivantes :

- *Quand une fille fume, c'est un problème ;*
- *Une fille qui fume est un problème qui concerne sa famille ;*
- *Une fille qui fume est un problème auquel il faut trouver des solutions.*

Ces stéréotypes exprimés par le locuteur en tant qu'être du monde sont des stéréotypes primaires qui reposent sur une assise socioculturelle.

La dernière partie du segment « *j'ai beau la conseiller elle ne veut pas m'écouter* » oppose deux déictiques pronoms personnels et deux actions qu'ils réalisent, à savoir « *je conseille* », « *elle n'écoute pas* ». Le « *je* » renvoie au locuteur en tant qu'être du monde tandis que « *elle* » renvoie à la sœur de 25ans qui exerce l'action de ne pas écouter.

Ce dernier segment ne contient pas de points de vue implicites, il rend compte d'actions relatives à la situation d'énonciation mais qui ne présentent pas de stéréotypes particuliers.

Conclusion

L'énoncé analysé présente le discours d'un locuteur en tant qu'être du monde qui porte des points de vue, des stéréotypes, pour la plupart, primaires qui reposent sur des représentations sociales autour de l'objet du discours.

Les points de vue présentés par le locuteur en tant qu'être du monde traitent des objets du discours relatifs à la femme en société algérienne et mettent en avant les normes sociales établies à cet égard.

Les phrases stéréotypiques typifiantes à priori véhiculées par cet énoncé sont accompagnées de quelques phrases stéréotypiques typifiantes locales qui marquent la présence du locuteur en tant qu'être du monde qui dans les autres stéréotypes, s'assimile aux voix de la doxa pour porter des jugements sur des objets du discours le concernant directement.

Publication 05

Khoyya lbareh dja kharej, 9allek nrok net9hwa, aya 10 d9aye9 motaha rja3 m9ella9, 9allek l9it 3 bnat f terrasse ta3 l9ahwa, gobliwat w star énergie, khesshom ghir garo, aya 9allek wellit l ddar kachma nsiya9 wella ndir metlou3 ki wellat hakda.

Traduction de la publication

Mon frère est sorti hier, il disait aller prendre son café dehors, il est revenu énervé 10 minutes plus tard. Il a dit qu'il avait trouvé 3 filles sur la terrasse de la cafétéria avec des gobelets et star énergie, il ne leur manquait plus que des cigarettes. Il a dit qu'il était donc revenu pour faire le ménage ou cuisiner puisque c'est devenu ainsi.

Introduction

L'énoncé contient la voix d'une fille qui rapporte des faits vécus par son frère la veille de l'acte d'énonciation. Elle raconte que son frère est allé prendre un café dehors, une fois à la cafétéria, il trouve trois filles installées dans la terrasse de l'établissement ayant avec elles des cafés dans des gobelets jetables ainsi qu'un jus de la marque star énergie. Celui-ci, gêné par la scène décide de ne pas y rester et de rentrer à la maison et dit sur un ton ironique qu'il serait revenu pour réaliser des tâches ménagères pour exprimer le fait qu'il est venu faire des tâches supposées être de la responsabilité des filles puisque elles (les filles qui étaient sur la terrasse) auraient pris la place des hommes.

L'énoncé peut être segmenté en plusieurs points de vue comme suit :

« *Mon frère est sorti hier, il disait aller prendre son café dehors* » cet objet du discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque celui-ci convoque des verbes au présent de l'indicatif et à l'imparfait. La valeur initiale de l'énoncé semble informative, ce n'est que plus tard dans l'énoncé que nous verrons la valeur argumentative de celui-ci.

L'indice temporel « *hier* » et l'indice d'ostension « *dehors* » rendent compte du cadre spatio-temporel dans lequel se déroulent les actions qui vont être décrites par l'énoncé en question.

À priori, ce segment ne semble pas véhiculer de garant ou de phrase stéréotypique pouvant nous conduire vers des points de vue implicites.

Toutefois, la première partie est assumée par le locuteur qui rapporte un fait dont il est sûr tandis que la seconde partie n'est pas assumée bien qu'elle fasse partie de la réalité du locuteur. Le point de vue « *il disait aller prendre son café dehors* » est un point de vue dont la responsabilité est endossée par le locuteur en tant que tel qui est le frère du locuteur en tant qu'être du monde qui est à l'origine du point de vue objet du discours mais pas de l'acte d'énonciation.

Nous décelons donc dans ce discours une polyphonie, une voix autre que celle du locuteur origine de l'énonciation et de l'énoncé qui véhicule le point de vue « *hier, mon frère est sorti pour prendre son café dehors* ».

La suite de l'énoncé « *il est revenu 10 minutes plus tard* » vient compléter la charge sémantique et la valeur informative du segment précédent puisqu'ils sont deux parties du même énoncé. Ce segment qui véhicule le point de vue « *il est revenu 10 minutes plus tard* » renvoie au frère du locuteur. Le locuteur origine de l'acte d'énonciation assume ce segment puisque le verbe est conjugué au passé composé et qu'il intègre l'action de revenir dix minutes plus tard à sa réalité (réalité du locuteur en tant qu'être du monde).

Cependant, si ces deux segments semblent ne porter en eux que des valeurs informatives, la suite de l'énoncé servira d'argument pour en justifier les points de vue de surface (explicite).

(N.B : nous qualifions de point de vue de surface un point de vue ne convoquant pas des garants ou des phrases stéréotypiques typifiantes à priori ou locales).

Le segment suivant : « *Il a dit qu'il avait trouvé 3 filles sur la terrasse de la cafétéria avec des gobelets et star énergie* » est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui, cependant, n'assume pas les points de vue avancés et les relègue au locuteur en tant que tel qui reprend encore une fois l'énoncé sans pour autant passer par l'acte d'énonciation « *maintenant* ». Ainsi, le locuteur en tant qu'être du monde origine de l'énoncé assume le fait que « *il* » a dit mais pas celui que « *il* » a trouvé trois filles installées sur la terrasse de la cafétéria ni celui que les filles trouvées sur la terrasse de la cafétéria tenaient des gobelets et des boissons de type star énergie.

Par « *gobelets* », les locuteurs en tant que tel objet du discours désigne des gobelets contenant, éventuellement, du café noir, le fait que le café soit servi dans des gobelets jetables

indique le fait que ce café là peut être emporté à l'extérieur de l'établissement et n'y est pas forcément consommé.

Par « *star énergie* », le locuteur en tant que tel désigne une boisson connue en Algérie par le fait d'être appréciée par les hommes, c'est une boisson énergisante.

Les points de vue convoqués par ce segment peuvent être présentés ainsi :

- Il a trouvé trois filles installées sur la terrasse d'une cafétéria ;
- Il a trouvé trois filles ayant commandé des cafés à consommer sur place ou à emporter à l'extérieur de l'établissement ;
- Il a trouvé trois filles en train de consommer une boisson énergisante ;
- Il est rentré à la maison parce qu'il a trouvé trois filles installées sur la terrasse de la cafétéria ;
- Il est revenu tout de suite après parce qu'il a trouvé quelque chose qui lui a déplu ;
- Le fait qu'il y ait des filles installées sur la terrasse de la cafétéria en train de consommer du café et des boissons énergisantes lui a déplu ;
- Il est revenu tout de suite après parce que le fait de trouver trois filles installées sur la terrasse de la cafétéria en train de consommer du café et des boissons énergisantes lui a déplu.

À partir de cet ensemble ouvert et indéfini de significations potentielles auxquelles nous renvoie le sens de surface de cet énoncé, nous pouvons comprendre que le fait de trouver des filles ou des femmes installées sur la terrasse d'une cafétéria à siroter des cafés ou des boissons énergisantes pourrait être un acte gênant et déplaisant. Cette scène pourrait déplaire au point de contraindre un homme de la même société à quitter l'endroit en question si elle venait à se produire.

Nous pourrions comprendre à partir de là que les filles, jeunes femmes ou femmes en société maghrébines ne devraient pas fréquenter les cafétérias, ne devraient pas s'installer dans les terrasses de ces dernières mais ne devraient pas non plus consommer des aliments (boissons) tel que le café ou des boissons énergisantes.

La suite de l'énoncé « *il ne leur manquait plus que des cigarettes* » est présentée comme faisant partie de la réalité du locuteur qui n'en assume pas pour autant les points de vue.

En effet, le locuteur en tant qu'être du monde présente les faits à l'imparfait qui place les points de vue dans sa réalité en sa qualité de locuteur origine de l'acte de l'énonciation.

En revanche, la voix off qui s'exprime à travers cet énoncé sans passer par un acte d'énonciation défini avance le point de vue et l'assume.

Le déictique pronom personnel « leur » renvoie dans cet énoncé aux filles trouvées sur la terrasse de la cafétéria.

Ce segment énonciatif va servir d'argument direct au fait que « *il* » soit directement rentré chez lui en trouvant les filles sur la terrasse de la cafétéria.

Si l'on se remet dans le contexte socioculturel de cet énoncé, nous pourrions y identifier une stratégie associative ou culturelle puisque la cigarette, dans d'autres contextes n'est associées à aucune strate sociale précise, tandis que dans le contexte algérien, le tabagisme et la cigarette est systématiquement rattachée à la figure masculine et n'est pas tolérée chez le genre féminine.

Ce segment nous sert donc d'argument pour comprendre la réaction de « *il* » qui n'est pas resté à la cafétéria en y trouvant trois filles installées sur la terrasse.

Associées à la consommation de la cigarette, les filles trouvées sur la terrasse de la cafétéria adopteraient donc un comportement qui serait propre à l'homme en société algérienne.

Avec l'expression « *il ne leur manquait plus* », nous comprenons que, d'après le locuteur en tant que tel qui s'exprime implicitement dans cet énoncé, les filles trouvées sur la terrasse adopteraient des comportements d'hommes et ce, d'abord en s'installant sur la terrasse d'une cafétéria, ensuite, en consommant du café dans des gobelets jetables puis en consommant des boissons énergisantes.

À partir de cet énoncé, nous pouvons arriver aux significations profondes, garants phrases stéréotypiques typifiantes suivants :

- *S'installer sur la terrasse d'une cafétéria est un comportement d'homme ;*
- *Seuls les hommes peuvent consommer du café dans des gobelets jetables pouvant être emportés à l'extérieur des établissements ;*

- *Star énergie est une boisson pour homme ;*
- *Les boissons énergisantes sont réservées aux hommes ;*
- *En s'installant sur la terrasse d'une cafétéria, les femmes se comportent comme des hommes ;*
- *En sirotant du café dans des gobelets jetables, les femmes se comportent comme les hommes ;*
- *En consommant des boissons énergisantes, les femmes se comportent comme les hommes ;*
- *Les femmes ne devraient pas se comporter comme les hommes.*

À première vue, nous pourrions considérer ces phrases stéréotypiques comme typifiantes locales, mais elles sont aussi la voix de toute la société qui catégorise les comportements et les stratifie en fonction du genre de la personne. Nous pourrions ainsi dire que dans cet énoncé, ne survient pas qu'une seule voix off, celle de « *il* » reconnu comme locuteur en tant que tel dès le début de l'énoncé, mais il y a aussi la « *vox populi* », la voix de toute la société qui distingue les comportements sociaux en les mettant dans deux catégories distinctes « *comportement d'hommes* » et « *comportement de femmes* ».

À cet effet, nous pouvons dire que ces points de vue découlent de phrases stéréotypiques typifiantes à priori.

La suite de l'énoncé est présentée comme suit :

« *Il a dit qu'il était donc revenu pour faire le ménage ou cuisiner puisque c'est devenu ainsi* », ce segment du discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde à travers des verbes conjugués au passé et au présent, toutefois, les actions sont assumées tantôt par lui et tantôt par le locuteur en tant que tel qui est « *il* ».

Ainsi, le fait d'être revenu 10 minutes plus tard est une action assumée tant par le locuteur origine de l'énoncé et de l'acte d'énonciation, par contre « *qu'il était revenu pour faire le ménage ou cuisiner puisque c'est devenu ainsi* » introduit par une subordonnée relative est relégué à la responsabilité du locuteur en tant que tel « *il* ».

Ce segment va servir d'argument au précédent dans lequel le comportement des filles trouvées sur la terrasse est qualifié de comportement d'hommes inapproprié aux femmes puisque dans celui-ci, un autre type de comportement est catégorisé.

L'indice de monstration « *ainsi* » présenté dans ce segment discursif renvoie aux faits que les filles trouvées sur la terrasse adoptent des comportements censés être des comportements pour hommes. Puisque c'est ainsi, donc, il y aura une conséquence ; c'est ici une relation de cause à effet qui est exprimée. Ce qui va suivre sera donc désigné comme conséquence au comportement adopté par les filles trouvées sur la terrasse.

Le verbe « *devenir* » mis entre puisque et c'est, entre la raison et la monstration nous indique qu'il y a un changement. Cela veut dire que avant ce n'était pas « *ainsi* ». Autrement dit, avant les filles n'adoptaient pas des comportements d'hommes. Par cela, nous pouvons inclure ce qui suit :

- *Avant, les filles n'allaient pas dans des terrasses de cafétéria ;*
- *Avant les filles ne buvaient pas de café dans des gobelets jetables ;*
- *Avant, les filles prenaient pas de boisson énergisantes ;*
- *Avant, les filles n'adoptaient pas de comportements d'hommes.*

Les conclusions suivantes peuvent être considérées comme étant des points de vue garants, faisant le pont entre le sens de surface de cet énoncé ainsi que de la multitude de significations potentielles profondes de celui-ci.

Ces garants sont, appuyés sur les deux stratégies discursives associative et culturelle, des phrases stéréotypiques typifiantes à priori ravivant la voix de la société algérienne qui condamne les comportements nouvellement adoptés par des filles mais qui devraient être réservés aux hommes.

L'accent mis sur le changement et la différence entre « *avant* » et « *maintenant* » conduit vers la conséquence suivante :

Puisque le comportement des filles en société algérienne a changé, le locuteur en tant que tel « *il* » va lui aussi changer de comportement et « *faire le ménage* » et « *cuisiner* ».

Dans ce segment énonciatif, faire le ménage et cuisiner sont présentés par les locuteurs origine et objet comme étant résultat du changement du comportement des filles et puisque le changement entre avant et maintenant est souligné, nous comprenons que « *il* » avant ce changement ne faisait pas le ménage et ne cuisinait pas.

Par déduction, nous comprenons que faire le ménage et cuisiner est un comportement catégorisé comme étant féminin.

Donc, contrairement au fait de s'installer sur la terrasse d'une cafétéria, siroter des cafés dans des gobelets jetables ou encore consommer des boissons énergisantes et fumer des cigarettes qui sont des comportements assignés aux hommes, faire le ménage et cuisiner sont des tâches assignées aux filles.

Nous comprenons à travers ce segment discursif que le comportement des filles jugé inapproprié tant par le locuteur en tant que tel que par la voix off du peuple et de la société menacerait de prendre la place des hommes.

Par conséquent, un ton ironique prend en charge le contenu propositionnel de cet énoncé dont la force illocutoire est ironique afin d'exprimer le mécontentement de « *il* » face au fait que les filles adoptent des comportements d'hommes et menaceraient de prendre leur place en société.

A travers ce segment, nous pouvons aboutir aux phrases stéréotypiques suivantes :

- *Faire le ménage est une tâche de femmes ;*
- *Cuisiner est une tâche de femmes ;*
- *Les hommes ne font pas le ménage ;*
- *Les hommes ne cuisinent pas.*

Ces points de vue, garants entre sens de surface et significations profondes de l'énoncé sont des phrases stéréotypiques typifiantes à priori représentant la voix de la société algérienne qui dresserait une nomenclature de comportements réservés à l'homme et d'autres réservés à la femme.

Ainsi, l'énoncé nous présente la voix « *on* » d'un locuteur transposant les voix d'un « *il* » mécontent du comportement actuel des femmes en société algérienne changé après qu'il fut différent mais aussi la voix de toute une société qui condamnerait le fait que des filles veuillent s'assimiler aux hommes et aux comportements sociaux qui leurs sont propres.

Cet énoncé rend compte du changement entre avant et maintenant et représente la différence entre les femmes d'avant et les femmes de maintenant.

Les femmes d'avant se limitant à des tâches qui leurs seraient propres comme faire le ménage ou cuisiner et des femmes d'aujourd'hui prenant place dans des cafétérias et sirotant des cafés ou d'autres boissons publiquement.

Cet énoncé exprime aussi la menace ressentie par l'homme qui n'admet pas que des femmes puissent exercer les mêmes pratiques que lui et qui estime que ces femmes là représente un danger pour les hommes qui se retrouveraient peut-être dans l'obligation d'échanger leurs rôles contre ceux des femmes.

Pour finir, nous pourrions dire que cet énoncé véhicule tant implicitement qu'explicitement, le désaccord des hommes quant à l'émancipation des femmes en société algérienne.

Conclusion

Cette publication nous permet de lever le voile sur la répartition de la réalité sur les deux genres féminin et masculin à travers les nombreux points de vue et phrases stéréotypiques qu'elle propose.

Basés sur des stéréotypes primaires, les points de vue exprimés nous permettent d'approcher les significations profondes qu'ils portent et qui naissent de représentations sociales enfantées par une doxa normative et ségrégationniste.

Publication 06

Salam,

Je suis une jeune femme de 26ans et je cherche du travail, mes parents 9alouli ya imma oustada wella khiyata, pas de khedma win kayent tekhlal wella lhedra zayda donc wila 3andkoum kach proposition ana j'ai un diplôme en français w na9der ndir les cours de soutien fddar mais à domicile rakou te3arfou.

Traduction de la publication

Salut,

Je suis une femme de 26ans et je cherche du travail, mes parents m'ont dit soit enseignante ou couturière, pas de travail où il y a la mixité et les mauvaises langues donc si vous avez des propositions moi j'ai un diplôme en français et je peux assurer des cours de soutien à la maison mais à domicile vous savez ce qu'il en est.

Introduction

L'énoncé à analyser présente le discours d'un locuteur en tant qu'être du monde qui s'exprime et assume sa présence en convoquant le déictique pronom personnel « *je* » dès le début de son discours.

L'énoncé nous présente un objet du discours relatif à la femme et aux professions qu'elle exerce en société algérienne et aux représentations sociales véhiculées à ce sujet.

A travers la segmentation de cet énoncé, nous pourrions tirer les points de vue qui découlent tant du contenu explicite que du contenu latent de celui-ci.

Le premier segment de l'énoncé est :

« *Salut* » : ce segment représente la séquence d'ouverture de l'énoncé et joue le rôle de la fonction phatique du langage qui a pour objectif d'établir le contact entre émetteur et récepteur.

La suite de l'énoncé « *Je suis une femme de 26ans et je cherche du travail* » présente un objet du discours faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde

représenté par le déictique pronom personnel « *je* ». Les actions présentées au présent témoignent du fait que le locuteur assume l'objet qu'elles véhiculent.

Le segment présente des points de vue explicites du genre « *je suis une femme* », « *je suis jeune* », « *j'ai 26ans* » ou encore « *je cherche du travail* ».

L'objet du discours « *je suis une femme* » précise l'identité du locuteur en tant qu'être du monde et confirme la subjectivité de celui-ci dans son discours.

Quant au point de vue « *j'ai 26ans* », il représente une stratégie discursive quantitative déployée afin de doter le discours de valeur argumentative pour les points de vue à venir.

Le point de vue « *je suis jeune* » convoque un subjectivème axiologique mélioratif exprimé par l'adjectif « *jeune* » qui attribue une valeur positive au point de vue « *je suis une femme* » associé à celui de « *j'ai 26ans* ».

De là, nous pouvons déduire les phrases stéréotypiques suivantes :

- *A 26ans une femme est jeune ;*
- *Une femme est encore jeune à 26ans.*

Ces stéréotypes peuvent être classés dans la catégorie des stéréotypes secondaires puisqu'ils représentent l'avis personnel du locuteur en tant qu'être du monde et qu'ils ne reposent pas sur des garants socioculturels.

Le segment peut également nous renvoyer à un point de vue concernant un autre objet du discours qui est les suivants :

- *A 26 ans, il faut travailler.*

À « *encore* », si nous associons le point de vue à l'objet du discours qui présente le locuteur comme étant une femme, nous comprenons qu'il s'agit là d'un stéréotype secondaire et qu'il n'est pas forcément partagé par la société dans laquelle le discours est produit.

La suite de l'énoncé est « *mes parents m'ont dit soit enseignante ou couturière, pas de travail où il y a la mixité et les mauvaises langues* » ; l'objet du discours y est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque toutes les actions sont assumées et présentées au passé et au présent.

Le déictique pronom possessif « *mes* » renvoie aux parents qui sont rattachées au locuteur en tant qu'être du monde.

Dans ce segment, il y a une stratégie discursive d'analogie qui est véhiculée implicitement entre « *enseignante ou couturière* » et « *pas de travail où il y a la mixité et les mauvaises langues* ». La comparaison est établie entre les métiers d'enseignante et de couturière et le reste des métiers.

Nous comprenons à travers ce segment que dans l'enseignement et la couture, il n'y a pas de mixité et il n'y a pas de mauvaises langues.

Nous comprenons aussi que selon les parents du locuteur en tant qu'être du monde et ce dernier qui s'assimile au locuteur en tant que tel (les parents), pour une jeune femme de 26ans, il est préférable de travailler dans des domaines qui n'admettent pas de mixité et ce afin d'éviter les mauvaises langues.

Nous comprenons donc que le segment « *pas de travail où il y a la mixité et les mauvaises langues* » sert d'argument direct au segment « *soit enseignante, soit couturière* ».

Nous pouvons donc déduire les phrases suivantes :

- *Une femme doit travailler dans un domaine qui n'admet pas la mixité ;*
- *Une femme doit éviter les mauvaises langues ;*
- *Quand une femme travaille dans un domaine où il y a des hommes, ça éveille les mauvaises langues ;*
- *L'enseignement est un domaine qui n'admet pas la mixité ;*
- *La couture est un domaine qui n'admet pas la mixité ;*
- *La femme doit être enseignante ou couturière ;*
- *A part dans l'enseignement et la couture, la femme ne doit pas travailler.*

Ces stéréotypes exprimés par le locuteur en tant qu'être du monde représentent le discours d'un locuteur en tant que tel (les parents) basé sur des discours antérieurs reposant sur la voix de la société et des normes qui la régissent quant à l'objet du discours.

Nous pouvons donc classer ces points de vue dans la catégorie des phrases stéréotypiques typifiantes à priori, des stéréotypes primaires puisqu'ils reposent sur une assise socioculturelle qui permet aux garants d'aboutir aux significations profondes de l'énoncé.

La suite de l'énoncé est : « *donc si vous avez des propositions* » présente un objet du discours qui ne fait pas partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque l'action est incertaine.

Ce segment apporte la valeur argumentative qui justifie les points de vue précédents et définit l'objectif de l'énonciation.

Le déictique pronom personnel « *vous* » renvoie au co-énonciateur qui n'est défini qu'à ce moment de l'énonciation. Nous comprenons donc que le but de l'énoncé c'est d'avoir des propositions de la part du co-énonciateur.

Le segment est présenté sous forme de conclusion introduite par « *donc* ».

La suite de l'énoncé est « *moi j'ai un diplôme en français et je peux assurer des cours de soutien à la maison mais à domicile vous savez ce qu'il en est.* ». Elle présente un objet du discours qui fait partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisqu'il assume les actions et les présente au passé et au présent.

Le déictique pronom personnel « *moi* » renvoie au locuteur en tant qu'être du monde ainsi que le « *je* ». Le point de vue « *j'ai un diplôme en français* » sert d'argument tant au segment qui propose l'enseignement comme alternative de travail qu'à celui qui va suivre « *je peux assurer des cours de soutien* ».

La modalité déontique véhiculée par le verbe « *pouvoir* » dans ce segment discursif va, à son tour, être justifiée par les données qui suivent.

L'indice d'ostension « *à la maison* » renvoie à l'endroit dans lequel le locuteur en tant qu'être du monde peut réaliser l'action d'assurer des cours, ce qui exclut le reste des endroits. Ce point de vue est argumenté par la stratégie de captation déployée dans l'expression « *vous savez ce qu'il en est* ».

Cette expression portée par une modalité épistémique sert de pont entre le locuteur en tant qu'être du monde et le co-énonciateur qui est appelé à entrer dans la pensée du locuteur afin de partager ses points de vue.

Nous pouvons déduire phrases stéréotypiques suivantes :

- *Une fille ne peut travailler que de chez elle ;*

- *Une fille ne peut pas travailler chez les autres ;*
- *Une fille ne peut pas sortir pour travailler.*

Ces stéréotypes exprimés par le locuteur en tant qu'être du monde et partagés par son co-énonciateur sont des stéréotypes primaires qui ne représentent pas que le point de vue individuel du locuteur en tant qu'être du monde. Ainsi, nous pouvons parler de présence implicite de locuteur (s) en tant que tel (s) énonciateur (s) de ces points de vue repris par le locuteur origine de la production de cet énoncé.

Conclusion

L'énoncé analysé nous a donné à voir différents points de vue au sujet de l'objet du discours qui est « *femme et travail en société algérienne* ».

Ainsi, à travers ses différents segments et ses contenus explicite et latent, le discours porté par un locuteur en tant qu'être du monde nous a présenté des stéréotypes, pour la plupart, primaires, des phrases stéréotypiques typifiantes à priori reposant sur des données et des faits socioculturels, sur des garants qui permettent le passage du sens de surface vers les significations potentielles profondes de l'énoncé.

La violence verbale que nous pouvons lire dans les énoncés qui constituent ce chapitre n'est, visiblement pas, explicite puisqu'il n'y a pas d'insultes, d'injures ou d'autres formes de violences verbales directes à l'égard de la femme. Cependant, la violence relevée dans l'analyse de ce chapitre réside dans toutes les phrases stéréotypiques, les idées reçues, individuelles ou partagées condamnant la femme en société algérienne à rentrer dans des cases préétablies et à suivre le modèle imposé au risque d'être exclue du genre féminin.

Ce chapitre nous permet d'accéder aux représentations et stéréotypes sociaux qui régissent le découpage social, professionnel et autres sur les deux genres féminin et masculin.

La diversité des énoncés et discours que nous avons présentés et analysés dans cette partie de notre travail est cruciale dans l'identification de la violence verbale implicite et des violences sociales qui en découlent et dont elles résultent à la fois.

Ainsi, interdire à une femme de travailler dans le domaine de la santé par exemple est considéré comme une violence implicite tout comme le fait de la contraindre à assumer seule les tâches ménagères et l'éducation de ses enfants.

Toutefois, il convient de préciser que ce type de violences ne s'applique pas seulement à la femme puisqu'il existe des schémas similaires exclusifs qui n'admettent pas la présence masculine dans certaines professions ni dans certains endroits.

Ainsi, à titre d'exemple, l'homme n'a pas le droit de se rendre à la fontaine d'un village Kabyle puisque c'est un lieu réservé aux femmes, un homme n'est pas non plus admis dans la profession de sage femme dont la dénomination porte déjà la connotation exclusive.

La répartition des tâches et des rôles en société sont donc une manifestation directe de la violence à l'égard du genre exclu de l'objet du discours.

« La condition de la femme dans les trois pays du Maghreb est marquée par une lutte entre conservatisme social et modernité. »(Mohamed MATMATI, 2017)

Chapitre 05

Violences, polygamie et points de vue

Dans cette partie de notre analyse, nous nous intéressons aux publications, discours qui se rapportent aux violences (physiques) faites aux femmes et au phénomène de polygamie en société algérienne ; à comment ces deux objets du discours sont perçus et exprimés par les locuteurs femmes de notre corpus.

Dans les analyses des énoncés à suivre, nous retrouverons des locuteurs femmes victimes de violences physiques de la part de leurs maris respectifs, nous allons y voir comment ce phénomène est vécu par la femme, et voir si, comme aux violences verbales latentes, elle accepte les schémas proposés par la société et y adhère.

Pour ce qui est du phénomène de la polygamie, nous verrons les représentations de la femme algérienne à ce sujet et chercherons, plus tard dans notre analyse, la provenance, tant de la pratique que des représentations qui en sont faites.

Publication 01

Je me suis toujours dit que ça n'arrive qu'aux autres,

Tu as vu, son visage est bleu...elle doit souffrir la pauvre, cheh fiha, hiya li 9a3det m3ah, elle n'a qu'à partir ;

C'est ce que je pensais tout bas, avant.

Après 15ans de vie commune, 03 enfants, une bonne carrière professionnelle, je me suis fait tabasser par mon mari, celui qui me tenait dans ses bras deux jours avant.

Le pire c'est que je ne l'ai dit à personne, j'ai honte, ni mes parents, ni mon frère...

Ce matin, en partant à l'école des enfants, j'avais honte qu'on me voit, je préparais déjà un mensonge à dire si on me posait la question ! Je n'allais quand-même pas vendre le papa de mes enfants !

Introduction

Une femme mère de trois enfants apporte son témoignage sur la page et raconte comment elle a été frappée par son mari qui, pourtant, fut doux avec elle en d'autres circonstances. Avant que cet incident n'arrive, le locuteur se croyait à l'abri de ce genre d'évènements et ne pensait pas que cela pouvait lui arriver un jour.

Nous pouvons reformuler le segment discursif comme suit :

« *Je me suis toujours dit que ça n'arrive qu'aux autres* » :

L'objet du discours de ce point de vue est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur puisque les verbes utilisés sont conjugués au passé composé et au présent de l'indicatif. Le locuteur assume dans ce cas le discours qu'il énonce. Cet énoncé repose sur une phrase générique typifiante à priori de type :

« *Nous pensons toujours que ça n'arrive qu'aux autres* »

« *T'as vu, son visage est bleu, elle doit souffrir la pauvre* » :

L'objet du discours de ce point de vue est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur puisque les deux verbes sont respectivement au passé composé et, présent de l'indicatif et au présent du conditionnel. Le locuteur assume donc la première partie de son discours à travers les deux verbes au présent de l'indicatif et au passé composé, mais le

segment du discours véhiculé par le verbe au présent du conditionnel n'est pas pris en charge par le locuteur en tant que tel puisque le conditionnel est le temps de l'hypothèse et de l'incertain.

Le verbe utilisé dans le second segment de l'énoncé est au conditionnel parce que le locuteur émet des hypothèses, des points de vue de type :

« *Une femme qui a le visage bleu doit souffrir* » ;

« *Une femme qui souffre est pauvre, donc elle fait pitié* ».

Le stéréotype de femme battue exprimé ici par le segment discursif « *son visage est bleu* » est composé de phrases telles que :

- *Une femme battue est une femme qui souffre ;*
- *Une femme battue est une femme qui se laisse faire ;*
- *Une femme battue est celle qui ne dénonce pas son agresseur ;*
- *Une femme battue est une femme qui accepte ce qui lui arrive.*

Il s'agit là de phrases stéréotypiques typifiantes locales parce qu'elles renvoient aux points de vue du locuteur qui ont changé.

« *Cheh fiha, hiya li 9a3det m3ah, elle n'a qu'à partir* ».

« *Bien fait pour elle, c'est elle qui est restée avec lui, elle n'avait qu'à partir* » :

L'objet du discours de ce point de vue est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur puisque les verbes sont conjugués respectivement au passé composé et à l'imparfait. Le locuteur assume dans ce cas le discours qu'il énonce.

De cet énoncé se dégagent des points de vue reposant sur des phrases typifiantes locales exprimant l'opinion du locuteur de type :

- *Une femme qui accepte d'être battue mérite ce qui lui arrive ;*
- *Une femme battue doit quitter celui qui la bat ;*
- « *C'est ce que je pensais tout bas, avant* ».

L'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur puisque le verbe utilisé est conjugué à l'imparfait. Le locuteur assume donc le discours qu'il énonce.

Le caractère exceptif concerne ce que pense le locuteur maintenant puisqu'il l'oppose à ce qu'il pensait avant.

Le locuteur oppose de la même manière le caractère « *bas* » de ce qu'il pensait avant au caractère différent de ce qu'il pense maintenant et ce en exprimant les points de vue suivants :

Ce que je pensais avant n'est plus ce que je pense aujourd'hui

Je ne disais pas ouvertement ce que je pensais avant

« Après 15ans de vie commune, 03 enfants, une bonne carrière professionnelle, je me suis faite tabasser par mon mari, celui qui me tenait dans ses bras deux jours avant, celui qui me tient la main dans la voiture ».

Nous pouvons reformuler le segment discursif en points de vue comme suit :

1. Mon mari et moi avons 15ans de vie commune.
2. Nous avons trois enfants.
3. J'ai une bonne carrière professionnelle.
4. Mon mari m'a tabassée.
5. Deux jours avant de me tabasser, mon mari me tenait dans ses bras.

(1) L'objet du discours « *Mon mari et moi avons 15ans de vie commune* » est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur puisque le verbe est conjugué au présent de l'indicatif. Le locuteur assume donc le discours qu'il énonce.

De cet énoncé se dégage le point de vue suivant :

- *La femme locuteur et son mari vivent ensemble depuis longtemps.*

(2) L'objet du discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur aussi puisque le verbe utilisé est conjugué au présent de l'indicatif. Le locuteur assume le discours qu'il énonce. Les points de vue que nous en dégageons sont :

- *La femme locuteur et son mari partagent beaucoup de choses.*
- *La femme locuteur est la maman des enfants de l'homme qui la bat.*

(3) L'objet du discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur qui assume le discours qu'il énonce en utilisant le présent de l'indicatif pour le verbe avoir.

De cet énoncé, nous pouvons dégager les points de vue suivants :

- *La femme est instruite ;*
- *La femme est financièrement autonome.*

(4) L'objet du discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur puisque celui-ci recourt au passé composé pour conjuguer le verbe « *tabasser* ». Le locuteur assume donc le discours qu'il énonce.

Le point de vue qui se dégage de ce segment du discours repose sur l'opposition puisque dans les phrases typifiantes locales qui se dégagent comme points de vue résultant de l'ensemble des segments de cet énoncé :

Le mari tabasse sa femme, mère de ses enfants avec laquelle il vit depuis longtemps et partage beaucoup de choses.

Le stéréotype « *tabasser une femme* » est composé de phrases stéréotypiques reposant sur des phrases typifiantes à priori telles que :

- *On ne tabasse pas une femme ;*
- *On ne tabasse pas la maman de ses enfants ;*
- *On ne bat pas une personne qui partage notre vie ;*
- *On ne bat pas une femme instruite ;*
- *On ne bat pas une femme active et autonome.*

« *Deux jours avant de me tabasser, mon mari me tenait dans ses bras* » :

L'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur puisque reposant sur un verbe conjugué à l'imparfait mais n'étant pas pris en charge par le locuteur en tant que tel repose sur une opposition puisque le locuteur oppose deux émotions positive et négative dans le même énoncé. Le verbe *tabasser* véhicule une émotion négative tandis que l'expression « *tenir quelqu'un dans ses bras* » exprime une émotion positive, ce segment du discours repose donc sur la contradiction et l'opposition qui repose sur une phrase typifiante à priori qui est donnée à voir le point de vue :

- *On ne bat pas une personne que nous aimons.*

« *Le pire c'est que je ne l'ai dit à personne, j'ai honte, ni mes parents, ni mon frère* » :

L'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur puisqu'il repose sur des verbes conjugués au présent de l'indicatif et au passé composé.

L'énoncé est basé sur une comparaison établie entre l'énoncé précédent et celui-ci puisque le fait de n'avoir pas dénoncé les actes violents du mari, est, pour le locuteur pire que le fait de les avoir subis. Par cette comparaison, le locuteur se déclare complice de ce qui lui arrive puisqu'il avait exprimé plus haut un point de vue condamnant la femme qui cautionne et ne dénonce pas les violences qu'elle subit (*Une femme qui accepte d'être battue mérite ce qui lui arrive*).

Une émotion négative est associée à cette comparaison en exprimant un objet du discours faisant partie de la réalité du locuteur qui exprime, à travers un verbe conjugué au présent de l'indicatif, le fait d'avoir honte. Nous pouvons, à partir de là, dégager des points de vue reposant sur des phrases typifiantes locales du type :

- *Couvrir son agresseur est un acte condamnable ;*
- *Ne pas dénoncer une violence conjugale est un acte honteux ;*
- *Une femme battue devrait prévenir les membres de sa famille.*

« *Ce matin, en partant à l'école des enfants, j'avais honte qu'on me voit, je préparais déjà un mensonge à dire si on me posait la question* » :

L'objet du discours de ce point de vue est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur puisque le verbe est conjugué au passé composé.

Cet énoncé présente la continuité du précédent puisqu'il décrit une émotion négative ressentie par le locuteur en tant que tel et qui est le fait d'avoir honte.

Le locuteur en tant qu'être du monde convoque ici le subjectivisme axiologique péjoratif « *honte* » afin de s'en servir comme argument justifiant le segment et l'action qui va suivre et qui est celle de couvrir son agresseur.

Ceci-dit, après la honte de se révéler à la famille, cet énoncé exprime la honte que les violences conjugales subies par le locuteur en tant que tel soient découvertes par les différents membres de la société. L'énoncé présente le stéréotype secondaire:

- *Il est honteux qu'une femme soit battue.*

La suite de l'énoncé présente l'objet du discours :

« *Je préparais déjà un mensonge à dire si on me posait la question* ».

Ce segment discursif présenté comme conséquence directe au précédent qui en est l'argument directe rend compte d'un objet du discours qui est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur puisque les verbes sont conjugués à l'indicatif, cependant, la seconde partie du discours n'est pas prise en charge par le locuteur en tant que tel puisque le verbe est conjugué au conditionnel qui est le temps de l'hypothèse et de l'incertain.

L'énoncé présente un point de vue du type :

- *On ne doit pas révéler aux autres les violences conjugales que l'on subit.*

Ceci est une phrase générique typifiante à priori puisqu'elle représente l'opinion de la communauté qui est le fait de devoir garder le silence et ne pas parler des violences conjugales subies.

(1) La suite de l'énoncé « *Je n'allais quand-même pas vendre le papa de mes enfants !* » présente un objet du discours qui fait partie de la réalité du locuteur qui prend en charge son discours.

L'énoncé ici a pour noyau le verbe « *vendre* » qui est utilisé dans un calque linguistique venu de l'Arabe dialectal ou du Kabyle vers le Français où l'équivalent serait le verbe « *dénoncer* », ainsi, cela présuppose que ce qu'a fait le mari de la femme locuteur est un acte illicite puisqu'il peut être objet de dénonciation.

Ce segment discursif, à son tour, sert d'argument au précédent puisqu'il le justifie. Le locuteur en tant qu'être du monde avance le fait de ne pas devoir dénoncer son agresseur comme alibi, argument pour justifier le fait de devoir avancer un mensonge.

Ceci va nous conduire vers le point de vue suivant :

- *On ne dénonce pas le père de ses enfants quelque soit l'erreur qu'il a commise ;*
- *Le fait de battre sa femme est une erreur ;*
- *Le fait de battre la mère de ses enfants est un acte illicite.*

Nous pouvons placer ces stéréotypes dans la catégorie des phrases stéréotypiques typifiantes à priori puisque le locuteur en tant qu'être du monde se base sur des normes sociales pour y adosser ses phrases stéréotypiques.

Conclusion

Cet exemple, à travers des phrases stéréotypiques typifiantes à priori, rend compte de situation de violence physique à l'égard d'un objet du discours qui est la femme et nous présente, à travers un discours dont le contenu latent n'apparaît qu'après analyse, les représentations sociales qui régissent la société algérienne au sujet de ce même objet et comment ces mêmes représentations s'infiltrèrent dans le discours de locuteurs et énonciateurs qui prennent position et s'expriment à travers des points de vue directes et d'autres indirectes.

Publication 02

Rani 7abba tenas7oni, je suis mariée avec un homme bon, il craint Dieu, isalli w 9ayem biya kima lazem. La dernière fois sa sœur est venue chez nous avec ses enfants bi 7okm anni neskoun m3a yemmah w khoh sghir. Aya sa sœur a deux garçons plus âgés que ma fille, ils jouaient ensemble devant moi, wach 3lih, à un moment, ra7o l salon sma3t benti bdat tebki, derboha drari, aya 3titelhom tri7a bin zouj. Ki sem »et yemmahom jat tejri w t9lli ya3tik sa7a teddarbi wladi fi dar baba, ana m z3af hadak 9olt berki kanet hadi dar babak, doka wellat dar babat benti w lli ma 3ejbouch l7al yeddi wladou l dar babahoum...

Ki sma3 rajli b wach 9olt drebni b sa9la w chkit l khawti lli jaw ddawni...

Doka rani 7abba t9ololi kifach nwelli l dari w n7allel rajli parce que baba 9alli sa7 ma yeddarbekch mais hadi ghir sa9la w nti tani jebtiha l 3emrek w sa7 ya3ni lsani twil !

Traduction de la publication

Je souhaiterais avoir des conseils, je suis mariée à un homme bon, il craint Dieu, il fait la prière et s'occupe de moi comme il se doit. La dernière fois, sa sœur est venue chez nous avec ses enfants puisque j'habite avec sa maman et son petit frère. Sa sœur a deux garçons plus âgés que ma fille, ils jouaient ensemble devant moi, il n'y a pas de problème à cela puis à un moment, ils sont allés dans le salon et j'ai entendu ma fille pleurer, les garçons l'avaient frappée, du coup, je leur ai donné des raclées à tous les deux.

Quand leur mère a entendu, elle est venue en courant et m'a dit : merci beaucoup, tu tapes mes enfants dans la maison de mon père, moi, sous l'effet de la colère j'ai répondu que à présent, c'était la maison du père de ma fille et que si cela déplaît à quelqu'un, qu'il emmène ses enfants dans la maison de leur père.

Quand mon mari a su ce que j'avais dit, il m'a giflée et je me suis plainte auprès de mes frères qui sont venus me prendre.

Maintenant, je voudrais que vous me disiez comment retourner chez moi et convaincre mon mari parce que mon père me dit que certes, il n'avait pas à me frapper mais ce n'est qu'une gifle et que je l'avais quand-même cherchée et c'est vrai, j'ai la langue longue...

Introduction

L'énoncé à analyser représente le discours d'une femme qui s'adresse à un co-énonciateur indéfini pour lui demander conseil quant à une situation la concernant.

Le locuteur de cet énoncé marque sa présence et subjectivité dès le début du discours avec le déictique pronom personnel « *Je* » qui introduit l'ensemble de l'énoncé.

Le discours de cet énoncé sera divisé en plusieurs segments et séquences de sorte à faire ressortir différents points de vue sur des objets du discours différents.

D'abord, le locuteur va présenter des données le concernant et le définissant. Ensuite, il va contextualiser les faits à venir en précisant sa relation directe avec les membres de sa famille.

Une fois tous ces détails mis en place, le locuteur arrive enfin à l'objet des conseils demandés et expose enfin le problème auquel il souhaiterait avoir des solutions.

L'énoncé peut être segmenté comme suit :

« *Je souhaiterais avoir des conseils* » : ce premier segment discursif, point de vue, est présenté comme ne faisant pas partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisqu'il exprime un souhait à un temps qui n'est ni présent ni passé. Le locuteur que nous désignons d'être du monde en vue de l'usage du déictique pronom personnel « *je* » présente dès le départ un argument pour justifier le fait de relater des actions et une situation qui à priori, est personnelle.

Donc, à l'instar de la valeur informative (souhait) présentée par ce segment du discours introductif, il est aussi doté de la valeur argumentative qui est la valeur principale d'un énoncé selon Jean-Claude ANSCOMBRE.

Ce segment peut aussi être considéré comme une séquence d'ouverture permettant d'introduire le sujet, d'établir le contact en réalisant la fonction phatique du langage telle que définie par Roman JACKOBSON et ce en s'adressant à un récepteur non identifié pour le moment.

La suite de l'énoncé est la suivante : « *je suis mariée à un homme bon, il craint Dieu, il fait la prière et s'occupe de moi comme il se doit.* ». l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume la totalité des actes de ce segment en faisant appel au présent de l'indicatif pour conjuguer ses verbes.

Ce segment, comme le précédent commence avec le déictique pronom personnel « je » qui confirme la présence du locuteur et le fait qu'il assume ce qui va suivre.

Le segment discursif contient un subjectivème axiologique mélioratif pour qualifier l'homme auquel est marié le locuteur de l'énoncé analysé, ce qui va suivre sera à la fois des arguments pour justifier pourquoi ce mari est bon mais ça peut aussi être considéré comme réalisant la fonction métalinguistique du langage si l'on considère que les informations qui suivent sont une explication au point de vue « *je suis mariée à un homme bon* ».

La suite de ce segment « *il craint Dieu, il fait la prière et s'occupe de moi comme il se doit* » peut être considéré comme étant la définition du locuteur, à fortiori, de l'homme bon.

Nous pouvons donc en dégager garants suivants :

- *Un homme bon est un homme qui craint Dieu ;*
- *Un homme bon est un homme qui fait la prière ;*
- *Un homme bon est un homme qui prend soin de sa femme comme il se doit ;*
- *Un homme bon doit prendre soin de sa femme.*

En dépit du fait que ce discours soit celui d'un locuteur « *je* » qui affirme sa présence et son identité en tant que femme dès le début de cet énoncé, nous pouvons quand-même assigner ces points de vue à des voix multiples répondant à des normes sociales qui s'incrémentent dans les représentations individuelles et prennent vies sous des formes discursives comme celle-ci, il s'agit donc de stéréotypes primaires.

Nous comprenons donc qu'un homme bon pour le locuteur et pour la société qui s'exprime à travers lui n'est pas un homme qui fait du bien, ni un homme qui traite bien ou aide son prochain mais c'est plutôt un homme religieux et pratiquant. Dans ce cas précis et dans le contexte d'énonciation de ce discours, nous pouvons affirmer que le garant principal est :

- *Un homme bon est celui qui embrasse la religion musulmane et la pratique.*

Ce stéréotype ainsi que les précédents qui ont découlé de cet énoncé répondent tous à des garants socioculturels et religieux identifiables à partir des significations profondes que l'on peut découvrir dans ce genre de discours dont le sens de surface n'est accessible que si l'on passe par des garants et des phrases stéréotypiques typifiantes à priori (cas des premiers segments analysés).

Le dernier point de vue « *s'occupe de moi comme il se doit* » nous amène à comprendre qu'il y a une façon précise dont un homme doit s'occuper de sa femme. Ici s'incruste la stratégie discursive associative/culturelle qui fait appel à des données socioculturelles afin de comprendre la véritable charge sémantique de « *comme il se doit* ».

La suite du discours présente le point de vue suivant : « *La dernière fois, sa sœur est venue chez nous avec ses enfants puisque j'habite avec sa maman et son petit frère.* »

L'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque celui-ci assume ses propos à travers des verbes conjugués au passé et au présent de l'indicatif.

Ce segment est présenté sous forme de « A puisque B », nous avons donc une relation de cause à effet contextualisée à travers un déictique indice temporel « la dernière fois ».

Cet indice temporel place la suite des événements dans le passé mais dans un passé relativement récent.

L'énoncé comporte également un autre déictique pronom personnel « nous » qui renvoie dans ce cas au locuteur et aux personnes qui habitent avec lui.

Il est encore d'autres déictiques pronoms possessifs qui interviennent dans l'énoncé (sa, ses, son), l'ensemble de ces pronoms possessifs sont rattachés à « *il* » qui est le mari du locuteur.

Nous comprenons donc que la sœur du mari du locuteur origine de l'énoncé est venue chez eux.

Le locuteur et son mari habitent avec la mère du mari et le frère du mari.

« *Chez nous* » désigne chez le locuteur, son mari, la mère de son mari et le frère de son mari.

La sœur du mari du locuteur est donc venue chez le locuteur, son mari, la mère de son mari et le frère de son mari.

La sœur du mari du locuteur est venue chez eux parce que chez eux ce n'est pas que chez le locuteur et son mari mais c'est aussi chez la mère et le frère de la sœur du locuteur.

Si nous suivons ce raisonnement, nous pouvons déduire le fait que la sœur du mari est venue seulement parce que celui-ci habite avec sa mère et son frère, donc si le locuteur habitait seul avec son mari, la sœur du mari ne viendrait pas.

De là, nous pouvons dégager les garants suivant :

- *Une femme va chez son frère marié lorsqu'il habite encore avec ses parents ;*
- *Une femme ne va pas chez son frère lorsqu'il habite seul avec sa femme.*

Ces garants ne peuvent pas être relégués à la doxa ou à la voix de la société puisqu'il s'agit du point de vue personnel du locuteur en tant qu'être du monde, nous pouvons donc dire que ce sont des points de vue de type phrase stéréotypique typifiante locale.

Ce segment à valeur informative apparente peut servir d'argument aux actions qui suivront dans l'énoncé.

La suite du discours présente le point de vue suivant : « *Sa sœur a deux garçons plus âgés que ma fille, ils jouaient ensemble devant moi, il n'y a pas de problème à cela* ».

L'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur qui assume ce qu'il présente en conjuguant ses verbes au passé et au présent. Le locuteur en tant qu'être du monde continue de marquer sa subjectivité par des déictiques pronoms personnels « *sa* » qui est rattaché au mari du locuteur et « *ma* », pronom possessif aussi rattaché au locuteur lui-même.

Nous remarquons ici la stratégie discursive de la comparaison (analogie) qui aura pour objet, d'un côté les enfants de la sœur du mari du locuteur et de l'autre côté, la fille du locuteur en tant qu'être du monde lui-même. Cette stratégie est appelée afin d'émettre un point de vue direct qui n'engage pas de garant particulier qui est :

- Les enfants de la sœur du mari du locuteur sont plus âgées que la fille du locuteur.

Plus loin dans le même segment, nous retrouvons un subjectivème indice d'ostension qui est « *devant moi* ». Il renvoie à l'endroit dans lequel se déroule l'action de jouer pour les enfants de la sœur du mari et la fille du locuteur en tant qu'être du monde.

L'adverbe « *ensemble* », renvoie au fait que les eux garçons jouent avec la fille.

« *Il n'y a pas de problème à cela* », indique qu'il pourrait y avoir problème mais dans ce cas précis, il n'y en a pas. De là, nous pouvons déduire que le fait que des garçons jouent avec des filles pourrait poser problème. Nous pouvons donc déduire le garant suivant :

- *Le fait que des garçons jouent avec des filles peut poser problème.*

Ce stéréotype ne constitue pas celui du locuteur en tant qu'être du monde puisqu'il le réfute en affirmant qu'il n'y a pas de problème à cela. Nous comprenons alors que c'est le point de vue d'une instance supérieure qui s'exprime implicitement à travers la voix on du locuteur en tant qu'être du monde. Cette voix pourrait être celle de la société dans laquelle survient cet acte d'énonciation et qui stigmatiserait la mixité dès l'enfance. Il s'agit donc d'une phrase stéréotypique typifiante à priori.

Cette instance qui s'exprime à travers la voix du locuteur en tant qu'être du monde peut être considérée comme étant un locuteur en tant que tel puisqu'elle ne connaît pas d'existence matérielle dans cet énoncé et qu'elle est à déduire des significations profondes et potentielles vers lesquelles nous conduit le sens de surface de cet énoncé.

La suite de l'énoncé se présente comme suit : « *Quand leur mère a entendu, elle est venue en courant et m'a dit* ». L'objet du discours de ce point de vue est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur qui assume les actions relatées puisque les verbes sont conjugués au passé composé.

L'objet du discours est aussi remis dans sa situation d'énonciation puisqu'il est introduit par un indice anaphorique de temps « *quand* » qui renvoie à l'instant T dans lequel se sont produites les actions de venir en courant et de dire.

L'indice anaphorique est suivi d'un déictique pronom personnel « *leur* » qui renvoie aux deux garçons, enfants de la sœur du mari du locuteur.

A présent, la sœur du mari du locuteur est représentée comme étant la mère des deux garçons et plus comme étant la sœur du mari et ce, pour des fins argumentatives qui justifieront la suite des actions à venir.

L'expression « *en courant* » qui qualifie l'action de venir indique qu'il y avait urgence.

Les points de vue exprimés par ce segment ne font pas appel à des stratégies associatives/culturelles ou à des garants particuliers puisqu'ils ne font que relater des faits assumés et recontextualisés.

La suite de l'énoncé est présentée après deux points qui véhiculent la fonction métalinguistique du langage mais aussi qui marquent le passage du discours assumé par le locuteur en tant qu'être du monde vers un discours assignés à la mère des deux garçons qui jouaient avec la fille du locuteur.

« *Merci beaucoup, tu tapes mes enfants dans la maison de mon père* » cette suite est donc présentée comme ne faisant non assumée par le locuteur en tant qu'être du monde qui n'en inclut pas les actions à sa réalité.

La modalité appréciative exprimée par l'expression « *merci beaucoup* » répond à la stratégie discursive de l'ironie puisqu'il ne s'agit pas d'un sentiment de gratitude exprimé mais au contraire un blâme. Pour comprendre la signification profonde de cette expression il faudra revenir au contexte socioculturel qui servira ici de garant nous conduisant vers l'usage ironique de cette expression dans les situations où l'inverse veut être exprimé.

Toutefois, cette expression marque clairement la subjectivité du co-énonciateur qui endosse dans ce cas le rôle d'énonciateur.

La suite « *tu tapes mes enfants dans la maison de mon père* » désigne par le déictique pronom personnel « *tu* » le locuteur en tant qu'être du monde origine de l'énoncé produit.

Quant aux deux déictiques pronoms personnels « *mes* » et « *mon* », ils sont tous deux rattachés à l'énonciateur qui met l'accent sur l'appartenance des enfants et du père à elle.

Seulement, par « *la maison de mon père* » suivie de l'indice d'ostension « *dans* » qui renvoie au lieu du déroulement de l'action de taper les enfants désigne aussi la maison où vit le locuteur en tant qu'être du monde.

Nous comprenons à travers cela et à travers ce qui a été dit dans les segments précédents de cet énoncé que la mère des enfants ne vient chez le locuteur en tant qu'être du monde parce que c'est sa maison mais parce que c'est la maison de son père à elle.

Nous pouvons déduire que la propriété d'une maison n'est pas relative à ceux qui y habitent mais à la figure masculine et paternelle qui la représente.

L'énonciateur n'a pas dit que c'était la maison de son frère, ni la maison de sa mère, il a utilisé l'expression « *maison de mon père* » qui est une expression idiomatique qui indique l'appartenance et les biens d'un individu qui sont rattachés à la figure paternelle même dans le cas où le père est décédé.

De là, nous pouvons déduire les garants suivants :

- *La maison familiale est la propriété du père ;*
- *Les enfants ont leur part dans la maison du père même si elle est habitée par d'autres personnes ;*
- *On ne peut pas atteindre une personne qui est dans la maison de son père.*

Ces garants sont exprimés implicitement par l'énonciateur qui avance le fait d'être dans la maison de son père comme argument pour ne pas qu'on frappe ses enfants. Autrement dit, la maison du père est une couverture sous laquelle on ne peut pas atteindre une personne même dans le cas où celle-ci commet une erreur (dans ce cas, c'est frapper la fille du locuteur en tant qu'être du monde).

Ainsi, ces stéréotypes peuvent être interprétés seulement à travers des garants socioculturels et véhiculent de ce fait la stratégie discursive associative/culturelle qui nous permet d'aboutir à ces voix multiples qui représentent un locuteur en tant que tel, indéfini mais à connotation socioculturelle que l'on pourrait appeler la doxa.

Nous parlons ici de références socioculturelles parce que la valeur sociale de la maison du père n'est pas la même d'une société à une autre et si l'on ne connaît pas la symbolique de cette expression, nous ne pouvons pas arriver à ces points de vue qui sont donc de type phrases stéréotypiques typifiantes à priori.

La suite de l'énoncé reprend directement le déictique « moi » afin de revenir vers des faits associés à la réalité du locuteur qui les assume d'ailleurs en en conjuguant les verbes au présent et au passé.

« *Moi, sous l'effet de la colère j'ai répondu que à présent, c'était la maison du père de ma fille* » ce segment comporte d'abord un argument qui est « sous l'effet de la colère », cet état est présenté comme justificatif pour la suite des actions et des discours.

Plus loin dans le segment discursif, nous remarquons l'indice anaphorique « *à présent* », son usage indique qu'il y a une différence, un changement entre avant et à présent.

La suite nous précise le changement dont il est question puisque l'objet du discours est la maison du père de la fille du locuteur en tant qu'être du monde.

Nous comprenons donc que le changement s'est opéré dans le passage de la maison du père de la sœur du mari du locuteur vers la maison du père de la fille du locuteur. Le changement opéré ne change rien à la figure patriarcale à laquelle est associée la maison puisque dans les deux cas, il s'agit d'enfants et de leurs pères.

Nous remarquons donc que la maison n'est pas associée au locuteur en tant qu'être du monde ni à son mari en qualité de fils de son père ni de frère de sa sœur mais uniquement au père du mari ou au mari en tant que père.

La dimension patriarcale est représentée ici par la maison qui désigne aussi le foyer dans la société en question.

L'appartenance n'est donc ni rattachée à la mère, ni aux enfants, ni aux frères et sœurs, seul le père peut représenter l'appartenance ou la filiation d'une personne.

Toutefois, le fait que le mari du locuteur en tant qu'être du monde devienne père semble détenir le pouvoir d'annuler la sacralisation de la première figure paternelle de la maison qui est celle du père du mari. Nous comprenons cela à travers la stratégie discursive d'opposition mise en place de manière implicite mais qui nous renseigne sur le fait que l'émergence d'une nouvelle figure paternelle peut annuler la couverture de la première.

Nous pouvons déduire d'autres points de vue basés toujours sur des garant socioculturels et qui sont la voix d'un locuteur en tant que tel, éventuellement la voix de la société, de type phrase stéréotypique typifiante à priori :

- *La maison du père est sacrée ;*
- *La figure du père est sacrée ;*
- *La filiation suit le père.*

La suite de l'énoncé ne fera que confirmer les points de vue déduits plus haut : « *si cela déplaît à quelqu'un, qu'il emmène ses enfants dans la maison de leur père* ».

Le segment de ce discours est présenté au conditionnel ne faisant pas ainsi partie de la réalité du locuteur qui n'en assumera pas les actes. Toutefois, bien que pas assumé, ce

discours contient des marques de subjectivité qui rendent compte des positions du locuteur en tant qu'être du monde.

Ainsi, le déictique indice de monstration « *cela* » renvoie au fait que le locuteur qualifie le lieu du déroulement des événements de « *maison du père de sa fille* ». Quant au conditionnel, il intervient pour désigner le fait qu'il y ait quelqu'un qui s'oppose à cette donnée.

Ce segment est donc un contre argument venant s'opposer au discours rapporté de l'énonciateur qui stipulait qu'il s'agissait de la maison de son père à lui.

Ce segment présente un nouvel élément qui est la maison du père des enfants de ce lui à qui « *cela* » ne plaît pas. Compte tenu de la situation, nous comprenons que le récepteur indirect de ce discours est la sœur du mari du locuteur en tant qu'être du monde à qui il est explicitement dit qu'à partir du moment où son frère a une fille, cette maison devient la sienne et n'est plus celle de leur père commun. Et pour trancher, le locuteur en tant qu'être du monde suggère à la mère des deux garçons de prendre ses enfants dans la maison de leur père à eux.

Encore une fois, le locuteur ne parle pas de la maison de la sœur de son mari ni de la maison de ses enfants mais fait recours à la même expression « *maison du père* » pour désigner « *chez la dame et ses deux garçons* ».

Nous pouvons, à partir de là, déduire les garants suivants :

- *L'individu se réfère à la maison de son père ;*
- *Chacun est souverain dans la maison de son père.*

Ces garants, sont, comme les précédents, la voix implicite d'un locuteur en tant que tel qui représente sous forme de phrases stéréotypiques typifiantes à priori, la pensée sociale au sujet de l'appartenance, de la filiation et du rapport de la société au patriarcat.

La suite de l'énoncé se présente comme suit « *Quand mon mari a su ce que j'avais dit, il m'a giflée et je me suis plainte auprès de mes frères qui sont venus me prendre.* ».

L'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui en assume les actes en faisant appel à des temps de conjugaison passés.

Le segment discursif est directement introduit par un indice anaphorique de temps qui va déterminer le moment du déroulement de la suite des actions « *quand* ». Les actions sont donc placées au moment T où le mari du locuteur en tant que tel a entendu ce que celui-ci avait dit à sa sœur.

La première partie de ce segment va servir d'argument direct à la seconde partie, il a giflée le locuteur parce qu'il a su ce que celui-ci avait dit.

Nous comprenons à travers tout ce segment qu'il y a une liste d'actions qui sont arrivées mais qui sont condamnables. D'abord, puisque le mari a giflé le locuteur en tant que tel lorsqu'il a su ce qu'il avait dit, c'est que ce dernier a dit des choses qui ne se disent pas.

Ensuite, lorsque le mari a giflé le locuteur, il s'est plaint auprès de ses frères qui sont venus le prendre, le mari ne devait donc pas gifler le locuteur.

Nous pouvons déjà, à ce stade, déduire quelques garants:

- *On ne doit pas parler d'une certaine manière aux membres de sa famille ;*
- *Un homme n'a pas le droit de gifler sa femme ;*
- *Lorsqu'une femme est battue, elle se plaint aux membres de sa famille ;*
- *Lorsqu'une femme est battue, ses frères viennent à son secours ;*
- *Lorsqu'une femme est battue, elle ne se plaint pas auprès de ses sœurs ;*
- *C'est l'homme qui protège la femme.*

Ceci est l'ensemble des phrases stéréotypiques typifiantes à priori qui découlent du segment discursif analysé et des voix indéfinies de locuteurs en tant que tels s'étant exprimés à des instants antérieurs et influant de manière implicite sur le discours produit « *ici et maintenant* ». Pour arriver à ces significations profondes, il faut passer par des garants socioculturels qui nous permettent de comprendre les actions et les discours analysés.

La suite de l'énoncé est présentée comme suit :

« *Maintenant, je voudrais que vous me disiez comment retourner chez moi et convaincre mon mari* » est présenté comme ne faisant pas partie de la réalité du locuteur qui n'assume pas les actions puisque conjugués à un temps incertain. Le segment est formulé sous forme de souhait introduit par la modalité déontique du verbe « *vouloir* ».

Avant cela, un indice temporel encadre les actions du segment discursif en opposant maintenant à avant. Nous comprenons que « *avant* », les frères du locuteur en tant que tel sont venus le prendre, maintenant, il y a un changement. Le changement consiste en le fait que le locuteur en tant qu'être du monde voudrait rentrer chez lui.

Ce segment sert de contre argument au discours précédent dans le même énoncé qui condamnait le fait que le mari gifle le locuteur. Le fait de vouloir retourner chez lui annule la condamnation et autorise l'action de gifler.

Toutefois, les segments explicatifs qui vont suivre vont aussi servir d'arguments à ce changement de situation et à cette nouvelle position adoptée.

« *Je voudrais que vous me disiez comment convaincre mon mari* », le déictique pronom personnel ici désigne le co-énonciateur, le récepteur indéfini depuis le début de l'énoncé duquel on attend pourtant des conseils et à présent, des solutions au problème du locuteur en tant que tel.

Le verbe « *convaincre* » ici indique que c'est le locuteur qui est dans le tort et non le mari, par analogie, nous comprenons que le changement susmentionné concerne aussi la position du locuteur et pas seulement celle du mari. Nous comprenons qu'au lieu de convaincre la femme de pardonner la violence physique du mari, c'est plutôt le mari qu'il faut convaincre de pardonner les propos de la femme à l'égard de la sœur de son mari.

De là, nous pouvons conclure les garants suivants :

- *Mal parler est pire que frapper ;*
- *Un homme a le droit de frapper sa femme ;*
- *La violence d'un homme envers sa femme peut être justifiable ;*

La position du locuteur en tant qu'être du monde nous permet et ce, en nous appuyant sur des données socioculturelle de qualifier le fait de mal parler à sa belle sœur pour une femme d'acte plus grave que de frapper sa femme pour un homme et donc de dresser une échelle de degré de gravités des violences à commettre tant par l'homme que par la femme, verbales ou physiques.

Ces points de vue, sont à l'image de tous ceux déduits de l'ensemble de cet énoncé, de type phrases stéréotypiques typifiantes à priori puisqu'ils transposent les voix indéfinies et

multiples d'éléments sociaux ayant pris ces positions avant la production de cet énoncé et ayant produit ce que Mikhaïl BAKHTINE appelle le dialogisme.

Le segment qui va suivre est un argument direct à ce changement de situation et de gravité des actions, il est présenté comme suit « *parce que mon père me dit que certes, il n'avait pas à me frapper mais ce n'est qu'une gifle et que je l'avais quand-même cherchée* ».

Introduit par « *parce que* », l'argument avancé repose sur un discours tenu par le père du locuteur en tant qu'être du monde. Nous comprenons que le discours du père annule les actions des frères et celui de la fille.

Encore une fois, la figure paternelle passe au-dessus de celle des enfants et des frères et a le pouvoir d'annuler leurs actes et discours.

Après que les frères du locuteur en tant qu'être du monde soient venus le chercher par réaction à la violence du mari de celui-ci, le père adopte une position différente et présente un discours reposant sur un euphémisme avec l'expression « *ce n'est qu'une gifle* ». Cette expression réduit la gravité de l'action de gifler et du même coup, la met à un degré moindre que celui d'avoir mal parlé à la belle sœur.

Le discours rapporté du père et pas assumé par le locuteur en tant qu'être du monde affirme que l'homme ne doit pas faire preuve de violence à l'égard de sa femme mais si cela n'est pas « *physiquement grave* », ça peut passer.

Donc, d'après le père énonciateur dans ce segment discursif, l'homme ne doit pas frapper sa femme mais comme c'est une gifle, ce n'est pas condamnable.

De là, nous pouvons déduire les points de vue suivants qui sont les points de vue du père du locuteur auxquels s'assimile celui-ci puisqu'il adopte la même position.

- *Un homme a le droit frapper sa femme si ce n'est pas très violent ;*
- *Une femme doit pardonner son mari s'il la frappe mais pas violemment ;*
- *Quand un homme frappe sa femme c'est qu'elle l'a cherché ;*
- *Un homme ne frappe sa femme seulement lorsque celle-ci l'a cherché ;*
- *Un homme a le droit de frapper sa femme lorsqu'elle fait quelque chose de mal.*

Ces garants énoncés explicitement et implicitement par le père énonciateur auquel s'assimile le locuteur en tant qu'être du monde de l'énoncé émanent de représentations

sociales et collectives et vont donc s'inscrire dans le type phrases stéréotypiques typifiantes à priori.

Nous pouvons aussi comprendre les stéréotypes suivants :

- *La parole et position d'un père comptent plus que celles de ses enfants ;*
- *La parole d'un père annule celle de ses enfants ;*
- *Quelque soit la parole ou position d'un homme, celle de son père la dépasse ;*
- *Quelque soit la position d'une femme, celle de son père la dépasse.*

Nous déduisons ces points à partir du discours de la femme affirmant s'être plainte auprès de ses frères lorsque son mari l'a giflée. Nous nous plaignons d'un fait lorsque nous estimons qu'il est condamnable.

Les frères de la femme locuteur en tant qu'être du monde sont venus la chercher, cela veut dire que ces derniers s'assimilent à la position du locuteur et condamnent les faits.

En revanche, à l'instant où le père du locuteur en tant qu'être du monde déclare qu'une gifle n'est pas un fait grave, le locuteur adopte de suite sa position et annule son discours initial avec des contre-arguments qui justifient le changement.

Ces points de vue qui font appel à des garants socioculturels pour être convoqués et déduits et qui sont des stéréotypes primaires sont argumentés par les segments discursifs qui suivent :

« *Je l'avais quand-même cherché et c'est vrai, j'ai la langue longue* » : l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume le discours à travers des verbes conjugués au présent et au passé.

Ce segment argument direct fait appel à la stratégie discursive de crédibilité et ce, en convoquant l'expression monstrative « *c'est vrai* ».

L'indice de monstration « *c'est* » renvoie au fait de « *l'avoir cherché* » et donc, avoir cherché la gifle. Nous comprenons à travers cela que le locuteur en tant qu'être du monde s'assimile à la position du père en défendant le point de vue qui stipule qu'une femme battue est une femme qui l'a cherchée.

Cette action est qualifiée donc de « *vraie* » suivie de l'objet du discours qui est « *j'ai la langue longue* ». L'axiologique longue est ici à valeur péjorative puisqu'avoir la langue

longue désigne une personne qui parle beaucoup ou, dans le contexte socioculturel de l'énonciation, une personne qui a réponse à tout et qui parle mal ou lorsqu'il ne le faut pas.

En avançant cet argument, le locuteur en tant qu'être du monde tombe dans une violence symbolique puisqu'il porte un jugement sur lui-même et qu'il approuve le fait qu'une femme (qu'il est) soit frappée parce qu'elle parle au mauvais moment ou parce qu'elle dit ce qu'il ne faut pas.

C'est donc ici la femme qui porte le jugement sur la femme en réduisant son champ d'expression et en stigmatisant la prise de parole dans certains contextes.

Cet argument nous permet d'arriver aux stéréotypes suivants :

- *Une femme ne doit pas répondre lorsqu'un homme la gronde ;*
- *Une femme ne doit pas dire n'importe quoi ;*
- *Si une femme dit n'importe quoi, elle sera battue ;*
- *Il est normal qu'une femme qui ne sait pas parler soit battue ;*
- *Les violences faites par les femmes sont plus graves que les violences faites par les hommes. (dans ce cas précis, violence verbale par la femme Vs violence physique par l'homme).*

Le fait que ces points de vue soient partagés par le locuteur en tant qu'être du monde et l'énonciateur voix rapportée du père nous permettent d'affirmer qu'il s'agit, là aussi de stéréotypes primaires (à priori) qui émanent de représentations sociales collectives et qu'il s'agit là de la voix de la société et de toute la communauté culturelle qui s'exprime à travers un locuteur en tant que tel qui fait vivre les normes de la doxa.

Conclusion

L'énoncé que nous venons d'analyser est riche en points de vue et en voix multiples, définies ou pas à travers lesquelles se dessinent les normes qui régissent la société dans laquelle a eu lieu l'acte d'énonciation.

Les stéréotypes, pour la majorité primaires, auxquels nous sommes aboutis après analyse sont hétéroclites et traitent de sujets divers allant de la représentation sociale de l'homme bon, au rapport de la société cible à la mixité des genres hommes/femmes puis à la figure paternelle et à l'image du patriarcat et de la filiation dans la société algérienne qui contient tant l'énonciation que les faits relatés par le locuteur en tant que tel. Ensuite, l'énoncé

nous a conduits aux violences à l'égard des femmes et aux représentations que se fait la société face aux comportements des femmes et à la relation directe qui est établie entre ce comportement là et les violences qui sont exercées sur elles.

À la fin, l'énoncé nous présente un cas de violence symbolique où le locuteur en tant qu'être du monde de genre féminin va s'auto stigmatiser et apporter lui-même un jugement négatif et une sanction « *sociale* » et « *privée* » sur son propre comportement.

Publication 03

Lebnat 3andi khoya metzewej meskin yjib ghir bnat. Doka il en 3 w mertou kebret, jayba 39ans essna w howa hyatou kamel fi 9albou tfel, ghif ichouf tfayel 3inih yedam3ou. Aya ana w mama tfahemna w hkinalou, 9olna njiboulou une deuxième femme, howa ye9dar lha puisque la situation ta3o mliha, yak ha9ou !

Wechnou 9olna had lkhetra njibolo wa7da sghira w yemmaha tkoun jayba rjal bach tji kima hiya.

El mochkil c'est que rana khayfin men la réaction ta3 martou même si fel7aq tefra7lou w tsandou yak machi hram. De toute façon tefla l rajelha w lewled l waldih même tez3af doka twelli l tri9 oumab3da.

Traduction de la publication

Les filles j'ai un frère marié, le pauvre n'a que des filles. Maintenant il en a 3 et sa femme a vieilli, elle aura 39ans cette année et lui, toute sa vie il a voulu avoir un garçon, dès qu'il en voit un il a les larmes aux yeux.

Du coup, ma mère et moi nous sommes mises d'accord et lui en avons parlé, on s'est dit qu'on lui ramènerait une deuxième femme, il peut la prendre en charge puisque'il a une bonne situation, c'est son droit, non !

Mais cette fois-ci, on s'est dit qu'on allait lui ramener une jeune dont la maman a des hommes pour qu'elle soit comme elle.

Le problème c'est que nous avons peur de la réaction de sa femme même si normalement, elle doit le soutenir et être heureuse pour lui puisque ce n'est pas haram. De toutes les façons, la fille est destinée à son mari et le fils à ses parents, même si elle est en colère maintenant, elle finira par se remettre sur le droit chemin.

Introduction

L'énoncé à analyser consiste en le discours d'un locuteur femme qui s'adresse à un récepteur défini qui est « *les filles* ». Ce discours est, à priori, subjectif parce qu'il est marqué par des déictiques dès le départ et qu'il expose des points de vue relatifs à la femme et la représentation qu'on en a en société cible qui est la société algérienne.

L'énoncé va aussi traiter la question de la polygamie et de la réception de ce phénomène tant par le genre féminin que masculin ainsi que les points de vue relatifs à la descendance en société cible.

Ces stéréotypes primaires sont les suivants :

- *Un homme qui n'a pas de garçons est malheureux ;*
- *Un homme qui n'a que des filles est malheureux ;*
- *Un homme qui a des garçons n'est pas malheureux.*

Ces stéréotypes constituent la représentation sociale et l'opinion collective et communautaire qui existe au sujet de la descendance. Une personne qui n'a pas de garçons est donc perçue comme une personne malheureuse.

Nous pouvons déduire que *le fait d'avoir des garçons rend un homme heureux* tandis que *le fait d'avoir des filles rend un homme malheureux*.

Ou encore que *les garçons font le bonheur du père* tandis que *les filles font le malheur du père*.

Tous ceux là sont des conclusions, des stéréotypes auxquels nous conduit le segment discursif qui présente le père comme étant malheureux du fait de ne pas avoir de garçons et de n'avoir que des filles.

Nous comprenons donc que :

- *Pour un père, les garçons valent mieux que les filles.* (Phrase stéréotypique typifiante à priori).

La suite de l'énoncé est la suivante :

« *Maintenant il en a 3 et sa femme a vieilli, elle aura 39ans cette année* » : la première partie de ce segment discursif est présentée comme faisant partie de la réalité du locuteur en

tant qu'être du monde qui assume le discours véhiculé par les verbes conjugués au présent et au passé. Quant à la seconde partie portée par une action au futur, elle n'est pas assumée par le locuteur en tant qu'être du monde qui ne peut pas en assumer l'action.

Ce segment discursif présente une valeur informative de surface explicite puisque le locuteur en tant qu'être du monde fait appel à deux reprises à la stratégie discursive quantitative qui peut être l'équivalent de la fonction métalinguistique du langage et ce, en présentant des données explicative chiffrées afin d'argumenter et de justifier des discours passés ou futurs.

Le segment présente donc le fait d'avoir trois filles comme argument justifiant le malheur du frère du locuteur en tant qu'être du monde, père de ces filles.

Le chiffre 3 prend ici une valeur supérieure à sa valeur intrinsèque puisque le contexte fait que 3, c'est beaucoup. Nous pouvons là déceler une stratégie discursive implicite basée sur l'hyperbole en octroyant au chiffre 3 une valeur qui dépasse sa valeur neutre.

Après cela, le locuteur en tant que tel va avancer des données informatives qui vont servir d'argument et justifier les actions qui vont suivre dans l'énoncé.

L'objet du discours est à présent la femme du frère du locuteur en tant que tel à laquelle est rattaché le verbe « vieillir » qui qualifie l'âge de l'objet du discours.

En associant la stratégie discursive quantitative véhiculée par le chiffre 39 et l'axiologique péjoratif représenté par le verbe vieillir, le locuteur en tant que tel réussit encore la figure de l'hyperbole qui pour particularité d'exagérer dans la valeur assignée aux entités.

A partir des deux parties de ce segment discursif, nous pouvons aboutir stéréotypes suivants :

- *Avoir trois filles, c'est beaucoup ;*
- *Avoir trois filles rend un homme malheureux ;*
- *N'avoir que trois filles et pas de garçons rend un homme malheureux ;*
- *A 39ans, une femme est vieille.*

Les deux premières phrases peuvent être considérées comme étant des stéréotypes secondaires ou des phrases stéréotypiques typifiantes locales puisqu'il s'agit là du point de vue individuel du locuteur en tant que tel qui peut ne pas être partagé par le reste de la communauté ou de la société cible.

En revanche, les deux autres points de vue peuvent être considérés comme des stéréotypes primaires puisqu'il s'agit là de la voix du peuple qui s'exprime à travers l'énonciation du locuteur en tant qu'être du monde et puisque, si nous nous remettons dans le contexte socioculturel de la production de cet énoncé, nous pouvons comprendre qu'il ne s'agit pas d'un avis personnel mais de l'opinion collective de toute une communauté qui estime qu'à 39ans, une femme est vieille comme nous l'avons vu dans d'autres énoncés où à 39ans, la femme a été désignée de trop vieille pour le mariage et pour le fait d'avoir des enfants.

Il en est de même pour le points de vue qui stipule que le fait de n'avoir que trois filles et pas de garçons rend un homme malheureux puisque dans le contexte socioculturel de cet énoncé, avoir des filles n'est pas un problème, à condition d'avoir aussi des garçons.

C'est pourquoi la valeur du chiffre 3 est variable en fonction du contexte, il aurait pu ne pas être beaucoup d'avoir trois filles si cet homme avait aussi des garçons, mais avoir trois filles et n'avoir que ça, d'après cet énoncé, a rendu cet homme malheureux, point de vue de l'homme en question et assimilé par le locuteur en tant que tel qui reprend, par ce segment discursif, la vox populi, locuteur en tant que tel.

La suite de l'énoncé est la suivante :

« Toute sa vie il a voulu avoir un garçon, dès qu'il en voit un il a les larmes aux yeux. ».

L'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisqu'il assume les actes présentés en les mettant à des temps passés et présents.

Ce segment discursif est introduit par un indice temporel ou anaphorique qui désigne « toute sa vie » dont le déictique pronom personnel « sa » renvoie au frère du locuteur en tant que tel et ce, pour encadrer les actions à venir et les contextualiser.

Après cela, la modalité déontique véhiculée par le verbe vouloir conjugué au passé renvoie au fait de vouloir avoir un garçon pour le frère du locuteur en tant que tel.

Ce segment va se joindre aux précédents pour justifier et servir d'argument aux actions qui vont suivre dans l'énoncé. Il est donc doté d'une valeur argumentative qui prime sur la valeur informative qui, à elle seule, ne peut compléter ce discours.

La suite du segment « *dès qu'il en voit un, il a les larmes aux yeux* » est une expression à valeur à la fois affective et argumentative qui appuie le point de vue « *j'ai un frère qui, toute sa vie, a voulu en avoir un* » (un=garçon). Avoir les larmes aux yeux est une expression idiomatique qui renvoie au fait d'être ému par quelque chose et dans ce cas précis, elle exprime et renvoie au fait que le frère du locuteur en tant qu'être du monde soit ému par le fait de vouloir avoir un garçon.

De là, nous pouvons déduire le stéréotype suivant :

- *Ne pas avoir de garçon blesse un homme.*

Cette phrase peut être considérée comme un stéréotype secondaire puisqu'il exprime une émotion, un sentiment et une subjectivité individuelle relative au locuteur en tant que tel et à son frère.

La suite de l'énoncé est présentée comme suit : « *Du coup, ma mère et moi nous sommes mises d'accord et lui en avons parlé* » ; l'objet du discours de cet énoncé est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume les actions présentées en les mettant au passé.

Le segment est introduit par l'expression « *du coup* » qui désigne la conséquence, ce qui va suivre est donc la conséquence de ce qui a précédé. Nous comprenons que les actions à venir sont le résultat du fait que le frère du locuteur en tant qu'être du monde soit malheureux de n'avoir que des filles et de vouloir avoir un garçon. Ensuite, une nouvelle figure intègre le discours, il s'agit de la mère du locuteur et de son frère, pour préciser cela, le locuteur convoque un déictique pronom possessif afin de préciser le lien direct qui existe entre lui et la mère et donc, par déduction, entre la mère et le frère du locuteur.

Dans ce segment, nous avons deux actions qui se suivent, d'abord celle de se mettre d'accord, ensuite, celle d'en parler à lui (le frère). Nous comprenons par là que c'est un objet duquel peuvent décider le locuteur et la mère pour ensuite en parler au frère.

De ce segment sont véhiculés des points de vue explicites qui n'engagent pas de garant particulier pour y aboutir.

La suite de l'énoncé « *on s'est dit qu'on lui ramènerait une deuxième femme* » explicite l'objet de décision du locuteur et de sa mère. Ce discours est partagé entre faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde ou pas.

Le verbe dire conjugué au passé est inclus dans la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume cette action ; en revanche, l'action de ramener une deuxième femme est conjuguée à un temps incertain et n'est donc pas assumée par le locuteur en tant qu'être du monde qui ne l'inclut pas dans sa réalité.

Nous comprenons à travers ce segment que la mère et la sœur du frère objet du discours ont le pouvoir de décision sur le fait de lui ramener une deuxième femme puisque celles-ci se sont d'abord mises d'accord, ensuite, lui en ont parlé.

A ce point de vue (celui de ramener une deuxième femme au frère) sont présentés en amont les arguments qui consistent en le fait de vouloir des garçons, de ne pas avoir de garçons, de n'avoir que des filles et d'être malheureux.

Avant donc d'arriver à ce point de vue, le locuteur en tant qu'être du monde a avancé plusieurs arguments qui le préparent.

A travers ces données, nous pouvons déduire les phrases implicites suivantes :

- *Une mère et une sœur peuvent décider du mariage d'un frère ;*
- *C'est la mère et la sœur d'un homme qui choisissent sa femme.*

La seconde phrase est déduite du verbe ramener utilisé dans le segment discursif pour désigner la deuxième femme qui est ici considérée comme un objet à choisir (pas par le mari) et à ramener.

- *La femme est traitée comme un objet à acheter.*

L'ensemble de ces phrases stéréotypiques peuvent être identifiés comme étant des stéréotypes primaires et des phrases stéréotypiques typifiantes à priori puisqu'il s'agit de représentations sociales auxquelles les garants socioculturels nous conduisent. Ce ne sont pas des points de vue individuels exprimés par le locuteur en tant qu'être du monde mais la voix d'un locuteur en tant que tel porte parole de la société qui dicte là des normes sociales propres à la communauté à laquelle appartient le locuteur en tant que tel.

La suite de l'énoncé est présentée comme suit : « *il peut la prendre en charge puisqu'il a une bonne situation, c'est son droit, non !* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant entièrement partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui en assume les actes et conjugue les actions au passé et au présent.

Le segment commence par un déictique pronom personnel « *il* » qui renvoie au frère du locuteur en tant qu'être du monde, suivi de la modalité déontique exprimée par le verbe pouvoir auquel est associé le fait de pouvoir prendre en charge la deuxième femme.

Au fait de prendre une deuxième femme est avancé un autre argument qui est celui d'avoir une bonne situation qui désigne, si l'on se réfère au contexte socioculturel de l'énoncé à la situation financière du frère du locuteur en tant qu'être du monde.

Nous y comprenons que pour avoir une deuxième femme, il faut avoir une bonne situation financière et en déduisons les stéréotypes suivants :

- *Pour avoir une deuxième femme, il faut avoir une bonne situation financière ;*
- *Celui qui n'a pas une bonne situation financière ne peut pas avoir de deuxième femme.*

Et comme c'est la seule condition évoquée par le locuteur en tant que tel pour accéder au fait d'avoir une deuxième femme, nous pouvons aussi déduire un autre stéréotype :

- *Avoir une bonne situation financière est la seule condition exigée pour avoir une deuxième femme.*

Ces stéréotypes, sont comme les précédents, des stéréotypes primaires véhiculés par la voix de la société qui endosse ici le rôle de locuteur en tant que tel sans existence matérielle dans le processus d'énonciation analysé.

« *C'est son droit, non !* » : l'indice monstratif de ce segment renvoie au fait d'avoir une deuxième femme lorsque l'homme a une bonne situation financière et qui est qualifié de « *droit* ». Toutefois, pour légitimer ce point de vue, le locuteur en tant qu'être du monde fait appel à la stratégie discursive interactionnelle qui est basée sur la fonction conative du langage telle que définie par Roman JACKOBSON de sorte à élaborer son discours pour faire réagir le récepteur. Le « *non* » de la fin accompagné de l'exclamation qui est la traduction de « *yak* » marque le fait que le discours soit marqué sur le co-énonciateur dont le locuteur en tant que tel attend l'approbation.

De là, nous pouvons déduire les stéréotypes suivants :

- *Epouser une deuxième femme pour un homme « riche » est un droit ;*
- *Epouser une deuxième femme pour un homme qui n'est pas riche n'est pas un droit.*

Le subjectivème axiologique mélioratif « *riche* » auquel nous faisons appel dans ces points de vue remplace l'expression « *a une bonne situation* » mais véhicule la même idée. Le choix est purement stylistique.

Ces points de vue représentent non seulement l'avis du locuteur en tant qu'être du monde et de sa mère mais aussi celui du co-énonciateur convié à donner son avis, ce procédé nous amène à comprendre qu'il s'agit là de stéréotypes primaires et non secondaires puisqu'ils sont portés par la voix d'un locuteur en tant qu'être du monde mais sont en réalité le point de vue d'un locuteur en tant que tel.

La suite de l'énoncé « *Mais cette fois-ci, on s'est dit qu'on allait lui ramener une jeune dont la maman a des hommes pour qu'elle soit comme elle.* » est présentée comme ne faisant pas partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui n'assume pas les actions présentées puisqu'elles sont futures et pas encore sûres.

Ce segment du discours débute par la stratégie discursive d'opposition véhiculée par « *mais* » qui indique qu'il y a deux éléments qui s'opposent et qui seront explicités dans la suite du discours.

L'opposition est suivie d'un déictique indice monstratif « *cette* » qui renvoie, à « *cette fois-ci* » et qui désigne, dans le contexte d'énonciation présent, le choix de la deuxième femme qui sera donc différent de celui de la première.

La première opposition explicite se démarque dans l'opposition du subjectivème axiologique « *jeune* » qui qualifie la deuxième femme à choisir avec le verbe péjoratif vieillir rattaché à la première femme.

Cependant, il est une autre opposition qui s'exprime dans ce segment ; « *cette fois-ci, nous allons lui ramener une femme dont la maman a des hommes pour qu'elle soit comme elle* ».

L'analogie établie entre la femme à choisir et sa mère consiste en le fait d'avoir des hommes et ce, en argument direct au fait de ramener une deuxième femme pour le frère du locuteur en tant qu'être du monde puisque celui-ci est malheureux du fait de ne pas avoir de garçons, de vouloir en avoir et du fait que sa première femme soit qualifiée de « *vieille* ».

Nous comprenons à travers ce segment que le locuteur en tant qu'être du monde veulent ramener une deuxième femme « jeune » pour le frère afin qu'il puisse avoir des garçons avec elle.

Indirectement, le locuteur en tant qu'être du monde véhicule le point de vue que la première femme du frère qui a 39ans ne peut pas avoir de garçons et pas d'enfants à cet âge là.

De là, nous déduisons les stéréotypes suivants :

- *A 39ans, une femme est trop vieille pour avoir d'enfants ;*
- *Pour avoir des enfants, une femme doit être jeune ;*
- *Avoir des garçons est un critère héréditaire qui se transmet de mère en fille.*

Les deux premières phrases peuvent être considérées comme des stéréotypes primaires puisqu'ils représentent des points de vue collectifs, des stéréotypes socioculturels propres à la société qui contient cet acte d'énonciation. Nous pouvons donc parler de locuteur en tant que tel énonciateur de ces points de vue.

En revanche, la dernière phrase peut être considérée comme un stéréotype secondaire puisqu'il ne reflète pas ou plus l'opinion de la société. Depuis la mondialisation et l'instruction obligatoire des enfants, l'idée reçue quant à l'origine du genre des enfants a été abolie pour être remplacée par des données scientifiques concrètes ; il reste tout de même des individus qui gardent des stéréotypes changés comme bases de données.

La suite de l'énoncé se présente comme suit : « *Le problème c'est que nous avons peur de la réaction de sa femme même si normalement, elle doit le soutenir et être heureuse pour lui puisque ce n'est pas haram.* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui en assume les actions conjuguées au présent et au passé.

Ce segment du discours présente une opposition entre ce dont le locuteur a peur et ce qui devrait être la norme. Cette stratégie discursive oppose des faits incertains à des faits souhaités. Cette opposition est véhiculée par la modalité déontique qui détermine ce qui doit être le cas.

Par « *sa femme* » le locuteur en tant qu'être du monde désigne la femme du frère et donc la première femme qui, d'après ce segment, n'est pas au courant du fait que le locuteur et sa mère veulent ramener une deuxième femme à son mari.

De là, nous comprenons que le fait de se remarier pour un homme regarde sa mère et sa sœur mais ne regarde pas sa première épouse qui bien que redoutée, « *doit* » le soutenir.

La modalité exprimée par le verbe devoir et par l'adverbe normalement indiquent le fait que la réaction voulue par la norme sociale est de soutenir son mari et d'être heureuse pour lui.

Si l'on considère le fait que le verbe soutenir et « *être* » heureux se disent d'objets du discours positifs ou mélioratifs, nous comprenons que pour le locuteur en tant qu'être du monde, avoir une deuxième femme est un acte positif et une chose « *bien* ».

Le segment qui complète celui-ci est un argument qui repose sur l'autorité religieuse « *puisque ce n'est pas haram* ». La stratégie associative déployée dans ce segment sert d'argument direct pour le fait de prendre une deuxième femme.

Si « *haram* » se dit de ce qui est, selon la religion musulmane, interdit, « *ce n'est pas haram* » est donc avancé pour appuyer et étayer l'argument précédent qui stipulait que c'était le droit du frère du locuteur en tant qu'être du monde d'avoir une deuxième femme.

Cet argument d'autorité nous permet de contextualiser la production de l'énoncé et de comprendre les stéréotypes précédents qui reposent donc sur le suivant :

- *Avoir une deuxième femme est autorisé par la religion musulmane.*

Il s'agit là d'un stéréotype primaire qui émane de garants socioreligieux et qui nous permet de comprendre les représentations exprimées plus haut dans l'énoncé au sujet de cet objet du discours.

La suite de l'énoncé se présente comme suit : « *De toutes les façons, la fille est destinée à son mari et le fils à ses parents* », l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume les points de vue présentés à travers l'usage du présent de l'indicatif.

Le segment est introduit par l'expression « *de toutes les façons* » qui renvoie au fait que ce qui va suivre est une conclusion à ce qui précède. Cette conclusion peut aussi être à valeur argumentative puisqu'elle peut s'ajouter aux éléments précédents pour justifier des points de vue exprimés précédemment.

Ainsi, les phrases implicites véhiculées par ce segment sont les suivantes :

- *La fille est destinée à son mari ;*
- *La fille ne reste pas chez ses parents ;*
- *La fille est la propriété de son mari ;*
- *Le garçon est destiné à ses parents ;*
- *Le garçon reste chez ses parents ;*
- *Le garçon est la propriété de ses parents.*

Ces phrases stéréotypiques typifiantes à priori reposent sur des représentations socioculturelles qui justifient d'ailleurs la présence de la stratégie discursive associative/culturelle au service de l'argumentation dans ce point de vue.

Ainsi, ces stéréotypes justifient les segments discursifs précédents dans lesquels le frère du locuteur en tant qu'être du monde désigne le locuteur qui n'a pas de garçons de « *pauvre* » (malheureux) mais aussi le discours dans lequel l'objet est de prendre une deuxième femme pour phrases stéréotypiques reposent aussi sur la voix d'un locuteur en tant que tel, un locuteur autre que l'origine de l'acte d'énonciation et qui présente tous ces points de vue comme des données partagées par tous les membres de la communauté à laquelle appartient le locuteur en tant qu'être du monde.

Le frère du locuteur en tant qu'être du monde est donc désignée par ce dernier de *pauvre* parce qu'il n'a que des filles et que les filles sont la propriété de leurs futurs maris tandis que s'il avait des garçons, ils seraient sa propriété à vie.

A partir de là, nous pouvons encore déduire un autre stéréotype :

- *Les enfants sont la propriété de leurs familles.*

Ce point de vue est un stéréotype primaire qui repose sur des données socioculturelles selon lesquelles, en société algérienne, l'enfant est considéré comme un objet à posséder, tant par sa famille que par sa belle famille.

Là encore, nous ne retrouvons pas de présence matérielle de l'énonciateur de ce point de vue, ce qui nous amène à affirmer la présence d'un locuteur en tant que tel dans ce segment.

La suite de l'énoncé est : « *même si elle est en colère maintenant, elle finira par se remettre sur le droit chemin.* » ; l'objet de ce discours est présenté comme ne faisant pas partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde puisque les actions sont conjuguées à des temps incertains, le locuteur ne les assume donc pas.

Le déictique pronom personnel « *elle* » présenté dans ce segment renvoie à la femme du frère du locuteur en tant qu'être du monde à laquelle est associé un axiologique affectif qui est « *la colère* ».

La colère est une affection négative qui est rattachée à la femme du frère du locuteur face au fait que celui-ci se remarie et aie une deuxième femme. Cependant, cette affection est désignée de temporaire puisqu'elle est suivie par l'expression « *elle finira par* », la colère est donc reconnue ici comme passagère puisque « *elle* » se remettra sur le « *droit chemin* ».

Le subjectivème axiologique mélioratif « *droit* » qualifie le chemin que prendra la femme quand elle finira d'être en colère et qui renvoie au fait de soutenir son mari et d'être heureuse pour lui.

Ceci nous conduit vers les stéréotypes suivants :

- *Approuver le remariage de son époux et le soutenir est le droit chemin ;*
- *Ne pas soutenir son mari lorsqu'il se remarie n'est pas le droit chemin.*

Ces phrases reposant sur la voix off d'un locuteur en tant que tel sont basés sur un point de vue exprimé dans un segment précédent qui stipule que la religion autorise un homme à prendre une deuxième femme.

Suivre ce que dicte la religion est donc, selon le locuteur en tant qu'être du monde qui s'assimile à la voix d'un locuteur en tant que tel « le droit chemin ». Nous pouvons traduire cela en d'autres phrases stéréotypiques:

- *Suivre la religion musulmane est le droit chemin ;*
- *Ne pas suivre la religion musulmane n'est pas le droit chemin.*

Ces deux stéréotypes primaires font appel à un garant socioculturel qui nous permet de les comprendre à travers des segments discursifs dans le sens de surface ne laisse paraître ces données que si nous passons par les diverses et multiples significations profondes.

Conclusion

L'énoncé que nous venons d'analyser est construit à travers plusieurs énonciateurs, tant implicites qu'explicites qui présentent des points des vue, pour la plupart, stéréotypes primaire qui reposent sur des données socioculturelles et religieuses.

Ainsi, les points de vue exprimés dans cet énoncé servent d'arguments les uns et aux autres et répondent ainsi au principe de la valeur primaire d'un énoncé dans la théorie des stéréotypes qui est une valeur argumentative.

Publication 04

Les filles, ana wellah je ne comprends pas hadouk lli y9olo ana lazem rajli liya wa7di, Cheftou l'égoïsme, rana ga3 7abbin netzewjou w 7abbin njibou drari yesatrona fi kberna, ma fhemtch ana za3ma ysalliw w ykhafou rabbi masi 3asyinou, fi 7aja wahdokhra ga3 te3arfou rabbi w wech 9al mais fi hadi jaybinha ma rakoumch fahmin.

Hiya mellakher, l3anisat, machi 3ib yeddik rajel deuxième wella 3^{ème}, machi rabbi khellak w lalla moulati lli 3andha zhar tar9od 3lih bach wa7da ma teddi mektoubha.

Traduction de la publication

Les filles, wellah je ne comprends pas celles qui veulent un homme pour elles toutes seules.

Vous voyez l'égoïsme, nous voulons toutes nous marier et avoir des enfants pour s'occuper de nous quand on vieillira, je ne comprends pas, soit disant elles font la prière et craignent Dieu mais en même temps elles trahissent sa voie, vous savez ce que Dieu a dit dans tous les autres sujets mais quand il s'agit de ça, vous faites mine de ne rien comprendre.

Bref, les filles célibataires, ce n'est pas honteux d'être la deuxième ou troisième femme d'un homme, si Dieu t'y a autorisé, ce n'est pas lalla moulati qui a de la chance qui va le garder pour elle seule et empêcher que les autres aient leur « mektoub ».

Introduction

L'énoncé à analyser présente le discours d'un locuteur qui s'adresse à un co-énonciateur défini dès le départ au sujet d'un objet précis qui est celui de la polygamie.

Le locuteur en tant qu'être du monde femme s'adresse à des femmes aussi pour les inciter à encourager la pratique de la polygamie et ce en avançant des arguments socioculturels et religieux afin d'étayer son discours.

La polygamie est présentée dans cet énoncé comme un objet positif par la femme elle-même et nous donne à voir des points différents de la représentation que nous nous faisons du sujet.

Nous retrouvons aussi dans cet énoncé des expressions que nous n'avons pas traduites par souci de fidélité à l'énoncé d'origine bien que nous ayons conscience que la traduction est en soit, une trahison potentielle et probable de l'objet initial du discours.

Le premier segment de cet énoncé est le suivant : «*Les filles, wellah je ne comprends pas celles qui veulent un homme pour elles toutes seules.* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume ce discours puisque les actions en sont présentées au présent.

L'énoncé est introduit par l'expression «*les filles* » qui joue le rôle de fonction phatique du langage pour établir le contact d'une part entre énonciateur et énonciataire mais aussi pour cibler et préciser l'identité de ce co-énonciateur auquel s'adresse ce discours.

Après cette expression que nous pouvons qualifier de séquence d'ouverture et qui est récurrente dans beaucoup d'énoncés, nous retrouvons «*wellah* » qui est une expression en langue arabe que nous n'avons pas traduite puisqu'il s'agit de l'action de jurer et prêter serment quant à la crédibilité de ce à quoi elle réfère. Ainsi, en utilisant cette expression, le locuteur en tant que tel fait appel à la stratégie discursive de crédibilité puisqu'il garantit la véracité des actions à venir.

Ensuite, la négation est associée au verbe comprendre pour exprimer l'incompréhension devant laquelle est le locuteur en tant qu'être du monde face à «*celles qui veulent un homme pour elles toutes seules* ». Le déictiques pronom personnel «*celles* » renvoie aux femmes.

La modalité déontique exprimée par le verbe vouloir est donc ici présentée comme portant une valeur négative puisqu'elle est comprise par le locuteur en tant que tel.

A partir de ce segment, nous pouvons déduire les phrases suivantes :

- *Il est incompréhensible qu'une femme veuille être la seule femme de son homme ;*
- *Il est incompréhensible pour une femme qu'une autre femme veuille avoir un homme pour elle seule ;*
- *Il est compréhensible qu'une femme veuille partager son homme ;*
- *Il est compréhensible qu'une femme accepte que son homme ait d'autres femmes.*

Ces phrases stéréotypiques nous donnent à voir une représentation individuelle de l'objet du discours, d'un côté mais ceci pourrait être aussi conduit par des garants socioreligieux (ce qui explicité dans la suite de l'énoncé) et devenir des stéréotypes primaires.

Nous pouvons donc dire que ces points de vue ne représentent pas que la voix «*on* » du locuteur en tant qu'être du monde mais qu'ils pourraient être des énoncés produits dans

d'autres situations du discours par d'autres énonciateurs, locuteurs en tant que tel. Nous pourrions, de ce fait, classer les trois premières phrases dans la catégorie des stéréotypes secondaire et la dernière dans celle des stéréotypes primaires.

La suite de l'énoncé est la suivante : « *Vous voyez l'égoïsme, nous voulons toutes nous marier et avoir des enfants pour s'occuper de nous quand on vieillira* ».

L'objet de ce discours est présenté, dans sa première partie comme faisant partie de la réalité du locuteur qui assume les actions conjuguées au présent, quant à la deuxième partie dont les actions sont au futur, elle ne fait pas partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui ne peut assumer des actions pas encore déroulées.

Le segment est introduit par le déictique pronom personnel « *vous* » qui renvoie au co-énonciateur, aux filles qui sont ici récepteur direct du discours.

En s'adressant ainsi au co-énonciateur de manière explicite et en l'invitant à prendre part à la réflexion, le locuteur en tant qu'être du monde fait appel à la stratégie discursive de captation qui signifie le fait d'amener le co-énonciateur dans sa propre pensée à lui afin de justifier ses positions.

L'objet du discours dans ce segment discursif est l'égoïsme, ce subjectivisme axiologique péjoratif renvoie au fait qu'une femme veuille d'un homme pour elle seule. Ceci est un jugement personnel condamnant le fait qu'une femme ne veuille pas partager son mari avec d'autres femmes que le locuteur en tant que tel incite le récepteur à partager.

La phrase stéréotypique qui s'en dégage est :

- *Une femme qui veut un mari pour elle seule est égoïste.*

Cette phrase qui peut être considérée comme un stéréotype secondaire est justifié et argumenté par la suite de l'énoncé.

Ainsi, le segment « *nous voulons toutes nous marier et avoir des enfants pour s'occuper de nous quand on vieillira* » sert d'argument direct au point de vue précédent.

Le déictique pronom personnel « *nous* » renvoie ici au locuteur en tant que tel et à toutes les femmes qu'il inclut à sa catégorie et qui sont les femmes voulant se marier.

A la modalité déontique exprimée par le verbe vouloir associée à nous, sont rattachées deux actions, d'abord, celle de se marier puis celle d'avoir des enfants.

Seulement, le fait de vouloir avoir des enfants est justifié par un argument qui le suit directement et qui est véhiculé par « pour ». L'argument est de « *s'occuper de nous quand on vieillira* ». Nous comprenons donc que la raison pour laquelle « nous » veut se marier et avoir des enfants c'est d'avoir quelqu'un pour s'occuper de « nous » quand on vieillira.

Nous déduisons donc les phrases stéréotypiques suivantes :

- *Toutes les femmes veulent se marier ;*
- *Toutes les femmes veulent avoir des enfants ;*
- *Nous nous marions pour avoir des enfants ;*
- *Nous avons des enfants pour qu'ils s'occupent de nous quand nous serons vieux ;*
- *Lorsque nous vieillissons, ce sont les enfants qui s'occupent de nous.*

Ces phrases peuvent être considérés comme des stéréotypes primaires, des phrases stéréotypiques typifiantes à priori puisqu'il s'agit de représentations sociales et non de points de vue individuels quant à l'objet du discours qui est ici le mariage et les enfants.

La suite de l'énoncé est présentée comme suit : « *je ne comprends pas, soit disant elles font la prière et craignent Dieu mais en même temps elles trahissent sa voie* ».

L'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui en assume les actions en les mettant au présent de l'indicatif et qui marque explicitement sa présence avec le déictique pronom personnel « je » suivi du verbe comprendre à la forme négative.

Ensuite, il y a plusieurs actions qui se suivent, d'abord, faire la prière et craindre Dieu qui sont mises du même côté, ensuite, trahir la voie de Dieu de l'autre. Ces deux parties sont présentées comme se basant sur la stratégie discursive d'opposition puisque dans ce segment du discours, ces deux types d'actions sont présentées comme contradictoires.

D'abord, le mot « *za3ma* » que nous avons traduit par « *soit disant* » renvoie au fait qu'il y ait une action exprimée mais qui n'est pas assimilée par le locuteur en tant qu'être du monde ; cette action est le fait de faire la prière et de craindre Dieu qui sont annulées dans ce segment par le contre argument de « *trahir la voie de Dieu* ». Seulement, dans ce contexte, trahir la voie de Dieu désigne le fait d'interdire à son mari de prendre une deuxième, troisième

ou quatrième femme alors que ceci est autorisé par Dieu (dans le contexte de la religion musulmane).

Nous précisons que le déictique pronom personnel « *elle* » renvoie aux femmes qui veulent des hommes pour elles toutes seules.

Nous pouvons donc déduire les phrases suivantes :

- *Nous ne pouvons pas être musulman et refuser la polygamie ;*
- *Refuser la polygamie c'est trahir la voie de Dieu ;*
- *Nous ne sommes musulmans que si nous appliquons les ordres de Dieu, entre autres, accepter la polygamie.*

Ces phrases basées sur des données religieuses renvoient aux représentations que se font certains membres de la communauté musulmane de la polygamie qui, selon eux, est une façon de pratiquer l'Islam tel qu'il a été dictée par Dieu. Nous pouvons donc classer ces points de vue dans la catégorie des stéréotypes primaires qui renvoient à des voix autres que celle du locuteur en tant qu'être du monde et qui sont les voix de la religion et des sociétés qui l'adoptent.

Ainsi, ces points de vue et le discours qui les véhicule servent d'argument pour justifier l'action de ne pas comprendre du locuteur en tant qu'être du monde.

La suite de l'énoncé est « *vous savez ce que Dieu a dit dans tous les autres sujets mais quand il s'agit de ça, vous faites mine de ne rien comprendre* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume les actions exprimées au présent.

Le segment est introduit par le déictique pronom personnel « *vous* » qui renvoie dans ce cas aux femmes qui veulent avoir des hommes pour elle seules, autrement dit, les femmes qui refusent la polygamie.

Le déictique est suivi d'une modalité épistémique exprimée par le verbe « *savoir* » rattaché à vous (aux femmes refusant la polygamie).

Ce segment contient une stratégie discursive d'opposition qui affronte deux idées points de vue : savoir ce que Dieu a dit dans tous les autres sujets Vs ne pas savoir et comprendre ce que Dieu a dit à « *ce* » sujet.

Le déictique indice de monstration « *ce* » dans ce cas renvoie au sujet de la polygamie qui est objet de ce discours.

L'ensemble de ce segment fait appel à la stratégie discursive associative/culturelle puisque l'argument avancé tant dans ce segment que dans le précédent repose sur des données relatives à la religion.

Seulement, pour exprimer le point de vue relatif au fait de ne pas comprendre ce que Dieu a dit à ce sujet, une expression est utilisée pour exprimer la non crédibilité du point de vue.

Autrement dit, le locuteur en tant qu'être du monde ne croit pas au fait que « *vous* » ne comprenne pas ce que Dieu a dit au sujet de la polygamie. C'est ici la stratégie discursive de crédibilité qui est déployée pour exprimer le point de vue du locuteur en tant qu'être du monde.

De là, nous pouvons déduire les phrases suivantes :

- *Les femmes qui refusent la polygamie font semblant de ne pas comprendre ce que Dieu a dit ;*
- *Les femmes qui refusent la polygamie font semblant de ne pas comprendre la religion.*

Néanmoins, ces phrases stéréotypiques sont l'avis personnel du locuteur en tant que tel qui prend position quant à l'objet du discours et qui présente ces stéréotypes secondaires, phrases stéréotypiques typifiantes locales.

La suite de l'énoncé est : « *Bref, les filles célibataires, ce n'est pas honteux d'être la deuxième ou troisième femme d'un homme* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui assume les actes avancés puisqu'ils sont conjugués au présent.

La séquence qui introduit ce segment discursif est « *bref* », elle renvoie au fait que ce qui va suivre sera la conclusion de ce qui a précédé. Après cette expression, le locuteur en tant que tel nomme son récepteur et co-énonciateur en réduisant le co-énonciateur initial qui était les filles à une catégorie précise qui est les filles célibataires.

Nous retrouvons ensuite un déictique indice de monstration « *ce* » qui renvoie aux actions qui vont suivre.

Cet indice de monstration est suivi d'un subjectivème axiologique péjoratif qui est présenté sous forme négative pour désigner le fait d'être la deuxième, la troisième ou la quatrième femme d'un homme.

La négation « *ne pas* » dans ce cas vient annuler l'aspect péjoratif qui peut être assigné à la polygamie dans la société dans laquelle se produit l'énonciation.

Quant au fait d'énumérer « *deuxième, troisième ou quatrième* » femme, c'est une stratégie discursive quantitative qui est ici appelée pour argumenter le point de vue « *ce n'est pas une honte de ne pas être la seule épouse d'un homme* ». Cette stratégie quantitative repose, elle aussi sur des données tirées de la religion qui sert ici d'appui indirect pour servir et justifier le point de vue du locuteur en tant que tel.

De là, nous pouvons comprendre les phrases suivantes :

- *Il n'est pas honteux d'épouser un homme qui est déjà marié ;*
- *Il n'est pas honteux d'être la deuxième femme d'un homme ;*
- *Il n'est pas honteux d'être la troisième femme d'un homme ;*
- *Il n'est pas honteux d'être la quatrième femme d'un homme.*

Ces phrases stéréotypiques , puisqu'elles reposent sur un appui religieux et qu'elles émanent de la religion musulmane qui autorise un homme à épouser quatre femmes sont donc des stéréotypes primaires, des phrases stéréotypiques typifiantes à priori et non des positions individuelles.

Ces stéréotypes sont donc véhiculés par un énonciateur implicite et non identifié, locuteur en tant que tel puisqu'il ne connaît pas d'existence matérielle et qu'il reste inconnu bien qu'il repose sur les voix off de la société et de la religion.

La suite de l'énoncé est « *si Dieu t'y a autorisé, ce n'est pas lalla moulati qui a de la chance qui va le garder pour elle seule et empêcher que les autres aient leur « mektoub »* » ; l'objet de ce discours est présenté comme faisant partie de la réalité du locuteur en tant qu'être du monde qui en assume les actions puisque les verbes sont présentés au passé et au présent.

Ce segment discursif comporte une analogie, une comparaison qui est faite entre ce que Dieu a dit et ce que « *lalla moulati* » fait.

Il est noter que nous n'avons pas traduit les deux expressions « *lalla moulati* » et « *mektoub* » par souci de fidélité à leurs charges sémantiques respectives et parce que, selon nous, il n'y a pas d'équivalent en français à « *lalla moulati* » et le mot destin, dans ce contexte précis, ne serait pas le synonyme de « *mektoub* » ; Jean-Claude ANSCOMBRE, à ce sujet, disait que derrière les mots ne se cachaient pas des mots mais un ensemble ouvert de phrases dont la signification élabore le sens de surface ; d'où l'impossibilité de traduire certains mots et certaines expressions.

Le segment « *si Dieu t'y a autorisée* » n'est pas présenté ici au conditionnel mais plutôt comme un argument d'autorité et comme une stratégie discursive de crédibilité qui sert à défendre et confirmer les points de vue du locuteur en tant que tel en les reposant sur des données tirées de la religion musulmane considérée comme sacrée et donc le discours est reconnu comme « *intouchable* » et donc, forcément correct et vrai.

« *Ce n'est pas lalla moulati qui a de la chance qui va le garder pour elle seule et empêcher que les autres aient leur mektoub* ». La dernière action de ce segment du discours est la seule à ne pas être assumée par le locuteur en tant qu'être du monde et à ne pas faire partie de sa réalité puisque ce sont des actions qu'il n'admet pas et qu'il ne cautionne pas, qui s'opposent à ses points de vue.

L'indice de monstration « *ce* » renvoie à l'expression « *lalla moulati* » et qui désigne à son tour la femme qui refuse que son mari ait d'autres épouses. En utilisant cette expression, le locuteur en tant qu'être du monde fait recours à l'ironie qui peut être considérée dans ce cas comme une stratégie discursive puisqu'elle constitue à elle seule, un argument qui justifie les points de vue suivants.

Initialement, l'expression « *lalla moulati* » est utilisée pour nommer, interpeler ou désigner les femmes respectées, nobles ou bourgeoises, les femmes qui ont du pouvoir ou, si l'on remet l'expression dans le contexte de son usage, les femmes qui ont de la chance.

Le locuteur en tant qu'être du monde utilise donc l'expression « *lalla moulati* » pour désigner les femmes mariées et pour exprimer implicitement le fait qu'elles soient chanceuses.

De là, nous pouvons déjà tirer les phrases suivantes :

- *Se marier est une chance pour la femme ;*
- *La femme mariée est plus chanceuse que la femme célibataire.*

Ces points de vue peuvent être considérés comme des stéréotypes secondaires puisqu'ils expriment la représentation personnelle du locuteur en tant qu'être du monde.

L'opposition est donc établie entre ce que Dieu a dit et ce que la femme mariée fait. Autrement dit, entre l'autorisation de Dieu à prendre quatre femmes à la femme mariée qui refuse que son mari prenne d'autres femmes.

Cette stratégie d'opposition connaît donc une valeur argumentative puisqu'elle permet de justifier le point de vue du locuteur en tant que tel et qui est :

- *Une femme n'a pas le droit de refuser que son mari prenne d'autres femmes et ce, parce que Dieu l'y a autorisé.*

Ce point de vue est l'expression indirecte de la représentation sociale quant à l'objet du discours reposée sur les normes sociales et les lois de la religion musulmane. Il s'agit donc d'un stéréotype primaire véhiculé par un locuteur en tant que tel.

Dans le segment « *empêcher que les autres aient leur mektoub* », « *les autres* » prend la valeur d'un déictique puisque sa valeur intrinsèque dépend du contexte et de la situation d'énonciation ; toutefois, il renvoie aux femmes célibataires qui, selon le locuteur en tant qu'être du monde, elles aussi, ont le droit de prendre leur « *mektoub* ».

Le signe « *mektoub* » aussi dont la traduction littérale est « destin » renvoie au sens de « *mari* » puisqu'en société cible, le mari ou l'épouse d'un homme sont désignés de « *mektoub* » ; il est dit d'ailleurs, « *c'est lui son mektoub ou c'est elle mon mektoub* » pour dire, c'est lui qui lui est destiné ou c'est elle qui m'est destinée.

Le même segment peut donc être dit comme suit : « *si Dieu t'y a autorisée, ce n'est pas la femme mariée qui a de la chance qui va garder son mari pour elle seule et empêcher que les femmes célibataires aient des maris* ».

Nous remarquons que le déictique pronom personnel « *le* » dans l'expression « *le garder pour elle seule* » désigne l'homme ou le mari par lequel nous l'avons remplacé. Encore une fois, l'homme est considéré comme un objet à avoir ou à posséder, à garder pour soi ou à permettre aux autres d'y prendre part.

De là, nous pouvons conclure les phrases suivantes :

- *L'homme est un objet à posséder ;*

- *L'homme est un objet à avoir mais à partager.*

Ces phrases peuvent être classées dans la catégorie des stéréotypes secondaires puisqu'il repose sur la représentation individuelle et subjective que se fait le locuteur en tant que tel de l'objet du discours.

Conclusion

L'énoncé analysé a été produit par un locuteur en tant qu'être du monde qui assume la majeure partie de son discours et qui traite le sujet de la polygamie et de la position de la femme face à cela dans le contexte de la société algérienne.

Les points de vue exprimés reposent, pour la plupart sur des bases socioreligieuses et expriment ainsi, à travers la voix d'un locuteur femme, les points de vue de la société et de la religion quant à l'objet du discours.

Les énoncés analysés nous permettent d'accéder aux points de vue et aux phrases stéréotypiques relatives aux violences physiques faites aux femmes d'un côté et à la polygamie de l'autre.

Si nous avons joint ces deux objets du discours dans un même chapitre, c'est, d'abord, parce qu'ils ne conviennent pas aux sujets principaux des deux parties précédentes et parce que, à tous les deux, nous supposons des représentations similaires.

Nous sommes, en effet, arrivés à ces pronostics de départ puisque aucun de ces deux phénomènes n'est condamné dans le discours des locuteurs femmes qui en acceptent les conditions et le contrat social dicté par des origines de nature religieuse.

Nous tenons simplement à rappeler que dans ce chapitre, il n'a pas été question de violence physique mais de stéréotypes et représentations construits sur cet objet du discours et que le but de notre analyse ne fut pas d'analyser les comportements physiques (violences) ou les habitus socioreligieux (polygamie) mais plutôt d'analyser les discours engendrés par ces objets du discours, les stéréotypes qui se rattachent à eux et les comportements langagiers des femmes algériennes autour de ces pratiques.

La violence verbale, même sil elle n'est pas apparente en surface, réside dans les phrases stéréotypiques qui découlent des énoncés analysés et qui rendent compte des positions et conditions des femmes en société cible.

« Les mots et le langage sont importants, car comme support de notre communication, symboliquement, ils véhiculent nos représentations sans nous obliger à questionner les vérités, les réalités qu'elles énoncent. »(Françoise VOUILLOT, 2002 :29)

Chapitre 06

Résultats obtenus et lecture analytique

Le présent chapitre aura pour objectif de regrouper l'ensemble des phrases stéréotypiques auxquelles nous avons abouti après nos diverses analyses, après quoi, nous allons les scinder en deux catégories principales, à savoir, phrases stéréotypiques typifiantes locales et phrases stéréotypiques typifiantes à priori.

L'objectif de cette catégorisation est de savoir lequel de ces deux types de phrases typifiantes constitue et influence le plus sur le discours des locuteurs, d'une part, mais aussi à connaître la composante principale de la violence verbale à l'égard de la femme sur les deux pages Facebook qui représentent notre banque de données. Par ailleurs, cette distinction nous permettra aussi de définir le statut explicite ou latent de la violence verbale dont nous supposons l'existence dès les prémices de notre recherche.

Ensuite, nous rassemblerons la totalité des stratégies discursives déployées par les locuteurs des discours analysés, du moins, celles que nous avons pu identifier afin d'en connaître la nature et de jauger tant leur importance dans la construction de la valeur argumentative de l'énoncé que la fréquence de chacune des stratégies et son apport dans le processus de violence verbale qui se manifeste dans les discours analysés.

Ceci n'est que la première partie du chapitre. La seconde partie consistera en le fait de reconstituer les stéréotypes qui se manifestent de manière directe ou indirecte dans les énoncés des locuteurs de notre corpus et ce, en établissant des nomenclatures de phrases stéréotypiques relatives aux mêmes objets du discours et de les traduire en textes explicites rendant compte des différents stéréotypes relevés.

1- Résultats et commentaires de l'analyse

Après analyse détaillée de notre corpus, nous avons pu relever, de chaque énoncé, un ensemble de phrases stéréotypiques exprimées implicitement ou explicitement.

Cependant, comme nous avons posé dès le départ, les questions directrices de notre travail portant sur la nature des stéréotypes et des phrases stéréotypiques qui allaient découler de notre analyse, il convient donc de scinder l'ensemble des phrases recueillies en deux catégories afin de pouvoir répondre à la problématique de départ.

Pour ce faire, nous allons dresser un tableau dans lequel nous séparons phrases stéréotypiques typifiantes locales (stéréotypes secondaires) et phrases stéréotypiques typifiantes à priori (stéréotypes primaires) afin de voir lequel de ces deux types est le plus mobilisé dans le discours des locuteurs femmes et de comprendre l'impact de celles-ci sur l'expression de la violence verbale (implicite ou explicite) véhiculée et exprimée dans les énoncés analysés.

1-1- Stéréotypes primaires et secondaires recensés**Stéréotypes primaires recensés dans l'analyse**

1. P. Quand un homme veut se marier, il demande à ses proches de lui trouver une femme.
2. P. Les femmes sont proposées au mariage et donc traitées comme des objets commercialisés.
3. P. Le mariage est un acte de vente et non une union entre des personnes qui désirent être ensemble.
4. P. La femme idéale pour un homme est celle qui a le même âge que lui ou quelques années de moins.
5. P. Pour un homme, une femme de 37ans est vieille.
6. P. Une femme célibataire à 37ans est « bayra », donc une femme qui n'a pas de prétendants.
7. P. La priorité pour un homme chez une femme est le fait qu'elle soit jeune.
8. P. Le niveau d'instruction et le statut social ne mettent pas en valeur une femme si elle dépasse l'âge « normal » du mariage.
9. P. Il existe une limite d'âge pour le mariage pour la femme mais pas pour l'homme.
10. P. Le mariage n'est pas une affaire personnelle et individuelle mais une affaire familiale.
11. P. Le mariage n'allie pas seulement deux êtres mais également deux familles.
12. P. On propose de la marchandise à des acheteurs potentiels.
13. P. On propose un produit au marché de la vente.
14. P. Proposer un nouveau projet.
15. P. Proposer un arrangement.
16. P. La perfection n'existe pas.
17. P. Personne n'est parfait
18. P. Tu as raté le train.
19. P. Vieille fille.
20. P. Une femme battue est une femme qui souffre.
21. P. On ne tabasse pas une femme.
22. P. On ne tabasse pas la maman de ses enfants.
23. P. On ne bat pas une personne qui partage notre vie.

24. P. On ne bat pas une femme instruite.
25. P. On ne bat pas une femme active et autonome.
26. P. On ne bat pas une personne que nous aimons.
27. P. On ne doit pas révéler aux autres les violences conjugales que l'on subit.
28. P. On ne dénonce pas le père de ses enfants quelque soit l'erreur qu'il a commise.
29. P. Le fait de battre sa femme est une erreur.
30. P. Le fait de battre la mère de ses enfants est un acte illicite
31. P. Ne pas savoir cuisiner est un problème pour la femme.
32. P. Ne pas savoir quoi cuisiner aux invités chez sa belle-mère est un danger pour une femme mariée depuis peu.
33. P. Il faut sauver une femme du danger de ne pas savoir quoi cuisiner aux invités de sa belle-mère.
34. P. Savoir cuisiner c'est savoir tout faire.
35. P. Ne pas savoir cuisiner c'est ne savoir rien faire.
36. P. Une femme qui ne cuisine pas est jugée.
37. P. La femme a peur de ne pas savoir cuisiner.
38. P. Ne pas savoir cuisiner est un fait grave.
39. P. Ne pas savoir cuisiner est une honte
40. P. Savoir cuisiner est une affaire familiale et non individuelle.
41. P. Savoir cuisiner est une question d'honneur de la famille.
42. P. Pour honorer son mari, une femme doit savoir cuisiner
43. P. Une femme ne doit pas nommer son conjoint devant les autres.
44. P. Une femme vieillit avant l'homme.
45. P. Un homme jeune ne convient pas à une femme jeune.
46. P. A une femme jeune, un homme plus âgé convient mieux.
47. P. L'écart d'âge entre une femme et son conjoint doit être grand.
48. P. A un certain âge, la femme ne paraîtra plus jeune alors que l'homme si.
49. P. L'homme ne vieillit pas.
50. P. La femme vieillit.
51. P. L'homme ne vieillit pas quelque soit son âge.
52. P. La femme vieillit à un certain âge
53. P. Une femme de 25ans doit épouser un homme d'en moins 40ans.
54. P. Un homme de 36 ans est jeune.

55. P. Une femme de 30ans est vieille.
56. P. Un homme jeune peut se remarier si sa femme est vieille.
57. P. Un homme de 36ans peut se remarier si sa femme est vieille.
58. P. Un homme jeune ne convient pas à une femme jeune.
59. P. Un homme doit dépasser sa femme d'en moins 15ans.
60. P. Une femme assez âgée et pas mariée est une femme malheureuse.
61. P. Une femme assez âgée et pas mariée est écartée.
62. P. Une femme assez âgée attend longtemps qu'on de mande sa main.
63. P. Une femme qui attend qu'on demande sa main est une femme malheureuse.
64. P. Une femme que l'on demande au mariage est une femme délivrée
65. P. Se marier est une délivrance.
66. P. Se marier avec un homme qui a de l'argent est une délivrance.
67. P. Une femme qui tarde à se marier est malheureuse même si elle a un bon poste de travail.
68. P. Une femme qui tarde à se marier est malheureuse même si elle est instruite.
69. P. Un homme qui a de l'argent a le droit d'exiger de sa femme d'arrêter de travailler.
70. P. Une femme doit quitter son poste de travail si son mari a de l'argent
71. P. Pour se marier un homme doit absolument avoir un travail.
72. P. Avoir un travail est une condition pour l'homme pour pouvoir se marier.
73. P. Avoir un travail n'est pas une condition pour la femme pour pouvoir se marier
74. P. On n'épouse pas un homme qui n'a pas une bonne situation financière
75. P. Pour se marier, un homme doit avoir un emploi ;
76. P. Pour se marier, un homme doit avoir un emploi même s'il n'est pas stable ;
77. P. Un homme peut se marier même s'il n'a pas une bonne situation financière s'il a quand-même un emploi.
78. P. Selon la femme, la femme en société algérienne ne devrait pas assumer les frais de son foyer.
79. P. En société algérienne, seul l'homme doit assumer les frais de son foyer.
80. P. La femme en société algérienne ne devrait pas assumer les frais de son foyer même lorsque l'homme ne travaille pas.
81. P. En société algérienne, la femme ne devrait pas assumer les frais de son foyer même lorsqu'elle est la seule qui travaille.
82. P. En société algérienne, la femme ne devrait pas assumer les frais de son foyer même

de façon temporaire.

83. P. S'installer sur la terrasse d'une cafétéria est un comportement d'homme.
84. P. Seuls les hommes peuvent consommer du café dans des gobelets jetables pouvant être emportés à l'extérieur des établissements.
85. P. Star énergie est une boisson pour homme.
86. P. Les boissons énergisantes sont consacrées aux hommes.
87. P. En s'installant sur la terrasse d'une cafétéria, les femmes se comportent comme des hommes.
88. P. En sirotant du café dans des gobelets jetables, les femmes se comportent comme les hommes.
89. P. En consommant des boissons énergisantes, les femmes se comportent comme les hommes.
90. P. Les femmes ne devraient pas se comporter comme les hommes.
91. P. Avant, les filles n'allaient pas dans des terrasses de cafétéria ;
92. P. Avant les filles ne buvaient pas de café dans des gobelets jetables ;
93. P. Avant, les filles prenaient pas de boisson énergisantes ;
94. P. Avant, les filles n'adoptaient pas de comportements d'hommes
95. P. Faire le ménage est une tâche de femme ;
96. P. Cuisiner est une tâche de femme ;
97. P. Les hommes ne font pas le ménage ;
98. P. Les hommes ne cuisinent pas
99. P. Une femme ne vend pas ses bijoux en or.
- 100.P. Une femme qui vend ses bijoux en or n'est pas comme les autres.
- 101.P. Vendre ses bijoux en or est un sacrifice.
- 102.P. Vendre ses bijoux en or est un acte courageux pour une femme
- 103.P. Pendant le mois de ramadan, les gens mangent beaucoup
- 104.P. Pendant le mois de ramdan, les filles cuisinent.
- 105.P. Pour être respectable, il faut porter le voile ;
- 106.P. Porter des tenues respectables est une bonne chose ;
- 107.P. Celle qui ne porte pas le voile devrait suivre la voie de Dieu et le porter
- 108.P. Porter le voile est le droit chemin ;
- 109.P. Ne pas porter le voile est le mauvais chemin ;
- 110.P. Etre respectable ne suffit pas pour être sur le droit chemin, il faut porter le voile ;

- 111.P. Seul Dieu peut nous guider vers le droit chemin.
- 112.P. Pour être respectable, une fille ne doit pas aller dans la forêt ;
- 113.P. Pour être respectable, une fille doit rester cuisiner ;
- 114.P. Toutes les filles restent chez elles pour cuisiner
- 115.P. Une fille respectable est celle qui porte le voile ;
- 116.P. Une fille respectable est celle qui ne va pas en forêt en mois de ramdan ;
- 117.P. Une fille respectable est celle qui ne fait pas de sport au mois de ramdan ;
- 118.P. Une fille respectable est celle qui reste chez elle pour cuisiner au mois de ramdan.
- 119.P. Lorsque ce n'est pas pour des raisons de santé, une fille ne doit pas aller faire du sport en forêt au mois de ramdan
- 120.P. Une fille qui va faire du sport en forêt pendant ramdan pour se faire une belle taille n'est pas respectable ;
- 121.P. Une fille qui va faire du sport en forêt pendant le mois de ramdan parce qu'elle est malade est une fille respectable.
- 122.S. En société musulmane, on juge sans connaître les raisons.
- 123.P. Un homme bon est un homme qui craint Dieu ;
- 124.P. Un homme bon est un homme qui fait la prière ;
- 125.P. Un homme bon est un homme qui prend soin de sa femme comme sil se doit ;
- 126.P. Un homme bon doit prendre soin de sa femme.
- 127.P. Un homme bon est celui qui embrasse la religion musulmane et la pratique.
- 128.P. Le fait que des garçons jouent avec des filles pose problème.
- 129.P. La maison familiale est la propriété du père.
- 130.P. Les enfants ont leur part dans la maison du père même si elle est habitée par d'autres personnes.
- 131.P. On ne peut pas atteindre une personne qui est dans la maison de son père
- 132.P. La maison du père est sacrée ;
- 133.P. La figure du père est sacrée ;
- 134.P. La filiation suit le père.
- 135.P. L'individu se réfère à la maison de son père ;
- 136.P. Chacun est souverain dans la maison de son père.
- 137.P. On ne doit pas parler d'une certaine manière aux membres de sa famille ;
- 138.P. Un homme n'a pas le droit de gifler sa femme ;
- 139.P. Lorsqu'une femme est battue, elle se plaint aux membres de ses frères ;

- 140.P. Lorsqu'une femme est battue, ses frères viennent à son secours ;
- 141.P. Lorsqu'une femme est battue, elle ne se plaint pas auprès de ses sœurs ;
- 142.P. C'est l'homme qui protège la femme.
- 143.P. Mal parler est pire que frapper;
- 144.P. Un homme a le droit de frapper sa femme ;
- 145.P. La violence d'un homme envers sa femme peut être justifiable
- 146.P. Un homme a le droit frapper sa femme si ce n'est pas très violent ;
- 147.P. Une femme doit pardonner son mari s'il la frappe mais pas violemment ;
- 148.P. Quand un homme frappe sa femme c'est qu'elle l'a cherché ;
- 149.P. Un homme ne frappe sa femme que si elle l'a cherché ;
- 150.P. Un homme a le droit de frapper sa femme lorsqu'elle fait quelque chose de mal.
- 151.P. La parole et position d'un père comptent plus que celles de ses enfants ;
- 152.P. La parole d'un père annule celle de ses enfants ;
- 153.P. Quelque soit la parole ou position d'un homme, celle de son père la dépasse ;
- 154.P. Quelque soit la position d'une femme, celle de son père la dépasse.
- 155.P. Une femme ne doit pas répondre lorsqu'un homme la gronde;
- 156.P. Une femme ne doit pas dire n'importe quoi ;
- 157.P. Si une femme dit n'importe quoi, elle sera battue ;
- 158.P. Il est normal qu'une femme qui ne sait pas parler soit battue.
- 159.P. Les violences faites par les femmes sont plus graves que les violences faites par les hommes. (dans ce cas précis, violence verbale par la femme Vs violence physique par l'homme).
- 160.P. Un homme qui n'a pas de garçons est malheureux ;
- 161.P. Un homme qui n'a que des filles est malheureux ;
- 162.P. Un homme qui a des garçons n'est pas malheureux.
- 163.P. Pour un père, les garçons valent mieux que les filles.
- 164.P. N'avoir que trois filles et pas de garçons rend un homme malheureux ;
- 165.P. A 39ans, une femme est vieille.
- 166.P. Une mère et une sœur peuvent décider du mariage d'un frère ;
- 167.P. C'est la mère et la sœur d'un homme qui choisissent sa femme.
- 168.P. La femme est traitée comme un objet à acheter.
- 169.P. Pour avoir une deuxième femme, il faut avoir une bonne situation financière ;
- 170.P. Celui qui n'a pas une bonne situation financière ne peut pas avoir de deuxième

femme.

- 171.P. Avoir une bonne situation financière est la seule condition exigée pour avoir une deuxième femme
- 172.P. Epouser une deuxième femme pour un homme « riche » est un droit ;
- 173.P. Epouser une deuxième femme pour un homme qui n'est pas riche n'est pas un droit.
- 174.P. A 39ans, une femme est trop vieille pour avoir des enfants ;
- 175.P. Pour avoir des enfants, une femme doit être jeune ;
- 176.P. Avoir des garçons est un critère héréditaire qui se transmet de mère en fille.
- 177.P. Avoir une deuxième femme est autorisé par la religion musulmane.
- 178.P. La fille est destinée à son mari ;
- 179.P. La fille ne reste pas chez ses parents ;
- 180.P. La fille est la propriété de son mari ;
- 181.P. Le garçon est destiné à ses parents ;
- 182.P. Le garçon reste chez ses parents ;
- 183.P. Le garçon est la propriété de ses parents.
- 184.P. Les enfants sont la propriété de leurs familles
- 185.P. Approuver le remariage de son époux et le soutenir est le droit chemin ;
- 186.P. Ne pas soutenir son mari lorsqu'il se remarie n'est pas le droit chemin
- 187.P. Suivre la religion musulmane est le droit chemin ;
- 188.P. Ne pas suivre la religion musulmane n'est pas le droit chemin
- 189.P. Il est compréhensible qu'une femme accepte que son homme ait d'autres femmes
- 190.P. Toutes les femmes veulent se marier ;
- 191.P. Toutes les femmes veulent avoir des enfants ;
- 192.P. Nous nous marions pour avoir des enfants ;
- 193.P. Nous avons des enfants pour qu'ils s'occupent de nous quand nous serons vieux ;
- 194.P. Lorsque nous vieillissons, ce sont les enfants qui s'occupent de nous.
- 195.P. Nous ne pouvons pas être musulman et refuser la polygamie ;
- 196.P. Refuser la polygamie c'est trahir la voie de Dieu ;
- 197.P. Nous ne somme musulmans que si nous appliquons les ordres de Dieu, entre autres, accepter la polygamie.
- 198.P. Il n'est pas honteux d'épouser un homme qui est déjà marié ;
- 199.P. Il n'est pas honteux d'être la deuxième femme d'un homme ;
- 200.P. Il n'est pas honteux d'être la troisième femme d'un homme ;

- 201.P. Il n'est pas honteux d'être la quatrième femme d'un homme.
- 202.P. Une femme n'a pas le droit de refuser que son mari prenne d'autres femmes et ce, parce que Dieu l'y a autorisé.
- 203.P. Etre mariée est une chance pour la femme ;
- 204.P. C'est Dieu qui offre à la femme la chance de se marier.
- 205.P. Se marier jeune pour une femme est une chance ;
- 206.P. Ne pas se marier jeune pour une femme est un malheur ;
- 207.P. A 37ans, la femme n'est plus jeune depuis longtemps.
- 208.P. La femme a peur de n'avoir que des filles ;
- 209.P. La femme a peur de pas avoir de garçons ;
- 210.P. La femme a peur d'avoir beaucoup de filles ;
- 211.P. La femme a peur d'avoir beaucoup de filles mais pas de garçons ;
- 212.P. Avoir trois filles, c'est beaucoup.
- 213.P. La société juge le fait d'avoir trois filles ;
- 214.P. La société condamne le fait d'avoir trois filles ;
- 215.P. La famille condamne le fait de n'avoir que des filles ;
- 216.P. Un homme qui n'a que des filles avec son épouse peut en prendre une autre pour avoir des garçons avec elle ;
- 217.P. C'est la belle mère qui décide de prendre une seconde épouse pour son fils ;
- 218.P. La femme ne veut pas que son mari prenne une autre épouse.
- 219.P. Avoir un garçon est important.
- 220.P. Un garçon remplit la maison de ses parents ;
- 221.P. Avoir un garçon fait taire les gens.
- 222.P. Une fille ne remplit pas la maison de ses parents ;
- 223.P. Avoir des filles fait parler les gens ;
- 224.P. Avoir un garçon cesse le jugement des gens ;
- 225.P. Avoir une fille n'est pas important.
- 226.P. Le père d'une femme de 26ans peut ne pas accepter que celle-ci fasse du sport ;
- 227.P. A 26ans, une femme est toujours sous la tutelle de son père ;
- 228.P. Le fait qu'une femme de 26ans fasse du sport peut ne pas plaire à sa famille ;
- 229.P. Le père décide des activités de sa fille de 26ans
- 230.Le grand frère peut juger sa sœur ;
- 231.P. A 26ans, la femme est toujours sous la tutelle de son grand frère ;

- 232.P. A 26ans, une femme peut se faire juger par son grand frère ;
- 233.P. A 26ans, une femme ne fait plus de sport ;
- 234.P. Il y a un âge pour une femme pour faire du sport ;
- 235.P. A partir d'un certain âge, une femme ne fait plus de sport ;
- 236.P. Le grand frère peut décider à la place du père
- 237.P. Une fille de bonne famille ne fait pas de sport ;
- 238.P. Une fille qui fait du sport n'est pas une fille de bonne famille ;
- 239.P. Une bonne famille ne laisse pas sa fille faire du sport.
- 240.P. Pour voyager, une femme de 26ans doit insister auprès de sa famille ;
- 241.P. C'est le grand frère qui décide si sa sœur de 26ans peut voyager ou pas ;
- 242.P. Une femme de 26ans ne doit pas voyager seule ;
- 243.P. Pour voyager, une femme de 26ans doit être accompagnée par un mahrem
- 244.P. Refuser de voyager avec un mahrem serait trahir la voie de Dieu
- 245.P. Avant le mariage, la belle famille a le droit d'exiger des choses de la mariée ;
- 246.P. Pour se marier, la femme doit se soumettre aux exigences de sa belle famille ;
- 247.P. C'est la belle famille qui émet les exigences du mariage et non le mari ;
- 248.P. Ce sont les familles qui concluent les accords de mariage et non les mariés ;
- 249.P. Le mariage est un accord entre deux familles ;
- 250.P. Le mariage est un accord, un arrangement.
- 251.P. Une femme ne travaille pas pour rester à la maison ;
- 252.P. Une femme ne travaille pas pour ne pas sortir ;
- 253.P. Une femme ne travaille pas pour prendre soin de ses beaux parents
- 254.P. Ne pas travailler pour une femme est quelque chose de bien ;
- 255.P. Une famille qui exige que leur belle fille ne travaille pas lui veut du bien ;
- 256.P. Celui qui exige de la femme de ne pas travailler lui veut du bien ;
- 257.P. Celui qui n'exige pas de la femme de ne pas travailler ne lui veut pas du bien ;
- 258.P. Celui qui demande à une femme de travailler lui veut du mal.
- 259.P. Une femme ne travaille pas pour ne pas souffrir ;
- 260.P. Une femme qui travaille souffre ;
- 261.P. Un homme exige d'une femme de ne pas travailler pour la protéger de la souffrance.
- 262.P. La famille influe sur la décision de mariage de sa fille ;
- 263.P. La fille dépend de sa famille pour les choix de son mariage.
- 264.P. Une femme qui ne travaille ne sort que pour voir ses parents.

- 265.P. Une femme mariée ne voit, à part son mari et sa famille, que ses parents
- 266.P. Une femme qui ne travaille pas n'a rien à faire dehors ;
- 267.P. Une femme qui ne travaille pas ne sort pas ;
- 268.P. La famille d'une femme a le droit de la juger même quand elle est mariée ;
- 269.P. La belle famille d'une femme a le droit de la juger.
- 270.P. La femme ne sort pas pour s'occuper de la maison ;
- 271.P. La femme ne travaille pas pour s'occuper de la maison ;
- 272.P. La femme mariée ne sort pas parce que son mari lui ramène tout ;
- 273.P. Une femme ne sort que pour faire des courses ;
- 274.P. C'est l'homme qui ramène tout de l'extérieur
- 275.P. A 22ans, une fille doit porter le voile intégral ;
- 276.P. Lorsqu'une fille est étudiante, elle doit porter le voile intégral.
- 277.P. Pour satisfaire ses parents, une fille doit porter le voile intégral ;
- 278.P. Pour suivre la voie de Dieu, une fille doit porter le voile intégral,
- 279.P. Une fille de 22ans qui ne porte pas le voile intégral ne satisfait pas ses parents ;
- 280.P. Une fille de 22ans qui ne porte pas le voile intégral ne suit pas la voix de Dieu.
- 281.P. Pour une fille de 22ans, sortir étudier est un péché ;
- 282.P. Pour une fille de 22ans, ne pas porter le voile intégral est un péché ;
- 283.P. Porter le voile intégral éloigne du péché.
- 284.P. C'est Dieu qui guide vers le droit chemin ;
- 285.P. Porter le voile intégral c'est être sur le droit chemin ;
- 286.P. Ne pas porter le voile intégral c'est être sur le mauvais chemin
- 287.P. Un homme de 41ans correspond à une femme de 32ans ;
- 288.P. Il faut 9ans d'écart d'âge entre un homme et une femme ;
- 289.P. A chaque âge de la femme correspond l'âge d'un homme
- 290.P. Les mères ne veulent pas que leurs fils épousent des femmes divorcées ;
- 291.P. Les mères ne veulent pas que leurs fils épousent des femmes qui ont des enfants ;
- 292.P. Les mères ont un droit de regard sur le choix des épouses de leurs fils ;
- 293.P. Une mère a le droit de refuser la femme que son fils veut épouser ;
- 294.P. Un homme doit avoir l'accord de sa mère pour épouser une femme.
- 295.P. Un homme divorcé, ce n'est rien ;
- 296.P. Une femme divorcée, ce n'est pas rien ;
- 297.P. Une femme divorcée qui a un enfant est pire qu'une femme divorcée sans enfants ;

- 298.P. Un homme divorcé soit épouser une femme pas divorcée ;
- 299.P. On n'épouse pas une femme divorcée
- 300.P. Un homme n'outrepasse pas la parole de sa mère ;
- 301.P. Un homme écoute la parole e sa mère ;
- 302.P. Ecouter la parole de sa mère est plus important que d'épouser la femme à laquelle un homme tient.
- 303.P. Lorsqu'une mère ne veut pas de la femme que son fils choisit, il ne l'épouse pas ;
- 304.P. Pour qu'un homme et une femme se marient, la mère de l'homme doit être d'accord
- 305.P. Se fiancer est une bonne chose pour une femme ;
- 306.P. Les femmes qui ne sont pas fiancées doivent se fiancer ;
- 307.P. Il faut que toutes les femmes se fiancent.
- 308.P. Etre trop maigre est un problème pour une femme ;
- 309.P. Etre trop maigre est un problème pour une femme fiancée ;
- 310.P. Une femme qui s'apprête à se marier ne doit pas être trop maigre ;
- 311.P. Une femme qui s'apprête à se marier doit être grosse.
- 312.P. Les mariées doivent suivre une norme sociale ;
- 313.P. Les mariée doivent peser un poids précis ;
- 314.P. Pour être une mariée en société algérienne, il ne faut pas être trop maigre
- 315.P. Une mariée en société algérienne doit être ronde ;
- 316.P. Une mariée en société algérienne doit être blanche ;
- 317.P. Une mariée en société algérienne ne doit pas être maigre ;
- 318.P. Une mariée en société algérienne ne doit pas être brune
- 319.P. La femme doit tout faire pour grossir avant de se marier ;
- 320.P. Grossir avant d se marier est un objectif qu'une femme doit atteindre
- 321.P. Quand une femme est maigre avant de marier, elle se fait aider pour grossir ;
- 322.P. Etre maigre avant de se marier est un problème auquel il faut trouver des solutions.
- 323.S. A 25ans, une sœur est petite
- 324.P. Habiter un quartier populaire conduit aux mauvaises fréquentations ;
- 325.P. Les mauvaises fréquentations sont dues au fait d'habiter des quartiers populaires ;
- 326.P. Pour avoir de bonnes fréquentations, il faut habiter des quartiers non populaires.
- 327.P. Fumer n'est pas bien ;
- 328.P. Une fille ne doit pas fumer ;
- 329.P. Une fille se met à fumer à cause des mauvaises fréquentations ;

- 330.P. Fumer est une action dont il faut s'éloigner
- 331.P. Un musulman ne doit pas fumer ;
- 332.P. Une fille musulmane ne doit pas fumer.
- 333.P. Fumer pour une fille est grave ;
- 334.P. La famille d'une fille n'accepterait pas qu'elle fume ;
- 335.P. A 25ans, une fille ne doit pas fumer ;
- 336.P. A 25ans, une fille se fait juger par son frère ;
- 337.P. Un frère a le droit de juger sa sœur ;
- 338.P. Un frère peut tuer sa sœur si elle fait quelque chose de grave ;
- 339.P. Un frère peut tuer sa sœur de 25ans s'il apprend qu'elle fume.
- 340.P. Il ne faut pas couvrir une fille qui fume ;
- 341.P. Il faut dénoncer une fille qui fume ;
- 342.P. Le frère a le droit de juger ceux qui couvrent la sœur qui fume.
- 343.P. Quand une fille fume, c'est un problème ;
- 344.P. Une fille qui fume est un problème qui concerne sa famille ;
- 345.P. Une fille qui fume est un problème auquel il faut trouver des solutions
- 346.P. Une femme doit travailler dans un domaine qui n'admet pas la mixité ;
- 347.P. Une femme doit éviter les mauvaises langues ;
- 348.P. Quand une femme travaille dans un domaine où il y a des hommes, ça éveille les mauvaises langues ;
- 349.P. L'enseignement est un domaine qui n'admet pas la mixité ;
- 350.P. La couture est un domaine qui n'admet pas la mixité ;
- 351.P. La femme doit être enseignante ou couturière ;
- 352.P. A part dans l'enseignement et la couture, la femme ne doit pas travailler.
- 353.P. Une fille ne peut travailler que de chez elle ;
- 354.P. Une fille ne peut pas travailler chez les autres ;
- 355.P. Une fille ne peut pas sortir pour travailler.

Stéréotypes secondaires recensés dans l'analyse
1. S. Le fait qu'un homme trouve une femme de 37ans trop vieille pour le mariage est choquant
2. S. Avoir un bon poste à l'âge de 37ans pour une femme est un atout qui peut compenser ses défauts.
3. S. Une femme battue est une femme qui se laisse faire ;
4. S. Une femme battue est celle qui ne dénonce pas son agresseur ;
5. S. Une femme battue est une femme qui accepte ce qui lui arrive .
6. S. Une femme qui accepte d'être battue mérite ce qui lui arrive.
7. S. Une femme battue doit quitter celui qui la bat
8. S. La femme locuteur et son mari partagent beaucoup de choses.
9. S. La femme locuteur est la maman des enfants de l'homme qui la bat.
10. S. Couvrir son agresseur est un acte condamnable.
11. S. Ne pas dénoncer une violence conjugale est un acte honteux.
12. S. Une femme battue devrait prévenir les membres de sa famille.
13. S. Il est honteux qu'une femme soit battue.
14. S. Une femme mariée depuis peu doit être sauvée ;
15. S. Une femme mariée depuis peu est en danger ;
16. S. Recevoir des invités chez sa belle mère est un danger ;
17. S. Il faut sauver une femme mariée depuis peu et qui reçoit des invités chez sa belle mère parce qu'elle est en danger
18. S. Il est dommage qu'une femme instruite arrête de travailler même si son mari a de l'argent.
19. S. Epouser un homme qui n'a pas une bonne situation est une concession/sacrifice
20. S. Pour un homme marié, ne pas travailler est grave.
21. S. Un homme n'aide pas de la même manière qu'une femme ;
22. S. Un homme aide mieux qu'une femme.
23. S. Une femme de 20ans est trop jeune pour être en relation avec un homme ;
24. S. Un homme ne devrait pas tromper sa femme avec une autre femme de 20ans ;
25. S. On ne change pas une femme courageuse contre une femme de 20ans ;
26. S. On ne trompe pas une femme qui fait des sacrifices pour son mari par une autre de 20ans.
27. S. Une femme va chez son frère marié lorsqu'il habite encore avec ses parents.

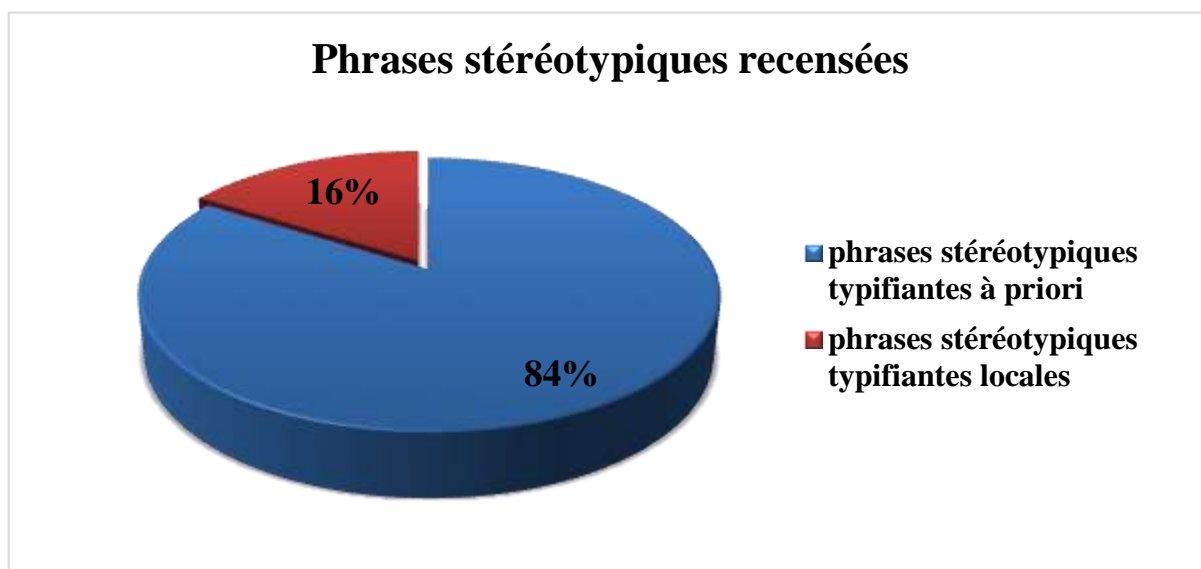
28. S. Une femme ne va pas chez son frère lorsqu'il habite seul avec sa femme.
29. S. Avoir trois filles, c'est beaucoup ;
30. S. Avoir trois filles rend un homme malheureux ;
31. S. Ne pas avoir de garçon blesse un homme
32. S. Il est incompréhensible qu'une femme veuille être la seule femme de son homme ;
33. S. Il est incompréhensible pour une femme qu'une autre femme veuille avoir un homme pour elle seule ;
34. S. Il est compréhensible qu'une femme veuille partager son homme ;
35. S. Une femme qui veut un mari pour elle seule est égoïste.
36. S. Les femmes qui refusent la polygamie font semblant de ne pas comprendre ce que Dieu a dit ;
37. S. Les femmes qui refusent la polygamie font semblant de ne pas comprendre la religion
38. S. Se marier est une chance pour la femme ;
39. S. La femme mariée est plus chanceuse que la femme célibataire.
40. S. L'homme est un objet à posséder.
41. S. L'homme est un objet à avoir mais à partager
42. S. Avant, il n'y avait pas des astuces que pouvait faire la femme pour avoir un garçon ;
43. S. Maintenant, il y a des astuces que peut faire la femme pour avoir un garçon
44. S. La femme peut décider du genre de l'enfant qu'elle aura ;
45. S. Il existe des astuces pour décider du genre de l'enfant à avoir.
46. S. Aller en France est une occasion ;
47. S. Aller en France est une occasion qui se présente cette fois ;
48. S. Aller une France est une occasion qui ne se présente pas toujours.
49. S. Aujourd'hui, il s'est souvenu qu'il me fallait un mahrem ;
50. S. Avant, il avait oublié qu'il me fallait un mahrem ;
51. S. Aujourd'hui, il s'en est souvenu parce que je dois aller à l'étranger,
52. S. Aujourd'hui, il s'en est souvenu parce que lui aussi veut aller à l'étranger ;
53. S. Aujourd'hui, il s'est souvenu qu'il me fallait un mahrem parce que c'est une occasion pour lui d'y aller
54. S. Le grand frère cherche des excuses pour aller à l'étranger.
55. S. Une femme qui ne travaille pas va mal ;
56. S. Une femme qui ne travaille pas ne sort pas ;
57. S. Une femme qui ne travaille pas ne voit pas de monde à part sa famille.

58. S. Une femme qui ne sort pas devient folle ;
59. S. Une femme qui ne voit pas de monde devient folle.
60. S. Les beaux parents ne sont pas les parents.
61. S. Une femme qui ne travaille pas devient folle ;
62. S. Une femme qui ne sort pas devient folle ;
63. S. Une femme s'occupe de la maison devient folle.
64. S. Je voudrais porter le voile intégral parce que j'ai 22ans ;
65. S. Je voudrais porter le voile intégral parce que je suis étudiante.
66. S. A 26ans une femme est jeune ;
67. S. Une femme est encore jeune à 26ans
68. S. A 26ans, il faut travailler

Les résultats de notre analyse nous donnent à voir une différence de taille apparente dès le départ entre le nombre de stéréotypes primaires convoqués dans les énoncés de notre corpus et des stéréotypes secondaires.

Ainsi, nous avons 355 phrases stéréotypiques typifiantes à priori véhiculées implicitement ou explicitement dans les segments discursifs analysés face à 68 seulement phrases stéréotypiques typifiantes locales. Soit, sur un total de 423 phrases stéréotypiques répertoriées lors de notre analyse, 84% sont des stéréotypes primaires tandis que 16% seulement représentent des stéréotypes secondaires.

Pour illustrer cette différence, nous allons accompagner le tableau d'un graphe représentatif :



Le taux d'usage de phrases stéréotypiques typifiantes (locales/à priori) à présent clair, nous pouvons nous pencher sur les stratégies discursives déployées dans les énoncés que nous avons analysés, leurs natures et le taux de leurs usages respectifs.

1-2- Stratégies discursives déployées

Nous nous retrouvons avec 82 stratégies discursives identifiées lors de notre analyse suivant les modèles que nous avons présentés en amont dans les outils d'analyse à exploiter.

Ce chiffre pourrait être exhaustif mais il pourrait tout autant être revu à la hausse si toutefois d'autres types de stratégies y sont recherchés.

Nous pouvons ainsi regrouper les types de stratégies discursives convoqués et la fréquence de leur usage dans notre corpus dans un tableau comme suit :

Type de stratégie discursive	Fréquence d'usage
Stratégies associative/culturelle/extralinguistique/sociale	12
Stratégie définitionnelle	3
Stratégie de crédibilité	7
Stratégie de légitimation	3
Stratégie quantitative	13
Stratégie schématique	4
Stratégie de captation	7
Stratégie stylistique	3
Stratégie interactionnelle	2
Stratégie d'opposition	20
Stratégie d'analogie	4
Stratégie d'amplification/hyperbole	2
Stratégie d'ironie	2
Total	82

Les résultats quant à l'usage des stratégies discursives sont clairs puisqu'ils nous rendent compte de la fréquence d'usage de chaque stratégie dans l'ensemble de l'échantillon analysé. Toutefois, il convient de préciser que nous avons regroupé les stratégies associative, culturelle, extralinguistique et sociale dans une même catégorie puisqu'elles font toutes appel à des données et compétences extralinguistiques, sociales et culturelles en l'occurrence dans

leurs contenus propositionnels. Nous avons donc jugé pertinent d'en faire une seule catégorie au lieu de les prendre chacune à part.

2-Stéréotypes reconstitués

« Il est évident que ces stéréotypes sont loin de correspondre à la réalité car c'est justement la fonction des stéréotypes d'occulter la réalité en opérant des simplifications confortables. » (Marina YAGELLO, 2018 :71)

Après avoir recensé les différentes phrases stéréotypiques typifiantes à priori, autrement dit, les stéréotypes primaires véhiculés par les divers énoncés qui constituent notre corpus, nous procédons à présent, à la formation de catégories de stéréotypes globales que nous pouvons en déduire.

En d'autres termes, nous allons rassembler les phrases stéréotypiques présentes dans notre corpus et qui se réfèrent aux mêmes objets du discours afin de parvenir à la (dé)construction de stéréotypes relatifs aux acteurs de la société en question, stéréotypes et représentations relatifs aux éléments inhérents à la société algérienne et qui sont exprimés de manière implicite et/ou explicite à travers les discours que nous avons analysés.

Il convient, toutefois de préciser que les représentations que se font les locuteurs des énoncés analysés et de la société qui la contiennent traduisent une violence verbale indirecte à l'encontre des objets du discours.

C'est dans le cadre de cette dialectique intersubjective que se construit l'image de soi ainsi que celle de l'Autre, c'est aussi à travers ce discours qui définit l'Autre comme étant tout ce qui n'est pas soi que peut se construire l'identité telle qu'elle est pensée et représentée par les locuteurs et énonciateurs de nos discours objets d'étude.

Nous remarquons aussi que nos locuteurs en tant qu'êtres du monde, locuteurs origines des énoncés, ceux qui les produisent sont tous des femmes puisque l'espace discursif choisi comme source de corpus est un espace dédié aux femmes bien qu'il y ait, des hommes qui interagissent en commentaires.

Les stéréotypes globaux peuvent être reconstitués comme suit :

2-1- Stéréotype du mariage

Les différents énoncés analysés nous présentent tous une même image du mariage comme affaire familiale. Dès les premiers énoncés analysés, nous retrouvons des phrases stéréotypiques qui signifient que le mariage en société algérienne ne lie pas seulement deux individus mais deux familles entières.

Ainsi, le mariage n'est pas présenté comme la concrétisation de l'union de deux êtres qui désirent s'engager mais plutôt un projet de famille dans lequel parents, frères, sœurs et cousins sont impliqués.

Le mariage est donc présenté comme un contrat, un arrangement pour lequel l'homme doit absolument avoir un emploi, stable de préférence, sinon être riche (ce qui serait encore meilleur). Il est présenté comme une affaire mercantile pour la femme qui a de la chance puisque la femme qui se marie tard (en terme d'âge) ou pas du tout est considérée comme étant malheureuse, le mariage est même représenté comme étant une délivrance pour la femme.

Toutefois, cet arrangement est conditionné par l'accord et la bénédiction des parents des deux parties prenantes même s'il convient de préciser que pour l'homme, la mère est présentée comme l'instance légitimante, elle représente l'autorité qui a le pouvoir d'autoriser cet arrangement ou, au contraire, l'interdire si la prétendante ne correspond pas à ses critères.

Nous comprenons donc qu'il y a des critères auxquels la femme doit répondre afin qu'elle soit viable, afin qu'elle soit validée par la mère de l'homme, objet du marché à conclure. En revanche, pour permettre cette union et parvenir à cet accord, le père de la femme à marier est présenté comme étant l'autorité qui a le pouvoir de valider ou de désapprouver le gendre potentiel.

Les deux familles sont donc représentées comme détenant un droit de veto ayant la capacité d'influer de manière décisive sur le choix des deux personnes sujettes à l'arrangement en question. L'avis des deux familles, notamment celle de l'homme et, en l'occurrence, sa mère est présenté comme étant plus important que le choix même de la femme à épouser.

Le mariage est donc représenté comme un arrangement auquel doivent adhérer les parents des deux parties prenantes avant mêmes que celles-ci ne le fassent.

Nous retrouvons, pour étayer les résultats auxquels nous sommes parvenus, le premier chapitre de l'ouvrage de Camille LACOSTE-DUJARDIN intitulé « *des mères contre les femmes* », la description des préparatifs et de la fête d'un mariage auquel elle a assisté en Kabylie en Algérie et dans lequel elle présente le mariage comme étant une affaire de famille à laquelle tous les membres prennent part. De même, elle y met en exergue le rôle prépondérant de la mère de l'homme à marier tant dans le choix de la femme qui partagera sa vie que dans l'organisation et la mise en place des éléments nécessaires à la fête de leur mariage. Elle rajoute au sujet des femmes de la société en question « *le mariage apparaît à leurs yeux comme une délivrance* » (1990 :74).

Pour finir, le mariage est représenté comme étant un contrat dont le but est d'avoir des enfants et servir le patrilignage, les notions de partage ou de consentement ne sont, à aucun moment, évoquées, tandis que le fait d'avoir des enfants revient à maintes reprises comme étant l'objectif principal du contrat de mariage entre les deux familles.

D'ailleurs, dans le même ouvrage, Camille LACOSTE-DUJARDIN rajoute à ce sujet « *avant tout, l'épouse, c'est celle qui fait des enfants* » (idem : 83). Nous comprenons donc que le rôle premier de la femme mariée est celui d'avoir des enfants et que, aucun des rôles d'épouse octroyé par la notion habituelle du mariage n'est mis en avant. La femme, comme l'homme, se marie pour avoir des enfants.

2-2- Stéréotype de la femme à marier

Avant d'énumérer les éléments qui identifient la femme à marier selon les phrases stéréotypiques recueillies dans notre analyse, il convient de préciser qu'il existe une différence entre la femme à marier et la femme mariée ou encore de la femme divorcée.

Nous allons, dans cette partie, reconstituer l'image de la femme à marier telle qu'elle est représentée par les divers locuteurs femmes des énoncés que nous avons analysés.

D'abord, l'élément récurrent qui revient à chaque fois dans notre corpus est celui de l'âge. Il est dit explicitement que le premier critère auquel doit répondre une femme pour se marier est celui de la jeunesse. Beaucoup de points de vue sont portés à ce sujet et tous convergent sur ce fait, pour se marier, une femme doit être plus jeune que son mari, elle doit

être jeune, tout court, dans l'absolu. En effet, plusieurs voix, tant « *off* » que « *on* » se sont prononcées à ce sujet et à tous les coups, le critère de l'âge y est présenté comme étant rédhibitoire.

Nous retrouvons, à l'instar du critère de l'âge, celui de n'avoir pas été mariée auparavant. Etre une divorcée est présenté par les différents locuteurs comme étant un élément important pour le mariage de la femme dans la mesure où, pour se marier, une femme ne doit, ni être divorcée, ni avoir des enfants au préalable.

Ensuite, afin d'être une mariée potentielle, la femme algérienne doit savoir cuisiner ou savoir accomplir les tâches ménagères de son foyer, ce critère, dans certaines phrases stéréotypiques collectées lors de notre analyse est rattaché à l'honneur de la famille ou encore à la honte lorsqu'une femme n'est pas à la hauteur de répondre à ces exigences.

Noureddine SAADI, en rapportant l'imam Mohamed EL GHAZALI, confirme que « *la femme demeurera la main gauche de l'humanité et son action continuera d'être plus importante à la maison que dans la rue* » (1991 :120). Ce discours confirme cette représentation dans laquelle la femme à marier doit être utile à la maison et doit être à la hauteur de la responsabilité des tâches ménagères.

Il est aussi explicité dans certaines phrases stéréotypiques rapportées que pour se marier, une femme doit accepter les exigences de sa belle famille et se soumettre au règlement susceptible de lui être imposé. Nous comprenons par là que pour se marier, une femme doit accepter la subordination et doit respecter l'autorité d'une belle famille potentielle.

Pour justifier la condition de la jeunesse chez la femme à marier, la fertilité est présentée comme argument majeur. Puisque, comme vu dans le stéréotype du mariage, le but en est d'avoir des enfants et de servir le patrilignage, il convient, pour qu'une femme soit proposée pour le mariage, d'être en âge d'avoir des enfants et d'être fertile.

Ainsi, la femme est représentée comme un objet de marchandage devant être et paraître plus jeune que l'homme susceptible de l'épouser. Toutefois, être jeune ne suffit pas, pour être une mariée potentielle, la femme doit répondre à des critères et conditions physiques si elle veut être proposée pour le mariage. Ainsi, la femme à mariée est représentée par son âge et par la couleur de sa peau.

Selon les phrases stéréotypiques recueillies lors de notre analyse, une femme à marier ne doit pas être maigre mais plutôt ronde. Nous voyons ici l'un des critères universels et standards contemporains de beauté revu et remis en cause, si, en occident, pour être belle, il faut être le plus maigre possible, les énoncés que nous avons analysés nous présentent une réalité différente dans le contexte algérien.

La femme à marier en Algérie est représentée comme étant ronde et « *blanche* ». Cet adjectif subjectivement retrouvé dans les stéréotypes primaires collectés (*blanche*) renvoie à la couleur de peau que devrait avoir une femme afin qu'elle soit proposée pour le mariage.

La rondeur et la blancheur sont même représentés comme étant des objectifs à atteindre et pour lesquels la femme doit travailler afin d'être viable pour le mariage.

Nous remarquons après décortication des résultats de notre corpus que les critères de l'instruction et celui du travail ou de la richesse ne sont pas présentés comme des éléments auxquels il faut répondre afin de prétendre au titre de femme à marier, il est même dit dans quelques phrases stéréotypiques que l'instruction ou le niveau intellectuel ne font pas le poids devant le facteur de l'âge qui a le pouvoir de rehausser la valeur de la femme sur le marché du mariage ou celui de la faire baisser puisqu'il existe même une limite d'âge à partir de laquelle la femme n'est plus à marier et à partir de laquelle se construit un autre stéréotype qui est celui de « *bayra* » et qui représente la femme ayant dépassé l'âge d'avoir des enfants et donc, celui de se marier.

Pour finir, nous dirons que la femme à marier est présentée comme un fardeau qui pèse sur ses parents et sa famille jusqu'à ce qu'elle trouve un prétendant, elle est « *l'éternelle sacrifiée. Jusqu'à son mariage, elle est considérée comme une bombe à retardement qui peut perturber l'ordre patriarcal* ». (KATEB Yacine in Noureddine SAADI, 1991 :12)

2-3- Stéréotype de la femme mariée

Dans le stéréotype de la femme mariée, la première composante que nous remarquons est celle de l'écart d'âge que celle-ci doit avoir avec son mari.

En effet, dans plusieurs phrases stéréotypiques relatives à cet objet du discours, le facteur de l'âge revient comme élément principal définissant la relation entre un homme et sa femme. Il est dit de manière tant explicite qu'implicite que la femme mariée doit impérativement être moins âgée que son mari et que l'écart d'âge doit être considérable.

Toutefois, cette représentation de la femme mariée qui doit être plus jeune que son mari est justifiée par une autre représentation basée sur le vieillissement précoce de la femme contrairement à celui de l'homme.

La femme, selon les résultats de notre corpus vieillit plus vite que l'homme, ce qui fait qu'il y ait un âge auquel le produit du marché du mariage soit obsolète contrairement à l'homme qui serait un produit qui ne connaîtrait pas de date de péremption puisqu'il est dit explicitement aussi que l'homme ne vieillit pas et qu'il peut se marier à tout âge.

Tout comme la condition de jeunesse de la femme à marier est justifiée par l'âge de fertilité de celle-ci, la non obsolescence du produit « homme » dans le marché mercantile du mariage peut être autant expliqué par la fertilité masculine qui n'admet pas d'âge et qui n'est pas conditionnée par celui-ci.

Pour récapituler, nous dirons que pour des raisons biologiques de fertilité, la femme mariée doit être et paraître plus jeune que son mari. Cependant, la fertilité n'est pas présentée comme seule raison pour laquelle la femme doit être plus jeune que son époux. Un autre argument est avancé pour justifier ce postulat, il s'agit de la menace que l'homme puisse vouloir d'une femme plus jeune. Pour éviter que cela arrive, que l'homme veuille se remarier, il est donc préconisé que la femme soit plus jeune que son époux et qu'il y ait un écart d'âge de plusieurs années entre eux.

Ensuite, la femme mariée est représentée comme étant une femme qui sait cuisiner et assurer les tâches ménagères. Ceci est présenté comme étant une affaire de famille dont dépend l'honneur de l'époux et de la belle famille. La répartition des tâches entre l'homme et sa femme est donc dès lors visible puisque l'on assigne à la femme les tâches de la maison et à l'homme, le travail à l'extérieur.

En plus d'être jeune et bonne cuisinière, la femme mariée est représentée comme étant celle qui doit porter la vie et assurer la survie de l'agnatisme de sa belle famille. La femme mariée est donc présentée et représentée comme celle étant ou pouvant être mère, sans quoi, son rôle d'épouse ne serait pas accompli.

Camille LACOSTE DUJARDIN confirmera « *avant tout, l'épouse, c'est celle qui fait des enfants* » (1990 :83), le statut d'épouse est donc directement lié à celui de mère qui représente d'ailleurs l'objectif même du mariage.

Par ailleurs, nous retrouvons une représentation de la femme mariée dans laquelle celle-ci doit répondre à un comportement normé régis par les lois de la société, c'est pourquoi celle-ci ne doit pas nommer son époux par son prénom auquel cas celle-ci ne répondrait pas à la norme sociale.

En voulant comprendre cette exigence sociale, nous nous sommes référés à Camille LACOSTE DUJARDIN (1990) qui explique, après une longue observation participante au sein de la société algérienne, que pour garder le contrôle sur le couple et que l'homme demeure au service de ses parents, en l'occurrence de sa mère, il est souhaitable qu'il n'y ait pas de vraie relation de couple entre les deux époux, qu'il n'y ait pas de rapport affectif ni de complicité entre ces deux individus. Il est donc préféré qu'ils demeurent comme étant deux étrangers répondant chacun au rôle qui lui attribué dans ce contrat (mariage) dont le seul but est de préserver le patrilignage de la famille.

Or, si l'épouse se permet de nommer son époux en public par son prénom, c'est d'abord considéré comme étant une atteinte à la pudeur du reste de la famille et des personnes potentiellement présentes à l'échange mais aussi, cela pourrait constituer une menace pour le reste de la famille dans le sens où l'homme se rapprocherait de sa femme et ne serait plus au service de sa famille et de ses parents. Dans ce sens, Marina YAGUELLO parle d' « *interdiction qui est faite aux femmes, dans certaines sociétés, de prononcer le nom du mari* » (2018 :19).

À travers cette explication fournie par l'ethnologue, nous pouvons affirmer que la femme mariée est représentée comme étant une femme obéissante devant répondre aux normes de la pudeur locales qui font qu'elle ne doit pas afficher de rapport affectif avec son époux et qui sont, à leur tour (les normes de pudeur locales) motivée par d'autres faits sociaux.

En outre, en société algérienne, la femme est représentée comme étant un élément à protéger et donc un élément faible devant être protégé par l'homme. Pour accompagner cette représentation, il est rajouté que ce n'est pas à la femme mariée d'assumer les frais de son foyer et ce, même si elle est travaille.

Il est explicité dans nombreuses phrases stéréotypiques que la femme n'a, en aucun cas, à assumer les frais de son foyer, ni aider son époux financièrement et ce, ni de manière constante, ni temporaire. La femme mariée est donc représentée comme étant exonérée de tout frais pouvant être engendré par son foyer.

De plus, dans la répartition des tâches entre homme et femme, il est rajouté que la belle famille qui exige de sa belle fille de ne pas travailler est une famille qui la préserve de efforts et la « souffrance » de devoir travailler. La femme mariée est ici représentée comme étant une femme à laquelle ne doit pas être infligé le supplice de travailler en dehors de sa maison ni celui de dépenser son argent pour les besoin de son foyer. Elle est présentée comme étant une femme devant rester à la maison pour s'occuper de ses beaux parents et qui n'est tenue de sortir que pour aller voir ses parents.

La femme mariée est donc présentée par nos différentes phrases stéréotypiques comme étant une femme qui ne travaille pas, qui ne sort pas, que son mari et sa famille protègent en lui demandant de rester à la maison et de s'occuper de son foyer et de sa belle famille.

Elle est aussi présentée comme étant un objet qui appartient au mari, à l'homme qui a le droit de lui imposer et d'exiger d'elle le mode de vie qui lui correspond. Encore une fois, nous remarquons que la femme est représentée comme un objet à posséder et à diriger tant par la famille que par la belle famille.

2-4- Stéréotype de la femme respectable

Avant d'énumérer les éléments constituant le stéréotype en question, il convient de préciser que l'adjectif « respectable » est pris des phrases stéréotypiques rencontrées lors de l'analyse pour représenter la femme qui adopte un certain comportement en société. Nous n'assumons donc pas cet axiologique, mais faisons recours à lui pour mieux représenter le stéréotype en question.

Ainsi, la femme respectable en société algérienne est présentée comme étant celle qui adopte et respecte le dogme et les lois régies par la société quant à son comportement et sa façon d'être.

Celle-ci est représentée, en premier lieu comme étant une femme qui ne se comporte pas comme un homme. Par comportement de l'homme, il est désigné une nomenclature, une liste exhaustive de tâches, de choses à faire et de comportements qui sont prohibés à la femme.

Nous revenons ici au concept d'identité sexuée sur lequel se base la répartition de l'univers en deux catégories en fonction du genre ou de l'identité sexuée telle qu'elle est perçue et représentée par la société en question, en l'occurrence, la société algérienne.

Margaret MEAD (1963), à ce sujet, précise que la plupart des sociétés partagent l'univers des traits de caractère humain en deux ; elles en attribuent une moitié aux hommes et l'autre aux femmes. La femme respectable en société algérienne est donc, en premier lieu, représentée comme étant la femme qui ne se mêle pas à l'univers masculin et aux comportements et caractères qui lui sont propres.

Quand bien même nous pouvons penser que la mondialisation joue un rôle dans la répartition de l'univers en genres masculin et féminin, il n'en demeure pas moins que certaines représentations restent stoïques et inchangées malgré les diverses tentatives d'égalisation occidentales. Ainsi, à travers les phrases stéréotypiques recueillies dans notre corpus, la femme respectable est représentée comme étant une femme qui ne s'attable pas sur la terrasse d'une cafétéria et ne buvant pas de café noir dans un gobelet jetable. Ceci peut paraître minimaliste et réducteur de la représentation de la femme « respectable » dans le contexte de notre étude, pourtant, plusieurs discours tendent vers cette même image de la femme (représentée par elle-même) qui ne s'adonne pas aux pratiques dites masculines aussi simples et banales soient-elles.

En n'adoptant pas le comportement de l'homme, la femme respectable est présentée comme étant celle qui ne consomme pas les aliments appréciés par les hommes et qui leur sont, par définition dédiés. Nous retrouvons dans notre corpus l'exemple d'une boisson gazeuse énergisante qui ne devrait, selon les phrases stéréotypiques, pas être consommées par la femme.

De même pour le fait de fumer du tabac qui est représenté comme étant un fait grave pour la femme, tandis que c'est un fait normalisé chez l'homme. L'aspect destructeur que peut avoir le tabac sur la santé humaine est complètement écarté pour laisser la primauté au social, au moralisateur et la répartition des droits et devoirs en fonction des genres homme/femme.

En outre, la représentation de la femme respectable dans le contexte de notre analyse se fonde aussi sur le fait de ne pas faire du sport, de ne pas voyager seule (sans homme pour l'accompagner) ou encore de ne pas aller en forêt pour quelle raison que ce soit. Faire du sport est, selon les phrases stéréotypiques collectées, un fait réservé pour l'homme ou du moins, pour la femme jeune (pas adulte) puisqu'il est explicité qu'il y a un âge à partir duquel la femme ne devrait plus pratiquer de sport.

Quant au fait de voyager sans chaperon « homme » (père, frère ou oncle dits « *mahrem* ») pour l'accompagner ou encore celui d'aller en forêt, ils sont prohibés et déconseillé à la femme respectable puisque celle-ci peut s'y retrouver face à des situations de danger dans lesquelles seul l'homme pourrait la protéger (stéréotype de la femme mariée/femme à protéger) ou encore des situations dans lesquelles elle pourrait céder à des comportements qui l'excluraient de la catégorie des femmes respectables.

La réservation du domaine du sport aux hommes pourrait être directement rattaché aux tenues et pratiques qu'imposent les disciplines sportives et qui ne répondraient pas au prochain critère de la femme respectable qui est la femme voilée, femme qui ne laisse pas paraître son corps.

Par ailleurs, la femme respectable est représentée comme étant une femme qui porte le voile. Il faut préciser que le voile, en plus de la connotation religieuse qu'il porte en lui, relève d'une norme sociale établie depuis des siècles en société algérienne.

Même lorsqu'il n'est pas porté comme voulu par la culture arabo-musulmane, porter « *des vêtements respectueux* » reste une obligation dans le contexte algérien pour répondre au statut de femme respectable. Ainsi, une femme respectable est une femme voilée ou du moins, qui ne porte pas de tenues extravagantes, des tenues qui laissent paraître son corps.

La femme respectable est donc représentée comme étant une femme qui s'habille de sorte à ne pas laisser paraître son corps.

À ces éléments qui définissent la femme respectable en société algérienne, vient s'ajouter celui des tâches ménagères et de la cuisine qui reviennent dans chaque stéréotype et qui représente la femme dans ses différents statuts. Ainsi, elle est représentée comme étant une femme qui « *reste cuisiner chez elle au lieu de sortir pour aller faire du sport* ». La capacité d'assumer les tâches ménagères est donc un élément constant dans la définition du genre féminin en société algérienne.

Pour finir, les phrases stéréotypiques présentent la femme respectable comme étant la femme qui travaille dans un secteur qui n'admet pas de mixité à l'exemple de l'enseignement (qui, dans l'absolu est un secteur qui admet la mixité mais qui est devenu lui-même un stéréotype puisque les femmes y sont majoritaires, il est donc représenté comme étant un domaine qui n'admet pas la mixité) ou de la couture (exemples pris du corpus).

L'enseignement pour le fait d'avoir comme apprenants des personnes jeunes et de ne pas être en contact direct avec les hommes et la couture pour le fait de travailler aussi principalement avec des femmes puisque la couture, dans ce contexte, ne s'inscrit pas dans le domaine de la mode mais plutôt comme un métier à exercer de chez soi où la femme pourrait recevoir ses clientes.

Au sujet de cette mixité prohibée pour la femme respectable, Camille LACOSTE DUJARDIN relate « *Dès cinq ou six ans, la ségrégation lui est imposée avec fermeté. Elle ne doit plus jouer avec les garçons, ni demeurer en la présence des hommes, exception faite de son père ou de ses frères* » (1990 : 65). Nous comprenons donc que pour accéder au statut de femme respectable, la femme doit, non seulement se voiler (« *c'est aussi très tôt, dès l'âge de 12-15ans que, dans les villes, les jeunes filles portent le voile lors de leurs rares sorties* » (ibid :71) et ne pas laisser paraître son corps mais aussi éviter les milieux et métiers où la mixité est tolérée et opter pour des alternatives où le contact avec les hommes autres que son mari ou les membres directes de sa famille (père, frères, oncles) serait réduit au minimum. Noureddine SAADI parle de « *principe de séparation des sexes, fortement ancré dans le système des valeurs et l'ordre social* » (1991 : 119).

2-5- Stéréotype de la femme mère et des enfants à avoir

Dans ce stéréotype, nous allons reconstituer l'image de la femme « *mère* » telle qu'elle a été représentée par les différents locuteurs des énoncés que nous avons analysés.

Ainsi, parler de maternité nous conduit inéluctablement à parler d'enfants. L'image de la femme représentée par le stéréotype du mariage est directement liée à la capacité à enfanter et du sexe des enfants à avoir.

Nous remarquons à travers les phrases stéréotypiques que nous avons relevées lors de notre analyse que la femme mère est représentée dans la nécessité d'avoir des garçons et de ne pas avoir que des filles. Après la capacité à enfanter qui est définie par les représentations des énonciateurs de notre corpus comme étant la condition sine qua non pour qu'une femme soit proposée au mariage, vient le fait d'avoir des garçons comme suite logique à ce critère partagé par l'ensemble de la communauté.

Dans plusieurs phrases stéréotypiques recueillies, il est dit clairement qu'il est important tant pour la femme que pour l'homme d'avoir des garçons et pour représenter l'importance de cette condition, il est même dit qu'un homme qui ne parvient pas à avoir de

garçons avec une femme a le droit de prendre une seconde épouse et ce, dans le but d'en avoir.

La femme mère est donc représentée comme devant avoir des garçons. Cette condition est justifiée par le même argument qui défend la représentation de la femme à marier comme étant celle qui est apte à donner la vie et qui est le fait de préserver le patrilignage et la descendance de la famille du père.

En effet, le système civil en Algérie obligeant l'enfant à ne porter que le patronyme du père fait qu'une femme même mariée et ayant des enfants ne peut pas préserver cet agnatisme crucial pour les sociétés patriarcales.

La femme mère est donc représentée comme étant celle qui peut préserver la lignée de son mari et de sa belle famille et ce, en ayant des garçons et ce, en faisant fi des éléments biologiques qui déterminent le sexe de l'enfant à avoir. La femme est responsabilisée quant au sexe de l'enfant et l'instruction en masse connue en Algérie durant ces dernières décennies ne semble pas restituer les responsabilités biologiques.

Camille LACOSTE-DUJARDIN dans son ouvrage intitulé « *des mères contre les femmes* » (1990) en relatant les faits auxquels elle a assisté lors de son déplacement en Kabylie, en Algérie, décrit une femme enceinte comme suit « *pendant toute sa grossesse, la future mère maghrébine a espéré porter un garçon et redouté la naissance d'une fille (...) cette dépréciation est telle qu'une femme n'ayant eu que des filles peut être répudiée tout comme une femme stérile* » (58), elle rajoute en rapportant Nefissa ZERDOUMI (1970) pour décrire l'état du père de l'enfant le jour de sa naissance « *Quant au père qui n'a pas entendu les youyous saluant la naissance attendue d'un garçon, il va le plus souvent se consoler au café* » (52).

Nous y remarquons l'importance accordée au fait d'avoir des garçons tant pour l'homme que pour la femme qui fait preuve de violence implicite à l'égard de sa propre condition puisqu'elle cautionne et encourage la représentation qui stipule que le fait d'avoir des garçons est meilleur que celui d'avoir des filles.

Nous remarquons aussi que cette représentation n'a pas évolué depuis les années 70, les 90 jusqu'à aujourd'hui puisque les faits sont décrits sous le même angle et que ce qui est

relaté par Nefissa ZERDOUMI en 1970 donne à voir les mêmes représentations que ce qui est rapporté par Camille LACOSTE-DUJARDIN en 1990 et par notre corpus analysé en 2023.

Pour justifier cette prise de position, les locuteurs femmes des énoncés que nous avons analysés présentent l'argument de l'appartenance de la femme à la famille de son mari pour défendre leur point de vue. La femme est représentée comme une entité qui appartient à la famille de son père jusqu'à ce qu'elle se marie, elle devient, à ce moment là, propriété de son mari et de sa belle famille.

La femme est donc représentée comme un objet possédé et à posséder par l'une ou l'autre famille et cette instabilité d'appartenance sert d'argument aux locuteurs des énoncés analysés pour justifier les phrases stéréotypiques dans lesquelles la femme mère est représentée comme devant avoir des garçons.

Il est une autre représentation de la femme mère relevée de notre corpus, il s'agit de la mère instance légitime et légitimante. En effet, dans certains énoncés analysés et dans plusieurs phrases stéréotypiques relevées, la mère est représentée comme étant une figure imposante à laquelle l'enfant, même homme doit obéir. Ce statut est conféré à la femme à partir du moment où elle devient mère et que sa position au sein de la famille est revue, elle passe de celle qui ne peut pas choisir seule son conjoint, de celle qui ne peut pas voyager seule, de celle qui ne peut pas accéder à certains domaines et activités, elle passe de l'objet à posséder à celle qui dicte sa conduite à l'homme (son enfant) et qu'il doit suivre sans contester.

Nous constatons à partir de là l'importance pour la femme d'avoir des enfants et le fait qu'elle en fasse un objectif majeur, notamment le fait d'avoir des garçons puisque cela a le pouvoir de lui attribuer une place autre que celle qu'elle a en tant que femme.

Ainsi, la femme qui permet de préserver le patrilignage de sa belle famille se voit changer de statut et acquérir un pouvoir qu'elle n'a pas dans sa position de femme mariée seulement.

La femme mère est donc représentée comme étant celle qui a des enfants, de préférence des garçons et qui, de ce fait, contribue à la pérennité de l'agnatisme de la famille.

2-6- Stéréotype de la femme battue

Nous allons, dans cette partie, reconstituer le stéréotype de la femme battue en société algérienne tel qu'il a été représenté par les différentes représentations véhiculées par les énoncés et discours analysés dans notre travail.

Ainsi, le sujet de la femme battue qui revient dans plusieurs phrases stéréotypiques indique déjà la présence de ce phénomène et sa récurrence en société cible. La femme battue est d'abord, représentée comme étant une femme mariée puisque tous les énoncés analysés portant comme objet du discours le sujet de la femme battue exposent des situations de violence conjugale à l'égard de la femme.

Il est donc ici question de femme battue par son mari bien qu'il y ait une phrase stéréotypique parmi celles qui ressortent de notre analyse qui a pour objet la violence contre la femme de manière générale.

Nous remarquons que lors de notre analyse, nous ne rencontrons pas de phrase stéréotypique qui condamne la violence dans l'absolu, elle y est toujours rattachée à un objet précis, la femme dans ses différents statuts : femme mère, femme aimée, femme compagne de vie,...

La femme battue est d'abord représentée comme étant une personne en souffrance et en détresse, elle est donc une femme à sauver. S'il y a souffrance, c'est qu'il y a injustice. Ensuite, plusieurs catégories de femmes sont énumérées comme étant des catégories à exclure de celle des femmes battues, nous retrouvons la femme instruite, la femme autonome, la femme qui partage notre vie, la mère de nos enfants... Cependant, cette exclusion partitive sous-entend que l'on peut battre le reste des femmes, celles qui n'appartiennent pas aux catégories exclues.

Nous comprenons par là que ce n'est pas la violence contre la femme qui est condamnée mais plutôt la violence contre certaines femmes seulement, ce qui nous laisse comprendre que la violence contre les femmes qui n'adhèrent pas à ces catégories exogroupe est tolérée.

Par ailleurs, certaines phrases stéréotypiques servent d'argument pour justifier tant la violence qui peut être à l'égard de la femme que le fait de la tolérer. Ainsi, nous retrouvons la femme battue représentée comme étant une femme l'ayant mérité surtout que d'autres

représentations déduites présentent la femme battue comme étant une femme qui couvre son agresseur, en l'occurrence son mari, comme étant une femme qui ne le dénonce pas, voire comme une femme qui lui pardonne.

D'ailleurs, dans le même sens, la violence à l'égard de la femme (par son mari) est représentée comme étant tolérée si, toutefois, elle demeure « *pas très violente* ».

À cet effet, nous pouvons dire qu'une femme battue est représentée comme étant une femme responsable de cet acte de violence dont elle est à l'origine et par conséquent, si les violences reçues ne sont pas graves, la femme battue est tenue de pardonner ces faits.

La femme battue est donc représentée comme étant une femme qui est dans le tort puisqu'on ne la bat pas sans raison et malgré les quelques phrases stéréotypiques dans lesquelles il est question de se plaindre auprès de sa famille (qui va d'ailleurs lui incomber la responsabilité de cet acte et lui demander par conséquent de pardonner son mari (agresseur) et d'aller vers lui, elle est plus souvent représentée comme étant une femme qui doit garder secret les violences qui lui sont infligées pour préserver son mari qui est en l'occurrence, la figure du père de ses enfants.

L'autre représentation qui en sort est que la femme battue doit privilégier son mariage et ses enfants à son propre bien-être puisqu'elle doit protéger son mariage et ses enfants des conséquences que pourrait engendrer une dénonciation des actes de violence qu'elle subit.

La femme battue est donc représentée comme étant une femme qui souffre mais qui doit résister, patienter et se taire parce que, d'une part, les normes sociales qui reposent sur le dogme religieux autorisent les violences en guise de châtement contre les personnes qui sont dans le tort. D'autre part, la condition même des femmes en société algérienne peut être reléguée aux normes de la religion islamique qui régit la société, Mohamed MATMATI confirme, dans ce sens, que « *dans ce cadre culturel séculaire, le statut de la femme relève de la charia* » (2017)

D'autre part, la femme battue doit résister parce qu'elle doit préserver son mariage et ses enfants en évitant une séparation potentielle avec le conjoint agresseur, ce qui est à éviter puisque le stéréotype de la femme divorcée en société algérienne est un stéréotype laudatif et que les représentations qui en découlent mettent la femme divorcée dans la position de la femme à ne pas épouser pour diverses raisons.

2-7- Stéréotype de la polygamie

Dans cette partie, nous allons reprendre l'ensemble des phrases stéréotypiques et des représentations exprimées à l'égard de l'objet du discours « *la polygamie* ».

Cette pratique est revenue à plusieurs reprises dans les discours des locuteurs des énoncés que nous avons analysés, elle y est, dans la majorité des phrases représentée comme étant un fait légitimé par les normes de la religion musulmane qui régit la société algérienne.

Il est d'ailleurs dit, de manière explicite, dans certains énoncés, que refuser la polygamie serait s'opposer à la parole de Dieu. La polygamie est donc, représentée comme étant un fait autorisé et toléré par la religion et donc, un acte licite qui est permis à tout homme musulman.

Les représentations que l'on retrouve, dans notre corpus, à ce sujet, vont jusqu'à contraindre la femme à soutenir son époux dans sa démarche de polygamie et ce parce qu'elle n'aurait pas le droit de s'opposer aux normes de la religion.

Dans ce cas de figure, la polygamie est représentée non seulement comme un fait autorisé et légal du point de vue de la religion et de la constitution, mais il est représenté même comme un fait à encourager.

Toutefois, cette approbation de la polygamie de la part des énonciateurs des énoncés que nous avons analysés reste conditionnée par certains critères auxquels l'homme doit répondre pour accéder à ce droit.

Ainsi, l'homme polygame est représenté comme étant un homme riche et ce, parce que la religion exige de l'homme polygame de faire preuve de justice et d'équité, financière entre autres, entre ses différentes épouses et comme la société algérienne patriarcale exige, pour sa part, de l'homme d'assumer la totalité des charges financières de son foyer, il doit donc être « *riche* » pour répondre à cette exigence double. La représentation à ce sujet va jusqu'à ne pas octroyer ce droit de polygamie à l'homme qui n'aurait pas les ressources nécessaires pour subvenir aux besoins de ses plusieurs femmes.

Par ailleurs, la polygamie est représentée comme étant un fait ordinaire, un fait n'entraînant pas la honte. Il est clairement dit dans les phrases stéréotypiques que nous avons pu relever qu'il n'est pas honteux d'être la seconde, la troisième ou la quatrième épouse d'un

homme. Elle est donc représentée comme étant un fait normalisé et accepté par la société algérienne.

Par ailleurs, quand bien même la polygamie est représentée comme étant un fait autorisé et accepté, il n'en demeure pas moins que les femmes qui sont concernées par la question représentent l'objet du discours différemment puisque celles-ci, dans des phrases stéréotypiques typifiantes à priori, affirment rejeter cette pratique qui est pourtant légitimée tant par la société que par la religion qui la régit.

Ainsi, dans les représentations que nous retrouvons au sujet de la polygamie, il y est dit compréhensible qu'une femme ne veuille pas que son mari prenne d'autres épouses mais il n'en demeure pas moins que ça reste son droit et qu'il faut le soutenir dans cette démarche.

Il est à préciser qu'il existe des cas de figures qui sont représentés comme amenant, de manière systématique, à la pratique de la polygamie à l'exemple du fait de ne pas avoir d'enfants avec sa première épouse ou le fait de n'avoir que des filles avec cette dernière.

Le besoin d'avoir des enfants, en l'occurrence des garçons est représenté comme légitimant davantage la pratique de la polygamie en société algérienne.

2-8- Stéréotype du père

Dans la définition des constituantes de ce stéréotype, nous allons confirmer les références précédentes dans les représentations de tout ce qui est en lien direct avec la filiation, la lignée du père et le patriarcat.

Ainsi le père est représenté comme étant le point de repère de tout individu, le référent direct à l'identité, d'abord, parce que le citoyen algérien prend systématiquement le patronyme du père, ensuite, parce que le père représente une figure d'autorité et de protection.

En effet, les phrases stéréotypiques relevées lors de notre analyse représentent le père comme une autorité indétrônable. Ainsi, une personne qui se retrouve dans la maison de son père ne peut être atteinte par le monde extérieur puisqu'elle est sous la protection de celui-ci.

Avant de passer à la suite des représentations relatives à cet objet du discours, il convient de préciser que la notion de maison du père a une connotation particulière en société algérienne et ce dans la mesure où l'individu, homme ou femme, enfant ou adulte, demeure chez lui dans la maison de son père et ce, de manière indéfinie. Ainsi, ce qui appartient à la maison du père appartient systématiquement à l'enfant.

Nous pouvons expliquer cette connotation par l'aspect sacré du patrilignage en société algérienne, société patriarcale où les décisions finales reviennent toujours au père de même que toutes les questions importantes concernant l'ensemble de la famille doivent être réglées par lui.

De même que la maison du père reste indéfiniment celle de ses enfants, ces derniers restent sous la tutelle de leurs pères même à l'âge adulte. Ainsi, une femme, quelque soit son âge, reste sous la tutelle de son père jusqu'à ce que celle-ci se marie. Dans le cas où elle ne se marie pas, celle-ci reste sous l'égide du père ou de ses représentants (les frères ou les oncles) si celui-ci décède.

La figure du père est donc représentée comme étant sacrée, figure à laquelle s'apparentent tous les éléments qui définissent une personne, tant la filiation directe que l'appartenance à une ethnie, une société ou tout autre groupe auquel appartient le père.

Après reconstitution de ce stéréotype, nous comprenons l'importance de l'agnatisme à préserver et l'objectif d'avoir des enfants, en l'occurrence des garçons en société algérienne. À ce sujet, Noureddine SAADI affirme « *une femme a pour fonction la reproduction des musulmans* » (1991 :17).

Ainsi, la nécessité de préserver le patrilignage figure comme objectif et représentation majeure partagée par les différents stéréotypes que nous avons pu reconstituer après l'analyse de notre corpus. Elle sert à la fois d'objectif et d'argument pour défendre et justifier les différentes représentations qui s'expriment à travers les points de vue et les phrases stéréotypiques rencontrées dans les énoncés que nous avons analysés.

Ce chapitre a une place prépondérante dans notre travail dans la mesure où il nous permet de rassembler la totalité des résultats obtenus et de connaître l'apport de notre recherche aux questions de la problématique de départ.

Par ailleurs, dans les résultats obtenus, nous remarquons vite que les stéréotypes sociaux se construisent sur la base de phrases stéréotypiques typifiantes à priori qui en représentent le fondement et qui en résultent par le processus inverse. C'est donc en boucle récursive que les phrases typifiantes, points de vue et stéréotypes sociaux s'engendrent et se construisent mutuellement.

En outre, il convient de rajouter que la stratégie discursive associative, culturelle et extralinguistique à l'instar de la stratégie discursive d'opposition sont les deux outils

d'argumentation mis en œuvre par les locuteurs des discours analysés dans l'expression de la violence verbale à travers les stéréotypes assimilés et reproduits.

Les discours ne sont pas seulement (ou seulement par exception) des signes destinés à être compris, déchiffrés, ce sont aussi des signes de richesse destinés à être évalués, appréciés, et des signes d'autorité, destinés à être crus et obéis. En dehors même des usages littéraire et spécialement poétique du langage, il est rare que dans l'existence ordinaire, la langue fonctionne comme pur instrument de communication : la recherche de la maximisation du rendement informatif n'est que par exception la fin exclusive de la production linguistique et l'usage purement instrumental du langage. (Pierre BOURDIEU, 1981 :99-100)

Conclusion générale

Le travail de recherche que nous avons mené et qui s'inscrit dans le domaine des sciences du langage en général et de l'analyse du discours en particulier contribue aux études de genres qui est un domaine, un champ de recherches qui a vu le jour dans les années 70, appelé aussi « *gender studies* ». Le but de ce domaine de recherche étant d'observer, d'étudier et d'analyser les rapports sociaux entre les genres (féminin et masculin), il abrite donc et englobe divers travaux tant en sociologie qu'en psychologie, en linguistique ou en plusieurs autres disciplines ayant toutes pour objet d'étude les genres et leur vie, leurs rapports et conditions en sociétés différentes.

Ainsi, notre travail, en plus d'être l'étude d'un corpus discursif à l'aide d'outils relevant tous du domaine de l'analyse du discours, se veut être une approche heuristique de la condition du genre féminin en société algérienne, sa définition, ses constituantes et ses conditions d'éligibilité.

Nous avons, à l'aide d'outils d'analyse discursive, théorie des stéréotypes, subjectivité langagière ou encore stratégies discursives, pu voir de près la réalité du genre féminin et de tous les stéréotypes et représentations sociales qui l'accompagnent en société algérienne et ce, en structurant notre travail de recherche en chapitres distincts.

D'abord, nous avons jugé utile de définir quelques notions et concepts tant sociaux que discursif et ce, dans le premier chapitre que nous avons élaboré, de sorte à ce qu'il serve d'ancrage théorique et pilier sur lequel se sont reposées les diverses analyses que nous avons réalisées. Ainsi, ce chapitre a porté tant sur la violence dans les différentes acceptions qui coïncident avec nos recherches, allant de la violence verbale à la violence symbolique en passant par les représentations sociales qui vont constituer un garant, un pont entre la dimension discursive des énoncés et leur dimension sociale.

Ensuite, dans le même chapitre, nous avons mis en exergue les disparités et divergences qui peuvent exister entre les notions de sexe et de genre, pourtant bien proches de prime à bord, et nous avons, en parallèle, mis en corrélation un élément clé de la rhétorique aristotélicienne, « *éthos* », les concepts d'identité sexuée et d'identité sexuelle et nous avons démontré, comment l'image de Soi peut impacter sur l'identité sexuelle et ou sexuée et comment ces dernières peuvent, à leur tour, jouer un rôle prépondérant dans la construction de l'image de Soi et, *de facto*, celle de l'Autre.

En second deuxième, nous avons rassemblé, en guise de deuxième chapitre, les outils théoriques qui nous ont permis d'observer et de décortiquer notre corpus de sorte à en sortir avec des résultats pertinents. À cet effet, nous nous sommes basés principalement sur la théorie des stéréotypes mise en place par Jean Claude ANSCOMBRE selon qui « *le sens d'un énoncé n'est pas déterminable directement à partir de la forme de surface qui le manifeste. Il faut procéder de façon médiate, par le biais d'entités construites et de règles de manipulation de ces entités* » (1995 :196) et qui en reprend la terminologie et le métalangage de précédentes théories telles que la théorie des topoi ou encore la théorie de l'argumentation dans la langue, qui les adapte et les développe de sorte à répondre à un ensemble de concepts qui permettent de réaliser une analyse discursive détaillée basée sur les notions de point de vue, de locuteur (s), d'énonciateur (s), de garant ou encore de phrase stéréotypique typifiante et de stéréotype.

Cette théorie qui se base sur des données extralinguistiques pour analyser le comportement langagier des locuteurs nous a permis, à l'instar de la théorie de la subjectivité dans le langage de Catherine KERBRAT-ORECCHIONI qui estime qu' « *aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité* » (2009 :117), ou encore de quelques modèles de stratégies discursives, d'accéder aux significations profondes et à la multitude de phrases potentielles qui peuvent découler de chaque énoncé analysé.

Après avoir défini de manière succincte les outils d'analyse qui répondent aux besoins de notre corpus, nous sommes passés à l'analyse des données que nous avons recueillies et scindées en trois chapitres consécutifs regroupant, chacun, un ensemble d'énoncés traitant des mêmes sujets.

Il reste quand-même nécessaire de préciser que les énoncés constituant chacun des trois chapitres ne convergent pas tous azimuts puisqu'ils peuvent connaître des disparités d'ordre compositionnel, lexical, syntaxique ou même d'ordre des points de vue exprimés et du domaine direct de leur rattachement. Cependant, ils répondent tous à la même thématique principale.

Dans le cadre de notre analyse, la première partie qui est aussi le troisième chapitre de notre travail englobe les énoncés et lectures qui y correspondent portant sur le genre féminin, les éléments qui lui sont reconnus et ceux imposés par les normes sociales qui régissent tant la pensée que le discours.

Quant au chapitre suivant, il s'inscrit aussi dans le cadre de l'analyse des données, il a porté sur les comportements sexués, les tâches genrées et toutes les exclusions sociales relatives à chaque communauté. Nous avons, dans cette partie de notre travail, mis en avant le découpage des rôles en société selon les genres à travers des énoncés portant, au-delà des mots, le reflet du pouvoir symbolique des stéréotypes sur les discours et sur les locuteurs qui les véhiculent.

Ensuite, dans le cinquième chapitre, nous avons regroupé les énoncés et les analyses qui les accompagnent et qui portent sur les violences faites aux femmes et sur le phénomène social de la polygamie, des réactions que suscitent ces deux objets du discours et des points de vue et stéréotypes qui les encadrent en société cible.

Après observation, réflexion, lecture et analyse profonde de notre corpus, nous avons accompagné les chapitres pratiques d'un sixième chapitre dédié, à son tour, à la collecte des résultats obtenus, leur catégorisation et leur lecture en chiffres de sorte à nous permettre de répondre directement aux questions de la problématique posée au début de notre travail de recherche.

À partir de notre analyse, nous avons listé une nomenclature d'habitus sexués et sexuants du même coup puisqu'ils permettent la définition du genre féminin, d'un côté, et l'exclusion du genre féminin, de l'autre. Autrement dit, nous avons relevé des tâches et comportements permettant à soi d'être défini comme étant féminin ou pas et ce par l'Autre qui, dans le cas de notre corpus, est aussi féminin.

Ce rapport à l'Autre mis dès les prémices de notre recherche au cœur de l'identité sociale et de l'identité sexuée du locuteur est crucial dans la mesure où les acteurs sociaux, objets des discours de notre échantillon d'étude sont définis à travers les phrases stéréotypiques typifiantes locales ou à priori relevant des discours des Autres.

« *Le monde social construit le corps, à la fois comme réalité sexuée et comme dépositaire de catégories de perception et d'appréciation sexuelle* » (Pierre BOURDIEU, 1990 :11).

Ainsi, le discours considéré comme une pratique sociale, une interaction entre les locuteurs, énonciateurs et acteurs de la même communauté ou de la même société a le pouvoir de structurer la pensée et la perception et ce, tant en construisant les représentations sociales

sur lesquelles se fonde le découpage linguistique de la langue en question ou encore en reconstituant les différentes représentations et stéréotypes en partant des éléments inhérents au discours associés de manière directe ou indirecte aux référents extralinguistiques qui les représentent.

Par ailleurs, si l'identité sexuée se construit et se définit sur la base d'un système d'habitus, de normes genrées et de comportements sociaux combinés à des attributs physiques et biologiques auxquels ils ne correspondent pas de facto, l'identité discursive, elle, se fonde sur l'image de soi véhiculée par l'identité sociale du locuteur.

La femme, pour se définir à travers les discours analysés va faire appel à des stéréotypes primaires et secondaires, à des éléments de la subjectivité et à des stratégies discursives.

En outre, le but de notre recherche étant d'identifier la violence verbale dans les énoncés des locuteurs sur le réseau social Facebook et sur les pages « *Femme Algérienne* » et « *Algérienne Rose* » en particulier, il convient de préciser que le type de violence verbale que nous retrouvons dans la totalité de notre corpus est de type implicite puisque aucun énoncé ne contient d'insultes, d'injures ou d'autre type de violence explicite à l'égard de l'objet du discours « *la femme* ».

Il est donc nécessaire de préciser que les stéréotypes relatifs à la femme en société algérienne que nous avons reconstitués, suivis de toutes les représentations sociales qui en découlent imposant à la femme une façon d'être, des habitus à respecter et des normes à suivre pour répondre au genre féminin représentent une violence implicite mais pas seulement.

En effet, dans les nombreuses acceptions de violence que nous avons énumérées précédemment, nous avons mis l'accent sur la notion de violence symbolique définie par Pierre BOURDIEU comme étant une violence douce, invisible, vécue par le dominé comme un non lieu, comme un fait normal, banal auquel il n'y a pas lieu de réagir mais aussi comme étant une violence dans laquelle le dominé même est complice, il est question de processus d'adhésion de ce dernier, d'approbation et de validation de la violence par le dominé même.

Dans la mesure où l'objet du discours que nous avons étudié est « *la femme* » et que les locuteurs des énoncés que nous avons analysés sont aussi de genre féminin, les violences

relevées peuvent donc être considérées comme symboliques puisque les locuteurs de genre féminin cautionnent et véhiculent cette violence invisible qu'il a fallu aller chercher dans les significations profondes des énoncés analysés.

Nous pouvons donc, à présent, répondre à la question de départ de notre travail de recherche qui porte sur la nature de violence verbale qui s'exprime et se véhicule à travers les énoncés, les publications faites par les internautes de genre féminin sur les espaces d'échange que nous avons pris comme banques de données.

En effet, après avoir classifié les phrases stéréotypiques typifiantes que nous avons pu relever de notre corpus et après avoir observé les résultats auxquels nous avons abouti et qui rendent compte de la présence majoritaire de stéréotypes primaires face aux stéréotypes secondaires, soit 84% face à 16% seulement, nous pouvons attester de la nature implicite de la violence verbale exprimée à l'encontre de l'objet du discours qui est la femme.

Les stéréotypes primaires se basant sur la doxa, sur les représentations sociales et sur tous les points de vue émanant de la société dans laquelle ils sont produits sont le nid des violences latentes sur lesquelles se fondent les définitions des éléments sociaux en question.

Ainsi, la violence verbale est présente dans les énoncés analysés, dans le discours des internautes femmes sur les deux pages Facebook sources de données et sur les réseaux sociaux portant la femme pour objet du discours.

La nature de cette violence, contrairement à ce que nous avons émis dans nos hypothèses et en dépit de l'aspect virtuel que représente ce type de communication, est une nature implicite et non explicite.

Nous infirmons ainsi notre hypothèse de départ dans laquelle nous nous sommes basés sur le volet virtuel des interactions sur les réseaux sociaux pour supposer que la violence verbale à l'égard de la femme serait explicite puisque l'internaute, n'étant pas face à ses co-énonciateurs potentiels et parfois même caché derrière une identité virtuelle choisie à la liberté de s'exprimer sans être jugé en tant qu'individu, en tant qu'identité sociale mais qu'il reste, au contraire, une simple identité discursive/virtuelle.

La seconde question qui constitue notre problématique s'interroge sur le mode d'administration de la violence verbale dans le discours des locuteurs, par voie de stéréotypes primaires ou secondaires, la question s'était posée pour savoir si c'était les points de vue

personnels qui véhiculaient la violence verbale à l'égard de la femme ou si, à l'inverse, c'était des points de vue partagés par les membres de la même communauté.

La réponse est, à présent, évidente, puisque les chiffres nous révèlent la présence imposante de stéréotypes primaires véhiculés par les énoncés analysés. Ce n'est donc pas à travers des positions personnelles et des points de vue individuels que se transmet la violence verbale dans le discours des internautes femmes sur les pages Facebook « *Femme Algérienne* » et « *Algérienne Rose* » mais plutôt à travers des phrases stéréotypiques typifiantes à priori, des représentations sociales partagées par les éléments inhérents à la communauté algérienne et par les stéréotypes que nous avons pu reconstituer à travers ces phrases stéréotypiques typifiantes à priori.

Nous infirmons donc ainsi l'hypothèse correspondant à la seconde question de notre problématique qui stipulait que la violence verbale s'exprimerait, dans notre corpus, à travers des stéréotypes secondaires et des points de vue personnels au sujet de l'objet du discours « *la femme* ».

Quant à la troisième question de notre problématique, elle porte sur l'influence ou pas du stéréotype sur le discours des locuteurs des énoncés que nous avons analysés.

À cette question comme aux autres, les chiffres obtenus lors de la classification des phrases stéréotypiques servent déjà de réponse préalable puisque l'impact du stéréotype est plus que visible dans l'analyse que nous avons effectuée.

En effet, l'influence du stéréotype (primaire) se traduit déjà par sa présence imposante dans les discours des internautes sources de données. Avoir 84% de phrases stéréotypiques typifiantes à priori dans le corpus c'est attester de l'impact direct que peuvent avoir ces phrases stéréotypiques tant sur le discours mais aussi sur les représentations individuelles que se font les locuteurs de l'objet du discours ainsi que de la violence verbale qui peut en découler.

À cette question, nous dirons que oui, le stéréotype primaire a une influence directe sur le discours des internautes mais pas que, il en constitue le fondement même puisque la constituante interne des énoncés analysés est basée majoritairement sur des stéréotypes primaires et sur les représentations sociales qui les construisent et qui en découlent.

Nous confirmons, de ce fait, l'hypothèse émise avançant que le stéréotype (primaire) influencerait le discours des internautes mais nous la complétons avec le pouvoir symbolique dont se dote le stéréotype et qu'il exerce tant sur l'internaute que sur le discours qu'il produit.

Par pouvoir symbolique, nous désignons cette assimilation qui s'opère auprès des dominés dont il est question dans notre objet du discours, de cette violence symbolique qui s'exerce par le dominant mais qui est reprise et appliquée par le dominé lui-même.

Toujours dans le sens de violence symbolique, le pouvoir symbolique des stéréotypes primaires sur les discours des internautes objet d'étude réside dans le fait d'être reçus, acceptés et reproduits par les acteurs sociaux qui en sont les victimes et les locuteurs.

La quatrième et dernière question de notre problématique porte sur la nature des stratégies discursives déployées par les internautes locuteurs des énoncés analysés afin d'élaborer les structures discursives portant dans leurs abysses la violence verbale implicite à l'égard de la femme en société algérienne.

À cette question, les résultats auxquels nous avons abouti peuvent apporter les réponses attendues puisque nous avons, en amont, relevé l'usage de 82 stratégies discursives identifiées en tant que telles lors de notre analyse.

Toutefois, contrairement aux résultats évidents que révèle la classification des phrases stéréotypiques typifiantes, les chiffres face auxquels nous nous retrouvons dans la catégorie des stratégies discursives ne sont pas aussi déterminants.

En effet, nous nous retrouvons avec deux types de stratégies convoqués en masse dans les discours analysés, d'abord, la stratégie d'opposition qui se retrouve en tête avec un taux d'usage de 24% sur un total de 13 types de stratégies déployées, suivie de la stratégie associative, culturelle/extralinguistique avec un taux d'usage de 14%.

En premier lieu, nous observons la non pertinence des taux d'usages marqués par ces deux types de stratégies discursives pourtant déployés, de loin, plus que les autres. Toutefois, si nous considérons l'aspect relatif de la chose, nous pouvons quand-même accorder à ces deux types de stratégies discursives le statut de stratégies le plus convoquées dans les énoncés analysés, mais, objection !

Après mûre réflexion sur la nature des deux types de stratégies discursives, il nous semble impossible de les mettre au même niveau de structure et de contenu.

Ainsi, nous pouvons mettre la stratégie d'opposition dans le cadre de la structure compositionnelle d'un énoncé. En revanche, la stratégie associative/culturelle et extralinguistique relève, non de la structure de surface mais plutôt du contenu propositionnel qui constitue l'énoncé dans lequel elle se glisse.

Nous pouvons, à cet effet, proposer un autre mode de classification des stratégies discursives en deux catégories : des stratégies de surface pour celles qui comme l'opposition ou l'analogie, sont lisibles et identifiables explicitement à travers la structure compositionnelle d'un énoncé et des stratégies latentes pour celles qui ne sont identifiables qu'après analyse du contenu profond d'un énoncé.

Nous pourrions ainsi dire que sur le plan du contenu profond des énoncés utilisés, le type de stratégie discursive le plus convoqué est celui de la stratégie associative, culturelle/extralinguistique puisque pour doter les énoncés produits de la valeur argumentative qui leur est octroyée d'office, leurs locuteurs font, majoritairement appel à des références extralinguistiques liées tant à des données socioculturelles, religieuses, ethnographiques ou tout autre type de contenus propositionnels qui pourraient faire office de force illocutoires pouvant diriger le discours et les actions sur le monde qu'il décrit.

Quant au plan compositionnel, le type de stratégies discursives qui y est le plus répandu est la stratégie discursive d'opposition qui est une forme discursive qui vise à argumenter en réfutant une thèse pour en mettre une autre en avant

Nous pouvons, de ce fait, confirmer, en partie, l'hypothèse de départ relative à la dernière question de notre problématique puisque, oui, la stratégie discursive associative, culturelle et extralinguistique est la stratégie qui est le plus sollicitée dans le processus d'argumentation dans les énoncés analysés mais non, ce n'est pas la seule stratégie qui apparaît en tête puisque, sur le plan compositionnel, la stratégie discursive d'opposition apparaît même plus souvent et est plus souvent exploitée pour les fins argumentatives dont se munie chaque énoncé.

À présent, après un travail qui s'est étalé sur plusieurs chapitres, divers concepts théoriques et différents outils d'analyse discursive, nous avons répondu aux questions qui ont

motivé le choix de notre sujet de recherche et avons, confirmé les hypothèses qui se sont avérées correctes et infirmé celles qui, à l'inverse, n'étaient que des points de départ vers des réponses différentes mais pertinentes et objectives.

Pour récapituler, nous pourrions dire que, de prime à bord et d'un point de vue grammatical, le genre n'est autre qu'un système de classification des noms en catégories distinctes qui peut se distinguer et se manifester par des phénomènes morphosyntaxiques, en d'autres termes, par des accords. Or, nous remarquons tant dans nos pratiques langagières quotidiennes que dans les observations que nous pouvons faire des cultures que véhiculent les langues, la notion du genre est bien plus complexe puisqu'elle rend compte d'un découpage linguistique calqué sur un découpage limpide entre les entités appartenant, dans la réalité, aux diverses catégories de genres qui existent.

Le langage, reflet de la réalité qu'il décrit est *« sous bien des aspects, aussi déraisonnable et obstiné que l'est notre esprit dans ses vues catégories ; il lui faut des cases bien séparées pour toutes les significations et il ne tolère pas de fantaisie vagabonde »* (Marcel COHEN, 1956 : 97).

Après notre analyse, nous pourrions dire que les cases et catégories que proposent le langage et le discours pour nommer la réalité ne se résument pas à des accords syntaxiques ou à des éventuelles écritures inclusives, il se dote, par conséquent, de segments et d'outils qui lui permettent de tisser des liens directs avec des représentations sociales, des stéréotypes et tout autre type d'éléments qui lui permettent de transcender ses unités internes, de sortir de son immanence voulue par les structuralistes pour aller dans un sens externe, dans un sens socioculturel du langage.

Ces éléments qui se faufilent à l'intérieur des mailles du langage pour en faire une extension allant aux profondeurs de la pensée et de la perception du locuteur permettent aux énonciateurs des énoncés et discours sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook de véhiculer une violence verbale implicite ou explicite, consciente ou inconsciente à l'égard de la femme sur les espaces d'échanges dédiés aux locuteurs algériens.

Cette violence verbale que nous avons qualifiée d'implicite se traduit, dans le cas du corpus que nous avons analysé par des stéréotypes primaires partagés par les membres des communautés en question et repris et reproduits par des locuteurs qui sans forcément s'en rendre compte, expriment une violence lisible à l'encontre de la femme en société algérienne.

En plus du fait d'être implicite, la violence verbale que nous avons décelée dans les discours analysés se dote d'un autre qualificatif qui est celui de symbolique et ce, parce que nous ne retrouvons face à un dominé sur lequel s'exerce la violence et qui la reprend et la reproduit sur ses pairs et sur lui-même du même coup.

Dans le cas de notre analyse, les stéréotypes que nous avons reconstitués à partir des points de vue rencontrés dans les énoncés de notre corpus et qui mettent la femme algérienne dans des cases dont il ne faut pas dépasser les rebords et ne pas en braver le joug au risque d'être exclue du genre féminin auquel elle est obligée d'appartenir et d'obéir.

Le genre, à partir de là, féminin en l'occurrence, devient un ensemble de normes, de règles imposées et de cases à cocher afin de répondre à la classification sociale qu'il ne faut, sous aucun prétexte, défier.

La violence verbale est dans l'expression de ces normes, dans leur énumération, dans le fait de les accepter, de s'assimiler aux modèles imposés par les sociétés et de les reproduire.

Dans de nombreuses études récentes, le langage épïcène est proposé comme solution au sexisme linguistique, il est présenté comme remède pour pallier les discours discriminatoires, or, la violence est loin de s'en tenir au niveau lexical ni grammatical ou syntaxique d'ailleurs, la violence est au-delà des outils matériels du langage, elle est dans le non dit, dans l'implicite, dans le supposé, dans ce qui est à comprendre à travers les structures profondes des énoncés et non au simple sens de surface des énoncés.

Nous dirons donc que, ni l'écriture inclusive dont le but est de réduire les inégalités langagières des genres féminin et masculin, ni le discours épïcène ne peuvent combattre la violence verbale à l'égard du genre féminin surtout que nous remarquons après nos nombreuses lectures sur le sujet que les représentations sociales relatives au genre féminin en Algérie, bien qu'elles soient sujettes, comme tout autre élément social, à évolution et développement, n'ont pas connu de changements particulier de 1990 à aujourd'hui.

En effet, nous observons des similitudes frappantes entre l'étude réalisée par Camille LACOSTE-DUJARDIN par exemple en Kabylie en 1990, celle présentée par Noureddine SAADI en 1991 bien qu'elle soit plus d'ordre juridique que sociologique, linguistique ou anthropologique et les représentations sociales et stéréotypes qui les abritent

et dont elles sont le fondement, relatives à la femme en Algérie et aux normes qui lui sont imposées et au prototype auquel elle doit répondre de 2020 à 2022.

Il n'est donc pas chose facile de proposer des solutions ou des alternatives pour parer à cette violence verbale qui se manifeste à l'encontre de la femme algérienne sur Facebook en vue de la nature latente de cette dernière. Toutefois, il serait fort intéressant de converger nos recherches et celles de sociologues et de psychologues afin de comprendre l'origine de ces violences et d'amener les locuteurs à sortir de ces cercles qui vont du langage aux stéréotypes, des stéréotypes à la cognition, à la perception, à l'appartenance ethnique ou sociale, les inciter à prendre conscience de la dimension latente et symbolique des discours qu'ils véhiculent et les inciter à dépasser les idées préconçues et imposées et à opter pour des points de vue individuels.

La théorie de la Gestalt par exemple, dite aussi théorie de la perception, associée à des contenus linguistiques comme ceux de notre corpus pourrait nous aider à mieux comprendre les schémas et processus de perception et d'assimilation qui induisent aux violences verbales implicites et à proposer des solutions plus concrètes pour faire face aux phénomènes de violence verbale et d'altérophobie en général, tant à l'égard de la femme qu'à l'égard de toutes les catégories marginalisées et minorées.

Une autre approche, dans le cadre de la psychologie sociale ou encore de l'anthropologie pourrait s'avérer pertinente si l'on observait le comportement des sujets et des membres de la communauté algérienne en société afin de comparer entre les stéréotypes véhiculés et les pratiques sociales effectives, il est à noter que l'effet de la mondialisation se répercute sur tous les domaines et toutes les communautés, il serait donc intéressant de comparer entre ce que dictent les normes sociales et le comportement de la génération naissante, dite « *génération TikTok* » ou « *génération Instagram* ». Cette catégorie sociale que l'on nomme « *influenceurs* », de par son influence subie et celle exercée pourrait donner à voir des résultats à l'opposé de ceux que nous avons recueillis. Il serait donc intéressant d'approcher cette tranche de la société qui se veut majoritairement jeune (entre 15 et 30ans) et qui semble dépasser les voix/es du peuple.

Pour finir, nous dirons que notre travail n'est qu'une initiation à la recherche, perfectible et développable et qu'il reste un champ ouvert pour d'autres approches, d'autres outils d'analyse et d'autres résultats que nous souhaitons entreprendre dans des travaux de recherche à venir.

« Ce dont il s'agit ici n'est pas de neutraliser le discours, d'en faire signe ose, et d'en traverser l'épaisseur pour rejoindre ce qui demeure silencieusement en deçà de lui, c'est au contraire de le maintenir dans sa consistance, de le faire surgir dans la complexité qui lui est propre. En un mot, on veut, bel et bien, se passer des « choses ». Les dé-présentifier. » (Michel FOUCAULT, 1969 : 65).

Bibliographie

Ouvrages

- ABRIC Jean-Claude(1994) : *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF.
- ADAM Jean-Michel (1990) : *Eléments de Linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Margaga.
- ADAM Jean-Michel (1999) : *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- ADAM Jean-Michel (2005) : *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Colin.
- AMOSSY Ruth (1999) : *Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos*, Genève, Delachaux et Niestlé.
- AMOSSY Ruth, 2000 : *L'argumentation dans le discours*, France, Nathan.
- BAKHTINE Mikhail (1970) : *Problèmes de poétique de Dostoïevski*, Lausanne, L'âge d'homme.
- BAKHTINE Mikhail (1977) : *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- BAKHTINE Mikhail(1934) : *Du discours romanesque*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE Emile(1980) : *Problèmes de linguistique générale*, France, Gallimard.
- BOURDIEU Pierre (1972) : *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz.
- BOURDIEU Pierre (1981) : *Langage et pouvoir symbolique*, France, Fayard.
- BOURDIEU Pierre (1997) : *Les usages sociaux de la science : pour une sociologie clinique du champ scientifique*, France, Quae.
- BOURDIEU Pierre (1997) : *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU Pierre (2006) : *Sociologie de l'Algérie*, France, Presse universitaire de France.
- BOURDIEU Pierre(2006) : *Sociologie de l'Algérie*, France, Que sais-je ?
- BOURDIEU Pierre(2014). : *La domination masculine*, France, Seuil.
- BRACOP Martine (2010) : *Introduction à la pragmatique*, Bruxelles, Duculot.
- BRETON Philippe (2003) : *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte.
- CALVET Louis-Jean (1996) : *La sociolinguistique*, France, PUF.
- CHARAUDEAU Patrick (2005) : *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- CHARAUDEAU Patrick (2013) : *La conquête du pouvoir. Opinion, persuasion, valeur. Les discours d'une nouvelle donne politique*, Paris, L'Harmattan.

- CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (2002) : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- CHAUCHAT Hélène (1999) : *De l'identité du sujet au lien social*, France, PUF.
- COHEN Marcel (1956) : *Pour une sociologie du langage*, Paris, Albin Michel.
- DELPHY Christine (1998) : *L'ennemi principal*, Tome 1, Paris, Syllepse.
- DELPHY Christine (2001) : *L'ennemi principal*, Tome 2, Paris, Syllepse.
- DUCROT Oswald (1984) : *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUCROT Oswald (1991) : *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann
- DUCROT Oswald et al (1980) : *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- FEWOU NGOULOURE Jean-Pierre (2013) : *L'expérience multimédia. De l'imaginaire global aux formes signifiantes*, Paris, L'Harmattan.
- FOUCAULT Michel (1969) : *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- FRACCIOLLA Béatrice (2013) : *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives*, Rennes, Presse universitaire de Rennes.
- GIAOTTI Claudia (2015) : *L'analyse de discours. Sa place dans les sciences du langage et de la communication. Hommage à Patrick CHARAUDEAU*, Rennes, Presse universitaire de Rennes.
- GIRARD RENE (2016) : *La violence et le sacré*, France, Pluriel.
- GOFFMAN Eving (1974) : *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- GRIZE Jean Blaize (1990) : *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- HAILLET Patrick (2007) : *Pour une linguistique des représentations discursives*, France, De Boeck.
- HAILLET Pierre Patrick (1995) : *Le conditionnel dans le discours journalistique. Essai de linguistique descriptive*, Neuville, Bref.
- HAILLET Pierre Patrick (2002) : *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Paris, ophrys.
- HERITIER Françoise (1996) : *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.
- HJEMSLEV Louis (1968) : *Problèmes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.
- Jean Marie SECA (2010) : *Les représentations sociales*, France, Armand Colin.
- JODELET Denise (1994) : *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
- KAUFMAN Jean-Claude (2007) : *Ego : pour une sociologie de l'individu*, Paris, Hachette.

- KAUFMAN Jean-Claude (2015) : *Identités, la bombe à retardement*, France, Textuel.
- KERBRAT-ORECCHIONI Katherine (1986) : *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Katherine (2005) : *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Katherine (2009) : *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Katherine(2009) : *L'énonciation*, France, Armand Colin.
- LACOSTE-DUJARDIN Camille(1990) : *Des mères contre les femmes*, Alger, Bouchène.
- MAINGUENEAU Dominique (1998) : *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- MAINGUENEAU Dominique (2010) : *Analyse du discours et champ disciplinaire, Lorraine*, Presse universitaire de Lorraine.
- MARC Edmond (2005) : *Psychologie de l'identité. Soi et le groupe*, Paris, Dunod.
- MERKLE Pierre (2004) : *La sociologie des réseaux sociaux*, France, La Découverte.
- MIZERE Francine (2005) : *L'analyse du discours. Histoire et pratiques*, Paris, PUF.
- MOISE Claudine et al (2008b) : *La violence verbale. Tome 2 : Des perspectives historiques aux expériences éducatives*, Paris, L'Harmattan.
- MOSCOVICI Serge (2000) : *Psychologie sociale des relations à autrui*, Paris, Nathan.
- OAKLEY Ann (1972) : *Sex, gender and society*, London, Temple Smith.
- PAVEAU Marie-Anne (2017) : *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Hermann.
- RECANATI François (1981) : *Les énoncés performatifs*, France, Minuit.
- ROCOEUR Paul (1990) : *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- SAADI Noureddine (1991) : *La femme et la loi en Algérie*, Alger, Bouchène.
- TALEB-IBRAHIMI Khaoula (1997) : *Les algériens et leur(s) langue(s) : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Algérie, El Hikma.
- TAREAU Patrick et MOLINER Pascal (2009) : *Représentations sociales et processus sociocognitifs*, Rennes, Presse universitaire de Rennes
- YAGELLO Marina (2018) : *Les mots et les femmes*, Paris, Payot et Rivages.
- ZARATE Geneviève(1985) : *Comment enseigner une langue étrangère*, Paris, Hachette.
- ZERDOUMI Nefissa (1970) : *Enfant d'hier, l'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien*, France, La découverte.

Thèses

- ADAIKA Radja (2019) : *Les représentations sociolinguistiques de la langue française chez les étudiants du département de français (Le cas de 3^{ème} année de l'université d'El Oued)*, Université de Ouargla.
- AHMED TAYEB Mounir (2018) : *Construction identitaire, langue française et violence verbale en contexte urbain Tizi-Ouzouéen*, Université de Tizi-Ouzou.
- MOHAMMADI Mohammad (2013) : *Approche stylistique de la polyphonie énonciative dans le théâtre de Samuel Beckett*, Université de Lorraine.
- SIMUNIC Zrinca (2004) : *Une approche modulaire des stratégies discursives du journalisme politique*, Université de Genève.
- TIGANI Nouhad (2019) : *L'usage de la violence verbale en vue d'une construction/affirmation identitaire en contexte multiculturel*, Université de Batna.

Articles

- ABRIC Jean-Claude (1994) : *l'organisation interne des représentations sociales : système central et système périphérique* In C. GUIMELLI, (Ed.), *structures et transformations des représentations sociales*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- ABRIC Jean-Claude (2003) : *L'approche structurale des représentations sociales : développements récents* in *Psychologue et société* à : <https://fr.scribd.com/document/491402006/Abric-L-approche-structurale-des-representations-sociales-developpements-recents-pdf> consulté le 13/05/2021 consulté le 03/10/2020.
- AIT MEZIANE Chérif (2015) : *Analyse de la violence verbale dans le commentaire des visiteurs du site d'information* in *Aleph* à : <https://aleph.edinum.org/549> consulté le 30/12/2022.
- AMARA Abderrezak (2010) : *Langues maternelles et langues étrangères en Algérie : Conflit ou cohabitation ?* in *Synergies Algérie* à : <https://gerflint.fr/Base/Algerie11/abderrezak.pdf> consulté le 04/02/2023.
- AMOSSY Ruth (2002) : *Pragmatique et analyse des textes, presse universitaire* à <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7538> consulté le 20/12/2022.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (2001) : *Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes in langages* à :

- https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2001_num_35_142_883 consulté le 25/02/2020 consulté le 12/03/2020.
- ANSCOMBRE Jean-Claude et DUCROT Oswald (1976) : *L'argumentation dans la langue*, In : la revue « *Langages* » n°42, Paris à :
https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1976_num_10_42_2306 consulté le 12/11/2020.
 - BAKHTINE Mikhail (1984) : *Les genres du discours in Esthétique de la création verbale*, Paris, Galimard.
 - BARTHES Roland, (1994) : *L'Ancienne rhétorique. Aide-mémoire*, In *Recherches rhétoriques/ Communications* à :
https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1970_num_16_1_1236 consulté le 05/03/2023.
 - BETTOUA Cherifa (2015) : *De quelques facettes des violences faites aux femmes en Algérie in Dialogues numéro 208* à :
https://library.em-lyon.com/Default/doc/CAIRNREVUES/_b64_b2FpLWNhaXJuLmluZm8tREIBXzIwOF8wMDg1/de-quelques-facettes-des-violences-faites-aux-femmes-en-algerie?_lg=fr-FR consulté le 10/04/2023.
 - BOUALILI Ahmed (2016) : *Mise en discours de la violence dans les écrits de Thar DJAOUT in SOCLEs*, volume 5 à :
<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/22062> consulté le 15/04/2023.
 - BRES Jaques (1999) : *Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme, modèles linguistiques*, 2.
 - BRES Jaques et NOWAKOWSKA Alexandra (2006) : *Dialogisme : du principe à la matérialité discursive in PERRIN Laurent, éd. Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz.
 - BRES Jaques et NOWAKOWSKA Alexandra (2007) : *Voix, point de vue...ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore in Cahiers de praxématique*, 49.
 - CASILLI Antonio (2012) : *Etre présent en ligne : culture et structure des réseaux sociaux d'Internet in Idées économiques et sociales* à :
<https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2012-3-page-16.htm> consulté le 02/05/2023.

- CHABROL Claude (2006) : *Identités sociales et discursives, de l'analyse de discours à la psychologie sociale* in *Questions de communication, dossier rôle et identité dans els interactions conflictuelles* à :
<https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7920> consulté le 28/12/2022.
- CHARAUDEAU Patrick (1995) : *Une analyse sémiolinguistique du discours* in *Langages*, 17.
- CHARAUDEAU Patrick (2006) : *Identité sociale et identité discursive, le fondement de la compétence communicationnelle* à :
[33230-Texto%20do%20Artigo-111475-1-10-20190823%20\(2\).pdf](33230-Texto%20do%20Artigo-111475-1-10-20190823%20(2).pdf) consulté le 02/02/2023.
- CHARAUDEAU Patrick (2009) : *Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière* in CHARAUDEAU P (dir), *identité sociale et discursive du sujet parlant*, L'Harmattan, Paris à :
<http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite,217.html> consulté le 30/06/2021.
- CHARAUDEAU Patrick (2016) : *Du discours politique au discours populiste. Le populisme est-il de droite ou de gauche ?* » in *Corcuera F. et Alii (dir) ? Les discours politiques. Regards croisés*, Paris, L'Harmattan à :
<http://www.patrick-charaudeau.com/Du-discours-politique-au-discours.html> consulté le 10/06/2021.
- CHARAUDEAU Patrick (2016) : *Le discours doit être analysé en rapport avec les dispositifs de mise en scène* par BOYER Henri et Guy LOCHARD in *Les langages du politique* à :
<https://journals.openedition.org/mots/22403> consulté le 26/12/2022 consulté le 14/02/2023.
- DELPHY Christine (2002): « *Penser le genre* », note de lecture par Françoise ARMENGAUD in *Nouvelles question féministes* à :
<https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2002-1-page-126.htm#:~:text=%C2%AB%20Le%20genre%20est%20le%20syst%C3%A8me,deux%20termes%20distinct> consulté le 13/01/2023.
- DROUIN-HANS Anne-Marie (2006) : *Identité* in *Télématique*, numéro 29 à :
<https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2006-1-page-17.htm> consulté le 24/09/2022.

- DUYGU Curum Duman (2012) : *L'identité et ses représentations, Ethos et Pathos* in *Synergies Turquie* numéro 05 à :
<https://gerflint.fr/Base/Turquie5/duman.pdf> consulté le 03/02/2022.
- Edmond Marc LIPIANSKY(1993) : *l'identité dans la communication in communication et langages* à :
https://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1993_num_97_1_2452 consulté le 11/06/2022.
- GASPARD Claude (2020) : *Analyse de discours : définition générale, méthodologie et exemples* à :
<https://www.scribbr.fr/methodologie/analyse-de-discours/> consulté le 13/02/2023.
- GEORGES Fanny (2017) : *L'identité numérique dans le web 2.0* in *Le mensuel de l'Université* numéro 27 à :
<https://hal.science/hal-01575199/document> consulté le 15/11/2022.
- HAMDI Naima (2020) : *Le Facebook et la violence numérique : analyse des commentaires des abonnés de la page « Amis de la Kabylie »* in *Revue Algérienne des sciences du langage*, volume 05 à :
<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/138782> consulté le 29/12/2022.
- HELLER Monica (2008) : *De la violence verbale, pour une sociolinguistique des discours et des interactions* in DURAND J. HABERT B., Laks B (éds) : *congrès mondial de linguistique française-CMLF08*, Paris à :
<https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08140.pdf> consulté le 08/11/2020.
- JOVCHELOVITCH Sandra (2004) : *Contextualiser les focus groups : comprendre les groupes et les cultures dans la recherche sur les représentations* à :
https://www.researchgate.net/publication/30522692_Contextualiser_les_focus_groups_comprendre_groupes_et_cultures_dans_la_recherche_sur_le_representations consulté le 25/06/2022.
- JOVCHELOVITCH Sandra (2006) : *repenser la diversité et la connaissance : polyphasie cognitive, croyances et représentations in les savoirs du quotidien*, Rennes, presse universitaire de Rennes.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2002) : « *Présumé, présupposition* » in CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (2002) : *Système linguistique et éthos communicatif* in *Cahiers de Praxématique* numéro 38 à ;
<https://journals.openedition.org/praxematique/540> consulté le 06/02/2023.
- Laurent PERRIN(2004) : *Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative : BAKHTINE, BALLY, DOCROT,..etc* in *La didactique du français* à :
https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_2004_num_123_1_2048 consulté le 09/12/2022
- LIPPE Didier (2016) : *La complexité des sexes. Construire son identité sexuée ?* in *Enfance et Psy*, numéro 69 à :
<https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2016-1-page-27.htm?ref=doi> consulté le 11/02/2023.
- LIPPERT Erica (2023) : *Violence verbale à l'encontre des femmes artistes sur Facebook* in *Revue de la recherche interdisciplinaire sur le genre et la sexualité* à :
<https://journals.openedition.org/sextant/864> consulté le 12/04/2023.
- MAURIN Maurine (2021) : *La vulnérabilité de genre comme problème public, ethnographie d'un lieu d'accueil et d'hébergement de femmes itinérantes à Montréal* in *Sociologie et Société* à :
<https://www.erudit.org/fr/revues/socsoc/2019-v51-n1-2-socsoc05787/1074735ar/>
consulté le 05/04/2023.
- MELENDEZ QUERO Carlos (2021) : *La théorie de la polyphonie et des stéréotypes au service de l'analyse contrastive des opérateurs discursifs* in *Primavera* à :
<http://orcid.org/0000-0003-0619-948X> consulté le 27/12/2022.
- MORGANTE Jole (2010) : *AMOSSY Ruth, la présentation de soi. Ethos et identité verbale* in *Autres Modernités* à :
[Dialnet-RuthAmossyLaPresentationDeSoiEthosEtIdentiteVerbal-4945251%20\(1\).pdf](Dialnet-RuthAmossyLaPresentationDeSoiEthosEtIdentiteVerbal-4945251%20(1).pdf)
consulté le 03/03/2023.
- MORGANTE Jole (2010) : *La notion de lutte et de pouvoir symbolique dans le champ politique selon Bourdieu, l'intérêt d'une édition* in *Autres modernités* à :
<Dialnet-LaNotionDeLutteEtDePouvoirSymboliqueDansLeChampPol-3177924.pdf>
consulté le 15/11/2022.
- MOSTEFAI Amel Zohra Hayet et OULEBSIR-OUKIL Kamila (2020) : *La construction discursive de l'éthos numérique féminin. Cas des commentaires de la page Facebook « femmes insoumises algériennes »* in *Multilinguales*, volume 10 à :
<https://journals.openedition.org/multilinguales/8899> consulté le 05/03/2023.

- MUSCOVICI Serge (1976) : *Study in social influence III : Majority versus minority influence in a group* in *European Journal of Social Psychology* à :
<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1002/ejsp.2420060202> consulté le 23/05/2022.
- PAVEAU Marie-Anne (2012) : *Linguistique et numérique 4. Les écritures de portée : identité pseudonymes* in *La pensée du discours* à :
<https://penseedudiscours.hypotheses.org/10057> consulté le 13/05/2023.
- PERRIN Laurent (2004) : *La notion de polyphonie en linguistique et dans le champ des sciences du langage*, in *Questions de communication* à :
<https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6348> consulté le 25/01/2023.
- RUCHON Catherine (2015/04) : *Les maternités douloureuses dans les discours numériques* in *Communication et Langages* à :
www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2015-4-page-117.htm consulté le 15/03/2023.
- SALAZAR ORVIG Anne (1999) : *Les mouvements du discours. Style, référence et dialogue dans des entretiens cliniques*, coll. Sémantiques in *Repères* (compte rendu par Ducancel Gilbert) à :
https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_1999_num_20_1_2321_t1_0201_0000_2 consulté le 20/04/2023.
- SAYAD Abdelmalek (2019) : *La construction des identités à l'ère du numérique : Cas des utilisateurs des réseaux sociaux en Algérie* in *El Tawassol* à :
<https://tawassol.univ-annaba.dz/wp-content/uploads/2020/04/Sayed-abdelkader25-115.pdf> consulté le 17/11/2022.
- SECA Jean-Marie (2005) : *formatage du ressentir et représentations underground* in *La revue Sociétés*, n90 à :
<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03005938/document> consulté le 06/06/2022.
- SIDI HAMMOU Lalla AICA (2014) : *La violence contre les femmes : un point de vue social* in *réseau international francophone pour l'égalité des femmes et des hommes dans le développement* à :
<https://www.genreenaction.net/La-violence-contre-les-femmes-un-point-de-vue.html> consulté le 10/04/2023.

- TOPA-BRYNIARSKA Dominika (2017) : *Stratégies discursives de persuasion dans la critique de cinéma comme activité rhétorique* in "Studia Romanica Posnaniensia" (2017, nr 3, s. 183-196), DOI: 10.14746/strop.2017.443.012 à :
<https://core.ac.uk/download/pdf/289276807.pdf> consulté le 25/05/2022.
- VOUILLOT Françoise (2002) : *Construction et affirmation de l'identité sexuée et sexuelle : éléments d'analyse de la division sexuée de l'orientation* in *L'orientation scolaire et professionnelle* à :
<https://journals.openedition.org/osp/3388> consulté le 10/01/2022.
- ZEKRINI Cylia (2022) : *La violence discursive autour des médias : cas des discussions commentaires sur le réseau social « Facebook » traitant le sujet de la covid 19* in :
- مجلة العدوي للسانيات العرفنية وتعليمية اللغات
à : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/804/2/1/195479> consulté le 06/03/2023 .

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Introduction 09

Chapitre 01 : Identité, violence et pouvoir symbolique

1- La violence 23

1-1- La violence verbale 23

1-1-1- Dimension discursive et spatiale de la violence verbale 24

1-1-2- Contexte intra-discursif de la violence 25

2- Violence symbolique 26

3- Les représentations sociales 28

4- Représentations et pouvoir symbolique 30

5- Sexe Vs genre 36

6- Identité sexuée Vs identité sexuelle 38

7- Identité sociale et identité discursive 42

8- Ethos et image de soi 44

Chapitre 02 : Discours et stéréotypes : mécanismes et dynamique

1- La théorie des stéréotypes 52

1-1- Enoncé et point de vue 57

1-2- Polyphonie, dialogisme et énonciation 60

2- Énonciation et stratégies discursives 62

2-1- Modèle de Patrick CHARAUDEAU 63

2-2- Modèle de Dominika TOPA-BRYNIARSKA 64

2-3- Modèle de KINTSCH et VAN DJIK 64

3- Du discours aux stratégies : rapport et dynamique 66

4- L'énonciation 67

4-1- Énonciation Vs énoncé 68

4-2- Énonciation et subjectivité 71

4-2-1- Les déictiques 71

4-2-1-1- Les pronoms personnels 71

4-2-1-2- Les indices d'ostension 72

4-2-1-3- Les indices temporels 73

4-2-1-4- Les indices de monstration	73
4-3- Déictiques Vs indices anaphoriques	73
4-4- Les subjectivèmes	74
4-4-1- Les axiologiques	74
4-4-2- Les affectifs	75
4-4-3- Les modalisateurs	75
4-4-3-1- La modalité appréciative	75
4-4-3-2- La modalité épistémique	75
4-4-3-3- La modalité déontique	76
4-5- L'implicite	76
4-6- Le présupposé	78
4-7- Le sous-entendu	79
5- Cadre méthodologique et démarche à suivre	80
5-1- Corpus choisi	81
5-2- Protocole d'analyse revu et appliqué	85
5-3- Collecte des données	86
5-4- Difficultés rencontrées	87
Chapitre 03 : Genre féminin et normes imposées	
1- Publication 01	91
2- Publication 02	96
3- Publication 03	102
4- Publication 04	113
5- Publication 05	119
6- Publication 06	128
7- Publication 07	135
8- Publication 08	142
9- Publication 09	147
Chapitre 04 : Comportements sexués et tâches genrées	
1- Publication 01	156
2- Publication 02	162
3- Publication 03	174
4- Publication 04	184
5- Publication 05	191
6- Publication 06	199

Chapitre 05 : Violence, polygamie et points de vue	
1- Publication 01	207
2- Publication 02	214
3- Publication 03	230
4- Publication 04	243
Chapitre 06 : Résultats obtenus et lecture analytique	
1- Résultats et commentaires de l'analyse	256
1-1- Stéréotypes primaires et secondaires recensés	257
1-2- Stratégies discursives déployées	272
2- Stéréotypes globaux reconstitués	275
2-1- Stéréotype du mariage	274
2-2- Stéréotype de la femme à marier	275
2-3- Stéréotype de la femme mariée	277
2-4- Stéréotype de la femme respectable	280
2-5- Stéréotype de la femme mère et des enfants à avoir	283
2-6- Stéréotype de la femme battue	286
2-7- Stéréotype de la polygamie	288
2-8- Stéréotype du père	289
Conclusion	293
Bibliographie	306
Table des matières	
Résumé	

Résumé

Lorsque nous évoquons le concept de violence verbale, nous pensons d'abord aux discours haineux entraînant des réactions négatives de la part des personnes auxquelles elle s'adresse, or, dans notre travail, nous nous intéressons aux violences qui se glissent, consciemment ou inconsciemment, dans le comportement langagier des internautes femmes sur le réseau social Facebook, en Algérie, qu'elles soient implicites ou explicites.

La particularité de notre travail repose sur le fait que le corpus puisé dans deux espaces d'échange Facebook, dédiés à la femme algérienne, se construit sur la base d'une violence, visiblement, symbolique qui fait du dominé un sujet complice à la violence qu'il subit. Ainsi, dans des énoncés produits par des locuteurs femmes, nous cherchons les énonciateurs potentiels et les voix implicites qui transcendent le sens de surface pour aller à la quête d'une signification profonde basée sur des stéréotypes, primaires ou secondaires, origine des violences verbales observées.

A l'aide d'outils comme les éléments de la théorie des stéréotypes de Jean-Claude ANSCOMBRE, de la subjectivité langagière de Catherine KERBRAT-ORECCHIONI ou encore de certains modèles de stratégies discursives, nous analysons des énoncés authentiques et répondons à la problématique de départ qui a pour objectif de comprendre les mécanismes qui permettent aux représentations sociales et aux stéréotypes de véhiculer la violence verbale à l'encontre de la femme, en société algérienne. Après analyse, nous pouvons constater que la violence verbale prend, dans les discours que nous analysons, une forme implicite et qu'elle se traduit par des structures profondes basées sur des phrases stéréotypiques propres à chaque individu et chaque communauté ou groupe social. Nous pouvons donc affirmer que la violence verbale présente sur les deux pages Facebook banque de données, à l'égard de la femme algérienne, est une violence implicite qui se construit d'abord, en société cible, dans les mailles d'une doxa qui donne, ensuite, vie à des discours qui, à travers un ensemble de stratégies et des formes discursives variées, reprennent, principalement, les stéréotypes primaires de la société en question.

Mots clés : Discours, Violence Verbale, Stéréotype, Femme Algérienne, Facebook.

Abstract

When we talk about the concept of verbal violence, we first think of hate speech that leads to negative reactions from the people to whom it is addressed. However, in our work, we are interested in the violence that slips, consciously or unconsciously, into the language used by female Internet users on the Facebook social network in Algeria, whether implicit or explicit. The particularity of our work is based on the fact that the corpus drawn from two Facebook exchange spaces, dedicated to the Algerian woman, is built on the basis of a visibly, symbolic violence which makes the dominated an accomplice to the violence that he undergoes.

Thus, in utterances produced by female speakers, we are looking for potential enunciators and implicit voices that transcend surface meaning in search of a deeper meaning based on primary or secondary stereotypes, the origin of the verbal violence observed.

Using tools such as elements of Jean-Claude ANSCOMBRE's theory of stereotypes, Catherine KERBRAT-ORECCHIONI's theory of the language subjectivity and certain models of discursive strategies, we analyse authentic statements and respond to the initial problem, which aims to understand the mechanisms that allow social representations and stereotypes to convey verbal violence against women in Algerian society.

After analysis, we can see that verbal violence takes an implicit form in the speeches we analysed, and that it was reflected in deep-seated structures based on stereotypical phrases specific to each individual and each community or social group. We can therefore say that the verbal violence directed at Algerian women on the two Facebook database pages is implicit violence that is first built up, in the target society, within the meshes of a doxa that then gives life to discourses that, through a range of strategies and varied discursive forms, mainly take up the primary stereotypes of the society in question.

Key words: Discours, Verbal Violence, Stereotype, Algerian Woman, Facebook.

ملخص

عندما نتحدث عن مفهوم العنف اللفظي، نفكر أولاً في خطاب الكراهية الذي يثير ردود فعل سلبية من الأشخاص الذين يتم توجيهه إليهم، إلا أننا نهتم في عملنا هذا بالعنف الذي يتسلل، بوعي أو دون وعي، في السلوك اللغوي لمستخدمات الإنترنت على شبكة التواصل الاجتماعي "فيسبوك"، في الجزائر، سواء كان ضمنياً أو صريحاً. تكمن خصوصية عملنا في حقيقة أن العينة المستمدة من مساحتين للتبادل على موقع "فيسبوك"، مخصصة للمرأة الجزائرية، مبنية على أساس عنف رمزي واضح يجعل المسيطر عليه موضوعاً متواطئاً في العنف الذي يعاني منه. وهكذا، نبحث في الألفاظ التي تصدرها المتحدثات، عن المعلنين المحتملين والأصوات الضمنية التي تتجاوز المعنى السطحي للبحث عن معنى عميق قائم على الصور النمطية، الأولية أو الثانوية، أصل العنف اللفظي الذي لوحظ فيه.

باستخدام أدوات مثل عناصر نظرية جان كلود أنسكومبر للصور النمطية، أو الذاتية اللغوية لكاترين كيربرات أوريكشيويني أو بعض نماذج معينة من الاستراتيجيات الخطابية، نقوم بتحليل البيانات الأصلية والاستجابة للمشكلة الأولية التي تهدف إلى فهم الآليات التي تسمح للتمثيلات الاجتماعية والقوالب النمطية بنقل العنف اللفظي ضد المرأة في المجتمع الجزائري.

وبعد التحليل نرى أن العنف اللفظي يتخذ في الخطابات التي نحللها شكلاً ضمنياً، وينتج عنه بنيات عميقة تقوم على عبارات نمطية خاصة بكل فرد وكل مجتمع أو فئة اجتماعية. لذلك يمكننا أن نؤكد أن العنف اللفظي الموجود في قاعدة بيانات صفحتي الفيسبوك المتعلقة بالمرأة الجزائرية، هو عنف ضمني يتم بناؤه أولاً، في المجتمع المستهدف، في شبكات العقيدة التي تعطي الحياة بعد ذلك للخطابات التي، من خلال مجموعة من الاستراتيجيات والأشكال الخطابية المختلفة، تستأنف بشكل أساسي الصور النمطية الأولية للمجتمع المعني.

الكلمات المفتاحية: العنف اللفظي، الخطاب، الصور النمطية، المرأة الجزائرية، فيسبوك.